

COMMUNAUTÉ D'UNIVERSITÉS ET D'ETABLISSEMENTS LILLE NORD DE FRANCE
UNIVERSITÉ LILLE 3 – CHARLES DE GAULLE

ECOLE DOCTORALE SCIENCES DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ
LABORATOIRE IRHIS (INSTITUT DE RECHERCHES HISTORIQUES DU SEPTENTRION) -
UMR CNRS 8529



Thèse de Doctorat

Histoire, Civilisation, Archéologie et Histoire de l'Art des Mondes Anciens et
Médiévaux

Soutenue publiquement le 27 mars 2015

**EXERCER LA MÉDECINE EN MILIEU PRINCIER AU XV^{ÈME}
SIÈCLE : L'EXEMPLE DE LA COUR DE BOURGOGNE
(1363 – 1482)**

Volume II : Annexes

Laurie BAVEYE KOUIDRAT

Sous la direction de Monsieur Bertrand SCHNERB, Professeur en Histoire
Médiévale

*Exercer la médecine en milieu princier
au XV^{ème} siècle : l'exemple de la cour
de Bourgogne (1363 – 1482)*

Volume II : Annexes

Pièces justificatives

Pièce justificative n° 1

ADN, B 388

Pièces comptables de physiciens, chirurgiens, barbiers (1313 – 1413)

Liasse 19, cote 183

[Mandement ducal ordonnant un don de 100 florins d'or, soit 100 francs d'or, à Jacques Du Bourc, chirurgien du roi.

28 octobre 1364]

Philippe, filz de roy de France, duc de Bourgoingne, a nostre amé et feal tresorier Henriet Hanon, salut et dileccion.

Nous volons et vous mandons que a nostre chier et bien amé maistere Jacques de Bourc, cirurgien de nostre tres redoubté seigneur monseigneur le roy, vous baillez et delivrez cent florins d'or frans que nous li avons donné et donnons ceste foiz de grace especial pour consideracion des bons services qu'il nous a fait cy l'an present es chevauchiés ou nous avons esté, et esperons qu'il nous face ou temps avenir, en prenant sur ce dudit maistre Jacques lettres de quittance par lesquelles rapportant avec ces presentes lesdiz cent frans seront allowez en votre compte et rabatuz sans contredit de votre recepte, nonobstant oultre mandemens ou deffences, garnies et donnees a Paris le XXVIII^e jour d'ottobre l'an de grace mil CCC soixante quatre.

Pour monseigneur le duc par sieurs messire Olivier de Jussy et messire Philippe de Chartres

JBLancy

[Quittance de Jacques Du Bourc relative au mandement précédent.

6 mars 1365]

Sachent tuit que ie, Jacques du Bourc, cirurgien du roy nostre sire congnois avoir eu et receu de noble et puissant prince monseigneur le duc de Bourgoigne par la main Henriet Hanon son tresorier la somme de cent franz d'or que ledit monseigneur le duc m'a donnez ceste foiz de grace espacial pour certaine causes contenues ès lettres dudit monseigneur le duc,

atachiees a ces presentes ; delaquelle somme de cent franz d'or dessus dicte je me tien a bien paiez, et en quitte ledit monseigneur le duc, sondit tresorier, et touz autres a qui quittance en appartient, en tesmoing de ce j'ay mis mon scel à ces lettres faites a Paris le VI^e jour de mars l'an mil CCC soixante quatre.

[Sans signature]

Pièce justificative n° 2

ADCO, B 1445

Quatrième compte d'Amiot Arnaut, receveur général du duc de Bourgogne Philippe le Hardi, du 1^{er} août 1375 au 31 juillet 1376

F° 47 r°

[Paiement de Gilles Carin, épicier d'Arras, pour livraison d'apothicairies prescrites au duc de Bourgogne et à ses gens par Jean de Poilly, médecin du duc.

Février 1376]

A Gilles Carin, espicier demeurant a Arras, qui deuz li estoient pour pluseurs parties de medicine et apoticaeries que maistre Jehan de Poilly, phisicien de mondit seigneur, li avoit divisié faire pour monseigneur et ses gens, les dictes parties contenues en une cedula verifiee dudit maistre Jehan de Poilly, en laquelle le mandement de monseigneur fait sur ce est contenu, pour ce par le dit mandement et quittance donnés XXVIII de fevrier CCC LXXV

VII l. XVII s. par., XVI s. par. pour franc.

Pièce justificative n° 3

ADCO, B 1452

Sixième compte d'Amiot Arnaut, receveur général de toutes les finances, du 1^{er} août 1377 au 31 juillet 1378

f° 64 v°

[Don ducal à Dimanche d'Alexandrie pour ses services à la famille ducale, et particulièrement aux enfants.

4 mars 1377]

A maistre Dymenche d'Alixandre, phisicien de monseigneur, pour don fait a lui par monseigneur ceste foiz de grace especiale pour les bons et agreables services qu'il a faiz ou temps passé dont monseigneur se tient pour bien content, fait continuellement sens cesser et espere mondit seigneur que encore face, et mesmement à madame la duchesse, a Jehan monseigneur, a mademoiselle Marguerite leurs enfans, avec lesquels il se demoure continuellement, et aussi pour lui vestir ou service iceulx, par mandement de monseigneur et quittance donnes IIII de mars CCC LXXVII

LXfranz

Pièce justificative n° 4

ADCO, B 1461

**10^{ème} compte d'Amiot Arnaut, receveur général des finances de Philippe le Hardi, du
01/06/1383 au 01/06/1384**

F° 120 v°

[Rétribution de Richard Fouquère, barbier du duc, pour l'avoir accompagné lors de chevauchées avec le roi de France, en Flandre.

8 décembre 1383]

A maistre Richart Fouquere, barbier et vallet de chambre de monseigneur, pour don a lui fait par mondit seigneur en recompensacion des bons et agreables services qu'il a faiz longuement et loyamment ou temps passé a mondit seigneur, especialement en la chevauchiee que le roy noste seigneur a derrain faicte es parties de Flandres, a l'encontre de ses ennemis, par mandement de mondit seigneur, et quictance dudit Richart donnee VIII de decembre CCC III^{xx} et III

XL frans

Pièce justificative n° 5

ADCO, B 1461

**10^{ème} compte d'Amiot Arnaut, receveur général des finances de Philippe le Hardi, du
01/06/1383 au 01/06/1384**

F° 168 r° et v°

[Liste d'épices de chambre livrées par Huguenin Barbet, épicier dijonnais, à la chambre des enfants du duc de Bourgogne, Jean, Catherine et Bonne.

21 janvier 1384]

[F° 168 r°] *Pour deniers paieez par ledit Amiot du commandement et ordonnance de monseigneur en la maniere et pour les parties qui s'ensuivent, c'est assavoir : [...] A Huguenin Le Barbet, espicier, pour V livres d'avelaines confites, II frans ; pour III livres demie de coriande confit, XXXV s. t. ; pour IIII livres de gingembre confit, II frans ; pour IIII livres d'anis confit, II frans ; pour V livres de sucre en plate, II frans demj ; pour IIII livres de penctres, XL s. t. ; pour II livres d'eaue de nenufar, VI gros ; pour II livres d'eaue de bourraches, IIII gros ; pour II livres d'eaue de plantain, IIII gros ; pour II livres d'eaue d'andnie¹, IIII gros ; pour II livres d'eaue rose, VI gros ; pour III livres d'encens fin, II frans demj ; pour III livres de bayes de lourier, IIII gros demj ; pour III quarterons de fleur de camomille, III gros, pour demie livre de roses vermeilles, III gros ; pour II livres quemin, II gros VIII d. t. A II valles qui par deux foiz ont porté les choses dessus dictes de Diion à Argilly, VI gros, lesquelles espices et eaues ont esté delivrees en la chambre de Jehan monseigneur et ès chambres de mes damoiselles Katherine et Bonne. A Jehan de Saint Disier, orfevre, pour II mars d'argent blant qu'il a mis du sien pour renforcer le bacin d'argent à laver les mains dudit Jehan monseigneur [...] Pour [F° 168 v°] tout par mandement de mondit seigneur senz aultre quittance donné XXI de janvier CCC IIII^{XX} et III.*

55 frans 7 gros 8 d. t.

¹ Peut-être à interpréter comme « dandele » : pissenlit (Godefroy, *Lexique [...]*).

Pièce justificative n° 6

ADCO, B 1461

10^{ème} compte d'Amiot Arnaut, receveur général des finances de Philippe le Hardi, du 01/06/1383 au 01/06/1384

F° 44 r°

[Retenue de Guillaume de Saint-Pol comme chirurgien du duc, et instauration d'une pension annuelle de 60 livres parisis, le 19 février 1384.

Mandement ducal de paiement du 3 mars 1384, et quittance du 10 mars 1384]

A maistre Guillaume de Saint-Pol, retenu par mondit seigneur son mire et chirurgien a LX livres parisis de pension par an, tant comme il plaira a mondit seigneur, pour le bon rapport et tesmoingnaige qui ont esté faie a mondit seigneur des loyaux, senz et souffisance dudit maistre Guillaume, et pour consideracion des bons et agreables services que ou temps passé il a faiz a feu monseigneur le conte de Flandres, que dieux absoille. Si comme toutes ces choses sont plus a plain contenues es lectres de retenue de mondit seigneur faictes a Lille le XIX^e jour de fevrier CCC IIII^{XX} et III, dont la copie collacionnee par maistre Jaques Du Val, secretaire de mondit seigneur, avec un mandement de mondit seigneur donné III de mars CCC IIII^{XX} et III, par lequel monseigneur mande et veult ladicte pension lui estre paiee, sont renduz a court avec les lectres de ce present compte.

A lui, pour sadicte pension d'un an commençant le XIX^e jour de fevrier CCC IIII^{XX} et III, et finissant le XIX^e jour de fevrier CCC IIII^{XX} et IIII, par sa quictance donnee X de mars CCC IIII^{XX} et III

LX livres par.

Pièce justificative n° 7

ADCO, B 1463

**Onzième compte d'Amiot Arnaut, receveur général des finances du duc de Bourgogne
Philippe le Hardi, du 1^{er} juin 1384 au 1^{er} juin 1385**

F° 68 v°

[Paiement de Guiot Poissonnier, épicier, pour la livraison de fruits confits prescrits par Thomas de Voyenne, physicien du duc, pour le régime alimentaire des enfants du duc, Jean Monseigneur, Catherine et Bonne de Bourgogne.

Prescription du 10 mars 1384. Mandement ducal de paiement et quittance du 13 avril 1384]

A Guiot Poissonnier, clerck des offices de l'ostel de monseigneur, qui deuz lui estoient pour les causes et parties qui s'ensuivent. C'est assavoir, pour IIII livres gegimbrat, IIII livres avelaines, IIII livres sucre rosat, et IIII livres pignons, tout confit en eaue rose, XIII frans. A lui, pour IIII livres penitres, III frans III gros. Pour VI livres sucre blanc en pierre, III frans demi. Et pour VI livres figues noires et VI de dates, XXX s. t. Toutes lesquelles chouses maistre Thomas de Voienne, phisicien de monseigneur, avoit fait faire pour le norrissement de Jehan Monseigneur et de mes demoiselles Katherine et Bonne ses suers. Si comme il appert par certifficacion dudit maistre Thomas de Voienne, donné X de mars CCC III^{XX} et III. Pour tout, par ladicte certifficacion, mandement de monseigneur et quittance donnee XIII d'avril apres Pasques CCC III^{XX} et III.

XXII frans III gros

Pièce justificative n° 8

ADCO, B 1463

**Onzième compte d'Amiot Arnaut, receveur général des finances du duc de Bourgogne
Philippe le Hardi, du 1^{er} juin 1384 au 1^{er} juin 1385**

F° 162 v°

[Paiement de Thomas de Voyenne et de Lambert de Sermizelles pour avoir recruté une nourrice pour Antoine de Bourgogne et recherché un lieu de résidence au bailliage de La Montagne pour les enfants ducaux.

Mandement de paiement de la duchesse du 6 septembre 1384]

A maistre Thomas de Voyenne, phisicien de monseigneur, pour les despenses de lui et de maistre Lambert de Sermiselles, phisicien demourant a Diion, par eulx faiz ou mois d'aoust CCC III^{XX} et IIII derrain passé, en alent en pluseurs lieux, ou madicte dame les avoit envoiez, pour choisir et advisier des norrices pour Anthoine monseigneur. Et aussi pour les despens dudit maistre Thomas, en alent de l'ordonnance de madicte dame en pluseurs lieux ou bailliaige de La Montaigne, pour y advisier demeure pour nossigneurs ses enfans. Pour ce par mandement de madicte dame senz autre quictance, donné VI de septembre CCC III^{XX} et quatre,

VI frans

Pièce justificative n° 9

ADCO, B 1462

**12^{ème} compte d'Amiot Arnaut, receveur général des finances du duc de Bourgogne
Philippe le Hardi, du 1^{er} juin 1385 au 1^{er} juin 1386**

F° 109 r°

[Dédommagement de Richard Fouquère, barbier du duc, pour un cheval mort.

Mandement ducal de paiement du 14 février 1386]

A maistre Richart Fouquere, barbier et varlet de chambre de monseigneur, pour don a lui fait par mondit seigneur ceste foiz de grace especial, pour contemplacion des bons et agreables services qu'il a faiz ou temps passé a mondit seigneur, fait de jour en jour, es espoire que lui face ou temps advenir, et en recompensacion d'un sien cheval qu'il a eu mort et affolé ou service de mondit seigneur. Par mandement d'icelli monseigneur et quictance donnes XIII de fevrier CCC III^{XX} et V

XL frans

Pièce justificative n° 10

ADCO, B 1465

Premier compte d'Oudot Douay, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Philippe le Hardi, du 1^{er} juin 1386 au 1^{er} juin 1387

F° 100 v°

[Don ducal de 100 francs à Jean Durand, retenu physicien du duc de Bourgogne suite à l'obtention de ses licences et maîtrise de médecine.

Mandement ducal de paiement du 7 août 1386]

A maistre Jehan Durant, fisicien de monseigneur, licencié en medicine, pour don a lui fait par mondit seigneur ceste foiz de grace especial, pour lui aidier a faire la feste de son premier maistrisement et commencement en medicine, lequel il lui convient faire bien briefment. Et que pour ce que il est retenu dudit monseigneur, il le face plus honorablement, et aussi pour les bons et agreables services que il a faiz ou temps passé a mondit seigneur, fait et espere ycellui monseigneur que encores face ou temps advenir. Par mandement dudit monseigneur, donné VII d'aoust CCC III^{XX} et VI, et quittance donnee XXIX de janvier oudit an,

C frans

Pièce justificative n° 11

ADCO, B 1465

Premier compte d'Oudot Douay, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Philippe le Hardi, du 1^{er} juin 1386 au 1^{er} juin 1387

F° 117 v°

[Rétribution de Jean Le Conte, chirurgien du duc, pour avoir soigné avec succès plusieurs de ses officiers et serviteurs.

17 janvier 1387]

A maistre Jehan Le Conte, cireurgien de monseigneur, pour pluseurs missions qu'il a faictes pour pluseurs des officiers de mondit seigneur, de certaines maladies qu'ilz avoient, dont il les a garis. Les menues parties contenes en un roolle de parchemin en la fin duquel le mandement de mon dit seigneur est contenu, donné XVII^e de janvier CCC IIII^{XX} et VI. Pour ce par les diz roolle, mandement et quictance donnee XXIX dudit mois oudit an

XXXIII fr. demi

Pièce justificative n° 12

ADCO, B 1469

Deuxième compte de Pierre du Célier, receveur général des finances du duc de Bourgogne Philippe le Hardi, du 1^{er} février 1388 au 1^{er} février 1389

F° 85 v° et 86 r°

[Paiement de Gurry de Nuits, barbier dijonnais, pour avoir soigné des serviteurs du duc de Bourgogne, et ainsi satisfait un *marchié* fait avec le duc.

Mandement ducal de paiement du 27 février 1388]

[F° 85 v°] *A Gurry de Nuiz, barbier demorant a Diion, pour don a lui fait par monseigneur*
[F° 86 r°] *pour ses salaires, peine et onguemens qu'il a mis a garir pluseurs des gens dudit monseigneur, par marchié a lui fait, par mandement d'icellui monseigneur, donné le XXVII^e jour de fevrier mil CCC III^{XX} et sept, et quittance,*

Xfrans

Pièce justificative n° 13

ADCO, B 1503

**Compte de Pierre de Montbertaut, trésorier et receveur général du duc de Bourgogne,
du 21 janvier 1394 [v. s.] au 31 décembre 1395**

f° 100 r°

[Premier paragraphe : Paiement de praticiens ayant soigné Jean de Bourgogne, comte de Nevers, qui s'était fracturé l'épaule durant l'été 1395.

1^{er} septembre 1395

Second paragraphe : don au chirurgien du duc de Bourgogne Jean Le Conte pour ses services. Il y est clairement indiqué que le praticien était chargé des soins de toutes les personnes vivant à la cour, officiers et serviteurs compris.

24 octobre 1395]

[f° 100 r°] *A maistre Martin Gazel, maistre Jehan Adam, phisiciens, maistre Enguerran, chierugien du roy nostre seigneur, maistre Fasse de Saint Severin, cirugien de madame la duchesse d'Orleans, c'est assavoir : a chascun XX escus pour don a eux fait par mon dit seigneur, pour ce qu'ilz avoient esté et visité monseigneur le conte de Nevers diligeamment en sa maladie qu'il avoit nagairez eue de l'espaule qu'il avoit eu rompue, et à maistre Jehan Le Conte, cirugien du roy et de mon dit seigneur, pour don à lui fait semblablement pour ceste cause et pour les bons services qu'il lui a faiz autreffoiz et espere que face XL fr. Pour ce par mandement de mon dit seigneur donné le premier jour de septembre mil CCC IIII^{XX} XV, avec certifficacion dudit maistre Thomas de Voyenne appartenant au dit mandement, ensemble quictance dudit maistre Jehan Le Conte,*

CXXX fr.

Au dit maistre Jehan Le Conte pour don à lui fait par mon dit seigneur de grace especial pour cause de ses dis services, et aussi en recompensacion des cures et visitacions de maladies

qu'il a faictes a pluseurs de ses gens et serviteurs, par mandement [f^o 100 v^o] de mon dit seigneur donné le XXIIII^e jour d'ottobre IIII^{XX} XV et quittance,

C frans

Pièce justificative n° 14

ADN, B 1859, pièce n° 51687

[Attestation de Guillaume de Monthaut de livraison d'épices à Adam de Baumes pour le duc de Bourgogne.

27/02/1396]

Recto :

Je, Guillaume de Monthaut, epsicier et varlet de chambre de monseigneur le duc de Bourgoingne, certiffie à touz que l'an mil CCC III^{XX} et neuf, ou mois de septembre, moy estant par le commandement de mondit seigneur a Lisle devers Pierre de La Tremoille qui illec estoit malade, Luc Coquillan, receveur de Saint Omer, par mandement de mondit seigneur, delivra a Adenet de Baulmes, qui adont servoit pour moy a Hesdin ledit monseigneur, les espices qui s'ensuivent, montans a la somme de treze livres neuf solz parisis, c'est assavoir : trente livres de sucere, douze livres quinze solz ; six livres de vert aniz, douze solz. Et pour amener icelles espices de Saint Omer ou elles furent achetees audit lieu de Hesdin devers mondit seigneur, douze solz. Font ces parties ladicte some de XIII livres IX s. p. Lesquelles espices furent despensees a l'ostel de mondit seigneur, et n'en fus ne mise, ne recepte, pour ce que je sceu que ledit receveur en avoit en descharge de mondit seigneur. En tesmoing de verité j'ay requis le seing manuel de maistre Pierre de Courlon, secretaire de mondit seigneur, estre mis à ceste cedule faicte le XXVII^e jour de fevrier l'an mil CCC III^{XX} et quinze.

Courlon

Verso : *Guillaume l'apoticarez. 1395. 27 février [ajout du jour et du mois par les archivistes].*

Pièce justificative n° 15

ADCO, B 1508

Deuxième compte de Pierre de Montbertaut, trésorier et receveur général du duc de Bourgogne Philippe le Hardi, du 1^{er} janvier au 31 octobre 1396

F° 96 v°

[Paiement de Nicolas de Montcornet, chirurgien du comte de Nevers, pour financer sa préparation de l'expédition contre les Turcs.

Mandement ducal de paiement du 28 avril 1396]

A maistre Nicolas de Montcornet, cirurgien de monseigneur le conte de Nevers, pour don a luy fait par mondit seigneur pour une foys, pour luy aidier a soy monter et habillier pour aller servir monseigneur le conte de Nevers, par l'ordonnance de mondit seigneur, ou voyage de Hongrie. Par mandement dudit monseigneur le duc, donné le XXVIII^e jour d'avril mil CCC IIII^{XX} et XVI, et quictance C escuz, valent

CXII fr. demj

Pièce justificative n° 16

ADCO, B 1502

**Compte de Josserand Frepier, receveur général du duc de Bourgogne Philippe le Hardi,
pour les duché et comté de Bourgogne, 1394 – 1395**

F° 43 v°

[Paiement du premier terme de la pension annuelle de Jean de Chalon physicien du duc.

3 mai 1396]

A maistre Jehan de Chalon, chanoyne de la chappelle de mondit seigneur a Dijon, retenu pour son phisicien, et luy a ordonné qu'il demeure lez ses enfans et de monseigneur le conte de Nevers, pour les visiter et avoir la cure du regime de leurs personnes selon medicine, a IIII^{XX} fr. de pension par an a payer par la main de son receveur general qui a present est et sera ou temps a venir a II termes. C'est assavoir Nativites de Nostre Seigneur et de Saint Jehan-Baptiste, si comme appert par les lectres de mondit seigneur donné le XXV^e jour de juillet CCC IIII^{XX} et XV, dont la coppie collacionnee en la chambre des comptes de mondit seigneur est rendue a court avec les lectres de ce present compte, pour ce pour le terme de Nativité Nostre Seigneur CCC IIII^{XX} XV, par sa lectre faicte le III^e jour de may CCC IIII^{XX} et XVI, sur l'an commancé XXV de juillet CCC IIII^{XX} et XV.

XL fr.

Pièce justificative n° 17

ADCO, B 1507

Compte de Josserand Frépier, receveur général de Bourgogne (1395 – 1396)

F° 62 v°

[Paiement de Pierre Le Mire, chirurgien et de Guillaume Fourque, apothicaires, pour les soins octroyés à la duchesse de Bourgogne en août 1396.

27 août 1396]

A maistre Pierre Le Mire, sirurgien, pour don a lui fait par madicte dame la duchesse, pour ce qu'il l'avoit viseter de la maladie de sa jambe, III fr. IIII gros et demj. Et a Guillaume Fourque, de Saint-Omer, appothicaire, pour pluseurs parties d'appothicairie qu'il a delivrees a madicte dame, pour sadicte jambe, et pour les despens dudit appothicaire de les apporter dudit Saint-Omer à Hesdin VI fr. Pour ce, par mandement de madicte dame, donné XXVII d'aoust senz quictance

IX fr. IIII gros demj

Pièce justificative n° 18

ADN, B 1862

Pièces comptables de la recette générale des finances du duc de Bourgogne Philippe le Hardi, du 4 février 1397 au 31 janvier 1398

N° 51905

[Mandement de don de 50 francs d'or à Gilles Du Castel, bailli de Lens, en dédommagement d'une haquenée qu'il a perdue à la chasse aux renards destinés à la fabrication d'un remède pour la duchesse de Bourgogne.

18 avril 1397]

[Recto]

Marguerite, duchesse de Bourgoingne, contesse de Flandres, d'Artois et de Bourgoingne palatine, dame de Salins, contesse de Rethel et dame de Malines, aiens en absence de monseigneur le gouvernement des pais et lieux dessus dits. A nostre amé Robert Boisel, nostre receveur de Lens, salut. Nous voulons et vous mandons que des deniers de vostre recepte vous baillez et delivrez a nostre amé et feal Giles Du Castel, bailli dudit Lens, la somme de cinquante frans d'or, que nous lui avons donné, et donnons ceste doiz de grace especial, pour consideracion des bons et agreables services qu'il nous a fait ou temps passé, fait de jour en jour et esperons que ancores face. Et en recompensacion d'une sienne haguenee qu'il a nagueres espaingnié a la chasse des renars qu'il a prins en grant nombre cest yver darrain passé, pour faire d'iceulx regnars certaines eaues pour mediciner la maladie de goute qui longuement avons eu en nostre jambe. Et par rapportant ces presentes et sur ce lettres de quittance dudit Giles, ladicte somme de L frans sera allouee en vos comptes, et rabatue de vostre recepte senz contredit par noz amez les gens des comptes de mondit seigneur a Lille, senz contredit, nonobstant autres dons ou bienfaiz par nous autrefois faiz audit Giles, qui particulièrement ne soient specifiez e ces prsentes, mandemens ou deffenses contraires. Donné a Arras, le XVIII^e jour d'avril l'an de grace mil CCC IIII^{XX} et seze avant Pasques.

Par madame la duchesse

J. de Marle

[Verso : par les archivistes :] *1396. Gilles du Chastel, bailly du Lens*

Pièce justificative n° 19

ADCO, B 388

Pièces comptables de physiciens, chirurgiens, barbiers (1313 – 1413)

[Rôle (1, 65 * 0, 34 m) contenant les ordonnances de Jean Durant, Geoffroy Maupoivre et Jean Vignon, pour plusieurs personnes fréquentant la cour de Bourgogne, du 20 avril 1398 au 1^{er} février 1401. Incomplet (s'arrête au 26 avril 1399).]

Ce sont les parties de la poticaire prises chiez Jehan de Chacy pour monseigneur le duc de Bourgoingne, devisees et ordonnées par maistre Jehan Durant, Gieffroy Malpoivre et Jehan Vignon, phisiciens de mondit seigneur, depuis le XX^e jour d'avril IIII^{XX} et XVIII jusques au premier jour de fevrier mil CCCC.

Premierement, pour Guillaume Blondel, un electuaire magistral par losanges doré le XXI^e d'avril,

XXIII s.

Item le XXII, pour Thomas Le Macon, sommelier, I livre electuaire magistral en boaste

XII s.

Item ce jour, pour lui, une quarteron tisanne magistral

II s.

Item le XXIII, pour Montbertaut, I lavement magistral

VIII s.

Item ce jour, pour lui, une esponge

II s.

Item le XXV^e, pour Gercoles, I clistere magistral

X s.

Item le XXVI, pour Guillaume, varlet des chevaux de monseigneur, I clistere magistral

X s.

Item ce jour, pour Ancelet, fourrier, I sirop magistral

VIII s.

Item le XXVIII, pour Gercoles, I sirop magistral

VIII s.

<i>Item ce jour, pour Thomas Le Macon, un electuaire tel comme l'autre</i>	XII s.
<i>Item, pour lui, sa tisane tele comme l'autre</i>	II s.
<i>Item ce jour, pour Ancelet, unes pilles magistral</i>	II s.
<i>Item le XXIX, pour Montbertaut, un électuaire par losanges laxatif doré</i>	XVI s.
<i>Item ce jour, pour François, eschanson, I sirop</i>	VIII s.
<i>Item le XXX, pour messire Loys de Poissy, deux prises de pilules magistral</i>	III s.
<i>Item ce jour, pour Germoles, I clistere magistral</i>	X s.
<i>Item, pour lui, I sirop magistral</i>	VIII s.
<i>Item ce jour, pour François une livre electuaire magistral par lozanges doré</i>	LXIII s.
<i>Item le premier jour de may, pour Germoles, une medicine laxative</i>	VI s.
<i>Item ce jour, pour Girart, sommelier de la paneterie, I clistere magistral</i>	X s.
<i>Item le II, pour Thomas le Macon, un electuaire tel comme l'autre</i>	XII s.
<i>Item ce jour, pour Jehan Blondeau, I sirop magistral</i>	VIII s.
<i>Item le III^e jour, pour lui, unes pilules magistral</i>	II s.
<i>Item ce jour, pour lui, une livre oingnement magistral</i>	XII s.
<i>Item ce jour, pour lui, une chopine eaues magistral</i>	III s.
<i>Item le VI, pour ledit Jehan, I sirop magistral</i>	

	VIII s.
<i>Item le VIII, pour maistre Pierre Bertiot, I sirop magistral</i>	
	VIII s.
<i>Item ce jour, pour Jehan Blondeau, une pilules</i>	
	II s.
<i>Item le XI, pour maistre Pierre Berthiot, une pilules magistral</i>	
	II s.
<i>Item le XIII, pour monseigneur de La Roche Foucault, I clistere magistral</i>	
	X s.
<i>Item le XIII, pour ledit, I sirop magistral</i>	
	VIII s.
<i>Item le XVI, pour Germoles, I sirop magistral</i>	
	VIII s.
<i>Item le XVII, pour monseigneur de La Roche, VI suppositoires aguisés</i>	
	VI s.
<i>Item le XVIII, pour le barbier de Anthoine monseigneur, I sirop magistral</i>	
	VIII s.
<i>Item ce jour, pour Germoles, unes pilules</i>	
	II s.
<i>Item ce jour, pour Henriet de La Chapelle, I [epi...] et les eaues</i>	
	VIII s.
<i>Item le XX, pour Germoles, I clistere magistral</i>	
	X s.
<i>Item le XXI, pour monseigneur de La Roche, I clistere magistral</i>	
	X s.
<i>Item le XXII, pur ledit, une livre plusieurs huilles</i>	
	III s.
<i>Item le XXIII, pour Guillot Desgreuille, une poudre magistral</i>	
	VIII s.
<i>Item ce jour, pour monseigneur de La Roche, I emplastre magistral</i>	
	VI s.
<i>Item ce jour, pour Germoles, unes pilules magistral</i>	
	II s.
<i>Item le XXVIII, pour monseigneur de La Roche, I sirop magistral</i>	

	VIII s.
<i>Item ce jour, pour maistre Robert Dangeul, I clistere magistral</i>	
	X s.
<i>Item ce jour, pour Germoles, IIII supposite aguisés</i>	
	IIII s.
<i>Item le XXIX, pour monseigneur de La Roche, son sirop tel comme l'autre</i>	
	VIII s.
<i>Item le XXXI, pour ledit, I tel sirop comme l'autre</i>	
	VIII s.
<i>Item ce jour, pour Germoles, unes pilules</i>	
	II s.
<i>Item le premier jour de juing, pour monseigneur de La Roche, I [epichre...] et les eaues</i>	
	VIII s.
<i>Item le II, pour ledit, I sirop tel comme l'autre</i>	
	VIII s.
<i>Item le III, pour lui, les eaues de son [epi...]</i>	
	IIII s.
<i>Item le VI, pour lui, une medicine laxative</i>	
	VI s.
<i>Item le XII, pour lui, I sirop tel comme l'autre</i>	
	VIII s.
<i>Item le XIII, pour Briquet, I sirop magistral</i>	
	VIII s.
<i>Item ce jour, pour maistre Jehan Durant, I sirop magistral</i>	
	VIII s.
<i>Item le XV, pour monseigneur de La Roche, I sirop magistral</i>	
	VIII s.
<i>Item le XVII, pour Briquet, une medicine laxative</i>	
	VI s.
<i>Item ce jour, pour maistre Jehan Durant, I sirop tel comme l'autre</i>	
	VIII s.
<i>Item le XVIII, pour monseigneur de La Roche, I sirop tel comme l'autre</i>	
	VIII s.
<i>Item le XIX, pour lui, une medicine laxative</i>	

	VI s.
<i>Item le XXVIII, pour ledit, I conquasement de plusieurs herbes, semences et fleurs</i>	
	III s.
<i>Item le XXIX, pour Guillaume de Veuquetin, I sirop magistral</i>	
	VIII s.
<i>Item le VI de juillet, pour ledit, I electuaire magistral par losanges doré</i>	
	XVI s.
<i>Item le VII, pour Chantemeule, I quarte oinguent</i>	
	III s.
<i>Item le XVI, pour Panot, varlet de chambre de monseigneur de Nevers, I sirop magistral</i>	
	VIII s.
<i>Item le XX, pour ledit, I clistere magistral</i>	
	X s.
<i>Item ce jour, pour Guillemot, I clistere magistral</i>	
	X s.
<i>Item le XXI, pour maistre Jehan Durant, une livre oinguent</i>	
	XII s.
<i>Item le XXIII, pour Guillaume de Veuquetin, I electuaire par losanges doré</i>	
	XVI s.
<i>Item le XXVIII, pour messire Loys de Poissy, pour pilules communes</i>	
	II s.
<i>Item le XXIX, pour Jehan Despouillettes, I clistere</i>	
	X s.
<i>Item le XXX, pour lui, I clistere comme autrefois</i>	
	X s.
<i>Item ce jour, pour lui, I electuaire magistral</i>	
	XII s.
<i>Item ce jour, pour lui, I conquasement de plusieurs herbes et fleurs</i>	
	III s.
<i>Item ce dit jour, pour lui, VI supposites restraints</i>	
	VI s.
<i>Item ce jour, pour maistre Jehan Durant, I clistere magistral</i>	
	X s.
<i>Item le XXXI, pour Fluchet, page de monseigneur, I sirop magistral</i>	

	VIII s.
<i>Item ce jour, pour lui, une livre oingnement</i>	
	XII s.
<i>Item ce jour pour lui, II emplastres magistral</i>	
	XII s.
<i>Item, pour lui, une livre electuaire magistral</i>	
	XII s.
<i>Item, pour lui, I clistere magistral</i>	
	X s.
<i>Item, pour lui, une livre de sucre blanc</i>	
	VIII s.
<i>Item ce jour, pour Jehan Despouillettes, I conquasement de plusieurs herbes et fleurs</i>	
	III s.
<i>Item, pour lui, demie livre oingnement magistral</i>	
	VI s.
<i>Item le premier jour d'aoust, pour Fluchet, I sirop tel comme l'autre</i>	
	VIII s.
<i>Item ce jour, pour lui, une quarte de tisane magistral</i>	
	II s.
<i>Item le II, pour lui, une medicine laxative</i>	
	VI s.
<i>Item le III, pour Jacob, varlet de chiens, I sirop magistral</i>	
	VIII s.
<i>Item ce jour, pour Jehan de Neufville, I sirop magistral</i>	
	VIII s.
<i>Item le IIII, pour François, eschanson, I sirop magistral</i>	
	VIII s.
<i>Item ce jour, pour Jacob, varlet des chiens, I clistere magistral</i>	
	X s.
<i>Item ce jour, pour Fluchet, II quarte de tisane</i>	
	III s.
<i>Item le V, pour, I sirop tel comme l'autre</i>	
	VIII s.
<i>Item ce jour, pour messire Estienne Turquet, I sirop magistral</i>	

	VIII s.
<i>Item le VI, pour Fluchet, son oingnement comme l'autre</i>	
	XII s.
<i>Item le VII, pour Jehan de Neufville, II supposite aguisés</i>	
	II s.
<i>Item ce jour, pour Fluchet, demie livre oingnement</i>	
	VI s.
<i>Item le VIII, pour Jacob, varlet des chiens, une medicine laxative</i>	
	VI s.
<i>Item ce jour, pour Jehan de Neufville, I sirop magistral</i>	
	X s.
<i>Item ce jour, pour ledit, IIII supposite aguisés</i>	
	IIII s.
<i>Item le IX, pour Fluchet, I sirop tel comme l'autre</i>	
	VIII s.
<i>Item ce jour, pour son electuaire tel comme l'autre</i>	
	XII s.
<i>Item ce jour, pour ledit, demie livre sucre blanc</i>	
	IIII s.
<i>Item ce jour, pour lui, une quarte tisane magistral</i>	
	II s.
<i>Item le X, pour lui, demie livre oingnement magistral</i>	
	VI s.
<i>Item ce jour, pour Girart, sommelier, I clistere magistral</i>	
	X s.
<i>Item le XI, pour Fluchet, I sirop comme l'autre</i>	
	VIII s.
<i>Item le XII, pour lui, I oingnement comme l'autre</i>	
	VI s.
<i>Item le XIII, pour lui, II quarte tisane magistral</i>	
	IIII s.
[en marge] <i>Somme XLIIII l. III s. par. Complemen.</i>	
<i>Item le XIII, pour ledit Fluchet, pour I electuaire tel comme l'autre</i>	

	XII s.
<i>Item ce jour, pour lui, demie livre de sucre blanc</i>	
	III s.
<i>Item ce jour, pour lui, I emplastre magistral</i>	
	VIII s.
<i>Item le XVI, pour lui, I sirop tel comme l'autre</i>	
	VIII s.
<i>Item le XVII, pour Jacob, varlet des chiens, une medicine laxative</i>	
	VI s.
<i>Item le XIX, pour Jehan de Neufville, une chopine de plusieurs eaues magistral</i>	
	III s.
<i>Item ce jour, pour Fluchet, I sirop tel comme l'autre</i>	
	VIII s.
<i>Item ce jour, pour lui, I electuaire tel comme le precedent</i>	
	XII s.
<i>Item ce jour, pour II quartes tisanne magistral</i>	
	III s.
<i>Item ce jour, pour lui, I emplastre comme l'autre</i>	
	VIII s.
<i>Item ce jour, pour lui, I oignement magistral</i>	
	VI s.
<i>Item le XX d'aoust, pour Jacob, varlet des chiens, I sirop tel comme l'autre</i>	
	VIII s.
<i>Item le XXII, pour Fluchet, II quartes de tisanne magistral</i>	
	III s.
<i>Item le XXV, pour Jacob, varlet des chiens, I emplastre magistral</i>	
	VIII s.
<i>Item le XXVIII, pour [Ap...], tailleur de Anthoine monseigneur, I sirop magistral</i>	
	VIII s.
<i>Item le XXIX, pour Jehan de Neufville, I sirop magistral</i>	
	VIII s.
<i>Item le XXI [sic lire XXXI], pour Jehan de Soissy, I clistere magistral</i>	
	X s.
<i>Item le premier de septembre, pour Jehan de Neufville, une medicine laxative</i>	

	VI s.
<i>Item ce jour, pour Jehan de Soissy, I sirop magistral</i>	
	VIII s.
<i>Item le II, pour Jehan de Neufville, I electuaire magistral</i>	
	XX s.
<i>Item ce jour, pour ledit, I [epicherie] et les eaues</i>	
	VIII s.
<i>Item le IIII, pour Pierre de La Tremoille, I clistere magistral</i>	
	X s.
<i>Item le VI, pour Jehan de Soissy, une medicine laxative</i>	
	VI s.
<i>Item le VIII, pour ledit, I sirop magistral</i>	
	VIII s.
<i>Item le IX, pour Panot, demie livre electuaire magistral</i>	
	VI s.
<i>Item le XIII, pour Willequin de la garde-robe, I clistere magistral</i>	
	X s.
<i>Item le XVI, pour lui, I electuaire magistral</i>	
	XII s.
<i>Item ce jour, pour lui, I sirop magistral</i>	
	VIII s.
<i>Item le XVII, pour maistre Evrart, [a...] de Anthoine monseigneur, I sirop magistral</i>	
	VIII s.
<i>Item ce jour, pour lui, une chopine de plusieurs eaues</i>	
	IIII s.
<i>Le XIX, pour lui, I sirop tel comme l'autre</i>	
	VIII s.
<i>Item ce jour, pour VI supposites aguisés</i>	
	VI s.
<i>Item le XX, pour Willequin, une medicine laxative</i>	
	VI s.
<i>Item le XXI, pour lui, I sirop tel comme l'autre</i>	
	VIII s.
<i>Item le XXII, pour Thobie, chevaucheur, I sirop magistral</i>	

	VIII s.
<i>Item ce jour, pour Willequin, I quarte electuaire magistral</i>	
	III s.
<i>Item le XXVI, pour maistre Evrart, une medicine laxative</i>	
	VI s.
<i>Item le XXVIII, pour lui, I conqasement de plusieurs herbes, semences et fleurs</i>	
	III s.
<i>Item le XXIX, pour maistre Jehan Durant, I electuaire magistral par lozanges doré</i>	
	XLVIII s.
<i>Item le II d'octobre, pour maistre Evrart, III supposités aguisés</i>	
	III s.
<i>Item le X, pour Thobie, I sirop tel comme l'autre</i>	
	VIII s.
<i>Item le XI, pour Tristan, I electuaire magistral par lozanges doré</i>	
	XLIII s.
<i>Item le XIII, pour Thobie, pour une pilules</i>	
	II s.
<i>Item le XXXI, pour monseigneur, III livres de plusieurs eaues froides</i>	
	XII s.
<i>Item ce jour, pour I quarte de huilles magistral</i>	
	III s.
<i>Item ce jour pour monseigneur, I quarte oingnement magistral</i>	
	III s.
<i>Item le II de novembre, pour I congasement de plusieurs herbes et fleurs</i>	
	III s.
<i>Item le V, pour lui, les herbes, fleurs comme autrefois</i>	
	III s.
<i>Item le VI, pour maistre Robert Dangeul, I clistere magistral</i>	
	X s.
<i>Item, pour Perrin de Saint Mor, II bourses a clistere</i>	
	XVI s.
<i>Item VIII, pour monseigneur, II livres de plusieurs eaues froides</i>	
	VI s.
<i>Item ce jour, pour lui, I electuaire magistral par lozanges doré des II paré d'or fin</i>	

	<i>IIII l.</i>
<i>Item le XIII, pour Marceau, aide de chambre de Anthoine monseigneur, I clistere magistral</i>	<i>X s.</i>
<i>Item le XIII, pour monseigneur, II livres plusieurs eaues froides</i>	<i>VI s.</i>
<i>Item le XXVIII, pour Philippe Josquin, II supposite aiguisés</i>	<i>II s.</i>
<i>Item ce jour, pour Pierre de La Tremoille, demie livre oingnement</i>	<i>VI s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, une poudre magistrale restraintsive</i>	<i>IIII s.</i>
<i>Item le XXIX, pour monseigneur, II livres plusieurs eaues froides</i>	<i>VI s.</i>
<i>Item le XXX, pour Philippe Josquin, I clistere magistral</i>	<i>X s.</i>
<i>Item le premier jour de decembre, pour lui, I dormitoire et les eaues</i>	<i>VIII s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, une medicine laxative</i>	<i>VI s.</i>
<i>Item le II, pour ledit, I julop magistral</i>	<i>X s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, II supposites aguisés</i>	<i>II s.</i>
<i>Item le V, pour lui, I julop tel comme l'autre</i>	<i>X s.</i>
<i>Item ce jour, pour II supposites aguisés</i>	<i>II s.</i>
<i>Item le VII, pour monseigneur, II livres plusieurs eaues magistral</i>	<i>VI s.</i>
<i>Item ce jour, pour Philippe Josquin, II supposites aguisés</i>	<i>II s.</i>
<i>Item le VIII, pour Anthoine monseigneur, demie livre triacle fin</i>	<i>VI s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, I emplastre magistral en masse</i>	

	XII s.
<i>Item ce jour, pour lui, plusieurs huilles magistral</i>	
	III s.
<i>Item ce jour, pour lui, oingnement ou apostres</i>	
	II s.
<i>Item le IX, pour Philippe Josquin, II supposites et unes pilules</i>	
	III s.
<i>Item le XVII, pour Pierre de La Trémoille, I emplastre magistral en masse</i>	
	XII s.
<i>Item ce jour, pour lui, un cougnasement de plusieurs herbes et fleurs</i>	
	III s.
<i>Item le XVIII, pour Neufport, I emplastre magistral comment [desendal]</i>	
	XII s.
<i>Item le XX, pour maistre Gieffroy, I sirop magistral</i>	
	VIII s.
<i>Item ce jour, pour lui, demie livre electuaire en boeste</i>	
	VI s.
<i>Item le XXII, pour Jehan Gerboude, I sirop magistral</i>	
	VIII s.
<i>Item le II de janvier, pour Anthoine monseigneur, plusieurs huilles magistrales</i>	
	III s.
<i>Item le XII, pour maistre Jehan Durant, I sirop magistral</i>	
	VIII s.
<i>Item, pour lui, III supposites aguisés</i>	
	III s.
<i>Item le X, de seur [...] pour frere Martin, I clistere</i>	
	X s.
<i>Item le XII, pour lui, I sirop magistral</i>	
	VIII s.
<i>Item le XIII, pour lui, II supposites aguisés</i>	
	II s.
<i>Item le XXVII, pour Jehan Blondeau, I electuaire laxatif par lozanges doré</i>	
	XVI s.
<i>Item le VI de mars, pour Anthoine monseigneur, I electuaire magistral</i>	

	VIII s.
<i>Item ce jour, pour lui, II livres plusieurs sirops magistraulx</i>	
	XXIII s.
<i>Item ce jour, pour lui, une chopine eaue rose</i>	
	III s.
<i>Item ce jour pour lui, III pommes garnates et VI oranges</i>	
	X s.
<i>Item le VIII, pour lui, demie livre manne grenatte</i>	
	XXXII s.
<i>Item ce jour, pour lui, I quarte consirve de violes</i>	
	III s.
<i>Item ce jour, pour lui, III supposites aguisés</i>	
	III s.
[en marge] <i>Somme XLII l. XIX s. Complemen.</i>	
<i>Item ce jour, pour ledit, sedres blans et rouges, spode et fleur de nenufar</i>	
	XVI s.
<i>Item le IX, pour ledit, une livre plusieurs semences froides et roses vermeilles</i>	
	VIII s.
<i>Item ce jour, pour lui, III livres sucre blanc</i>	
	XXXII s.
<i>Item ce jour, pour lui, VI livres plusieurs eaues froides</i>	
	XVIII s.
<i>Item ce jour, pour lui, I clistere magistral</i>	
	X s.
<i>Item ce jour, pour monseigneur Dubos, demie livre dyadragant fin</i>	
	VI s.
<i>Item ce jour, pour lui, II quartes penite fines</i>	
	III s.
<i>Item le IX, pour Anthoine monseigneur, II livres plusieurs sirops magistraulx</i>	
	XXIII s.
<i>Item ce jour, pour lui, III pommes garnates</i>	
	VIII s.
<i>Item ce jour, pour lui, III supposites aguisés</i>	

	<i>III s.</i>
<i>Item le XII, pour lui, une livre prunes de Damas</i>	
	<i>II s.</i>
<i>Item le XIII, pour lui, II livres plusieurs sirops magistraulx</i>	
	<i>XXIII s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, VI pommes garnates</i>	
	<i>XII s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, I clistere magistral</i>	
	<i>X s.</i>
<i>Item le XV, pour lui, une livre plusieurs sirop magistraulx</i>	
	<i>XII s.</i>
<i>Item ce jour, pour Pierre de La Tremoille, I oingnement</i>	
	<i>III s.</i>
<i>Item le XVI, pour Anthoine monseigneur, demie livre dyadragant fin</i>	
	<i>VI s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, demie livre penites fines</i>	
	<i>VI s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, II livres prunes de Damas</i>	
	<i>III s.</i>
<i>Item le XVIII, pour lui, demie once rubarbe fin</i>	
	<i>VIII s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, une livre plusieurs sirops</i>	
	<i>XII s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, III supposites aguisés</i>	
	<i>III s.</i>
<i>Item le XX, pour lui, II livres prunes de Damas</i>	
	<i>III s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, une livre dyadragant fin</i>	
	<i>XII s.</i>
<i>Item le XXI, pour lui, I clistere magistral</i>	
	<i>X s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, une livre et demie plusieurs sirops</i>	
	<i>XVIII s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, I quarte turbith fin</i>	

	<i>IIII s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, demie livre penites fines</i>	
	<i>VI s.</i>
<i>Item le XXVIII, pour lui, une livre penites fines</i>	
	<i>XII s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, demie livre penites fines</i>	
	<i>VI s.</i>
<i>Item le XXVIII, pour lui, une livre penites fines</i>	
	<i>XII s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, une livre plusieurs sirops</i>	
	<i>XII s.</i>
<i>Item ce jour, pour Tristan, I livre electuaire magistral par lozanges doré</i>	
	<i>LXVIII s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, I electuaire en boeste</i>	
	<i>XII s.</i>
<i>Item le XXV, pour Anthoine monseigneur, demie livre manne grenatte</i>	
	<i>XXXII s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, une medicine laxative</i>	
	<i>VI s.</i>
<i>Item le XXVI, pour lui, une livre prunes de Damas</i>	
	<i>II s.</i>
<i>Item le XXVII, pour lui, I livre plusieurs sirops</i>	
	<i>XII s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, une once anis laxatif</i>	
	<i>IIII s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, IIII pommes garnates et VI orenge</i>	
	<i>X s.</i>
<i>Item ce jour, pour ledit, miel rosat</i>	
	<i>II s.</i>
<i>Item ce jour, pour Pierre de La Tremoille, I oingnement</i>	
	<i>IIII s.</i>
<i>Item le XXX, pour Anthoine monseigneur, II livres dyadragant fin</i>	
	<i>XXVIII s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, II livres prunes de Damas</i>	

	<i>III s.</i>
<i>Item le XXXI, pour lui, II livres plusieurs sirops magistraulx</i>	<i>XXIII s.</i>
<i>Item le premier jour d'avril, pour lui, II emplastres magistraulx</i>	<i>XII s.</i>
<i>Item le II, pour lui, livre et demie de pluseurs sirops</i>	<i>XVIII s.</i>
<i>Item le IIII, pour lui, I conqasement de pluseurs herbes et fleurs</i>	<i>III s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, une livre diadragant fin</i>	<i>XII s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, IIII livres de sucre blanc</i>	<i>XXXII s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, II supposites aguisés</i>	<i>II s.</i>
<i>Item le VI, pour lui, une livre et demie de pluseurs sirops</i>	<i>XVIII s.</i>
<i>Item le VII, pour lui, I sirop laxatif magistral</i>	<i>XVI s.</i>
<i>Item le VIII, pour lui, II livres prunes de Damas</i>	<i>III s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, IIII pommes garnattes</i>	<i>VIII s.</i>
<i>Item le X, pour lui, I livre dyadragant fin</i>	<i>XII s.</i>
<i>Item le XII, pour lui, II livres prunes de Damas</i>	<i>III s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, VI oranges</i>	<i>II s.</i>
<i>Item le XIII, pour Pierre de La Tremoille, I clistere magistral</i>	<i>X s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, I sirop magistral</i>	<i>VIII s.</i>
<i>Item ce jour, pour Anthoine monseigneur, I livre diadragant fin</i>	

	XII s.
<i>Item le XIII, pour Pierre de La Tremoille, I conquessement de plusieurs herbes et fleurs</i>	
	III s.
<i>Item ce jour, pour lui, II sponges</i>	
	III s.
<i>Item ce jour, pour lui, I sirop tel comme l'autre</i>	
	VIII s.
<i>Item ce jour, pour lui, I electuaire magistral doré</i>	
	XXXII s.
<i>Item ce jour, pour Anthoine monseigneur, II suppositives aguisés</i>	
	II s.
<i>Item le XVI, pour Pierre de La Tremoille, I livre plusieurs sirops</i>	
	XII s.
<i>Item ce jour, pour maistre Robert Dangeul, I clistere magistral</i>	
	X s.
<i>Item le XVIII, pour Anthoine monseigneur, VIII pommes garnattes</i>	
	XVI s.
<i>Item ce jour, pour Jehan Lamban, son apoticairre, I clistere magistral</i>	
	X s.
<i>Item le XIX, pour Anthoine monseigneur, I livre diadragant fin</i>	
	XII s.
<i>Item ce jour, pour lui, II livres prunes de Damas</i>	
	III s.
<i>Item ce jour, pour lui, II pommes garnattes et VI oranges</i>	
	VI s.
<i>Item le XXI, pour lui, I sirop laxatif comme l'autre</i>	
	XVI s.
<i>Item ce jour, IIII suppositives simples</i>	
	XVI s.
<i>Item ce jour, pour maistre Robert Dangeul, I clistere</i>	
	X s.
<i>Item le XXII, pour Anthoine monseigneur, II garnattes et VI oranges</i>	
	VI s.
<i>Item le XXIII, pour lui, II livres prunes de Damas</i>	

	<i>III s.</i>
<i>Item le XXIII, pour lui, I livre diadragant fin</i>	
	<i>XII s.</i>
<i>Item le XXVI, pour lui, II livres diadragant fin</i>	
	<i>XXIII s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, III livres plusieurs sirops</i>	
	<i>XLVIII s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, II livres plusieurs conserves</i>	
	<i>XXXII s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, demie livre plusieurs pilules</i>	
	<i>XVI s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, demie livre plusieurs electuaires laxatifs</i>	
	<i>XVI s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, II livres plusieurs emplastres</i>	
	<i>XXIII s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, II livres char de coing à sucre</i>	
	<i>XVI s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, II livres prunes de Damas</i>	
	<i>VI s.</i>
<i>Item ce jour, pour lui, III garnates et XXV oranges</i>	
	<i>XVI s.</i>
<i>Item ce jour, pour une bourse a clistere pour son appoticaire</i>	
	<i>VIII s.</i>
[en marge] <i>Somme LIII l. XVIII s. III d. Complemen</i>	

[Fin du document]

Pièce justificative n° 20

ADCO, B 388

Pièces comptables de physiciens, chirurgiens, barbiers (1313 – 1413)

Liasse 25, cote 130

[Quittance de paiement de Jacques Sacquespée, médecin, pour un don ducal de 22 fr. ½ dont le motif n'est pas précisé.

4 mars 1399]

Sachent tuit que je, Jacques Sacquespee, maistre en ars et en medecine, confesse avoir heu et recheu de Jehan Despouilletes, recepveur general des finances de monseigneur de Bourgongne, conte de Flandres, d'Artois et de Bourgongne, la somme de vint et deux frans et demi que mondit seigneur m'a donné de sa grace especial pour une foys et pour les causes plus a plain declarees en ses lettres patentes sur che faites, donnees le XV^e jour de septembre l'an mil CCC IIII^{XX} et XVIII. Delaquelle somme de vint et deux frans et demi je me tieng pour content et en quitte ledit recepveur et tous aultres. En tesmoing de che j'ai escript ceste quittance de ma main et signee de mon seing manuel et scelee de mon scel le IIII^e jour du moys de march l'an mil CCC IIII^{XX} et XVIII.

Sacquespée

Pièce justificative n° 21

ADCO, B 1522

Compte de Josserand Frepier, receveur général des finances du duc de Bourgogne Philippe le Hardi, pour les duché et comté de Bourgogne, du 1^{er} mai au 6 août 1400

F° 47 v°

[Don de vêtements précieux et de 80 francs à Marion, sage-femme de Marguerite de Bavière, comtesse de Nevers, pour son assistance lors de la naissance de Jeanne.

Certification de la comtesse de Nevers du 13 novembre 1399. Mandement ducal de paiement du 20 février 1400]

A Jehan Douay, drappier demorant a Diion, pour deniers a lui paieiz pour les causes et parties qui s'ensuignent. C'est assavoir, pour 10 aulnes de drap pers de Monstreivillers, qu'il a baillié et delivré pour faire une cote simple et corsot pour vestir Marion la saige femme, laquelle estoit alee de Pairs a Rouvre devers madame la contesse de Nevers ou mois d'ottobre mil CCC III^{XX} XIX, pour recevoir mademoiselle Jehanne de Nevers, derrain enfant d'elle dont elle acoucha lors, au pris de II florins l'aune, valent XVI frans VIII gros. Pour III quarterons d'escarlecte violecte toute preste, pour faire un chaperon pour ladicte saige femme, III frans demj l'aune, valent III frans III gros demj. Pour le tondaige des dictes X aunes de pers III gros. Pour XVIII boutons d'argent dorez garnis de perles pour faire une boutonneure, que ledit Jehan Douay a paieiz a Jehannin Pillot, mercier, et pour autres boutons pour faire une bourse et un espinglier a ladicte saige femme, VII frans. Pour les deppenz d'icelle, de ses gens et chevaulx, faiz en retournant dudit Rouvre a Paris, paieiz par ledit Jehan Douay, XV frans VII gros demj. Et pour le salaire de ladicte saige femme d'avoir receu ledit enfant, III^{XX} frans. Pour tout, par mandement de mondit seigneur le duc donné a Confflans lez Paris le XX^e jour de fevrier CCC III^{XX} XIX, certifficacion de madicte dame de Nevers des diz III^{XX} frans, donné le XIII^e jour de novembre oudit an, lectre de Monnot Machefoin, clerc desdiz offices mondit seigneur le duc, et quictance de maistre Oudart Douay, conseiller et maistre des comptes de mondit seigneur a Diion, pere dudit Jehan Douay, de la somme de XLIII frans, tout rendu cy pour tout,

CXXIII frans

Pièce justificative n° 22

ADCO, B 1538

Compte de Jean Chousat, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Philippe le Hardi, du 1^{er} octobre 1403 au 16 juin 1404

F° 238 r° à 239 r°

[Paiement de Jean Pise, marchand bruxellois, pour la livraisons de marchandises nécessaires aux funérailles du duc Philippe le Hardi, notamment des ingrédients ayant été utilisés pour l'embaumement de ce prince.

Avril 1404]

A Jehan Pise, marchant demourant à Brouxelles, pour pluseurs espices qu'il a delivrees a Bartholomin Le Jay, apothicaire de monseigneur de Nevers, pour espicier et embaumer le corps de feu mondit seigneur, c'est assavoir : pour six livrez d'allouez, VI escuz ; pour six livres de mastis, VI escuz ; pour II livres de thums, II escuz ; pour deux livres de calossone, VI escuz ; pour une livre de saffran, III escuz ; pour six livres de mierre, VII escuz ; pour III livres de lavande, VII escu demy ; pour IIII livres de flour de lorier, VII escu demi ; pour X livres de garpot, VII escu ; et pour deux livres de giroffle, II escuz ; montent ces parties prinses le XXVIII^e jour d'avril l'an mil IIII^C et quatre et rent quittance dudit Michaut, et certifficacion dudit apothicaire XXXII escuz. A lui, pour IIII livres d'escens pour despenser en la chappelle de monseigneur en menant le corps, pour ce et rent quittance dudit Monthaut, certifficacion dudit apothicaire, II escuz. A lui, pour trois cuirs de vache tous prestz, pour mettre le corps et entrailles de mondit seigneur, pour ce et rent quittance dudit Monthaut et certifficacion dudit apothicaire, III escuz. A lui, pour XXXII ausnes de toille ciree pour employer et ensevellir le corps de mondit seigneur, comme il appert par certifficacion dudit apothicaire et quittance dudit Monthaut, IX escuz demy. A lui, pour un tombeaul de ploncs, pesant VII^C livres et pour la façon d'icellui pour y mettre le corps de mondit seigneur, a le charroyer a Dijon en l'esglise desdits Chartreux, pour ce et rent certifficacion dudit apothicaire et quittance dudit Monthaut, XXXIII escuz. A lui, pour six ausnes de velnalx noir employé a faire les bordures des draps d'or a mettre sur le corps de mondit seigneur,

l'ausne XXXII s. p. monnoie de Flandres valent IX escuz XII s. p.. A lui, pour II ausnes de velnal vermeil pour faire la croix du long et lez desdits draps d'or, l'ausne au pris que dessus valent III escuz III s. p., pour ce pour ces parties desquelles il appert par certifficacion de Gerart de Bourbon, escuier d'escurie de monseigneur de Nevers, cy rendue avec quittance dudit Monthaut, XII escuz XVI s. p. monnoie de Flandres. A lui, pour XXIII ausnes de toile boquerar toute blue pour faire IIII bannières pour porter et mettre aux quatre debons du chariot qui porta le corps de mondit seigneur et pour faire C et L escussions aux armes de feu mondit seigneur pour mettre sur les robes noires des LX personnes qui porterent les torches apres le corps, l'ausne au pris de III s. VI d. p. monnoie de Flandres valent et rent quittance avec certifficacion dudit Gerart de Bourbon, IIII escuz III s. par. A lui, pour le paintre qui a faictes et peintes lesdictes IIII bannieres et escuxons, pour ce et rent quittance dudit Monthaut et certifficacion dudit Gerart de Bourbon XII escuz XVI s. p.. A lui, pour le charroy de toutes les choses dessusdictes menees de Brouxelles a Halle où mondit seigneur fut trespasé, pour ce et rent quittance avec certifficacion dudit Gerart de Bourbon, I escu demy. A lui, pour l'achat de quatre fust de lance pour mettre esdictes IIII bannieres, et rent quittance et certifficacion dudit Gerart de Bourbon, I escu demy.

Pièce justificative n° 23

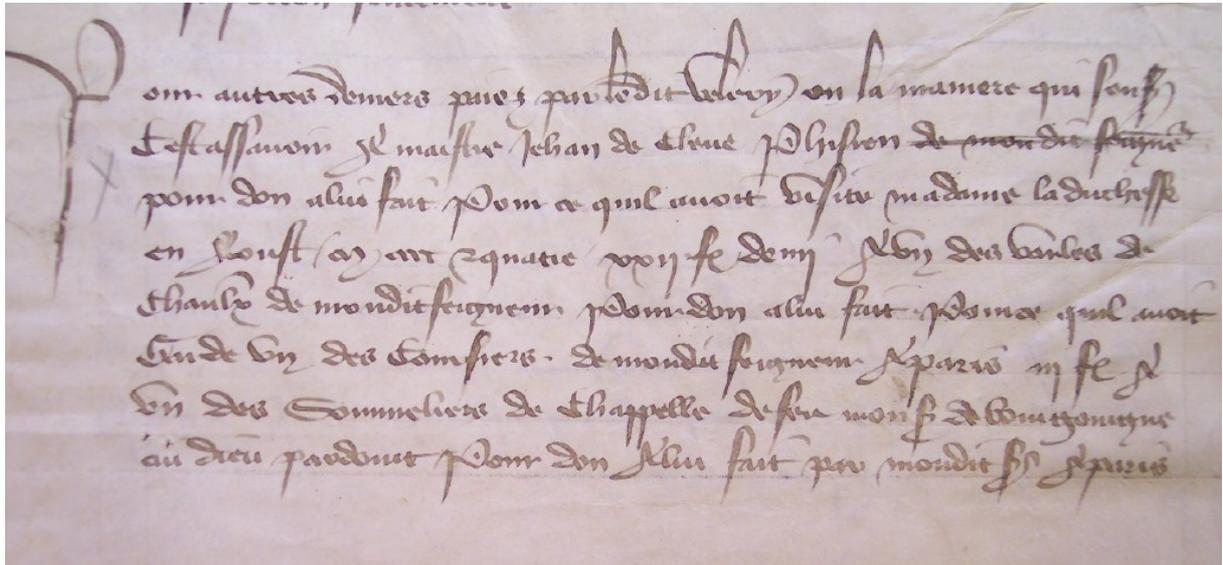
ADCO, B 5520

Quatrième compte de Jean de Vélerly, maître de la chambre aux deniers commis à la recette générale de toutes les finances du duc de Bourgogne Jean Sans Peur, auparavant comte de Nevers du 1^{er} janvier 1403 au 30 juin 1405

F° 113 r°

[Don ducal à Jean de Clève, physicien pour avoir soigné la duchesse de Bourgogne.

Août 1404]



[...] A maistre Jehan de Cleve, phisien ~~de mondit seigneur~~, pour don à lui fait pour ce qu'il avoit visité madame la duchesse en aoust M CCCC et quatre, XXII fr. demj [...]

Pièce justificative n° 24

ADCO, B 5520

Quatrième compte de Jean de Vétery, maître de la chambre aux deniers commis à la recette générale de toutes les finances du duc de Bourgogne Jean Sans Peur, auparavant comte de Nevers du 1^{er} janvier 1403 au 30 juin 1405

F° 113 r°

[Don ducal à Jean de Ducy, boucher, pour avoir éviscéré le corps de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne.

20 août 1404]

A Jehan de Ducy, bouchier, XX^e d'aoust, pour don à lui fait par mondit seigneur, pour ce qu'il avoit mis a point le corps de feu monseigneur son pere, que Dieu pardoint, a Hale, IIII fr.

Pièce justificative n° 25

ADCO, B 5520

Quatrième compte de Jean de Vélery, maître de la chambre aux deniers commis à la recette générale de toutes les finances du duc de Bourgogne Jean Sans Peur, auparavant comte de Nevers du 1^{er} janvier 1403 au 30 juin 1405

F° 116 v° et 117 r°

[Don ducal à Geoffroy Maupoivre pour l'achat d'une armure de gris, perdue par le duc de Bourgogne lors d'une partie d'échecs]

Pour autres deniers paieez par ledit Velery en la maniere qui s'ensuit, c'est assavoir : [...] ; a maistre Gieuffroy Maupoivre, phisicien de mondit seigneur, pour don a lui fait pour acheter audit maistre Joffroy une armure de gris que ledit seigneur avoit perdue au jeu des eschels, X fr. II s. VI d. t. [...]

Pièce justificative n° 26

ADN, B 1877

Pièces comptables de la recette générale des finances des ducs de Bourgogne, du 17 juin 1404 au 4 novembre 1405

N° 52956

[Sceau de Martin Sacquespée, placé sur une quittance de paiement de cet apothicaire, pour de la cire livrée à la chapelle de La Cour-Le-Comte.

28 juillet 1405]



Ce seau, représentant un aigle aux ailes déployées, retirant une épée du fourreau qu'il porte sur le dos, est le reflet de la description des armes de la famille Sacquespée par Wickersheimer : *de sinople à l'aigle d'or membré et becqué de gueules, tirant à demi de son fourreau de sable une épée d'argent, garnie d'or [...]*².

² WICKERSHEIMER, *Dictionnaire [...]*, vol. 1, p. 337.

Pièce justificative n° 27

ADCO, B 1556

Troisième compte de Jean de Pressy, receveur générale de toutes les finances du duc de Bourgogne Jean Sans Peur, du 22 novembre 1408 au 31 janvier 1409

F° 75 r°

[Paiement à Jean de Chacy, apothicaire, d'apothicairies livrées au duc de Bourgogne Philippe le Hardi entre le 1^{er} mars 1401 et le 12 mars 1404.

6 décembre 1406]

A Jehan de Chassey, demourant à Paris, apothicaire de feu monseigneur le duc derrain trespasé, cui Dieu pardoint, et de mondit seigneur le duc à present, la somme de XLVI l. VIII s. par., qui lui estoient deubs pour pluseurs partiez d'apothicairies par lui bailliees et delivrees au vivant dudit feu monseigneur, depuis le premier jour de mars l'an mil CCCC jusques au XII^e iour de mars l'an mil CCCC III ensuivant, lesdictes parties plus à plain declairees en ung roolle de parchemin certiffiees par maistre Jehan Durant, phisicien dudit feu seigneur, et de mondit seigneur à present, parmi lequel roolle le mandement d'iceli seigneur est annexé, donné le VI^e jour de decembre l'an mil CCCC VI, cy rendu avec lesdis roolle et certificacion ensamble quittance dudit Jehan, pour ce,

XLVI l. VIII s. p.

Pièce justificative n° 28

ADCO, B 1558

Premier compte de Jean de Noident, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Jean Sans Peur, du 1^{er} février 1409 au 1^{er} février 1410

F° 203 r°

[Paiement de Pierre Miotte, physicien du duc, pour s'être rendu à la Motte-Saint-Jean afin de soigner Catherine, mère de Lourdin de Saligny, du 23 mai au 3 juin 1409.

21 juin 1409]

A maistre Pierre Miotte, phisicien de mondit seigneur, la somme de XII fr., pour ses gaiges d'un franc par jour que mondit seigneur lui a ordonné prendre et avoir de lui par jour pour XII jours entiers, commençans le XXIII^e jour de may derrain passé et fenissans le III^e jour de juing ensuivant tout inclus, ou sont lesdis XII jours entiers, ouquel voiage ledit maistre Pierre a vacquez par le commandement et ordonnance de mondit seigneur en alant de Dijon en la ville de La Mote Saint Jehan visiter la dame dudit lieu, mere de messire Lourdin de Saligny. Par mandement dudit seigneur donné a Paris le XXI^e jour de juing M CCCC IX, cy rendu garny de quictance et certifficacion y appartenant escripte au doz dudit mandement, pour ce

XII fr.

Pièce justificative n° 29

ADCO, B 388

Pièces comptables de physiciens, chirurgiens, barbiers (1313 – 1413)

Liasse 3, cote 10.

[Don ducal à Henri Scatter, recteur de l'université de Paris, à l'occasion de l'obtention de la licence de médecine.

Quittance du 16 septembre 1410]

Sachent tuit que je, Henry Scatter, maistre es ars et licencié en medecine, a present retteur de l'université de Paris, confesse avoir heu et receu de venerable et discrete personne Jehan de Noident, receveur general des finances de monseigneur le duc de Bourgoingne, la somme de vint escuz, que mondit seigneur m'a donnez pour moy aider a faire ma feste en medicine. Delaquelle somme de vint escuz je me tien pour content, et en quitte lesdiz monseigneur le duc de Bourgoingne, Jehan de Noident, et tous autres qui a quitter en sont. En tesmoing de ce j'ay miz mon scel et mon signet manuel en ceste presente quittance le XVI^e jour de septembre l'an mil quatre cens et dix.

Scatter.

Pièce justificative n° 30

ADCO, B 1560

Deuxième compte de Jean de Noident, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Jean sans Peur, du 1^{er} février 1410 au 31 janvier 1411

F° 136 r°

[Paiement d'apothicairies achetées a Thibaut Tristan, apothicaire brugeois, en août 1409, et Pierre de Saint-Mor, apothicaire parisien, en mars et avril 1411, prescrites par Geoffroy Maupoivre, physicien du duc, à Philippe, comte de Charolais, et à plusieurs officiers de l'hôtel ducal.

Mandement ducal du 20 mai 1411]

Pour autres deniers paieez pour autres espices et apothicairies pour mondit seigneur, aux personnes et en la maniere qui s'ensuit, c'est assavoir : a Thibaut Tristan, apothicaire demourant a Bruges, pour III l. de sirop de limons, la livre au pris de XXV s. t. valent III fr. XV s. t. Item, pour une livre et demie de julep violat, la livre XII s. VI d. t., vault XXXIII s. IX d. t. Item, pour demie livre de conserve, X s. t. Item, pour demi quarteron de conserve de violes, II s. VI d. t. Item, pour une livre de prunes de Damas, V s. t. Item, pour une livre de raisins de Terste, III s. IX d. t., pour demie livre de raisins de Corinde, II s. VI d. t. Item, pour un pot de malibre, II s. VI d. t. Item, pour VI pommes de Grenade, la piece XV s. t. valent III fr. demy. Et pour VI pommes d'Orenges et un corbillon a porter partie des choses dessus dictes, III s. III d. t. Les parties furent prinses dudit Thibaut ou mois d'aoust M CCCC IX pour monseigneur de Charrolois ; et a Perrin de Saint-Mor, apothicaire demourant a Paris, pour V cristoires qu'il a bailliez es mois de mars et avril derrain passé, tant a messire Jehan Pioche, maistre d'ostel, comme a autres des gens de mondit seigneur, la piece X s. t., valent II fr. demy, lesquelles parties montent a la somme de XIII fr. XIX s. III d. t. par mandement d'icellui seigneur donné a Paris le XX^e jour de may l'an M CCCC et unze, cy rendu avec une certificacion de maistre Gieuffroy Maupoivre, phisicien de mondit seigneur seulement, pour ce

XIII fr. XIX s. III d. p.

Pièce justificative n° 31

ADN, B 1894

Premier compte de Robert de Bailleux, receveur général du duc de Bourgogne Jean Sans Peur, du 17 avril 1411 au 30 avril 1412.

F° 301 v°

[Paiement d'Elie Sabbati, médecin juif, en remboursement de dépenses qu'il a faites alors qu'il se trouvait en compagnie du duc de Bourgogne.

31 mai 1411]

A maistre Elie, phisicien de mondit seigneur, la somme de LXVII escuz d'or couronnes de France, qui lui ont esté paieez, baillez et delivrez pour certaine despense par lui faicte et soustenue, lui estant en la compaignie de mondit seigneur par certain temps qu'il y a esté et vacqué, et jusques au derrenier jour de may CCCC et XI, pour ce par lettres de mandement de mondit seigneur donnees ledit derrenier jour dudit mois de may par lesquelles il veult et mande ladicte somme estre allouee es comptes dudit receveur general, ci rendu avec certifficacion de Regnaudin Doriat, conseiller d'icellui seigneur servant ci par le contenu es dictes lettres ladicte somme de

LXVII escuz d'or.

Pièce justificative n° 32

ADN, B 1894

Premier compte de Robert de Bailleux, receveur général du duc de Bourgogne Jean Sans Peur, du 17 avril 1411 au 30 avril 1412.

F° 302 r°

[Diverses récompenses et dédommagements offerts à Elie Sabbati, médecin juif, en échange de services et dépenses tenus secrets effectués pour le duc de Bourgogne.

23 juin 1411]

Audit maistre Helie, pour certaine despense par lui faiz, lui estant en la compaignie de mondit seigneur jusques au X^e jour de juing CCCC XI, IIII^{XX} escuz, oultre la somme de LXVII escuz qu'il a euz comme il appert en la partie precedente.

Audit maistre Elie, que mondit seigneur lui a fait bailler et delivrer comptant pour achater deux chevaux pour lui, pour chacun cheval XL escuz, soit IIII^{XX} escuz.

Audit maistre Elie, pour certaines sommes de deniers par lui paiees a la priere et requeste de mondit seigneur et de son commandement a certaines personnes et pour certaines causes secretes, oultre autre somme d'argent qu'il avoit eue et receue par avant par la main de mondit seigneur, VIII^{XX} VII escuz.

A Jehan Vieze, burghemaistre de Bruges, pour un singe que mondit seigneur fist prendre et achater de lui et donner audit maistre Helie, VIII escuz.

Au dessusdit maistre Helie que mondit seigneur lui a fait delivrer et bailler pour s'en aler un tour en son pais et nacion, C escuz.

Et a Arnoulet, chevaucheur de mondit seigneur, que mondit seigneur lui fist delivrez pour faire et soustenir ses despens, fraiz et missions a aller et conduire ledit maistre Helie en sondit pays, oultre X escuz qu'il a euz de mondit seigneur par avant, vint escuz.

Pour toutes ces parties IIII^C LXV escuz, laquelle somme mondit seigneur par ses lettres donnees le XXIII^e jour de juing l'an mil CCCC et XI a voulu et mande estre allouee es comptes dudit receveur general, pour ce ci par vertu desdictes lettres avec une certifficacion de Regnault Doriat, conseiller de mondit seigneur servant ci par le contenu esdictes lettres, tout cy rendu ladicte somme de

IIIC^C LXV escuz de XL gros monnoie de Flandres l'escu

Pièce justificative n° 33

ADN, B 1894

Premier compte de Robert de Bailleux, receveur général du duc de Bourgogne Jean Sans Peur, du 17 avril 1411 au 30 avril 1412.

F° 307 v°

[Paiement de plusieurs personnes ayant participé aux soins de Jean Bloquelet, Anglais de la compagnie du duc de Bourgogne.

Fin 1411]

A maistre Philippe Guyart, phisicien demourant à Beauvaiz, et autres cy apres nommez, la somme de LV fr. d'or monnoie royal qui leur ont esté paieez, bailliez et delivrez du commandement et ordonnance de mondit seigneur, c'est assavoir : audit maistre Philippe, pour sa peine et salaire d'avoir visité en sa maladie Jehan Bloquelet, Angloiz, lequel estoit en la compagnie de mondit seigneur quant il passa derrenierement audit Beauvaiz, pour servir le roy et mondit seigneur en sa guerre, et demoura malade audit lieu de Beauvaiz par l'espace de XLV jours entiers, commençans le XV^e d'octobre CCCC XI, IX fr., par quittance dudit maistre Philippe cy rendue.

A Lorens Lance, apoticaire dudit lieu de Beauvaiz, pour pluseurs parties d'apoticarries pour ledit Angloiz, VI fr., par quittance dudit Lorens cy rendue.

A Pierre Sonin et Colette de Quiesmont, lesquelz ont continuellement gardé et veillé jour et nuit ledit Angloiz, a chascun II s. p. par jour, valent XI fr. V s. t., par quittance desdiz Pierre et Colette cy rendue.

Item, a Pierre Lescure, pour la despense de bouche et autres choses pour lesdictes deux gardes durant ledit temps, XVII fr. de Paris.

A lui, pour la despense du cheval dudit Angloiz a II s. p. par jour, V fr. XII s. VI d. t..

Item, a lui pour l'ostellaige dudit Angloiz, desdictes deux gardes, pour avoir baillié et livré trois liz et les estoremens qui y appartiennent, V fr. XII s. VI d. t..

Pour tout audit Pierre Lescure, XXVIII fr. XV s. t., par quittance cy rendue.

Pour toutes les parties dessusdictes, ladicte somme de LV fr. d'or, laquelle somme mondit seigneur par ses lettres données le XVIII^e jour de janvier l'an dessus dit a voulu et mandé

estre alloee es comptes de sondit receveur general, nonobstant que autrement n'appert des parties dessusdictes, pour ce ci par vertu desdictes lettres aussi cy rendues avec lesdcites quictances ladicte somme de

LV fr.

Pièce justificative n° 34

ADN, B 1894

Premier compte de Robert de Bailleux, receveur général du duc de Bourgogne Jean Sans Peur, du 17 avril 1411 au 30 avril 1412.

F° 114 r° et v°

[Paiement de Geoffroy Maupoivre, physicien du duc, pour une ambassade effectuée à Paris entre le 8 juin et le 23 octobre 1411.

Mandement ducal de paiement du 28 janvier 1412. Quittance du 3 avril 1412.]

A maistre Geoffroy Maupoivre, phisicien de mondit seigneur, la somme de II^C LXXVI francs qui deuz lui estoient pour ses gaiges de II francs par jour à lui ordonnez et tauxés par mondit seigneur pour chacun jour qu'il a vacqué en alant par son commandement et ordonnance faire certaines ambassades qui enchargees lui estoient de par mondit seigneur ; c'est assavoir, depuis le VIII^e jour de juing CCCC XI qu'il partit de Saint-Omer pour aler a Paris ou il fu et demoura jusques au XXIII^e jour d'octobre ensuivant inclux lequel voiage monte CXXXVIII jours entiers qui valent audit pris ladicte somme, laquelle mondit seigneur par ses lettres donnees le XXVIII^e jour de janvier oudit an CCCC XI a voulu et mandé estre paiee a sondit phisicien et que par rapportant avec sesdictes lettres, quictance d'icellui phisicien par laquelle il affirme en sa conscience avoir vacqué par ledit temps et pour lesdictes causes et certiffications du maistre de sa chambre aux deniers par laquelle il certiffie que durant ledit temps ledit phisicien n'a esté aucunement compté par les escuiers de la despense de l'ostel dudit seigneur ne prins livree pour lui ne ses gens en icellui ladicte somme soit allouee es comptes du paiant par messieurs les gens de ses comptes qu'il appartiendra sans contredit pour ce ce (sic) par vertu desdictes lettres, quictance dudit phisicien contenant ladicte affirmacion faicte le III^e d'avril CCCC XII apres Pasques, et certiffication dudit maistre de la chambre aux deniers de mondit seigneur contenant ce que dit est, tout cy rendu ladicte somme de

II^C LXXVI fr.

Pièce justificative n° 35

ADN, B 1897

Deuxième compte de Robert de Bailleux, receveur général du duc de Bourgogne Jean sans Peur, du 1^{er} mai au 16 octobre 1412

F° 75 r° et v°

[Paiement de Geoffroy Maupoivre, physicien du duc, pour plusieurs missions secrètes, effectuées entre le 1^{er} décembre 1410 et le 17 mai 1411.

Mandement ducal de paiement du 3 juin 1411. Quittance du 7 mai 1412]

A maistre Joffroy Maupoivre, phisicien de mondit seigneur le duc, la somme de II^C LXVIII fr. monnoie royal, qui deus lui estoit par ledit seigneur pour cause de ses gaiges de II frans par jour a lui tauxez et ordonnez par mondit seigneur prendre et avoir de lui pour chacun jour en alant de son commandement en certains lieux secrez que enchargié lui avoit. C'est assavoir, depuis le premier jour de decembre mil CCCC et X qu'il party de la ville de Lille pour aler à Paris ou il demoura jusquez au XII^e jour du mois de fevrier ensuivant, tout inclus qu'il retourna par devers ledit seigneur en sa ville de Gand. Et pareillement du premier jour du mois de mars ensuivant oudit an qu'il party de ladicte ville de Lille pour aler en la duchié de Normandie et de la a Paris ou il demoura jusques au XXVIII^e jour dudit mois qu'il retourna devers ledit seigneur audit lieu de Lille. Et aussi de XVI^e jour du mois d'avril tout ensuivant qu'il party de la ville d'Arras pour aler audit lieu de Paris pour aucunes choses que ledit seigneur lui avoit enchargées ou il demoura jusques au XVII^e jour du mois de may ensuivant tout inclus. Lesquelz voiaiges montent a CXXXVIII jours entiers qui valent, audit pris de II fr. par jour, II^C LXVIII fr., laquelle somme ledit monseigneur le duc par ses lettres de mandement données le III^e jour de juing mil CCCC XI a voulu et mandé estre paiee audit maistre Joffroy et que par rapport sesdictes lettres, quittance de lui contenans affirmation en sa conscience d'avoir vacqué par le temps et pour les causes dessusdictes, avec certificacion du maistre de la chambre aux deniers dudit seigneur, que durant ledit temps ycellui maistre Joffroy n'ait aucunnement esté compté a gaiges par les escroes de la despense de l'ostel dudit seigneur, ne prins livree pour lui, ne ses gens en ycellui, tant eurement ladicte somme soit allouee es comptes du payant et rabatue de la recepte sans aucun contredit par messieurs les

gens de ses comptes qu'il appartendra. Pour ce, payé audit maistre Joffroy, par vertu desdictes lettres, quittance de lui faicte le VII^e jour de may mil CCCC XII, portans ladicte affirmacion, ensemble certifficacion dudit maistre de la chambre aux deniers sur ce que dit est, tout cy rendu

II^c LXVIII frans

Pièce justificative n° 36

ADCO, B 1588

Premier compte de Jean Fraignot, receveur général des duché et comté de Bourgogne et de Charolais du duc de Bourgogne Jean Sans Peur, du 27 novembre 1415 au 31 décembre 1417.

F° 207 v°

[Rétribution de Pierre Miotte, Jean Coiffy, Jean de Chalon et Nicolas Joliette pour avoir soigné la duchesse de Bourgogne Marguerite de Bavière.

Août – septembre 1417]

A maistres Pierre Miote, Jehan Coiffy, Jehan de Chalon et Nicolas Joly, phisiciens, la somme de soixante frans, c'est assavoir : audit maistre Pierre, trante frans ; audit Jehan Coiffy, vint frans ; audit de Chalon, six frans ; et audit maistre Nicolas, IIII fr. Pour leurs gaiges, paines et salaires du temps qu'ilz ont visitee et gouvernee de medecine ma dicte dame en la maladie que darrain elle a eue, dont la mercy nostre seigneur elle est garie, c'est assavoir : ledit maistre Pierre, depuis le XXIII^e jour d'aoust dairain passé jusques au vint cinquieme jour se deptembre mil IIII^C et XVII, tous les jours incessamment ; et lesdiz maistres Jehan Coiffy, Jehan de Chalon et Nicolas Joly, par plusieurs journees ledit temps durant, et ainsi que par madicte dame mande leur estoit. Pour ce par lectres d'icelle dame donnees à Diion ledit vint cinquieme jour de septembre oudit an mil IIII^C et dix sept, cy rendu avec quictance des dessus nommez,

LX fr.

Pièce justificative n° 37

ADCO, B 1588

Premier compte de Jean Fraignot, receveur général des duché et comté de Bourgogne et de Charolais du duc de Bourgogne Jean Sans Peur, du 27 novembre 1415 au 31 décembre 1417.

F° 167 r°

[Paiement de Jean de Chalon, physicien du duc, venu assister Jean de Palmes, physicien de la duchesse et de ses filles, lors de soins donnés à Agnès de Bourgogne en décembre 1417.

Lettres de la duchesse du 16 décembre 1417]

A maistre Jehan de Chalon, phisicien de mondit seigneur, la somme de VI frans, que madame la duchesse de Bourgoingne, par ses lectres patentes donnees a Rouvre le seziesme jour de decembre mil IIII^C et dix-sept, lui a ordonné avoir pour ses painne et salaire d'avoir vacqué VI jours ou mois de decembre mil IIII^C et dix sept en alant de Diion a Rouvre devers elle seiournant illecques, pour visiter avec maistre Jehan de Palmes, phisicien de ma damoiselle Agnes de Bourgoingne qui lors estoit malade de varole, et retourner en son hostel a Diion. Pour ce payé a lui, et rend lesdictes lectres de madicte dame, et quictance dudit maistre Jehan de Chalon.

VI fr.

Pièce justificative n° 38

ADN, B 1923

Deuxième compte de Guy Guilbaut, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Philippe le Bon, du 3 octobre 1420 au 2 octobre 1421

F° 89 v°

[Don ducal à Jean Cottereau, en récompense de sa coopération lors du siège de Melun, et pour l'aider à se munir de l'équipement nécessaire au service du duc.

Mandement ducal de paiement du 5 janvier 1421]

A maistre Jehan Cotereau phisicien de mondit seigneur la somme de cinquante escuz a XL gros nouvelle monnoie de Flandres piece que mondit seigneur lui a donné pour une fois de grace especial tant pour consideracion des bons et agreables services qu'il lui avoit fais au siege devant Meleun faisoit chascun jour a tres grande et bonne dilligence et esperoit que encorez faist ou temps avenir, comme pour lui aidier a supporter les fraiz, missions et despens que faire lui conviendrait a soy monter et habiller pour aller avec mondit seigneur et en son service ; si comme il appert par mandement de mondit seigneur donné a Paris le V^e jour de janvier l'an mil CCCC XX, garny de quictance dudit maistre Jehan tout cy rendu pour ce

L escuz de XL gros

Pièce justificative n° 39

ADN, B 1925

Troisième compte de Gui Guilbaut, receveur général du duc de Bourgogne, du 3 octobre 1421 au 2 octobre 1422

F° 33 v°

[Octroi d'une pension annuelle à Jean Avantage, physicien du duc de Bourgogne, à partir de la Saint Jean-Baptiste 1422.

8 janvier 1422]

A maistre Jehan Lavantaige, phisicien de mondit seigneur, auquel icellui seigneur, considerans les bons et agreables services que faiz il lui a longuement et loyaument en son dit office, et autrement fait chascun jour, et espoire a fere ou temps advenir ; aussi la grant chierté de vivres qui lors regnoit, et afin qu'il ait mieulx de quoy et soit plus obligié et abstraint de y continuer et perseverer, a, oultre et pardessus ses gaiges ordinaires qu'il a et prent de lui par les escroes de la despense de son hostel, donne, ottroye et assigne, de grace especial, de pension chascun an la somme de cent frans monnoie royal, a la prendre et avoir de lui et sur la recepte generale de ses finances à deux termes, c'est assavoir Saint Jehan Baptiste et Noel, a compter et commencer le premier terme et paiement au jour Saint Jehan mil CCCC XXII tant qu'il lui plaira. Si comme tout ce peut apparoir plus plain par les lettres patentes de mondit seigneur sur ce faictes, donnees a Paris le VIII^e jour de janvier M CCCC XXI, verifiees sur ledit receveur general par Jehan de Noident, conseiller, tresorier et general gouverneur des finances d'icellui seigneur, le V^e jour de may CCCC XXII. Pour ce, payé audit maistre Jehan Lavantaige, par vertu desdictes lectres, dont le vidimus d'icelles est cy rendu a court . Pour ledit terme Saint Jehan CCCC XXII, premier terme de sadicte pension, si qu'il appert par sa quittance cy rendue

XLVI fr. VII s. p. rl.

Pièce justificative n° 40

ADN, B 1927

Quatrième compte de Guy Guilbaut, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Philippe le Bon, du 3 octobre 1422 au 2 octobre 1423

F° 75 r° et v°

[Paiement de Jean Cottereau pour avoir soigné pendant 43 jours, du 26 août au 7 octobre 1422 le maréchal de Bourgogne, Jean de Côtebrune.

Mandement ducal de paiement du 17 octobre 1422]

A maistre Jehan Cotereau phisicien de mondit seigneur la somme de quarante huit frans six solz parisis monnoie royal, a lui deue pour ses gaiges ordinaires qu'il n'a point esté compté par les escroes de la despense de l'ostel de mondit seigneur depuis le XXVI^e jour d'aoust M CCCC XXII jusqu'au VII^e jour d'octobre ensuivant inclux ou pour XLIII jours entiers qu'il a esté par commandement et ordonnance de mondit seigneur devers monseigneur de Cotebrunne son mareschal de Bourgoingne pour le visiter en la maladie qu'il avoit, pour chascun desquelz jours mondit seigneur lui a ordonné et tauxé prendre et avoir de lui la somme de XLIII s. p. monnoie royal qui font pour lesdits XLIII jours la devant dicte somme de XLVIII fr. VI s. p. dicte monnoie ; ainsi que par mandement patent de mondit seigneur sur ce fait donné à Arras le XVII^e jour dudit mois d'octobre CCCC XXII, garny de quictance sur ce et certiffication de non avoir esté aucunement compté ne pris gaiges par les escroes de la despense de l'ostel de mondit seigneur tout cy rendu puet apparoir pour ce

XLVIII fr. VI s. p. rl.

Pièce justificative n° 41

ADN, B 1931

Sixième compte de Guy Guilbaut, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Philippe le Bon, du 3 octobre 1424 au 2 octobre 1425

F° 94 r° et v°

[Don ducal fait à Jean Avantage pour supporter les frais médicaux d'une maladie qu'il a eue à Paris.

30 octobre 1424]

[F° 94 r°] *A maistre Jehan Lavantage, phisicien de mondit seigneur, la somme de cent douze frans et demy monnoie royal, laquelle icellui mondit seigneur lui a [F° 94 v°] donnee de sa grace especial tant en consideracion des bons et agreables services qu'il lui a fais ou dit office et autrement en pluseurs manieres, fait chascun jour et espoire que face ou temps avenir, que pour lui aidier a supporter les frais, missions et despens qu'il a euz et soustenuz en sa maladie en la ville de Paris ou au derrain partement d'icellui seigneur il le laissa illec malade. Si qu'il appert par ses lectres de mandement sur ce faictes, donnees a Paris le penultime jour d'octobre l'an M CCCC XXIII garnies de quittance selon leur contenu, tout cy rendu pour ce,*

C XII fr. demy rl.

Pièce justificative n° 42

ADN, B 1933

Septième compte de Guy Guilbaut, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Philippe le Bon, du 3 octobre 1425 au 2 octobre 1426

F° 115 v°

[Don de 40 fr. à Jean Candel, cleric de maître Henry de Troyes, chirurgien du duc, pour ses services lors de voyages en Hollande et en Zélande.

Juin 1426]

A Jehan Caudel, cleric de maistre Henry de Troyes, cirurgien de mondit seigneur, la somme de quarante frans du pris de XXXII gros monnoie de Flandres le franc, laquelle mondit seigneur, pour consideracion des bons et agreables services qu'il lui a fais, faisoit chascun jour et espoire que face ou temps avenir, et mesmement lui estant derrenierement ou pais de Holande et de Zeelande ou il a eu pluseurs grans frais, missions, peines et travaulx en son service en l'absence de son dit maistre, lui a donné de sa grace especial pour une fois. Si Qu'il appert par ses lettres de mandement sur ce faictes, donnees a Hesdin le XV^e jour de juing l'an mil CCCC XXVI garny de quittance dudit Jehan Candel de la dicte somme tout cy rendu a court, pour ce,

XL fr. de XXXII gr.

Pièce justificative n° 43

ADN, B 1935

Huitième compte de Guy Guilbaut, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Philippe le Bon, du 4 octobre au 31 décembre 1426

F° 146 v° et 147 r°

[Paiement de Jean Rémon, Jacot Michel, épiciers ducaux, et Henri de Troyes, chirurgien ducal, pour des apothicairies achetées pour un voyage du duc en Hollande.

Mandement ducal de paiement du 16 février 1427]

[F° 146 v°] *A Jehan Remon, espicier de mondit seigneur et autres cy aprez nommez, la somme de trois cens quarante une livres huit solz du pris de XL gros monnoye de Flandres la livre, laquelle du commandement et ordonnance de mondit seigneur leur a esté payee comptant en la maniere qui s'ensuit. C'est assavoir, audit Jehan Remon, que, ou mois de juing M CCCC XXVI, mondit seigneur lui fist delivrer pour acheter pluseurs parties de drogheries et appoticaïries pour icellui seigneur pour le voiaige qu'il fist lors de Flandres en Hollande, II^C £. A Jacot Michiel, aussi espicier de mondit seigneur, que pour samblable cause icellui seigneur lui a ordonné estre bailliee ou mois de decembre ensuivant pour acheter drogheries et appoticaïries pour son voiaige de Hollande, XLI £ VIII s. Et a maistre Henry de Troyes, cirurgien de mondit seigneur, que samblablement mondit seigneur lui fist baillier oudit mois de juing pour avoir et acheter pluseurs parties de drogheries et autres choses pour cyrurgie pour sondit voiaige, C £. Montent lesdictes parties a ladicte somme de III^C XLI £ VIII s. dicte monnoie, si qu'il appert par mandement de descharge de mondit seigneur sur ce fait et donné a Doudrecht le XVI^e jour de fevrier M CCCC XXVI, garny de quittances desdits Jehan Remon et Jacot Michiel de ladicte somme de II^C XLI £ VIII s. contenant assercion en leurs consciences d'avoir distribué [F° 147 r°] et employé icelle es choses dessus dictes, ensemble certiffication c'est assavoir, au regart desdictes appoticaïries, de maistre Jehan Lavantaige, phisicien de mondit seigneur, contenant que ladicte somme ait esté employé en ce que dit est, et les parties avoir esté mises devers les dessus diz pour la cause dicte ; et au regard des cirurgies, dudit maistre Henry de Troyes, contenant aussi assercion en sa conscience de icelle somme de C £ avoir distribuee et employee pour la cause dicte, et*

les parties avoir prins devers lui pour les employer pour mondit seigneur et les gens de son hostel. Tout selon le contenu dudit mandement, cy rendu pour ce

III^c XLI £ VIII s. de XL gros

Pièce justificative n° 44

ADN, B 1938,

Dixième compte de Gui Guilbaut, receveur général du duc de Bourgogne, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1428

F° 60 r° et v°

[Rétribution pour une mission diplomatique de Jean Avantage auprès du duc de Bedford Jean de Lancastre, de son épouse Anne de Bourgogne, et de leurs conseillers, du 22 décembre 1427 au 9 février 1428.

Février 1428]

[F° 60 r°] *A maistre Jehan Lavantaige, phisicien de mondit seigneur, pour ses gaiges et journées de cinquante jours entiers et continuelz, commençans le XXII^e jour de decembre derrain passé, que par le commandement et ordonnance d'icellui seigneur il a vacqué en ung certain voyaige que icellui seigneur lui a ordonné fere a Paris, devers monseigneur le regent le royaume de France, duc de Bedford, madame la regente, [F° 60 v°] sa femme, seur de mondit seigneur, et aucuns ses conseilliers, pour certains ses affaires qui grandement lui touchoient, qui au pris de XXIII s. que pour chascun d'iceulz mondit seigneur lui a tauxé et ordonné prendre et avoir de lui, valent comme appert par sa quittance contenant affirmacion sur ce*

LX £

Pièce justificative n° 45

ADN, B 1938

Dixième compte de Guy Guilbaut, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Philippe le Bon, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1428

F° 205 v° et 206 r°

[Rétribution pour une mission diplomatique de Jean Avantage auprès du duc de Bedford Jean de Lancastre et de ses conseillers, du 27 septembre au 20 octobre 1428.

Octobre 1428]

[F° 205 v°] *A maistre Jehan Lavantaige, phisicien de mondit seigneur, pour samblable de ses gaiges et journees par XXIIIII jours entiers et continuelz commençans le XXVII^e jour de septembre darrain passé durant lesquelz il a, par le commandement et ordonnance de mondit seigneur esté du pays de Flandres à Paris devers mondit seigneur le regent et autres du conseil du roy illec pour aucuns affaires dont icellui seigneur l'avoit chargié quy grandement luy touchoient, au pris de II fr. que par chascun jour mondit seigneur luy a tauxé et ordonné*
[F° 206 r°] *prendre et avoir de luy, valent comme appert par quittance dudit maistre Jehan Lavantaige contenant affirmacion sur ce*

XXXVIII £ VII s.

Pièce justificative n° 46

ADN, B 1938,

Dixième compte de Guy Guilbaut, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Philippe le Bon, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1428

F° 226 v°

[Rétribution pour un voyage de Jean Avantage auprès Marie de Lallaing, dame de Quiévrain, future épouse de Jean de Croÿ, seigneur de Chimay, du 8 au 16 novembre 1428.

Novembre 1428]

A maistre Jehan Lavantaige, phisicien de mondit seigneur, pour ses gaiges et journees de VIII jours entiers et continuelz, conmmençans le VIII^e jour dudit mois de novembre, durant lesquelz il a, par le commandement et ordonnance de mondit seigneur, esté en Henau devers madame de Kievrain pour le fait du mariage de Jehan de Croÿ, compris en ce deux jours que par samblable ordonnance et commandement il a esté visiter fau messire Gauwain de La Viesville, au pris de II fr. que pour chascun d'iceulx jours mondit seigneur luy a taxé et ordonné prendre et avoir de luy, valent comme appert par quittance dudit maistre Jehan Lavantaige, par laquelle il certiffie et afferme en sa conscience avoir esté et vacqué esdits lieux par le tamps pour les causes et en la maniere dictes

XII £ XVI s.

Pièce justificative n° 47

ADN, B 1938,

Dixième compte de Guy Guilbaut, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Philippe le Bon, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1428

F° 234 v°

[Don ducal à Jean Avantage pour l'achat d'un cheval.

Novembre 1428]

A maistre Jehan Lavantaige, phisicien de mondit seigneur, que icellui seigneur luy a donné tant pour consideracion de ses services comme pour luy aidier a avoir ung bon cheval pour lui, afin que plus honnourablement il soit ou service et en la compaignie de mondit seigneur, comme appert par sa quittance sur ce

XL £

Pièce justificative n° 48

ADN, B 1945

Quatrième compte de Jean Abonnel, dit Le Gros, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Philippe le Bon, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1432

F° 100 r°

[Don ducal de 200 fr. de 32 gr. à Jean Cottereau, physicien du duc, pour l'aider à déménager sa famille de Paris vers les Pays-Bas bourguignons.

10 janvier 1432]

A maistre Jehan Cottereau, phisicien de mondit seigneur le duc, la somme de deux cens frans du pris de XXXII groz monnoie de Flandres le franc, laquelle mondit seigneur lui a donnee pour consideracion des bons et agreables services qu'il lui a faiz en plusieurs et diverses manieres, fait encore chascun jour et espoire que face ou temps advenir, comme pour lui aidier a supporter la despense qu'il lui convient faire et avoir pour le fait et gouvernement de lui, ses femme et enfans qu'il a fait venir par deça pour cause du mauvais tamps qui est de present a Paris ou ils demouroient a l'occasion des guerres. Si comme puet apparoir par mandement de mondit seigneur sur ce fait et donné en sa ville de Gand le X^e jour de janvier l'an mil IIII^c XXXII, cy rendu avec quittance dudit maistre Jehan, pour ce cy lesdits

II^c fr. de XXXII gr.

Pièce justificative n° 49

ADN, B 1945

Quatrième compte de Jean Abonnel, dit Le Gros, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Philippe le Bon, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1432

F° 65 v°

[Rétribution de Jean Avantage pour avoir accompagné Jean de Brimeu, conseiller et maître d'hôtel du duc de Bourgogne, à son mariage en Artois, du 17 au 25/11/1432.

29 novembre 1432]

A maistre Jehan Lavantaige, phisicien de monseigneur le duc, la somme de dix huit frans de XXXII groz monnoie de Flandres le franc, laquele mondit seigneur lui a ordonné estre baillee et delivree comptant pour, par son ordonnance et commandement, avoir esté avec et en la compaignie de Jehan de Brimeu, conseiller et maistre d'ostel dudit seigneur, ou pays d'Artois pour le fait du mariaige dudit Jehan de Brimeu. Ouquel voyaige il a vacqué depuis le XVII^e au XXV^e jours de ce present mois de novembre incluz, ou sont IX jours entiers, pour chascun desquelz icellui seigneur lui a ordonné et tauxé prendre et avoir de lui II fr. dudit pris, qui montent a la devant dicte somme de XVIII fr. dicte monnoie, payee audit maistre Jehan Lavantaige comme appert par mandement de mondit seigneur le duc sur ce fait et donné en sa ville de Bruges le penultisme jour dudit mois de novembre l'an mil CCCC XXXII, et quictance d'icellui maistre Jehan contenant affirmacion en sa conscience d'avoir vacqué par lesdiz IX jours pour les causes et en la maniere que dit est. Avec certifficacion du maistre de la chambre aux deniers d'icellui seigneur, par laquelle appert que durant ledit temps il n'a esté compté ne prins aucuns gaiges par les escroes de la despense de l'ostel dudit seigneur, tout cy rendu, pour ce cy lesdits

XVIII fr. de XXXII gr.

Pièce justificative n° 50

ADN, B 1948

Cinquième compte de Jean Abonnel, dit Le Gros, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Philippe le Bon, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1433

F° 74 v° et 75 r°

[Rétribution de Jean Avantage pour s'être rendu à Namur afin de discuter des réparations à engager suite aux destructions commises par des Liégeois à l'encontre de l'autorité ducale, du 13 au 28 avril 1433.

Avril 1433]

[F° 74 v°] *A maistre Jehan Avantaige, conseiller et phisicien de monseigneur, la somme de trente deux frans de XXXII gros dicte monnoie de Flandres piece, laquele mondit seigneur a ordonné luy estre baillee et delivree comptant pour ses gaiges de XVI jours [F° 75 r°] entiers, commençans le XIII^e jour d'avril derrain passé et fenissant le XXVIII^e jour d'icelluy mois tous inclus, qu'il a vacqué tant a aler, par le commandement et ordonnance d'icellui seigneur, de sa ville de La Haye en Hollande ou il estoit lors en la ville de Namur, avec et en la compaignie dudit seigneur de Croÿ et autres de son conseil, pour tenir certaine journee que, de par mondit seigneur et l'evesque de Liege y avoit esté prinse et assignee sur le fait de la reparacion des entreprinses faictes par les Liegeois sur luy et ses subgiez à l'encontre de la paix derrain faicte et prononcee entre luy et eulx, comme seiournant illec et retournant devers luy, pour chascun desquelz icellui seigneur luy a ordonné et tauxé prendre et avoir de luy II fr. dudit pris, qui montent à la devant dicte somme de XXXII fr. dudit pris, paieez audit maistre Jehan Lavantaige comme appert par mandement de mondit seigneur le duc sur ce fait et donné audit Brouxelles les jour et an dessusdiz, cy rendu garny de quictance et certifficacion tout selon son contenu, pour ce cy*

XXXII fr. de XXXII gr.

Pièce justificative n° 51

ADN, B 1951

Sixième compte de Jean Abonnel, dit Le Gros, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Philippe le Bon, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1434

F° 38 r° et v°

[Don ducal de 24 fr. à Jean Candel pour être allé en compagnie de deux personnes, dont son frère Jacques, visiter Jean de Bourgogne, comte d'Etampes, cousin du duc.

Mai – juin 1434]

[F° 38 r°] *A maistre Jehan Candet, chirurgien de monseigneur le duc, la somme de vingt quatre frans du pris de XXXII groz monnoye de Flandres piece, laquelle mondit seigneur lui a ordonné estre baillee et delivree comptant pour, par son ordonnance, avoir fait certain voiaige devers monseigneur le conte d'Estampes son nepveu, pour lui donner remede d'une maladie qu'il avoit, ouquel voiaige icellui maistre Jehan Candet, lui III^e de personnes et autant de chevaulx, c'est assavoir son varlet et ung sien frere que monseigneur lui ordonna aller querir a Bruges, et mener devers ledit monseigneur le conte d'Estampes pour le visiter en medecine en son absence, affin que plus tost retornast devers icellui seigneur, a vacqué sans avoir esté compté a gaiges par les escroes de la despense de son hostel, depuis le XXIII^e jour de may derrain passé jusques au VI^e jour de ce mois, où tout incluz sont XVI jours entiers. Pour chascun desquelz icellui seigneur luy a tauxé et ordonné prendre et avoir de lui franc et demj dudit [F° 38 v°] pris, qui montent a la devant dicte somme de XXIII fr. dicte monnoye. A lui paiee comme appert par mandement de mondit seigneur le duc sur ce fait et donné en sa ville de Gand, le XX^e jour de juing l'an mil CCCC XXXIII, et quictance dudit maistre Jehan Candet contenant assercion d'avoir vacqu » par les journees et pour la cause dicte. Ensemble certification de Simon Le Fournier, maistre de la chambre aux deniers d'icellui seigneur, que durant ledit temps il n'a aucunement esté compté par les dictes escroes, tout cy rendu pour ce cy*

XXI frans de XXXII gr. no^{le} monnoie

XXII franz demj

XXIII fr. de XXXII gr.

Pièce justificative n° 52

ADN, B 1954

**Septième compte de Jean Abonnel, dit Le Gros, receveur général de toutes les finances
du duc de Bourgogne Philippe le Bon, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1435**

F° 34 r° et v°

[Rétribution de Jean Avantage pour être allé en ambassade au concile de Bâle, du 7 septembre
au 27 octobre 1433.

22 novembre 1433]

[F° 34 r°] *A maistre Jehan Avantage, conseiller et phisicien de monseigneur, la somme de cent seze frans dix solz huit deniers parisis monnoie royal, pour ung voiaige par lui fait de l'ordonnance que dessus, avec autres ses ambassadeurs, au saint concille de Basle, pour aucuns affaires de mondit seigneur, ouquel voiaige il a vacqué sans avoir esté compté par les escroes de la despense de son hostel, tant en alant besongnant, comme retournant par [F° 34 v°] cinquante jours entiers commenciez le VII^e jour de septembre mil IIII^C XXXIII et finiz au XXVII^e jour d'octobre ensuivant, au pris de deux florins de Rome du pris de XIIIII groz monnoie de Bourgoingne piece, que mondit seigneur lui a ordonné prendre et avoir de lui, valent la dicte somme de C XVI fr. s. VIII d. p., a lui paiee comme appert par mandement de monseigneur le duc donné audit Dijon, le XXII^e jour de Novembre mil IIII^C XXXIII cy rendu avec quittance et certifficacion par ledit mandement requises pour ce cy*

C XVI fr. X s. VIII d. p. rl.

Pièce justificative n° 53

ADN, B 1954

Septième compte de Jean Abonnel, dit Le Gros, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Philippe le Bon, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1435

F° 102 v°

[Don ducal à Jean Avantage pour supporter les frais de réparation de la maison qu'il occupe en tant que prévôt de Saint-Pierre de Lille.

Mandement ducal de paiement du 20 mai 1434]

A maistre Jehan Avantage, prevost de l'eglise Saint Pierre de Lille, conseilier et phisicien de monseigneur le duc, la somme de trois cens livres du pris de XL gros monnoie de Flandres la livre, laquele mondit seigneur lui a de sa grace donnee pour consideracion des bons et agreables services qu'il luy a faiz, fait chascun jour et espoire que faire doye, et en regard aux grans fraiz et missions qu'il a euz et supportez, tant en son dit service comme pour le vacquant poursuite et sequeles de la dicte prevosté, et que faire luy conviendra en certaines reparacions et edifices pour son logiz en l'ostel d'icelle prevosté audit Lille, si comme appert par mandement de mondit seigneur le duc sur ce fait et donné en sa ville de Gand, le XX^e jour de may mil IIII^C XXXIIII, cy rendu avec quictance dudit maistre Jehan

III^C £

Pièce justificative n° 54

ADN, B 1954

Septième compte de Jean Abonnel, dit Le Gros, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Philippe le Bon, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1435

F° 156 r°

[Envoi d'une fiole contenant un remède pour les douleurs dentaires de la duchesse de Bourgogne.

Mandement ducal du 24 avril 1435]

A lui [Guillaume Sanguin, conseiller et maître d'hôtel du duc de Bourgogne], pour une fiole a mettre l'eaue pour envoier a madicte dame pour la guarison de sesdictes dens, une boueste a mettre icelle fiole et pour cotton a mettre dedens, IIII s. [...] par mandement de mondit seigneur donné a Corbie ledit XXIIII^e jour d'avril oudit an mil IIII^C XXXV apres Pasques [...]

Pièce justificative n° 55

ADN, B 1954

Septième compte de Jean Abonnel, dit Le Gros, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Philippe le Bon, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1435

F° 45 r° et v°

[Rétribution de Jean Avantage pour être allé en ambassade auprès du pape Eugène IV à Florence, du 17 mars au 8 juillet 1435.

30 août 1435]

[F° 45 r°] *A maistre Jehan Avantage, prevost de l'eglise de Saint Pierre de Lille, conseiller et phisicien de monseigneur le duc, la somme de quatre cens cinquante six frans monnoye royal, laquele mondit seigneur lui a ordonné estre baillee et delivree comptant pour, par son commandement avoir, avec autres ses conseillers, fait [F° 45 v°] certain voyage à Florence devers nostre saint pere le pappe, auquel voyage il a vacqué du XVII^e jour de mars mil IIII^C XXXIIII avant Pasques au VIII^e jour de juillet ensuivant, ou sont C XIII jours entiers, au pris de III fr. dicte monnoye que icellui seigneur luy a taxé par jour, eu regard à la despense que oudit voyage luy a convenu faire, valent la dicte somme de IIII^C LVI frans, à lui paiee comme appert par mandement d'icellui seigneur sur ce fait et donné a Arras, le penultiesme jour d'aoust mil IIII^C XXXV, cy rendu avec quittance dudit maistre Jehan contenant affirmacion et certifficacion du maistre de la chambre aux deniers d'icellui seigneur, par ledit mandement requises, pour ce cy lesdits*

IIII^C LVI fr. rl.

Pièce justificative n° 56

ADN, B 1957, f° 238 v°

Huitième compte de Jean Abonnel, dit Le Gros, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Philippe le Bon, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1436

F° 238 v°

[Don ducal de 100 saluts d'or à Jean Candel pour ses frais d'étude à l'Université de Louvain.
Décembre 1435]

A maistre Jehan Caudel, chirurgien de monseigneur, la somme de cent salus d'or du pris de XLVI gr. monnoye de Flandres piece, que mondit seigneur le duc lui a donnee de grace especial pour une foiz pour consideracion des bons et agreables services que journalment il fait a mondit seigneur, tant ou fait de chirurgie que autrement, et mesmement pour lui aidier a supporter les fraiz, missions et despens qui lui convient avoir a estre a l'estude ou, du gré et consentement d'icellui seigneur, il s'est presentement mis pour obtenir le degré en art de chirurgie. Si comme appert par mandement donné à Brouxelles le III^e jour de decembre M CCCC XXXV, cy rendu avec quittance d'icellui maistre Jehan Caudel. Pour ce cy, la ditte somme de

C salus d'or de XLVI gr.

Pièce justificative n° 57

ADN, B 1957, f° 238 v°

Huitième compte de Jean Abonnel, dit Le Gros, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Philippe le Bon, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1436

F° 239 r°

[Don ducal de 219 £ pour couvrir les frais quotidiens de Jean Candel d'une année d'études à l'université de Louvain.

Décembre 1435]

Audit maistre Jehan Caudel, chirurgien de mondit seigneur, la somme de deux cens dix neuf livres du pris de XL gros monnoye de Flandres chascune livre, que mondit seigneur lui a donnee de sa grace especial et ordonnance estre baillee et paiee comptant pour luy aidier à vivre et soy entretenir a l'estude en la ville de Louvain ou il s'est disposé aller pour adezvenir et acquerir perfection et congnoissance en art de chirurgie et actendre le degré de licence, affin de mieulz en servir mondit seigneur, laquelle somme de II^c XIX £ lui a esté donnee comme dit est pour ung an entier qui commencera le premier jour de janvier prochain, autant qui lui eust esté compté s'il eust servy en l'ostel d'icellui seigneur, c'est assavoir XII s. de XL gros monnoye dicte par jour, qui pour ledit an monteront a icelle somme, et ce oultre et pardessus C salus d'or qu'il a cy devant receuz pour semblable cause. Si comme ces choses sont au long declairees es lectres patentes de mondit seigneur sur ce faicte et donnees en sa ville de Brouxelles le XVIII^e jour de decembre l'an mil quatre cens trente cinq, cy rendu avec quittance d'icellui maistre Jehan requise par icellui mandement. Pour ce cy lesdits

II^c XIX £ de XL gr.

Pièce justificative n° 58

ADN, B 1605

Dixième registre aux chartes, 1433 – 1440

F° 160 r°

[Octroi d'une terre nommée La Garde, près de Lille, à Jean Avantage.

1^{er} décembre 1436]

Don fait a maistre Jehan Avantaige, prevost de Saint Pierre de Lille, tant qu'il sera prevost, de demy bonnier de terre [...] l'ostel de ladicte prevosté et de l'ostel de monseigneur et sur les murs de la ville icy

Phelippe, par la grace de dieu duc de Bourgoingne, de Lothier, de Brabant et de Lembourg, conte de Flandres, d'Artois, de Bourgoingne palatin, de Haynau, de Hollande, de Zeelande et de Namur, marquis du Saint Empire, seigneur de Frise, de Salins et de Malines. A tous ceulx qui ces presentes verront, salut.

Savoir faisons que, pour consideracion des bons et agreables services que nous a fait nostre amé et feal ~~phisicien~~ (sic) conseiller et phisicien maistre Jehan Avantage, prevost de l'église Saint Pierre en ceste nostre ville de Lille, fait continuellement et esperons que faire doye, nous, a icellui maistre Jehan, avons ottroyé et ottroyons de nostre especial grace une piece de terre dicte La Garde, situé à l'endroit de nostre hostel de Le Sale en ceste nostre ville par derriere outre la riviere de le Deule, contenant demy bonnier de terre, ou entour environnee d'eaue et de fossez de toutes pars, pour icelle place estre tenue par ledit maistre Jehan Avantage, nostre conseiller, tant et si longuement qu'il sera prevost de la dicte eglise de Saint Pierre, et non plus, y faire garenne de conilz se bon lui semble, planter arbres, arrachier, fouir, faner, faire fauchier et lever herbe, en prendre les fruis, prouffis, emolumens et usage, et en joir et user a son plaisir comme de sa chose durant le temps dessus dit. Si mandons a noz bailli, prevost et receveur de Lille, et a tous autres noz officiers qui ce gardera, ou a leurs lieutenans, et a chascun d'eulx endroit soit que dudit gard et piece de terre, facent, seuffrent et laissent le dessus nommé maistre Jehan Avantage, ~~que dit est~~ (sic) prevost de la dicte eglise nostre conseiller plainement et paisiblement joir et user selon nostre don present en la

maniere que ~~que~~ (sic) dit est sans en faire ou souffrir, estre fait ou mis aucun destourbier ou empeschement, ou contraire.

Donné en nostre ville de Lille, le premier jour de decembre l'an de grace mil quatre cens trente six, ainsi signé par monseigneur le duc, les sires de Croÿ et de Charny.

Guy Guillebaut, tresorier et autres presens. Hiberty.

Pièce justificative n° 59

ADN, B 1969

Quatrième compte de Jean de Visen, receveur général du duc de Bourgogne, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1440.

F° 246 r°

[Don ducal de 1200 £ à Jean Avantage pour s'acquitter des frais de son accession au titre d'évêque d'Amiens.

12 janvier 1438]

A maistre Jehan Lavantaige, evesque d'Amiens, la somme de mille escuz d'or diz philippus de XLVIII gros de nostre monnoie de Flandre chascun escu, que mondit seigneur de sa grace luy a donné pour une foys, en consideracion des bons et agreables services qu'il luy a faiz en maintes manieres, et pour luy aidier à porter les grans fraiz que, a la promocion dudit eveschié a quoy il a esté pourveu a la poursuite de mondit seigneur, avoir luy a convenu pour paier le vacquant d'icelui eveschié et autrement. Pour ce par mandement de mondit seigneur sur ce fait et donné en sa ville d'Arras le XII^e jour de janvier l'an mil IIII^C XXXVII, et quictance dudit maistre Jehan tout cy rendu

M escuz d'or diz philippus de XLVIII gros piece valant XII^C £ de XL gr.

Pièce justificative n° 60

ADN, B 1969

Quatrième compte de Jean de Visen, receveur général du duc de Bourgogne, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1440.

F° 187 r°

[Envoi de lettres de Guy Guilbaut et de Jean de Visen à Eustache Cailleu, médecin de la duchesse de Bourgogne, lui demandant des nouvelles de la santé de Charles, comte de Charolais.

30 juin 1440]

A Jehan Mano, messaigier, pour ledit darrain jour de juing mil CCCC et XL avoir porté lectres closes de par monseigneur le tresorier Guy Guilbault et Jehan de Visen, receveur general de la ville de Lille a maistre Eustace Caillet a Hesdin pour aucunes choses et par especial pour savoir du bon estat et santé de monseigneur le conte de Charrolois pour ce qu'ilz avoient oy dire qu'il estoit malade

XXIII s.

Pièce justificative n° 61

ADN, B 1969

Quatrième compte de Jean de Visen, receveur général du duc de Bourgogne, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1440.

F° 272 v°

[Envoi d'un petit chariot de Lille à Hesdin à l'attention de Charles, comte de Charolais, de la part de son médecin Eustache Cailleu.

1440]

A maistre Eustace Cailleu, prevost de l'eglise de Saint Pierre de Lille, qu'il avoit paié par le commandement et ordonnance de mondit seigneur pour don par luy fait a ung compaignon qui apporta de la ville de Lille a Hesdin a monseigneur le conte de Charrolois ung petit chariot qui l'en l'y envoyoit

XLVIII s.

Pièce justificative n° 62

ADN, B 1969

Quatrième compte de Jean de Visen, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Philippe le Bon, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1440.

F° 192 v° et 193 r°

[Achat d'apothicairies pour la duchesse de Bourgogne Isabelle de Portugal, malade à Hesdin. Convocation de Jean Avantage et de Jacques Despars auprès d'elle.
1440]

[F° 192 v°] *A Estiennot Huart, messaigier, pour le IX^e jour dudit mois, dez ladicte ville de Hesdin, estre alé hastivement [F° 193 r°] querir a Saint Omer plusieurs apothicairies pour madame la duchesse qui estoit malade*

XLVIII s.

A Pietrequin, varlet de pied de madicte dame, pour ledit jour, dudit lieu de Hesdin, avoir porté hastivement lectres closes a monseigneur l'evesque d'Amiens, afin de le faire venir devers madicte dame pour la visiter en sadicte maladie,

XXXII s.

A Jehan Le Quien, huissie de sale de madicte dame, pour ledit jour et dudit Hesdin avoir porté semblables lectres a maistre Jaques Despars pour le faire venir devers madicte dame pour ladicte cause,

XLVIII s.

Pièce justificative n° 63

ADN, B 1972

Premier compte de Pierre Bladelin dit Leestmakere, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Philippe le Bon, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1441

F° 84 v°

[Convocation de Jean et de Jacques Candel, chirurgiens, au chevet du duc de Bourgogne.
4 avril 1440]

A Jehan Viart, messaigier, pour dez la ville de Mons, le IIII^e jour d'avril ensuivant, porter lectres closes de par mondit seigneur a maistre Jehan Candel estant a Bruges et a maistre Jacques Candel estant a Brouxelles, affin de hastivement les faire venir devers mondit seigneur ou qu'il fust, XLVIII s.

Pièce justificative n° 64

ADN, B 1972

Premier compte de Pierre Bladelin dit Leestmakere, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Philippe le Bon, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1441

F° 99 v°

[Convocation de Jean Candel auprès du duc de Bourgogne pour un motif non précisé.

19 juin 1440]

Audit Jehan de Paris, chevaucheur de ladicte escuirie, pour le XIX^e jour de juing et dudit Brouxelles porter hastivement jour et nuyt lectres closes de par monseigneur a maistre Jehan Candel, chirurgien de mondit seigneur, pour le faire venir devers luy pour certaines mactieres dont il a affaire de lui, XLVIII s.

Pièce justificative n° 65

ADN, B 1982

Premier compte de Martin Cornille, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Philippe le Bon, du 1^{er} avril 1444 au 31 mars 1445

F° 209 r°

[Rétribution de Jehannin Candel, clerc, pour avoir recopié le traité d'Arras pour les ambassadeurs du duc de Bourgogne chargés de se rendre à Tours pour la conclusion d'une trêve entre France et Angleterre.

Avant le 28 mai 1444]

A Jehannin Candel, clerc, pour sa penne et salaire d'avoir escript et coppié en papier le traictié de la paix fait entre le roy nostre seigneur et mondit seigneur a Arras, pour porter par aucuns officiers et gens de conseil de mondit seigneur qu'il a envoyez en ambassade devers ledit roy a la convencion tenue a Tours pour le traictié de la paix general d'entre le royaume de France et le royaume d'Angleterre, L s.

Pièce justificative n° 66

ADN, B 1983

Pièces comptables de la recette générale des finances, du 1^{er} janvier 1444 au 31 mars 1445

N° 59049

[Mandement ducal de paiement pour Jean Candel, chirurgien du duc.
3 janvier 1445]

Recto :

Phelippe, par la grace de Dieu duc de Bourgoingne, de Lothier, de Brabant et de Lembourg, conte de Flandres, d'Artois, de Bourgoingne palatin, de Haynau, de Hollande, de Zellande et de Namur, marquis du Saint Empire, seigneur de Frise, de Salins et de Malines, à nostre amé et feal conseiller et gouverneur de toutes noz finances Pierre Bladelin dit Leestmakere, salut et dilection, nous voulons, vous mandons et expressement enioingnons, que par nostre amé et feal conseiller et receveur general de noz dictes finances Martin Cornille, vous faictes paier, bailler et delivrer des deniers de sa recepte a nostre amé cirurgien maistre Jehan Candel, ou a son certain mandement, la somme de cent livres du pris de XL gros de nostre monnoie de Flandres la livre, laquelle nous lui avons ordenee et ordenons pranre et avoir de nous tant pour sa pension comme pour droguerries de l'année passee finie la derrenier jour de decembre derrain passé, pour employer en fait de cirurgie ès hostelx de nous, de nostre très chiere et tres amee compaigne la duchesse, et de noz tres chiers et tres amiez filz et fille, le conte et la contesse de Charrolois. Et par rapportant ces presentes et quittance tant seulement dudit maistre Jehan Candel, ladikte somme de C £ du pris et de la monnoie que dit est, sera allouee es comptes et rabatue de la recepte de nostre dit receveur general par noz amez et feaulx les gens de noz comptes à Lille, auxquels nous mandons que ainsi le facent sans aucun contredit ou difficulté, non obstant que autrement n'appert de l'achat et despense des parties desdictes droguerries, et quelxconques mandemens ou defense à ce contraires. Donné en nostre ville de Bruges le III^e jour de janvier l'an de grace mil quatre cens quarante quatre.

Par monseigneur le duc les seigneurs de Croÿ et de Montagu presens

[Partie contenant la signature déchirée]

Verso :

Pierre Bladelin dit Leestmakere, conseiller et gouverneur general de toutes les finances de monseigneur le duc de Bourgoingne et de Brabant, Martin Cornille, aussi conseiller de mondit seigneur et son receveur general de sesdictes finances, accomplissiez le contenu au blanc en ces presentes ainsi et par la fourme et maniere que mondit seigneur le veult et mande estre fait par icelle, fait soubz mon seing manuel cy mis le VIII^e jour de janvier l'an mil CCCC XLIII

PBladelin

[perpendiculairement à la signature :] *Candel*

[De la main d'un archiviste :] *Jean Candel. 1444, 3 janvier.*

Pièce justificative n° 67

ADN, B 1982

Premier compte de Martin Cornille, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Philippe le Bon, du 1^{er} avril 1444 au 31 mars 1445

F° 43 r°

[Paiement de 100 £ à Jean Candel, chirurgien du duc, pour ses pension et drogueries de l'année 1444.

3 janvier 1445]

A lui [Jean Candel], la somme de cent livres de quarante gros monnoie de Flandres la livre, pour semblable de sesdictes pension et drogueries. Et ce pour l'annee finie la derrain jour de decembre l'an mil IIII^C XLIIII, pour ce par mandement d'icelui seigneur donné a Bruges le III^e jour de janvier oudait an mil IIII^C XLIIII, garny de quictance cy rendu, ladicte somme de

C £ de XL gros

Pièce justificative n° 68

ADN, B 1987

Pièces justificatives de la recette générale des finances du duc de Bourgogne, du 1^{er} avril 1444 au 31 mars 1445

N° 59469

[Quittance de Jean Candel, chirurgien du duc, relative au paiement de 100 £ pour ses drogueries et pension de l'année 1444.

1^{er} février 1445]

Je, Jehan Candel, chirurgien de monseigneur le duc de Bourgoingne et de Brabant, confesse avoir eu et receu de Martin Cornille, conseiller et receveur general de toutes les finances de mondit seigneur, la somme de cent livres du pris de XL gros monnoie de Flandres la livre, qui deue m'estoit a cause de semblable somme que icellui seigneur m'a ordonné prendre et avoir de luy tant pour pension comme pour drogueryes pour employer en fait de chirurgye pour les affaires des hostelz de mondit seigneur et de madame la duchesse, et aussi de monseigneur et de madame de Charroloiz par chascun an, comme il peut apparoir par ses lectres patentes sur ce faiictes et donnees la III^e jour de janvier derrain passé, et ce pour l'annee finie oudit mois de janvier. De laquelle somme de C £ dicte monnoie je suis content et en quicte mondit seigneur, sondit receveur general et tous autres qu'il appartiendra. Tesmoing le seing manuel de maistre Martin Steenberch, secretaire d'icelui seigneur, cy mis à ma requeste le premier jour de fevrier l'an mil CCCC quarante quatre.

M Steenberch

Verso :

[De la main d'un archiviste :] *Jean Candel. 1444, 1^{er} février.*

Pièce justificative n° 69

ADN, B 2004

Cinquième compte de Guillaume de Poupet, receveur général du duc de Bourgogne, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1450.

F° 293 v°

[Don ducal de 20 écus d'or à Adam Goubaut, barbier du commun de l'hôtel ducal, pour la paiement des ouvriers chargés de l'entretien de son logement à Bruxelles.

9 mai et 26 août 1449]

A Adenet Gombaut, barbier du commun de l'ostel de mondit seigneur, la somme de vint escus d'or du pris de XLVIII gr. monnoie de Flandre piece, que mondit seigneur, par ses lettres patentes données le IX^e jour de may l'an mil CCCC XLIX, lui a de sa grace donnee pour une fois, pour les bons et agreables services qu'il a fais et fait chascun jour de son mestier et autrement aux gens et serviteurs de l'ostel de mondit seigneur, comme pour lui aidier à acquicter envers aucuns ouvriers auxquelz il est tenu a cause d'un petit logis et hostel qu'il a fait faire et bailles de l'ostel de mondit seigneur en ladicte ville de Bruxelles, comme tout ce plus a plain puet apparoir par lesdictes lectres. Pour ce cy par vertu d'icelles cy rendues aivecques quittance dudit Adenet Gombaut faicte le XXVI^e jour d'aoust oudit an M CCCC XLIX, XX escus d'or de XLVIII gr. piece qui valent

XXIII £ de XL gr.

Pièce justificative n° 70

ADN, B 2004

Cinquième compte de Guillaume de Poupet, receveur général du duc de Bourgogne, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1450.

F° 288 r°

[Don ducal de 40 £ à Josse Bruninc, chirurgien de Charles, comte de Charolais, pour ses services et pour l'approvisionnement de l'hôtel comtal en drogueries.

Juin – juillet 1450]

A Josse Brunyt, cirurgien de monseigneur le conte de Charrolois, la somme de quarante livres du pris de XL gros monnoie de Flandres la livre, que mondit seigneur le duc lui a de sa grace donné pour une fois, pour consideracion des services qu'il lui a fais, et mesmement pour lui aidier a pourveoir des drogueries neccessaires en fait de cirurgie en l'ostel de mondit seigneur, quant le cas avendra. Comme tout ce plus a plain puet apparoir par les lettres patentes de mondit seigneur le duc sur ce faictes et donnees le XII^e jour de juillet l'an mil CCCC cinquante. Pour ce cy par vertu d'icelles cy rendues avecques quictance dudit maistre Josse, faicte le XII^e jour de juing audit an CCCC cinquante,

XL £ de XL gr.

Pièce justificative n° 71

ADN, B 2005

Pièces comptables de la recette générale des finances, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1450.

N° 60490

[Quittance de Josse Bruninc, chirurgien, d'un don de Charles, duc de Bourbon.
25 juillet 1450]

Recto :

Je, Josse Bruninc, surcigien de mon tres redubté seigneur monseigneur le duc de Bourgoingne et de Brabant, confesse avoir receu de monseigneur de Beaujeu, par les mains de Gillot Maler, dit Hustin, maistre de sa chambre aux deniers, la somme de dix escus d'or de XLVIII gr. monnoie de Flandres la pieche, qui lui a pleu de sa grace moy donner pour une fois, de laquelle somme de dix escus monnoie et pour la cause dicte je me tienz pour comptant et en quitte mondit seigneur de Beaujeu et tous aultres. Tesmoing mon saing manuel cy mis le XXV^e jour de juillet l'an mil IIII^C et cinquante.

Piei J C

Verso :

1450, 25 juillet [note de l'archiviste]

Pièce justificative n° 72

ADN, B 2012

Huitième compte de Guillaume de Poupet, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Philippe le Bon, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1453

F° 251 v°

[Paiement de Martin de Remunde, chirurgien et barbier bruxellois, qui a assisté Jean Candel dans les soins aux combattants de l'armée ducale ayant rérimé la révolte gantoise.

4 septembre 1453]

A Martin de Remunde, chirurgien et barbier demourant a Brouxelles, la somme de treize frans et demy de XXXII gros monnoie de Flandres le franc, que mondit seigneur lui a ordonné et taxé avoir de lui pour XXXVI jours qu'il a vacqué par son ordonnance en sa derreniere armee a l'encontre de ceulx de Gand pour servir de son mestier et faire ayde a maistre Jehan Candel son chirurgien, au pris de six solz par jour, comme il appert par mandement donné a Lille le IIII^e jour de septembre mil CCCC LIII. Cy rendu avec quictance dudit Martin de Remunde, contenant affirmacion en sa conscience et certifficacion dudit maistre Jehan Candel d'avoir esté oudit service et armee de mondit seigneur par le temps, pour la cause et en la maniere dessusdicte. Pour ce par lesdictes lectres icy ladicte somme de

XIII fr. demy de XXXII gros, valent X £ XVI s.

Pièce justificative n° 73

ADN, B 1686

Registre de l'audience

09/1453 – 02/1457

F° 17 v°

[15 mars 1454]

Lettre de don fait par monseigneur à Jehan Arbelot son espicier et varlet de chambre des meix, maisons et heritages de Vauvillers, situez à Vesoul ou conté de Bourgoingne

Phelippe, par la grace de dieu duc de Bourgoingne etc, savoir faisons a tous presens et avenir que nous, considerans les bons et agreables services que nous a fais longuemens en que nous fait encoires chacun jour nostre bien amé espicier et varlet de chambre Jehan Harbelot, a iceluy pour lui et ses hoirs et aians cause, avons pour nous et pour noz hoirs et successeurs, donné, octroié, cedé, transporté et delaissié, et par ces presentes, de nostre certaine science, voulente et grace especial, donnons, otroions, cedons, transportons et delaissons certains meix, maisons et heritages situez et assiz en nostre ville et val de Vesoul, en nostre conté de Bourgoingne, appelez les maisons et heritages de Vauvillers, tenus de nous en fief, et a ceste charge furent long temps adonnez par noz predecesseurs aux predecesseurs de Guillaume de Monstrueil et de feu Guillaume Laurent, lesquelx ou autres detenteurs d'iceulx meix, maisons et heritages les ont alienez, et d'iceulx a esté prinse possession sans nos congié et consentement. Pourquoi, par sentence de nostre bailli d'Amont, ils ont estez declaires à nous appartenu comme chez en commise envers nouz à la cause dessus dicte ; et que lesdits detenteurs d'iceulx n'en ont fait envers nous les devoirs deuz. Et donc iceulx meix, maisons et heritages sont chargiez envers nous pour joir d'iceulx meix, maisons et heritages par ledit Jehan Harbelot, ses hoirs et aians cause hereditablement, perpetuellement et tousiours, en faisant pour ce, envers nous et noz successeurs, les foy et hommaige, drois et devoirs, pour ce deuz et acoustumez. Si donnons en mandement a noz amez et feaulx les gens de nostre chambre des comptes a Dijon, a nostre bailli d'Amont, et a tous noz autres justiciers et officiers ou a leurs heritiers presens et avenir, et à chascun d'eulx

si comme à lui appartiendra, que ledit Jehan Harbelot, ses hoirs et aians cause facent, seuffrent et laissent joir et user de nostre dicte grace, don, cession et transport pleinement et paisiblement, sans les troubler, molester ou empeschier aucunement, au contraire. Et afin que ce soit chose ferme et estable a tousiours, nous avons fait mettre nostre scel a ces presentes, sauf en autres choses, notre droit et lauseme en toutes. Donné en nostre ville de Lille le XV^e jour de mars l'an de grace mil quatre cens cinquante et trois, ainsi signé par monseigneur le duc, sous le sire de Charny et autres presens.

P. Milet visa

Pièce justificative n° 74

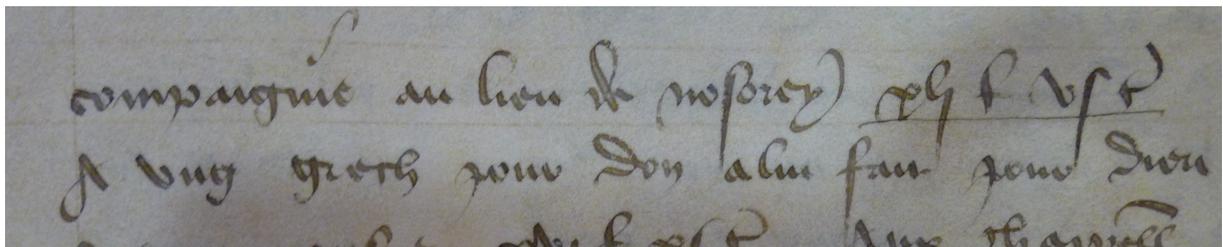
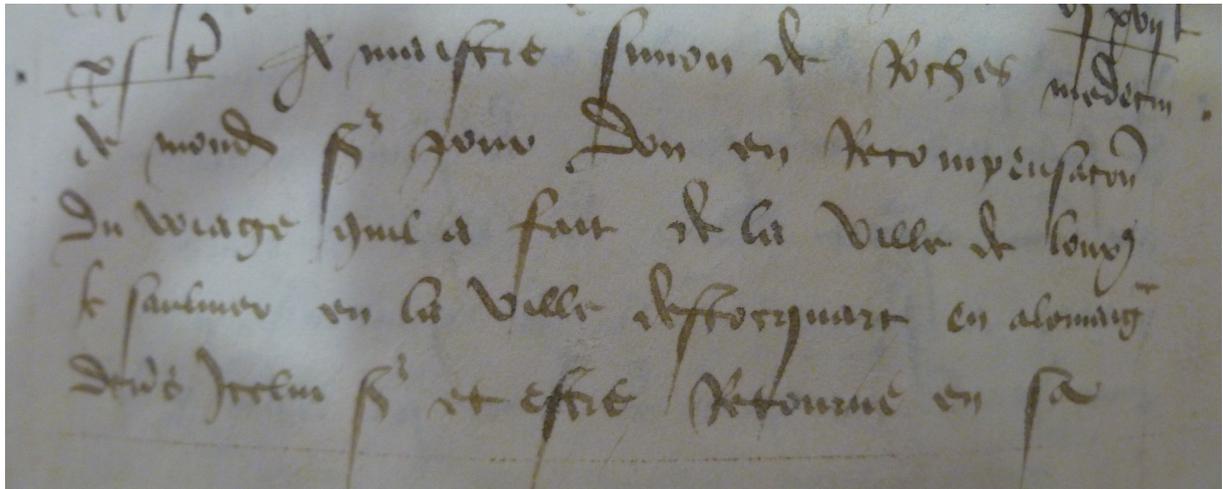
ADN, B 2017, f° 144 r°

Neuvième compte de Guillaume de Poupet, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Philippe le Bon, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1454.

F° 292 v° et 293 r°

[Paiement de Simon de Roches, physicien du duc, pour être venu de Lons-Le-Saulnier rejoindre le duc en Allemagne, et de là être rentré avec lui à Nozeroy]

[F° 292 v°]



[F° 292 v°] *A maistre Simon de Roches, medecin de mondit seigneur, pour don en recompensacion du voiage qu'il a fait de la ville de Lonx le Saulnier en la ville d'Estocquant en Alemaigne devers icelui seigneur, et estre retourné en sa [F° 293 r°] compaignie au lieu de Nosorey, XLI £ V s. t.*

Pièce justificative n° 75

ADN, B 2017, f° 144 r°

Neuvième compte de Guillaume de Poupet, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Philippe le Bon, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1454.

F° 144 r°

[Paiement de Jean Candel, chirurgien, pour avoir accompagné et servi le duc de Bourgogne dans ses voyages à Bruges et aux marches de l'Allemagne.

22 octobre 1454]

A maistre Jehan Candel, chirurgien de mondit seigneur, la somme de six vins six frans dicte monnoie royal, que mondit seigneur lui a ordonné estre baillee et delivree comptant pour six vins six jours, commençans le XIX^e jour de juing mil CCCC LIIII et finissant le XXII^e jour d'octobre ensuivant, qu'il dit avoir vacquié tant a estre venu de la ville de Saint Omer, où il fait sa residence, par devers madame la duchesse en la ville de Bruges, et d'ilec pardevers icelui seigneur es marches d'Alemaigne, comme a ilec seiourner et demourer par devers lui et en son service. Pour ce par mandement de mondit seigneur donné ledit XXII^e jour d'octobre oudit an LIIII, avec quictance dudit maistre Jehan Candel contenant assercion et certifficacion dudit Richart Juif, tout cy randu ladicte somme de

VI^{xx} VI fr. rl.

[En marge :] *par lesdictes lectres et certifficacion.*

Maintenant soient veues les escroes, l'en ne l'y tienne pour compte.

Pièce justificative n° 76

ADN, B 2020

Dixième compte de Guillaume de Poupet, receveur général du duc de Bourgogne, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1455

F° 265 v°

[Convocation de Josse Bruninc, chirurgien, à Ath, pour soigner le duc de Bourgogne.
16 juillet 1455]

Audit Hognin de Le Piere, pour, le XVI^e jour dudit mois et de la ville d'Ath en Haynau, aller hastivement et de nuyt en la ville de Brouxelles querir maistre Josse Bruninc, sirurgien de mondit seigneur, pour le faire venir incontinent devers lui audit lieu d'Ath ou il estoit demouré malade d'une gambe

XLVIII s.

Pièce justificative n° 77

ADN, B 3661

Quatorzième compte de Roland Pippe, receveur général du comte de Charolais, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1457

F° 22 r°

[Don de 75 £ à Josse Bruninc, chirurgien, pour le dédommager des frais engagés lors du voyage de Deventer, et pour les services rendus à la comtesse de Charolais, notamment pendant ses couches. Février 1457]

A maistre Josse Brunincq, cirurgien et varlet de chambre de mondit seigneur, la somme de LXXV l. de XL gr. que icelui seigneur lui a donné en en (sic) la ville de Brouxelles tant pour recompensacion des despens par lui soustenuz ou voyage de Deventer comme en faveur d'aucuns services par lui faiz a madame la contesse de Charollois ou temps de gesine et autrement et ce en L Lyons d'or de LX gr. la piece qui valent ladicte somme de

LXXVI l.

F° 63 v°

[Don de 36 £ à Josse Bruninc, chirurgien, pour avoir soigné la comtesse de Charolais lors de ses suites de couches.

Février – Mars 1457]

A maistre Josse Bruninc, cirurgien de mondit seigneur que icelui seigneur lui a donné tant en recompensacion de ce que par son ordonnance il estoit demouré a Bruxelles devers madame la contesse de Charollois apres sa gesine pendant que mondit seigneur fut dehors a Bethune et a Notre Dame de Boulongne durant lequel temps ledit maistre Josse fut royé par aucuns jours comme autrement pour consideracion des charges et despens que ledit maistre Josse a journallement la somme de XXX escus d'or qui valent a XLVIII gr. piece

XXXVI l.

Pièce justificative n° 78

ADN, B 2026

Premier compte de Guiot Du Champ, receveur général du duc de Bourgogne, Philippe le Bon, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1457

F° 343 r°

[Paiement du chevaucheur ayant accompagné Simon de Roches et Henri de Zwolle, physiciens du duc chargés de recruter une nourrice pour Marie de Bourgogne.

Mandement ducal de paiement du 12 juin 1457]

A Huguenin de Longchamp, chevaucheur de l'escuierie de mondit seigneur, la somme de huit frans de XXXII gr. monnoye de Flandres le franc, que icellui seigneur lui a de sa grace donnee pour une fois pour certaines journees qu'il a vacquees ou pais de Bourgoingne avec et en la compaignie de maistre Simon de Roches et Henry Zwolis, conseilliers de mondit seigneur et ses medecins, pour enquerir d'une nourrisse pour la gesine de madame la contesse de Charrolois, comme plus a plain puet apparoir par les lectres patentes de icellui seigneur sur ce faictes et donnees le XII^e jour de juing l'an LVII, cy rendu avec quittance dudit Huguenin, faicte le derrenier jour de decembre oudit an

VIII fr. de XXXII gr. valant VI £ VIII s. de XL gros

Pièce justificative n° 79

ADN, B 2034

Troisième compte de Guiot Du Champ, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Philippe le Bon, du 1^{er} janvier au 30 septembre 1459

F° 178 r°

[Don ducal de 24 £ à Laurent Bruninc, chirurgien, pour l'achat de matériel de chirurgie.
Mars 1459]

A maistre Laurent Brunnic, docteur en chirurgie, la somme de vint quatre livres dicte monnoie, aussi pour don à lui fait par mondit seigneur, pour convertir en l'achat de pluseurs ferments de fer et de lecton, et autres engins et hostieux servans au mestier de chirurgie, pour ce par sa quictance dudit jour ladicte somme de

XXIII l. de XL gr.

Pièce justificative n° 80

ADN, B 2040

**Deuxième compte de Robert de Le Bouverie, receveur général du duc de Bourgogne
Philippe le Bon, du 1^{er} octobre 1460 au 30 septembre 1461**

F° 122 v° et 123 r°

[Paiement de gages à Gautier Vasque, barbier extraordinaire du duc, du 22 février au 31 juillet 1460, et justification de sa retenue par les indisponibilités fréquentes des cinq barbiers ordinaires, ne permettant pas un service satisfaisant.

Quittance du 20 mars 1461]

[F° 122 v°] *A Gautier de Vasque, lequel mondit seigneur a retenu son varlet de chambre et barbier, jasoit ce que es ordonnances de l'ostel de mondit seigneur soyent mis et enregistres plusieurs barbiers, et jusques ou nombre de cinq, pour le servir en tel estat, et dont les trois ont ordonné de par lui d'estre tousiours comptés a gaiges, eulx estans par devers icellui seigneur, et les autres a tour de demy an, les aucuns desquelz barbiers et la pluspart se tiennent le plus souvent en leurs maisons et maisnaiges, et deux ne le soient pieca aidiez mondit seigneur de leur mestier et office de barbier, ne fait ancores en aucune maniere et n'en ayt que ung ou deulx continuellement devers lui, qui souvent ont des empeschemens pour affaires qui leur sourviennent aussi par maladie et autrement, tellement que souventeffois est advenu que icellui seigneur n'a pas bien peu recourir a son aise d'aucuns d'eulx, quant il en avoit affaire, et mesmement n'en y ayt que l'un d'eulx tous qui soit tel ou fait de son mestier que mondit seigneur le desire pour estre serin d'icellui mestier. Et pour ces causes considere et desirans par mondit seigneur souffissement estre pourveu de gens experts, habilles et sachans pour le servir en ses necessitez, par especial en ce qui touche sa personne comme le cas present, et pour le bon rapport aussi a lui fait dudit Gautier Vasque, barbier, de l'abilité, experience, de sondit mestier, dont mondit seigneur est assez informez par ce que desia il s'en est aidié et le a servi icellui Gautier comme barbier, par diverses fois puis aucun temps enca, icellui seigneur le a retenu et retient pour [F° 123 r°] doresenavant le servir comme barbier, aux gaiges de douze solz par jour de II gros monnoie de Flandres le solt, touteffois qu'il sera devers lui pour le servir comme dit est, jusques a ce qu'il ayt l'un des lieux de l'un des*

barbiers tousiours comptez, eulx estans devers mondit seigneur, ou de l'un des varlets de chambre, impetrables selon les ordonnances de l'ostel d'icellui seigneur, lesquelz lieux mondit seigneur ne veult du jourd'hui en avant estre impetrable par mort, resignacion, consentement de partie ou autrement, en quelque maniere, ne par quelque personne que par ledit Gaultier jusques ce qu'il sera pourveu de l'un desdits lieux ordonnés comme dit est. [note en marge : Soit pris garde que quant le premier lieu ordinaire de barbier vacquera, que de ceste retenue extraordinaire ne soit plus aucune chose, que et que (sic) ce Gaultier entre et soit pourveu oudit lieu, ainsi que monseigneur le veult comme declairié est ou teuxte.]

Ouquel cas et tantost que icellui Gaultier en aura ainsi esté pourveu, mondit seigneur veult que la retenue et provision dudit Gaultier, faicte necessairement pour sa personne et en deffault d'un lieu vaquant, soit mise et le met au neant, comme tout ce peut plus a plain apparoir par lectres de ladicte retenue sur ce faictes et donnees le XXII^e jour de fevrier mil III^C LIX. Auquel Gaultier Vasque est deu a cause d'icelle retenue ainsi faicte par mondit seigneur, la somme de IIII^{XX} XVI livres de XL gros monnoie dicte la livre, et ce pour huit vins jours entiers commençans ledit XXII^e jour de fevrier oudit an LIX et finissant le derrain jour de juillet ensuivant mil III^C LX, lesdis jours incluz, pendant lequel temps il a continuellement esté par devers mondit seigneur et en son service pour le servir en sondit estat et office de barbier, qui audit pris de XII s. par jour valent, par sa quittance faicte le XX^e jour de mars oudit an III^C LX, cy rendue avec coppie desdictes lectres de retenue [note en marge : par toutes lesdictes lectres], et certifficacion de monseigneur de Croÿ, par lesquelles appert de sondit service, ladicte somme de

IIII^{XX} XVI £ de XL gros

Pièce justificative n° 81

ADN, B 2040

**Deuxième compte de Robert de Le Bouverie, receveur général du duc de Bourgogne
Philippe le Bon, du 1^{er} octobre 1460 au 30 septembre 1461**

F° 149 v° et 150 r°

[Paiement de gages journaliers à Gondsalve de Vargas, médecin du duc, pour trois missions effectuées entre le 23 janvier 1459 et le 18 juillet 1460.

Mandement ducal du 30 mai 1461]

[F° 149 v°] *A maistre Gond Salve, conseiller et phisicien de mondit seigneur, la somme de trente six livres de XL gros monnoie de Flandres la livre, qui deue lui estoit pour les causes et ainsi qui s'ensuit. C'est assavoir, pour avoir esté par la commandement et ordonnance de mondit seigneur de la ville de Bruxelles en la ville du Quesnoy devers madame de Charoloys, laquelle estoit mal disposee, en quoy faisant, alant, seiournant et retournant audit Bruxelles, il a vacqué du XXIII^e jour de janvier mil IIII^C LVIII jusques au derrain jour d'icellui, ou sont neuf jours. Item, pour avoir esté dudit lieu de Bruxelles en la ville de Bruges, pour parler et savoir du fait des marchans de la nacion d'Espaigne qu'ilz s'estoient renduz fugitifz, pour ce qu'ilz avoient esté fasnez du pechié d'eresie, en quoy il a vacqué du XXVIII^e de fevrier IIII^C LIX jusques au XIII^e jour de mars ensuivant ou sont XV jours. Et pour estre alé et venu par trois fois dudit lieu de Bruxelles a Geneppe, par devers madame la dauphine, veois son filz qui estoit mal disposé, en quoy il a vacqué du IIII^e jour de juillet IIII^C soixante jusques au 18^e jour d'icellui, ou sont quinze jours. Montent [F° 150 r°] ensemble lesdictes vaccacions tous lesdits jours inclux, XXXIX jours entiers, qui au pris de dix huit solz de II gros monnoie dicte le solt, que mondit seigneur lui a tauxé et ordonné prendre et avoir de lui par jour, valent ladicte somme de XXXV £ II s. comme tout ce appert. Par mandement de mondit seigneur donné le penultieme jour de may IIII^C LXI, cy rendu avecques quictance dudit maistre Gond Salve, contenant assercion, et certifficacion dudit Richart Juif, qui porte qu'il n'a aucunement esté compté a gaiges durant le temps dessus declairié, pour ce icy ladicte somme de*

XXXV £ II s. de XL gros

[note en marge : *Et neantmoins soyent veues les escroes l'en l'y tienne compte du XXIII^e au dernier jours de janvier a^o LVIII, dont Richart Juif est chargié en la fin de son derrain compte.*]

Pièce justificative n° 82

ADN, B 2048

4^{ème} compte de Robert de Le Bouverie, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Philippe le Bon, du 1^{er} octobre 1462 au 30 septembre 1463

F° 231 v° et 232 r°

[Achat de produits destinés à la confection de remèdes pour le duc de Bourgogne à la foire d'Anvers.

Octobre 1462]

[F° 231 v°] *Pour l'achat de pluseurs drogueris et appothicaries que l'en a derrenierement prinses à la foire seant [F° 232 r°] en Anvers IIII^C LXII pour la personne de mondit seigneur et par son ordonnance, la somme de six vins livres de XL gros monnoie de Flandres la livre pour icelles espiceris estre mises en la garde de Poly Buland, espicier et varlet de chambre de mondit seigneur, pour employer et convertir en medecines neccessaires et prouffitables pour la santé de la personne d'icellui seigneur. Pour ce par certificacion de maistre Roland Lescripvain, conseiller et phisicien de mondit seigneur faicte le XX^e jour dudit mois d'octobre cy rendue ladicte somme de*

VI^{XX} £ de XL gr.

[En marge : *par ladicte certificacion*]

Pièce justificative n° 83

ADN, B 2051

Cinquième compte de Robert de La Bouverie, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Philippe le Bon, du 1^{er} octobre 1463 au 30 septembre 1464

F° 278 r° et v°

[Paiement de 100 fr. à Jean Candel pour avoir soigné le duc de Bourgogne en 1462.
21 janvier 1463]

[F° 278 r°] *A maistre Jehan Candel, chirurgien de mondit seigneur, la somme de cent frans dudit pris de XXXII gros chascun franc, laquelle icelui seigneur lui a de sa grace donnee pour une fois, en consideracion des bons et agreables services qu'il lui a faiz et fait chascun jour, et mesmement pour les [F° 278 v°] grant paines, labeurs et travaux qu'il a euz et prins durant la maladie que icellui seigneur a nagaires eue. Pour ce par mandement de mondit seigneur donné le XXI^e jour de janvier mil IIII^C LXII, cy rendu avec quictance dudit maistre Jehan Candel, ladicte somme de C fr. qui valent*

IIII^{XX} £ de XL gr.

[En marge :] *par lesdictes lectres.*

Pièce justificative n° 84

ADN, B 2051

Cinquième compte de Robert de La Bouverie, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Philippe le Bon, du 1^{er} octobre 1463 au 30 septembre 1464

F° 168 r° à 169 r°

[Rappel de gages et de rétributions dues à Laurent Bruninc, chirurgien du duc, avec détail des interventions effectuées.

1463 - 1464]

[F° 168 r°] *A maistre Laurens Brunnig, chirurgien de mondit seigneur, la somme de neuf vins huit livres huit solz monnoie dicte, qui deue lui estoit à cause de six solz de deux gros dicte monnoie le solt, que [F° 168 v°] mondit seigneur par ses lettres patentes sur ce faictes et donnees le XIII^e jour d'avril l'an mil IIII^C LXI avant Pasquez lui a de sa grace ordonné pranre et avoir de lui de gaiges par jour oultre et pardessus ses gaiges ordinaires qu'il prent par les escroes de la despense de son hostel. Et ce par les mains du receveur general des finances present et avenir [en marge : nonne hic]. En rapportant les dictes lettres ou copie d'icelles collationnee et signee de l'un des secretares d'icelui seigneur pour une et la premiere foiz seulement. Ensemble certification du premier chambellan ou des maistres d'ostel servans pour le temps et du maistre ou du contreroleur de nostre chambre aux deniers du temps de son service, et de ce dont il requera avoir paiement. Avec sa quictance pour tant de fois que besoing sera. Et ce pour six cens vint huit jours entiers commençant le XIII^e jour d'avril mil IIII^C LXI avant Pasques et finissant le derrain jour de decembre mil IIII^C LXIII, tous lesdits jours inclus. Pendant lequel temps il a continuellement esté par devers mondit seigneur et ailleurs en son service, et par son commandement et ordonnance, qui audit pris de VI s. par jour valent la dicte somme de IX^{xx} VIII l. VIII s. Pour ce par sa quictance faicte le XI^e jour de juillet IIII^C LXIII, cy rendue avec copie desdictes lettrs garnie de certifications selon que par icelui est requis, la dicte somme de*

IX^{xx} VIII l. VIII s. de XL gr.

[en marge : par coppie des lectres patentes de monseigneur, quittance et certification des maistre d'ostel et contreroleur de la despense d'icellui comme par lesdictes lectres estoit requis avent autrez lectres patentes de relevement de LXIII jours entiers que ledit maistre Leurens a esté hors l'ostel de monseigneur durant le temps declairé ou teuxte et lesquelz LXIII jours ce receveur voloit prendre en la partie ensuivant par vertu desdictes lectres de relevement, laquelle partie lui a esté royé pour ce que lesdis LXIII jours sont cy compris.]

A lui la somme de dix huit livres ~~huit~~ (sic) XVIII solz monnoie dicte qui deue lui estoit a cause de VI s. de II gr. dicte monnoie le solt, que icelui seigneur par ses lectres patentes donnees le XIII^e jour d'avril mil III^C LXI avant Pasques lui a ordonné prandre et avoir de lui par jour outre ses gaiges ordinaires. Et ce pour soixante trois jours qu'il a vaqué par ordonnance d'icelui seigneur tant par devers monseigneur le conte de Chairolois du tamps qu'il ot une de ses espauls hors du lieu et depuis quant il devoit joster es villes de Lille et du Quesnoy, comme depuis par une autre fois devers ma demoiselle la fille de monseigneur de Ravenstein. Assavoir ou mois de mars III^C LXII, XVIII jours entiers ; depuis le XXV^e jour de juing III^C LXIII jusques au XX^e jour de juillet ensuivant ou sont XXVI jours ; et du III^e au XIX^e jours d'aoust aussi ensuivant ou sont XVI jours. Et du X^e au XII^e jours de septembre ou sont III jours ; qui font ensemble tous lesdits jours inclux lesdits LXIII jours. Et desquelz mondit seigneur, obstant qu'il a esté absent de son hostel l'en a relevé [F^o 169 r^o] par ses lectres sur ce faictes et donnees le second jour d'aoust l'an mil CCCC LXVIII et de sa grace ordonne paiement lui en est fait par ledit Robert desdits LXIII jours audit pris de six solz par jour. En raportant la copie desdictes autres lectres avec lesdictes lectres de relievement et quittance dudit maistre Laurens ensemble certification des maistres d'ostel de la declaracion de son absence. Pour ce cy par sa quittance contenant assercion faicte le XII^e jour d'aoust oudit an III^C LXVIII cy rendue avec lesdictes lectres ladicte somme de

XVIII £ XVIII s. de LX gr.

[Article cancellé. En marge : ceste partie est cy royee pour les causes declairees et en l'arrest mis sur la partie precedente.]

Pièce justificative n° 85

ADN, B 3537

**Pièces supposées relatives au projet d'expédition de Philippe le Bon contre les Turcs
(1447 – 1464)**

N° 3537

[Liste d'instruments de chirurgien, d'ingrédients et de matériel chirurgical établie par les chirurgiens du duc de Bourgogne en vue d'une expédition contre les Turcs.

Date estimée : décembre 1463 – janvier 1464]

[Recto]

[1] *Mon tres redoubté seigneur, vos cirurgiens vous font humblement remonstrer que, pour vous bien servir et ceulx de vostre noble ostel en ce voiatge, il est de necessité qu'ilz soient prests, garnis et forniz de tout abbiellement, instrument, ongement, emplastres, et biau cop d'autres chosses par lesquelles ilz puissent secourir, ayder et conforter les blessés ou aultrement maladdes, les chosses neccessaires sont ycy bas mises.*

[2] *Sy vous supplions tres humblement qu'il vous plaise en ordoner vostre noble plaisir affin que tout jours nous nous apprettons que quant besoing serra vous polrés deument estre servi de nous.*

[3] *Primirament, il nous fault, avec les ferrements que desja nous avons, IIII terebelles creuses, II maslez et II femelles.*

[4] *Item, il nous fault IIII tenailles, II grandes et II petites.*

[5] *Item, il nous fault II tenailles cannelees pour tirer dars barbeles.*

[6] *Item, il fault XL ou L livres d'estoppes.*

[7] *Item il fault une bale de vielx drapiaux.*

[8] *Item il fault d'oile rosaet, X ou XII los.*

[9] *Item, il fault poedre restranttive, XX livres.*

[10] *Item, il fault XV ou XVIII los de bon vinaigre.*

[11] *Item, il fault de la terebentine, XII livres.*

[12] *Item, de l'ongement doulcx, XXX livres ou environ.*

[13] *Item, du populeon, XX livres.*

[14] *Item, d'oly violaet, I.*

[15] *Item, l'emplaestre de Gennes, VII livres.*

[16] *Item, l'emplaestre de betonica, X livres.*

[17] *Item, du miel rosaet, VII livres.*

[18] *Et tant qu'il touche aux plaiez :*

[19] *Item, du file pour coudre les bandes, VI livres.*

[20] *Item, pour appostemmes et aultres telles maladdies :*

[21] *Item, il fault du diaquilon commun,*

} muscillaginez, de cascun, X livres.

[22] *Item, il fault du diaquilon blanc,*

[23] *Item, de l'emplaestre Gracia Dey,*

} de cascun IIII livres.

[24] *Item, l'emplaestre apostolicum chirurgicum*

[25] *Item, ungement basilic, XII livres.*

[26] *Item, ungemens fouchs, VI livres.*

[27] *Item, ungement apostolorum, VI livres.*

[28] *Item, pour vieilles plaies et ulceracions, comme des jambes et aultres lieux du cors :*

[29] *Item, il fault l'emplastre diapalma,*

[30] *Item, l'emplaestre cera formatum,*

} de cascun, IIII livres.

[31] *Item, l'emplaestre de cerusa,*

[32] *Item, blanc d'Espagne camfré,*

[33] *Item, ongement de siccatif gris,*

} de cascun V livres.

[34] *Item, litargerum nutritum, compositum et non compositum,*

[35] *Item, farine d'orge,*

[36] *Farine de feves*

} *de cascun, VI livres.*

[37] *Farine de vesces,*

[38] *Farine de lupins,*

[39] *Farine de froment,*

[40] *Farine volatif du molin,*

} *de cascun, VIII livres.*

[41] *Terseul sec du froment,*

[42] *Item, miel cru, X livres.*

[43] *Item, sirop acetos, simple, III livres.*

[44] *Item, pour cops fors, fustures, cassures, roptures :*

[45] *Item, il fault poedre de mirtillum, XII livres.*

[46] *Item, roses,*

[47] *Item, alloynes,*

} *de cascun, III livres.*

[48] *Item, camomille fleur,*

[49] *Item, melilot,*

[50] *Item, oyle de camomille,*

} *de cascun, II livres.*

[51] *Item, oly de lis,*

[52] *Item, oly d'amandes amerres,*

} *de cascun demi livre.*

[53] *Item, oly d'amandes douces,*

[54] *Item, pour picceurs de scorpions, d'esperons, de dart envrimé :*

[55] *Item, il fault oly de scorpions, VII onses.*

[56] *Item, oly de vers*

} *de cascun, une livre.*

[57] *Item, oly de balseme artificiel,*

[58] *Item, pour cyroines et sparmedraps, pour fouleures de ners et aultres telz :*

[59] *Item, il fault l'emplaestre oxyrococum*

} *de cascun, VI livres.*

[60] *Item, l'emplaestre cyronicum,*

[61] *Item, aggripa,*

[62] *Item, dialtea*

} *ungements, de cascun, VI livres.*

[63] *Item, marciaton,*

[64] *Item, aragon,*

[65] *Item, pour aultres maladdies survenans au cors humayn :*

[66] *Item, ungement deffensif, XVI ou XVIII livres.*

[67] *Item, ungement rosaceum,*

} *de cascun, IIII livres.*

[68] *Item, cerotum galieni,*

[69] *Item, poedre de bogie, XVI livres.*

[70] *Item, poedre d'alun brulé, II livres.*

[71] *Item, poedre d'aloes cicotrin, VI onses.*

[72] *Item, poedre de mirre, VI onses*

[73] *Poedre de tuthie preparee, IIII onses.*

[74] *Poedre de plonc brulé,*

[75] *Poedre de litarge d'or,*

} *de cascun, I livre.*

[76] *Poedre de litarge d'argent,*

[77] *Poedre de ceruse,*

[78] *Licium*

} *de cascun, VI onses.*

[79] *Saffraen,*

[80] *Poedre de mastic,*

} *de cascun, demi livre.*

[81] *Poedre d'ensens,*

[82] *Opium, demi onse.*

[83] *Semence de lin*

} *de cascun, IIII livres.*

[84] *Semence de fenugrec,*

[85] *Semence de psillio*

} *de cascun, I livre.*

[86] *Semence de pavot,*

[87] *Farine de semence de lin,*

} *de cascun, IIII livres.*

[88] *Farine de semence de fenugrec,*

[89] *Sayn de porc doulx*

} *de cascun, II livres.*

[90] *Viex oint,*

[91] *Figues seches, IIII livres.*

[92] *Poedre de racines d'yries,*

[93] *Poedre de calamo aromatico,*

[94] *Poedre de cipero,*

} de cascun, demi livre.

[95] *Poedre acoro,*

[96] *Poedre de hermodactil,*

[97] *Item, III grandes esponnes.*

[98] *Item, galbanum*

} de cascun, I livre.

[99] *Item, armoniacum,*

[100] *Item, camfre, IIII onses.*

[Verso] *Pour les chirurgiens.*

Pièce justificative n° 86

ADN, B 2054

Premier compte de Guilbert de Ruple, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Philippe le Bon, du 1^{er} octobre 1464 au 30 septembre 1465

F° 232 r°

[Don ducal de 10 écus à Jean Fromont, chirurgien lillois supervisé par Jean Candel et Laurent Bruninc, chirurgiens du duc, ayant soigné un homme blessé par un sanglier.

Février 1465]

A maistre Jehan Fromont, cirurgien demourant a Lille, la somme de dix escuz dudit pris de XLVIII gros, que mondit seigneur lui a tauxé et ordonné avoir de lui tant pour son sallaire d'avoir gari Solet ernequin, filz Bastien, mutilé d'un porc sengler chassé audit lieu de Lille derriere l'ostel de mondit seigneur, comme pour drogueries à ce servans et necessaires ; et ce par l'advis de maistres Jehan Caudel et Leurens Bruinin, cirurgiens de mondit seigneur. Pour ce par lectres patentes de mondit seigneur donnees a Bruxelles le XXII^e jour de fevrier oudit an soixante quatre, veriffiees le VI^e jour de mars ensuivant, cy rendues garnies de quittance selon leur contenu, ladicte somme de

X escuz de XLVIII gros

Font XII £ de XL gr.

[En marge : *par les lettres de mandement et quittance*]

Pièce justificative n° 87

ADN, B 2058

Deuxième compte de Guilbert de Ruple, receveur général de toutes les finances du duc de Bourgogne Philippe le Bon, du 1^{er} octobre 1465 au 30 septembre 1466

F° 219 v°

[Achat d'épices et d'apothicairies par Poly Bulland, épicier du duc, pour l'épicerie ducale.

Mai 1466]

A Poly Buland, varlet de chambre et espicier de mondit seigneur, la somme de C I £ XVIII s. VI d. dudit pris, pour pluseurs parties d'espices et apothecaries que, du commandement et mondit seigneur, il a prinses et achetees en la ville de Bruges pour mettre et garder en son espicerie pour luy en aidier et en user quant bon luy sembleroit. Assavoir, pour une livre de turbich, XLVIII s. Item, C l. de capres, X £. Item, C pommes de Guernate, V £. Item IIC pommes d'Orengue, XXIII s. Item, deux livres d'argent vif sublimé, LX s. Item, une livre micary kebaloy, XX s. Item, une livre micary embellioy, XX s. Item, une once de mustz, et une d'ombre grise, XI £. Item, une livre de cardamoine, XXX s. Item, deux loz d'eaue de vie, XXX s. Item, VI l. de fleurs de rosmarin, XXXVI s. Item, II^C feuilles d'or fin, LIII s. Item, demie livre de cortino capparau, X s. Item, deux livres de sucre candj, XVIII s. Item, VII l. de gingembre vert, LII s. VI d. Item, VI loz d'uille d'olive, XXXVI s. Item, sestire et pignons, XV £. Item, quatre quartes de mustadel vin bastart malnisee et vin de tire, XVIII £. Item, coings pour les confire en sucre, X £. Item, tonneaulx, bones, mandes, vaisseaulx à mettre lesdictes espices, apothecaries et vins ; aussi pour l'amenage et autres menues parties, C I £ XVIII s. VI d. Pour ce par mandement de mondit seigneur donné a Bruxelles le XII^e jour de may LXVI, cy rendu garnj de quictance selon son contenu, ladicte somme de

C I £ XVIII s. VI d.

Pièce justificative n° 88

ADCO, B 11195

Lettre de légitimation d'Alix, fille de Jean Arbelot, épicier et valet de chambre du duc de Bourgogne

[24 avril 1467]

[Au verso :] *Legitimation pour Aliz, fille Jehan Arbelot.*

[Au recto :]

Legitimation pour Aliz, fille Jehan Arbelot

Phelippe, par la grace de dieu duc de Bourgoingne, de Lothier, de Brabant et de Lembourg, conte de Flandres, d'Artois, de Bourgoingne palatin, de Haynnaul, de Holande, de Zellande et de Namur, marquis du Saint Empire, seigneur de Frise, de Salins et de Malines. En savoir faisons à tous presens et advenir que a humble supplication de nostre bien amé varlet de chambre et espicier, maistre Jehan Arbelot, contenant que il a une fille illegitime nommee Alix Arbelot, engendree de lui ou corps d'une nourrice [...] autrement ne seut le surnom d'elle, pour lors non mariez. Laquelle Aliz est bien moriginee, de bonne vie et honneste conversacion, et a grant volenté de bien faire et de demourer soubz nous s'il nous plaist icelle legitimer, et sur ledit deffault de sa nativité impartir nostre grace. Nous, actandues les choses dessus dictes, et mesmement en faveur des bons et agreables services que nous a faiz par cy devant, et fait encores journalment ledit maistre Jehan Arbelot, ladicte Aliz Arbelot, sa fille, avons de nostre certaine science, auctorité et grace especial, legitimee et legitimons, et ledit deffault de sa nativité aboli, effacé, abolissons et effaçons par ces presentes. Et a icelle Aliz avons ouctroyé et ouctroyons de nostre dicte grace qu'elle puist comme personne legitime succeder et venir aux successions de sesdits pere et mere, et autres qui lui comptent et appartiennent, pourveu toutefuoyes que a ce se consentent ses plus proches parens de lignaige, et que aucung droit n'y soit desia acqiz a autre. Et retenu pour elle, ses hoirs et successeurs a tousiours, tous les biens qui lui adviendront des dictes successions ou autrement qu'elle a desia ou aura, et que d'iceulx biens elle puist disposer et ordonner par testament ou autrement, ainsi que bon lui semblera, et qu'elle soit tenue et repute

doresnavant pour personne legitime, comme se elle fust nee en loyal marraige, et aussi que apres son trespas ceulx de son lignaige procreez ou a procreer en loyal marraige puissent à elle succeder par droit de hoirie en tous sesdits biens meubles et immeubles qu'elle a ou aura acquiz ou à acquerir et à elle advenus et escheuz, et qu'il lui viendront ou escherront tout ainsi que ilz sussent ou peussent faire se elle fust nee et procee en loyal marraige. Se autre chose ne repugne que dessus de procreacion legitime sans ce que a cause de bastardie nous ou noz successeurs y puisse ou doypve demander ou reclamer statuz, droiz, usaiges et coustumes a ce contraires, et sans ce aussi que ladicte Aliz, ne ledit maistre Jehan Arbelot pour elle soient pour ce tenuz de paier a nous ou a noz successeurs aucune finance [...] ne pour le temps advenir. Laquelle finance, nous, en faveur dudit maistre Jehan Arbelot son pere, leur avons de nostre plus ample grace donnee, remise et quictee, donnons, quictons et remectons par ces mesmes presentes, voulans qu'ilz en soient tenuz quictes et paisibles. Si donnons en mandement à noz amez et feaulx les gens de la chambre de noz comptes à Dijon, aux gens de noz finances et à tous autres, noz justiciers et officiers ou à leurs lieuxtenants presens et advenir, et à chascun d'eulx si comme à lui appartiendra que de nostre presente grace, legitimacion, don, octroy et quictance facent suefficient et laissent ladicte Aliz suppleer ses hoirs et successeurs legitimes joyr et user plainement et paisiblement sans les travailler, molester ou empeschier aucunement, au contraire.

Non obstant les ordonnances touchans la recision et restrincion des dons de telles finances que don qui en soit fait ne doye valoir ne sortir effect au moins que pour la moictié et quelxcunques condicions et articles perennes, astrinctions et deffenses contenues esdictes ordonnances. Lesquelles ne voulons preiudicier à sesdictes presentes, ainsois voulons qu'elles aient et sortissent leur plain effect, combien que en icelles ne soit faicte desdictes ordonnances et pennes assez ample recitacion, dont en nous obeissent ou cas present lesdits de noz comptes et de noz finances, et autres noz officiers et chascun d'eulx seront tenuz definanctement quant adce que dit est pour absolz, quictes et deschargiez, et non obstant quelxcunques autres ordonnances, mandemens ou deffenses à ce contraires. Et affin que se soit chose ferme et estable a tousiours, nous avons fait mectre nostre scel à ces presentes, sauf en autres choses nostre droit et lautemy en toutes. Donné en nostre ville de Bruges le XXIII^e jour d'avril l'an de grace mil CCC soixante sept apres Pasques, par mondit seigneur le duc, vous le sire de la Roiche et autres presens, P. Milet visa.

Du doz duquel mandement dessus transcript est escript ce que s'ensuit : les gens des finances de monseigneur le duc de Bourgoingne consentent en tant que a eulx touche que le

contenu au blanc de ces presentes soit enteriné et acomply tout ainsi et par la forme et maniere que mondit seigneur le veult et mande estre fait par icelles. Escript soubz le seing manuel de cinq de nous le premier jour de juing l'an mil CCCC soixante sept. G. De Poupet.

[...]

[La suite de ce document est constituée de recommandations aux officiers de la chambre des comptes d'appliquer sans tarder les dispositions contenues dans la lettre de légitimation d'Alix Arbelot, en particulier la remise gracieuse du montant de la lettre.]

Pièce justificative n° 89

ADN, Trésor des Chartes, B 1087, n° 16124

Lettre de Poly Bulland, apothicaire du duc de Bourgogne Philippe le Bon, aux mayeur et échevins de la ville de Lille, leur annonçant le décès du prince et ses circonstances.

[16 juin 1467]

[Verso :]

A mes tres honnores seigneurs, mayeur et eschevins de la ville de Lille.

[Recto :]

Mes tres honnores seigneurs, je me recomande a vous tant et si chierement que je puis. Et vous plaise savoir, mes tres honnores seigneur, que aujourdhuy, date de cestes, j'ay receues vos lettres que m'aves escriptes de mesme date par lesquelles m'escripves que estes desirans savoir nouvelles de nostre tres redoubté prince, duquel Dieu, par sa grace, veulle avoir l'ame. Je ne vous rescrips point de sa convalescence, ains vous rescrips nostre douloureuse perte et la maniere de sa maladie.

C'est assavoir que toute la sepmainne passee, il avoit fait bonne chiere, et aussi joyeux que l'on l'avoit veu pieça, et soy souvent deviser et esbatre avec entre nous lez luy. Vendredi darrain passé, pour ce que de coustume il ne mengoit chose qui print mort, ne menga comme riens au disner, et apres son disner passa longuement le temps a regarder ses ouvriers. Apres, sur le point de quatre heures, il ala dormyr jusques a six heures ; apres se leva en bon point et joyeux ; et environ sept heures, monseigneur le chancelier vint parler a luy par l'espace d'une heure. Et apres le partement de mondit seigneur le chancelier, monseigneur but une tasse de let d'amandes et menga ung lopin de votte, et ne but que deux foys. Apres, a son couchier, il devisa a ceux qui estoient autour de luy, et faisoit bonne chiere.

Il se couchat en bon point a l'advis d'un chascun, quant vint a deux heures apres mynuyt, luy survindrent une grant quantitez de flemmes environ la gorge, par lesquelles il fut si oppressé que l'on cuidoit que a celle heure il deust morir, et luy en fist l'on saillir hors beaucoup par luy mettre la main en la gorge souvent, par quoy il fut fort traveillé, et tantost apres entra en une fievre chaude continue que luy a duret puis le semmedi six heures du matin, jusques au lundi IX heures de vespre, ou il rendit à Dieu l'ame.

Et vous certiffie que le bon prince est mort tout vifz, a l'occasion d'un fluz de flemmes qu'il luy descendirent du cervel en la gorge, et lui oppilerent les conduis, et ne pouvoit anelité que par tres grande violence, en laquelle painne il fut XII heures, laborant a l'extremité de la mort. Et n'est point a dire le grant dueil que monseigneur son filz mena quant il entra en la chambre et qui le vit labourer, et en la painne inestimable ou il estoit. Monseigneur de Tournay survint incontinent apres son trespas et renouvela notre dueil a tous par les grans regretz et lamentacions qu'il fit.

Aujourd'hui, date de cestes, mondit seigneur, que Dieu pardoient, a esté mys sur son lit couchiet entre deux draps comment s'il l'eusist esté en bon point, et apres a l'on fait ouverture a tout le peuple que l'est venuz veoir, et sembloit qui dormist et avoit le visage à demy riant, mais il estoit fort apalir et n'estoit cuer qui peut tenir contenance. Quand le peuple passoit par devant luy, des grandes lamentacions et regretz que le povre peuple faisoit, grans et petiz, et a tousjours estez chanlé de l'eure de son trespas jusques au lendemain, date de cestes, trois heures apres mydi, a laquelle heure fust anathomisé et fait separacion du cuer appart, les boyaux, foie, poulmon et rate d'aultre part, et le corps embausmet et bien ordonnez pour le mener ou il plaira a mon tres redoubté seigneur, monseigneur son filz.

Et pour vous advertir a la verité de la disposition de son corps : son foye estoit beau et net, la rate estoit toute pourrie et en pieces, et une partie du poulmon ce que touchoit a la rathe ; et le cuer estoit le plus beau que l'on vit oncques, et petit et gent ; et a estet trouvet mondit seigneur a l'ouvrir fort gras, sur les costes deux dois de graisse ; et se luy ont my le teste en deux pieces pour veoir sa cervelle, pour ce que aucuns des medecins tenoient que il avoit apostume environ le cervel, ce que n'a point esté trouvet, ains a esté trouvet net et le mieux parfait que l'on aye veu pieça.

Or messeigneurs, je vous advertiz de ces choses pour ce que je say bien que vous n'en estes point si au long advertir que je vous rescrips, et aux choses dessusdictes j'ay tousjours esté present. Mes tres honnores seigneurs, j'avoye grant desir de vous tousjours faire service de tout mon pouvoir envers monseigneur nostre bon prince, que Dieu pardoient, ce que plus ne puis faire, dont il me desplait que aultrement je ne vous ay servir comment j'en avoye la vraye et bonne volentet. Or, pour fin j'ay perduz mon maistre, et vous aves perduz nostre bon prince, dont vous et nous tous sommes tenus de prier Dieu et sa glorieuse mere [...]. Et plus ne vous say que rescripre, fors que je suis tousjours prest a faire vos bons plaisirs. Ce scet Nostre Seigneur que vous doivent accomplissemens de tous vos bons desirs et paradis à le fin.

*Esript à Bruges, le XVI^e jour de juing l'an LXVII, de la main d'un entierement
desolet et desconfortet, et vostre humble serviteur,*

Poly Bulland

Pièce justificative n° 90

ADN, B 2064

Compte de Barthélémy Trotin, receveur général de toutes les finances de Charles le Téméraire, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1467

F° 277 r°

[Rétribution de Jacques Le Muet, secrétaire ducal, pour être allé à Bois-le-Duc accompagné de Robert Du Homme, conseiller et physicien ducal, se renseigner sur l'épidémie de peste.
30 septembre 1467]

A maistre Jaques Le Muet, secretaire de mondit seigneur, la somme de soixante douze solz dicte monnoie de II gros le solt, qui deue lui estoit pour avoir esté de la ville d'Anvers, par le commandement et ordonnance de mondit seigneur, avec et en la compaignie de maistre Robert de Homes, phisicien de mondit seigneur, en la ville de Bois-le-duc, pour illec enquerir de la pestilence et mort subite que l'on disoit y regner, en quoy faisant il a vacquié du IX^e au XII^e jours dudit mois de septembre incluz, ou sont quatre jours qui, au pris de XVIII s. dicte monnoie par jour font, et pour ce par sa quictance affirmative faicte ledit derrain jour de septembre, ladicte somme de

LXXII s.

Pièce justificative n° 91

ADN, B 2064

Compte de Barthélémy Trotin, receveur général de toutes les finances de Charles le Téméraire, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1467

F° 311 v°

[Livraison par Philippe Martin, épicier du duc, de remèdes : les uns destinés à contrer l'épidémie de peste et les autres pour approvisionner l'armée ducale constituée contre les Liégeois.

Septembre 1467]

A Phelippe Martin, espissier et varlet de chambre de mondit seigneur, la somme de vingt livres dicte monnoie, qui deue lui estoit pour pourres, pillules et pommes odorans, ordonnez pour mondit seigneur par ses medecins a l'encontre de l'impedimie, X £. Et que mondit seigneur lui a ordonné estre delivré pour faire provision de cyrops, eaues, conserves et autres drogueries pour son corps, a porter en la dessusdicte armee de Liege, X £. Font lesdictes parties ensamble par sa quictance ladicte somme de

XX £

Pièce justificative n° 92

ADN, B 2064

Compte de Barthélémy Trotin, receveur général de toutes les finances de Charles le Téméraire, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1467

F° 358 r°

[Don de 40 £ à Alain et Michel de Pontchastel, aides de l'épicerie du duc de Bourgogne, pour préparer les remèdes nécessaires à l'armée ducale constituée contre les Liégeois.

Octobre 1467]

A Alain et Michelet de Pontchastel, freres, aydes de l'epicerie de mondit seigneur, la somme de quarante livres dicte monnoie pour samblable don a eulx fait audit partement de Louvain pour eulx aydier a mectre en point et aler oudit voyage. Pour ce icy ladicte somme de

XL £

Pièce justificative n° 93

ADN, B 2064

Compte de Barthélémy Trotin, receveur général de toutes les finances de Charles le Téméraire, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1467

F° 436 r°

[Mention de la consommation de tisanes par le duc de Bourgogne dans un but thérapeutique.
Décembre 1467]

A Phelippe Martin, espissier de mondit seigneur, la somme de treize livres monnoie dicte, qui deue lui estoit pour pluseurs parties de drogueris et apotocaries qu'il a delivree durant les mois d'octobre, novembre et decembre LXVII touchant sondit office, oultre et pardessus l'ordinaire compté par les escroes et qu'il lui a convenu achater, tant pour la maladie de mondit seigneur que autrement, pour employer en tisannes et autres buvrages pour icelui seigneur durant lesdits mois. Pour ce icy ladicte somme de

XIII £

Pièce justificative n° 94

ADN, B 3538

Autres pièces comptables insérées dans le fonds nommé « Trésorerie générale des guerres » (1465 – 1470)

N° 125820

[Lettre relative à la nomination d'Alain de Pontchastel, épicier du duc de Bourgogne, à l'office de concierge de l'hôtel ducal à Lille (palais Rihour).

17 février 1468]

Recto :

De par le duc de Bourgoingne, de Brabant, de Lembourg et de Luxembourg, conte de Flandres, d'Artois et de Bourgoingne, de Haynnaut, de Hollande, de Zellande et de Namur.

Tres chiers et bien amez. Nous sommes avertiz que jasoit ce que nostre bien amé varlet de chambre et espichier Alain du Pontchastel ait, par vertu de noz lectres, prins la possession de la conciergerie de nostre hostel a Lille, que luy avons donné par nosdictes lectres. Tuteffoiz, Jehan Pecant, qui auparavant tenoit ledit office, sefface de luy en ce baillier trouble et empeschement. Et pour ce nous vous mandons que vous enquerez des causes dudit empeschement, et faictes en ceste matiere ainsi que vous trouverez par raison devoir au cas appartenir, car nostre plaisir est tel. Tres chiers et bien amez, nostre seigneur vous ait en sa sainte garde. Escript en nostre ville de Bruxelles le XVII^e jour de fevrier l'an LXVII.

Charles

Verso :

Touchant Alain de Pontchastel, concierge de l'ostel de Rihour, receues le XXIII^e jour de fevrier M CCCC LXVII.

A noz amez et feaulx les gens de noz comptes a Lille.

Pièce justificative n° 95

ADN, B 2097

Pièces comptables de la recette générale des finances du duc de Bourgogne Charles le Téméraire, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1473

N° 67281

[Quittance de Philippe Martin, épicier du duc, de paiement de remèdes prescrits pour l'armée ducale par les physiciens de l'hôtel.

10 juin 1473]

Recto :

Je, Phelippe Martin, varlet de chambre et espicier de monseigneur le duc de Bourgoingne, confesse avoir receu de Nicolas de Gondeval, conseiller et argentier de mondit seigneur, la somme de quatorze livres huit solz du pris de quarante gros monnoie de Flandres la livre, que icellui seigneur m'a ordonné estre delivree comptant en ce present mois de juing à son partement de sa ville de Tricht sur Meuze pour aler tenir les champs à tout son armee qu'il fait en Ghelres, pour icelle somme employer en l'achat de certaines droguerues ordonnees par ses phisiciens pour l'en servir durant sadicte armee à son noble plaisir. De laquelle somme de XIIIII £ VIII s. dudit pris et pour la cause que dessus je me tiens content et en quicte mondit seigneur, sondit argentier et tous autres à qui quictance en appartient. Tesmoing mon seing manuel cy mis le X^e jour dudit mois de juing l'an mil CCCC soixante treize.

PMartin

Verso : 1473

Pièce justificative n° 96

ADN, B 2121

Premier compte de Louis Quarré, receveur général de toutes les finances de Marie de Bourgogne et de Maximilien de Habsbourg, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1480

F° 535 v° à 537 r°

[Paiement de drogueries achetées à Martin Remgroet, épicier brugeois, prescrites par Loup de Garde, premier physicien du duc, du 14 novembre 1478 au 14 mai 1479.

Mandement ducal de paiement du 24 février 1480]

[F° 535 v°] *A Martin Remgroet, marchand especier demourant a Bruges, la somme de deux cens vint trois livres ung solt neuf deniers dudit pris, qui deue lui estoit pour les parties de drogueries que, par le commandement et ordonnance de mondit seigneur, il certiffie et afferme en sa conscience avoir faictes et delivrees pour en servir icellui seigneur a son tres noble plaisir, depuis le XIII^e jour de novembre oudit an LXXVIII jusques au XIII^e jour de may ensuivant, ainsi qui s'ensuit. Et premier [F° 536 r°] ledit XIII^e jour de novembre pour certaine quantité de marchepains, VIII £ XVIII s. Item, ledit jour, pour trente livres de conserves, VI £ XII s. Item, pour deux cens pommes de grenades, VII £ IX s. Item, pour quatre layettes d'amandes confittes pesans huit livres au pris de cinq solz la libre, font XL s. Item, pour six livres de dragie au pris de six solz la livre font XXXVI s. Item, pour dix-sept livres de succades et sitrons audit pris de six solz la libre, font CXII s. Item, pour douze livres de codignade de Valence, au pris de huit solz la libre font IIII £ XVI s. Item, pour faire amener lesdictes conserves et drogueries de Bruges a Bruxelles, et pour deux corbilles a les mettre dedens, XL s. Item, pour trente huit livres de confitures de toutes sortes, XI £ XIII s. Item, pour une partie de cassi en eaue, XXIIII s. Item, pour une once de fine rembarbe, XLVIII s. Item, pour une once de spicquenard, IIII s. Item, pour deux onces de pillures, XVIII s. Item, pour une pomme d'ambre, XXIIII s. Item, pour concq tonneletz a mettre ens lesdictes succades, VII s. VI d. Item, pour lymons et olives, XV s. VI d. Item, pour quatorze livres et demie de succades au pris de six solz la livre font IIII £ VII s. Item, pour deux tonneletz a ce servans III s. Item, pour dix sept livres et demie de sucre au pris de quatre solz six deniers la libre, font LXXVII s. IX d. Item, pour diverses parties de medecines, XXIIII s. Item, pour une*

mande a mettre le tout ens, II s. Item, pour l'amenage desdictes drogueries dudit Bruges jusques en la [F° 536 v°] ville de Bois le Duc, III £. Item, pour deux cens pommes d'oranges envoyees audit Bois le Duc, LXIII s. Item, pour soixante livres de dades au pris de dix huit deniers la libre font III £ X s. Item, pour deux cens cinquante pommes de grenades, VII £ III s. Item, pour douze frommaiges de figues, XXVI s. Item, pour un toppequin de roisins, XIII s. Item, pour deux citrons, VI s. Item, pour six toppequins de figues d'Aliquant, XLIII s. Item, pour ung pot de codinade de Valence pesant sept livres au pris de quinze solz la libre, font CX s. Item, pour un toppequin de figues emplies d'amandes XXVIII s. Item, pour une douzaine de marchepains envoyez audit Bois le Duc, XIII £ XII s. Item, pour douze fins bonnetz cramoisiez, au pris de dix huit solz piece dont X £ XVI s. Item, pour six autres bonnetz noirs au pris de seize solz piece font III £ XVI s. Item, pour trois bonnetz saingles noirs et six autres rougs aussi saingles, LX s. [note en marge : pour ces bonnets cy demandez le lieu desquelz selon scile et ordre de compte devoit estre avec les draps de laine et non entre et avec ces drogueries. Pour ceste fois ainsi demeure.] Item, pour deux grandes corbilles avec les services et couvertures a ce servans, XV s. Item, pour l'amenage III £ XII s. Item, pour marchepains delivrez le XIII^e jour de may ensuivant, VIII £ XV s. Item, pour vint six livres de conserves de cytrons au pris de six solz la libre font VII £ XVI s. Item, pour six orrimaulx delivrez a diverses fois, IX s. Item, pour julletz et eauwes distillees a pluseurs fois, III £ VI s. Item, pour pillures et autres medecines, LXIII s. Item, pour une medecine laxative, XVI s. Item, pour une autre medecine, XVII s. [F° 537 r°] Item, encoires pour pillures, XXXVI s. Item, pour conserves et pouldres scouans contre la pestilence, LII s. Item encoires, pour quatre fins bonnetz LVI s. Item, pour dragees, medecines et conserves de cytrons envoyez a Gand, XLVI s. Item, pour marchepains, CIII s. Item, pour six layettes de dragee, LXXVIII s. Item, pour julletz, electuaires et autres pouldres, LVI s. Item, pour eaues distillees et julletz, XVI s. Item, pour une medecine, XVIII s. Item, pour ypocras et tisanne a pluseurs fois, III £ Item, pour dragee de quatre semence envoyee a Bruxelles, XXVI s. Item, pour amandes confittes et dades, LVI s. Item, pour annes et corriandes confitz, XXXII s. Item pour conserves cytrons, poires et lymons confitz, pesans ensemble douze livres au pris de six solz la libre, le tout envoye a Anvers, LXXII s. Item, pour pillures cassefistules et rembarbe, ensemble VII £ Item, pour certaines autres drogueries par luy envoyees a mondit seigneur en sa ville de Saint-Omer, et aussi a Aire, XII £. Item, pour cassefistulle, pommes de grenades et conserves, CXII s. Reviennent ensemble toutes lesdictes parties a ladicte somme de II^c XXIII £ I s. IX d. dicte monnoie. Pour ce par lectres patentees d'icellui seigneur, veriffiees au doz

par les commis ausdictes finances comme il appert, en datte du XXIII^e jour de fevrier oudit an LXXIX, certifficacion de maistre Louppe de La Garde, conseiller et premier phisicien de mondit seigneur, sur les pris, achat et delivrance desdictes parties, autre certifficacion dudit Nicolas Le Prevost, qu'il n'a riens payé d'icelles parties, et quictance cy rendues, icelle somme de

II^c XXIII £ I s. IX d.

Pièce justificative n° 97

ADN, B 2118

Troisième compte de Nicolas Le Prévost, receveur général de toutes les finances de Marie de Bourgogne et de Maximilien de Habsbourg, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1479

F° 280 r°

[Paiement de Guillaume Monin, chirurgien de l'hôtel, pour l'achat de remèdes et matériel de chirurgie pour l'armée ducale.

Septembre 1479]

A maistre Guillaume Monin, varlet de chambre et cirurgien de mondit seigneur, la somme de cinquante livres dudit pris, pour don que icellui seigneur lui en a fait pour une fois, pour en acheter plusieurs drogues et habillemens servans à son estat pour en servir mondit seigneur en son armee, pour ce par sa quictance cy rendue ladicte somme de

L £

Pièce justificative n° 98

ADN, B 2118

Troisième compte de Nicolas Le Prévost, receveur général de toutes les finances de Marie de Bourgogne et de Maximilien de Habsbourg, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1479

F° 285 r°

[Paiement de Guillaume Monin, chirurgien de l'hôtel, pour le rapatriement des blessés de guerre de l'armée ducale d'Aire-sur-la-Lys à Lille.

Octobre 1479]

A Guillaume Monnin, varlet de chambre et chirurgien de mondit seigneur, la somme de quarante livres dudit pris, que ledit receveur general lui a baillié et delivré comptant, pour faire mener et conduire par eauwe et aultrement, de la ville d'Aire en la ville de Lille, tous les povres gens de guerre blechiez et brulez à la prinse de la place de Malannoy qui estoient en grant nombre en ladicte ville d'Aire, et pour les aydier a vivre et mectre a point jusque audit Lille. Pour ce par sa quictance cy rendue, ladicte somme de

XL £

Pièce justificative n° 99

ADN, B 2118

Troisième compte de Nicolas Le Prévost, receveur général de toutes les finances de Marie de Bourgogne et de Maximilien de Habsbourg, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1479

F° 292 v°

[Paiement de Guillaume Monin, chirurgien de l'hôtel, pour les soins donnés aux blessés de l'armée ducale (1^{er} §) et pour l'achat de remèdes (2nd §).

Décembre 1479]

A maistre Guillaume Monin, varlet de chambre et chirurgien de mondit seigneur, la somme de cent livres dudit pris, que mondit seigneur lui a de sa grace donné pour une fois, tant en consideration des peines et travaux qu'il a euz et soustenus à ses despens pour lui aydier a visiter et mectre à point ceulx qui ont esté blechiez à ladicte journee, comme pour les drogheries qu'il y peult avoir employé ; et ce oultre et par dessus aultres L £ pour semblables drogheries que ledit receveur lui a nagaires delivré. Pour ce cy, par sa quictance cy rendue, ladicte somme de

C £

A lui ancores, la somme de cinquante livres dudit pris, que icellui seigneur lui a ordonné et fait baillier comptant ou mois d'aoust LXXIX, pour en acheter des drogheries et en servir icellui seigneur en l'armee par lui lors mise sus. Et ce par dessus aultres CL £ que ledit receveur general lui a nagaires delivré à semblable cause. Pour ce par sa quictance cy rendue, ladicte somme de

L £

Pièce justificative n° 100

ADN, B 2121

Premier compte de Louis Quarré, receveur général de toutes les finances de Marie de Bourgogne et de Maximilien de Habsbourg, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1480

F° 405 r°

[Paiement d'un clerc de cuisine du duc, pour être allé de La Haye pêcher des poissons dans la Meuse près de Namur, pour le régime prescrit par les médecins du duc pendant sa maladie, au printemps 1480.]

A Johannes Weyghenant, clerc de cuisine de mondit seigneur, la somme de dix livres dudit pris, que icellui seigneur lui a de sa grace donnee pour une fois, pour en recompense de la despense extraordinaire qui lui a convenu avoir et soustenir en certain voiaige qu'il a fait par son commandement et ordonnance de bouche, ou mois d'avril oudit an IIII^{XX}, pour estre alé de La Haye en Hollande, lors que icellui seigneur estoit mal disposé et fort agrevé de maladie, jusques en sa ville de Namur, et la entour sur la riviere de Meuze, pour illec recouvrer et faire finance de certains poissons appellez ombres, que par l'ordonnance des medecins lui estoient lors neccessaires d'avoir pour sa santé. En quoy faisant il a fait de grans dilligences et apporté lesdis poissons a mondit seigneur audit lieu de La Haye, pour ce, par sa quictance cy rendue, ladicte somme de

X £

Pièce justificative n° 101

ADN, B 2121

Premier compte de Louis Quarré, receveur général de toutes les finances de Marie de Bourgogne et de Maximilien de Habsbourg, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1480

F° 393 r° et v°

[Paiement d'un organiste venu jouer de la musique pour le duc Maximilien d'Autriche pendant sa maladie, au printemps 1480.]

[F° 393 r°] *A Piettre Buerse, organiste de la chappelle domesticque de mondit seigneur, la somme de dix livres dudit pris, que icellui seigneur lui a [F° 393 v°] semblablement de sa grace especial donnee pour une fois, en consideracion des bons et agreables services qu'il lui a faiz, quant durant sa maladie il a, par pluseurs fois, et par son ordonnance, esté devers lui en sa chambre jouer tant des orghes, comme des fleutes, du leut et autrement a sa plaisance, et ce pour en faire faire une robe. Pour ce, par sa quictance cy rendue, ladicte somme de*

X£

Pièce justificative n° 102

ADN, B 2121

Premier compte de Louis Quarré, receveur général de toutes les finances de Marie de Bourgogne et de Maximilien de Habsbourg, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1480

F° 395 v°

[Don ducal de 24 £ à deux chantres de l'évêque d'Utrecht, venus séjourner auprès du duc Maximilien de Habsbourg et chanter pour lui à La Haye, pendant sa maladie au printemps 1480, du 1^{er} au 18 mai 1480.]

A messire Jehan Keysere et Pasquin Blideman, chantres de la chappelle domesticque de reverend pere en Dieu monseigneur l'evesque d'Utrecht, la somme de vint quatre livres dudit pris, pour don que icellui seigneur leur en a fait pour une foiz, en consideracion de ce que, par l'ordonnance dudit evesque d'Utrecht leur maistre, ilz sont venuz par devers mondit seigneur en son hostel a La Haye pour, durant sa maladie, et tant qu'il lui plairoit, seiourner par devers lui pour chainter de musique a son plaisir et autrement le resioyr. En quoy faisant ilz ont seiourné devers lui dix huit jours entiers finissans le XVIII^e jour dudit mois de may. Pour ce, par certifficacion desdiz maistres d'ostel, et commis ausdictes finances contenant quictance, cy rendu ladicte somme de

XXIII £

Pièce justificative n° 103

ADN, B 2124

Deuxième compte de Louis Quarré, receveur général de toutes les finances de Maximilien de Habsbourg et de Marie de Bourgogne, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1481

F° 296 r° à 297 v°

[Livraison de remèdes par Michel de Pontchastel, aide de l'épicerie ducal, prescrits par Loup de Garde et d'autres médecins à Maximilien de Habsbourg, entre le 18 mars et le 8 juin 1480.

4 juillet 1480]

A Michiel de Pontchastel, varlet de chambre et ayde de l'espicerie de mondit seigneur, la somme de huit vins douze livres diz solz dicte monnoie, que icellui seigneur, par ses lectres patentees donnees en sa ville de Namur le IIII^e jour de juillet mil CCCC IIII^{XX}, luy a ordonnee estre payee, baillee et delivree comptant a cause de semblable somme qui deue lui estoit pour pluseurs parties de drogheries et medicines, que par le commandement de et a l'ordonnance de maistre Louppe de La Garde, aussi son conseiller et premier phisicien, ensemble de pluseurs autres docteurs en medicine, il a baillees et delivrees depuis le XVIII^e jour de mars mil IIII^C LXXIX jusques au VIII^e jour de juing ensuivant oudit an IIII^{XX}. Et ce pour et a cause de la maladie que mondit seigneur a eue, lui estant oudit temps en son [F° 296 v°] pays de Hollande, ainsi qu'il s'ensuit. Et premierement, pour pillures ordonnees par lesdiz docteurs en medicine a trois fois, XVIII s. Item, pour juilletz et sirops composez et prins par pluseurs foiz ordonnees comme dessus, IIII £ XVI s. Item, pour huillets confortatifz prins par pluseurs foiz, ordonnees par lesdiz medecins, XXXVII s. Item, pour aucuns ongemens ordonnees par lesdiz medecins pour oindre le corps de mondit seigneur, LXXIII s. Item, pour treize livres de orgemande a trois gros la libre, font XIX s. VI d. Item, pour trois livres de cucre candiz a neuf solz la libre, font XXVII s. Item, pour aucunes sauldalles rouges et blanches linguralles et chanffre pour faire hepitime, XLVI s. Item, pour eaues distillees en grant quantité appart, LIII s. Item, pour vint sept livres de sucre fin de Valence pour faire les confections ordinaires de mondit seigneur ordonnees par lesdiz medecins, a neuf solz la libre, font XII £, III s. Item,

pour aucunes semences de pluseurs noms prinses a pluseurs foiz pour faire pouldres, XLIII s. Item, pour aucuns sirops appart comme sirop de accestosse compositifz et de bisancin et de pluseurs autres noms, LXIX s. Item, pour une recepte ordonnee par lesdiz medecins faicte de rebarbe et autres choses laxatives, pour ce XVIII s. Item, pour huit livres de conserves de roze au pris de unze solz la libre, font IIII £ VIII s. Item, pour unze lotz d'eau roze a huit solz le lot, font IIII £ VIII s. Item, pour autres conserves de pluseurs sortes pour faire restorans et condmens, XXXVI s. Item, pour quatre livres de casefistules fresche et nouvelle a quatorze solz la libre font LVI s. [appel de note en marge : Item, pour poudre de mastic et autres gomes odorans, XVI s.] Item, pour ung ellectuarum cromaticum rosarum, XIX s. Item, pour une recepte ordonnee par lesdiz medecins appelee madyalon, XXXVIII s. Item, pour une clistere ordonnee par lesdiz medecins, XXIII s. Item, pour grosses sponges pour faire fumentacions, XX s. Item, pour chappillis veneris et autres herbes, VI s. Item, pour huile de scorpion, IX s. Item, pour aucuns chappons distillez et faiz balmis mariné mis dedens de cent a six vins pieces d'or et pourres cordialles ordonnez par lesdiz medecins, VII £ VIII s. Item pour seize livres de cucre de Porthugal a huit solz la libre pour faire juillotz, VI £ VIII s. Item, deux livres de fin sinamonnye pour aromatisier aucuns buvraiges, a vint cinq solz la libre font C s. Item, pour six livres de myvacitonyorum a seize solz la libre font IIII £ XVI s. Item, pour trois onces de fine rebarbe a vingt quatre escuz la libre, font lesdiz trois onces V £ VIII s. Item, pour quatre semences froides mondez pour faire du let, XXXVII s. Item, pour autres semences froides non mondees pour faire autre let, XXII s. Item, pour semen citomorum et semen sily, et autres semences pour faire lavemens, XVIII s. Item, pour aucunes tronchiches faictes de pouldres cordiales odorantes, XIII s. [F° 297 r°] Item, pour une decoction faicte de bonnes herbes pour laver la teste de mondit seigneur, XVI s. Item, pour une boiste d'ongement rouge, XIII s. Item, pour deux clisteres ordonnez par lesdiz medecins, XLVIII s. Item, pour roses rouges et autres bonnes herbes pour laver les jambes de mondit seigneur, XXIX s. Item, pour six livres de carins citrinorum, a dix solz la libre font LX s. Item, pour deux medicines laxatives faictes de rebarbe et d'autres bonnes droguerries ordonnees par lesdiz medecins de mondit seigneur, font LXIII s. Item, pour ung amplastre pour mectre sur les rains de mondit seigneur fait de bonnes droguerries, XLVI s. Item, pour ung autre amplastre pour mectre sur son estomac XLVIII s. Item, pour ung bonnet fait de bonnes drogheries odorantes pour mectre sur la teste de mondit seigneur, LXIII s. Item, pour infusion de merabolantes et autres bonnes droguerries, XI s. Item, pour tourteaulx de rozes et autres bonnes choses pour faire baingner le corps de mondit seigneur, XXVII s. Item, pour

ung autre bonnet plus odorant pour mectre sur sa teste, LXXII s. Item, pour quatre pommes odorantes pour servir a sentir au nez, IIII £ IX s. Item, pour aucunes epitunes pour mectre sur les foye et rains de mondit seigneur et en plusieurs lieux ou il appartenoit, IIII £ VII s. Item, pour du let d'amandes fait par plusieurs fois avec les semenses froides, XXXVI s. Item, pour une emplastre ront pour mectre sus le foye d'icellui seigneur, XVIII s. Item, une pillures faictes d'olibanum et autres gommess enestionees, XII s. Item, pour sirop de rubez et diamorum, XII s. Item, pour pots de terre pour faire les decoctions et laivemens pour le corps d'icellui seigneur, XXVII s. Item, pour succades confites, lymons confis, orrenges confictes, cortisse citry et plusieurs autres confitures, seize libres, a dix solz la libre font VIII £ Item, pour plusieurs buvraiges aromatisez de choses odorantes comme de sandailles, sinamonne, et autres choses odorantes faictes par plusieurs fois, V £ VI s. Item, pour aucunes sirops nommez assisasia composity et acceptose et autres siropz composez fait par plusieurs fois, IIII £ VI s. Item, pour aucunes pillures nommez de geia et hrlefleugnies et cochees aurees faictes par plusieurs fois, XLII s. Item, pour siropz violat avec autres siropz, XXVI s. Item, pour eaue distillee nommee effrasye silidonnee et autres eauwes, XVI s. Item, pour miel rozat dyamorum, eaue de plantain et capry foly pour adoucier la bouche de mondit seigneur, XXVIII s. Item, pour aucunes huilles comme huille camomille, de roze, XVII s. Item, pour preparatif avant qu'il print medicine, qu'il usa trois jours et neuf jours apres, ordonnez par lesdiz medecins, LXXII s. Item, pour une bonne medicine faicte de bonnes droguerries, XXX s. Item, pour grosses sponges pour [F° 297 v°] estuvemens sur tout le corps de mondit seigneur, XII s. Item, pour aucunes conserves de roses, de violetz, de bourraiges et pourres cordiales pour faire condelit d'ouvres, XXVII s. Item, pour aucunes fleurs nommees calomille, rosarum, meriloti et autres plusieurs fleurs pour estuver la cuisse de mondit seigneur, fait a plusieurs fois, XXXV s. Item, pour sirops de papaveris et autres sirops prins par plusieurs fois, VII s. Item, pour ung restorant fait d'un vielz chappon et pourres cordiales et pierres precieuses, VI £ Item, pour deux lotz d'eaue roze, XVI s. Item, pour une louche d'argent qui a esté perdue en la chambre de mondit seigneur, de quoy l'on faisoit l'assay des medecines, XL s. Item, pour eaues distillees nommees stabieuse, bughelose, borragimes, XIX s. Item, pour quatre semences froides mondez et non mondez prinses par plusieurs foiz pour faire du let et autres choses, XXI s. Item, pour let de chievres a faire plusieurs buvraiges, XIII s. Item, pour potz et telletes de terre, VI s. VI d. Et pour le louaige des potz d'estain, escuelles et autres choses durant sadicte maladie, VII s. Reviennent ensemble toutes lesdictes parties a ladicte somme de VIII^{XX} XII £ X s. dicte monnoie. Pour ce par lesdictes lectres patentes veriffiees de mesdits seigneurs des finances avec certifficacion de maistre Louppe de La Garde, conseiller

et phisicien de mondit seigneur, contenant au long la livrison et marchié desdictes drogeries, et quictance dudit Michiel de Pontchastel contenant affirmacion, cy rendue, icelles somme de

VIII^{XX} XII £ X s.

[En marge :] *Par lesdictes lectres patentes, certifficacion et quictance collationneez ou texte cy rendu.*

Pièce justificative n° 104

ADN, B 2121

Premier compte de Louis Quarré, receveur général de toutes les finances de Marie de Bourgogne et de Maximilien de Habsbourg, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1480

F° 425 r° et v°

[Paiement de Guillaume Monin, chirurgien de l'hôtel ducal, pour les soins donnés à un messager allemand blessé suite à une agression.

Octobre 1480]

[F° 425 r°] *Audit maistre Guillaume Monin, la somme de neuf livres dudit pris, que icellui seigneur lui a de sa grace especial donnee pour une fois, en consideracion de ce que par son commandement et ordonnance il a pensé et visité ung messaigier almant qui avoit amené des harnois de guerre du pays de Noremerch en sa ville [F° 425 v°] de Namur, lequel sur les champs en amenant lesdiz harnois a esté rencontré d'aucuns rutres almans, qui le avoient tellement battu qu'ilz lui avoient rompu ung bras, comme aussi pour argent qui lui a presté comptant a pluseurs fois par le commandement et ordonnance que dessus pour soy aidier à vivre et entretenir durant sadicte maladie, et jusques au X^e jour dudit mois d'octobre. Pour ce, par sa quittance cy rendue, ladicte somme de*

IX £

Pièce justificative n° 105

ADN, B 2124

Deuxième compte de Louis Quarré, receveur général de toutes les finances de Marie de Bourgogne et de Maximilien de Habsbourg, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1481

F° 273 r°

[Livraison de remèdes par Nicolas de Herkenstein, conseiller et physicien ducal, à Maximilien de Habsbourg, entre le 16 juillet et le 15 novembre 1480.

1481]

A maistre Nicolas de Herkesten, conseilier et phisicien de mondit seigneur, la somme de quinze livres dix solz dicte monnoie, qui deue luy estoit pour pluseurs parties de drogheries et medicines qu'il a achetees, baillees et delivrees par le commandement et ordonnance d'icellui seigneur pour son corps et usaige, ainsi qui s'ensuit. Et premierement, en la ville de Namur, le XVI^e jour de juillet oudit an IIII^{XX}, pour une libre et demye de ellectuire confortatif, preservatif contre l'impedimye, composees de toutes choses cordiales ainsi que l'on est accoustumé de faire, au pris de quarante solz dicte monnoie la libre, font LX s. Item, ou mois d'aoust ensuivant, audit lieu, pour encoires libre et demye de semblable ellectuire faicte au pris que dessus LX s. Item, pour semblable ou mois de septembre, LX s. Item, à Lucembourg, le XV^e jour d'octobre aussi ensuivant, pour une libre de ladicte medicine, XL s. Item encores, ledit jour, pour pillures de portun porta, XXX s. Et a Bruxelles, le XV^e jour de novembre, pour encoires libre et demye de semblable ellectuire comme dessus, LX s. Reviennent ensemble lesdictes parties à ladicte somme de XV £ X s. dudit pris. Pour ce par ledit roole de fevrier, certifficacion de maistre Gerard de La Roiche que riens n'en est prins par les escroes de l'ostel de mondit seigneur, et quictance dudit maistre Nycolas contenant affirmacion cy rendue icelle somme de

XV £ X s.

[en marge :] *Par lesdits rolle, certifficacion et quictance comme ou texte*

Pièce justificative n° 106

ADN, B 2124

Deuxième compte de Louis Quarré, receveur général de toutes les finances de Maximilien de Habsbourg et de Marie de Bourgogne, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1481

F° 74 r° et v°

[Paiement de la pension de Pierre Michel, de 6 s./j. pour la période de janvier à août 1481, accordée suite à l'abandon de ses biens en Bourgogne pour rester au service du duc Maximilien de Habsbourg, par lettres patentes du 24 juin 1479]

A Pierre Michiel, varlet de chambre et espicier de mondit seigneur, la somme de quatre vins une livres dix huit solz dudit pris, qui deue lui estoit a cause de six solz dicte monnoye que icellui seigneur, par ses lectres patentes donnees en sa ville de Saint-Omer le XXIIII^e jour de juin l'an mil CCCC LXXIX, pour consideracion des bons et agreables services qu'il a faiz par ci-devant a feu monseigneur le duc Charles, que dieu absoille, jusques a son trespas oudit estat de son espicier et en pluseurs autres manieres, et depuis a luy comme encoires fait journelement, meismement pour le aucunement remunerer des pertes, dommaiges et interestz qu'il a et soutient a cause des presentes guerres et divisions en tant que pour tenir son party il a habandonné et delaissié tous et quelzconques ses biens estans et gisans es pays de Bourgoingne. Lesquelz occupent les François tellement que riens ou peu ne lui en est demouré, et affin qu'il ait tant mieulx de quoy s'entretenir et aidier a vivre en sondit service, il luy a octroyé, consenti et accordé prene et avoir de lui par jour, par maniere de pension, oultre et par dessus douze solz telz et ditz sont qu'il lui a aussi accordé avoir de lui par jour a cause de sondit estat de son espicier compté par les escroes de la despense ordinaire de son hostel, a en estre païé d'iceulx six solz de pension par jour par les mains de sondit receveur general lors present et auteur. A commenchiez audit XXIIII^e jour de juing LXXIX, et desla en avant tant qu'il lui plaira, dont il n'a jamais riens receu de tout le temps jusques au premier jour de janvier oudit an IIII^{XX}. Obstant que pendant ledit temps il n'a point esté compté ausdiz gaiges de douze solz par jour par lesdictes escroes, et que pendant ledit temps il a joy de certaine provision de XVIII s. dicte monnoie par jour que mondit seigneur lui avoit

accordé sur son receveur general de Flandres. Et ce pour les mois de janvier, fevrier, mars III^{XX}, avril, may, juing, juillet, aoust et septembre ensuivant III^{XX}I, ou sont comprins lesdiz jours incluz deux cens soixante treize jours entiers, qui audit pris de six solz par jour uz ladicte somme de III^{XX}I £ XVIII s. dicte monnoye. Pour ce par copie auctentique desdictes lectres patentes et deux quictances dudit Pierre Michiel, cy rendue icelle somme de

III^{XX}I £ XVIII s.

Pièce justificative n° 107

ADN, B 2127

Troisième compte de Louis Quarré, receveur général de toutes les finances de Marie de Bourgogne et de Maximilien de Habsbourg, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1482

F° 278 r°

[Paiement de diverses espiceries et apothicairies achetées par Pierre Michel, épicier du duc, entre le 1^{er} avril et le 31 décembre 1481.]

A Pierre Michiel, varlet de chambre et espicier de mondit seigneur, la somme de six vingtz seize livres quatre solz dudit pris, que par le commandement et ordonnance d'icellui seigneur ledit receveur general lui a baillé et delivré comptant, a cause de semblable somme qui deue lui estoit pour pluseurs parties d'epiceries, que par le commandement et ordonnance d'icellui seigneur il a achettees et delivrees pour la provision de son espicerie, depuis le premier jour d'avril mil IIII^C IIII^{XX} avant Pasques jusques au derrenier jour de decembre ensuivant l'an IIII^{XX} ung, aux pris et ainsi qui s'ensuit. Et premierement, audit mois d'avril, pour une librez de conserve de violettes, XX s. Item, pour deux librez de violettes seiches, XX s. Item, ou mois de may ensuivant, pour vingt librez de conserve de roses, XX £. Item, pour six librez de miel rosat, XXXVI s. Item, pour deux librez de sirop, LX s. Item, ou mois de juing ensuivant, pour XXV librez de cerises, XII £ X s. Item, pour cerises seiches, LX s. Item, pour six lots d'eaue rose, LXXII s. Item, ou mois de juillet, pour trente librez de sucades, sitrans et autres confections, XV £. Pour figes, C s. Pour fleurs de bouraiches et bugloses, LX s. Pour pluseurs emplastres, eaues distilees, pomes de granades et d'oranges, conserves et autres poudres pour la maladie que eult lors monseigneur de Charollois, XX £. Item, ou mois de septembre, pour cinquante librez de codimat, XXV £. Pour six librez de mina citomore, LX s. Et pour deux librez de dyamore, XXXII s. Item, ou mois d'octobre ensuivant, pour vingt livres de succades a dix solz la libre font X £. Item, pour deux lots d'eaue rose, a douze solz le lot font XXIII s. Et ou mois de novembre aussi ensuivant, pour demi librez de pillures absageret, LXXII s. Item, pour une libre de electuaire dyamargareton, LX s. Et deux librez de pillures sublingua a vint quatre solz la libre font XLVIII s. Reviennent ensemble toutes lesdictes

*parties a ladicte somme de six vingtz seize livres quatre solz dicte monoye. Pour ce icy, par sa
quittance contenant affirmation cy rendue icelle somme de*

CXXXVI £ III s.

Pièce justificative n° 108

ADN, B 2126

Pièces comptables de la recette générale des finances des ducs de Bourgogne, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1481

N° 68799

[Quittance de Jean Spierinck, médecin du duc, du 12 septembre 1481, d'un don de Marie de Bourgogne pour son assistance durant sa *gesine*]

[Recto]

Je, Jehan Spierinc, docteur en medicine, conseiller et phisicien de monseigneur le duc, confesse avoir receu de maistre Thibault Barradot, aussi conseiller de mondit seigneur, maistre de la chambre aux deniers et receveur tenant le compte de la despense extraordinaire de madame la duchesse d'Austriche, de Bourgoingne, la somme de douze livres du pris de XL gros monnoie de Flandres la livre, que madicte dame m'a de sa grace donné pour une fois en faveur et recompense des services que je luy ay faiz en sa presente gesine. De laquelle somme de XII £ dicte monnoie je suis content et en quicte madicte dame, ledit maistre Thibault Barradot et tous autres. Tesmoing le seing manuel de maistre Jehan Luilier, secretaire d'icelle dame, cy mis a ma requeste, le XII^e jour de septembre an mil CCCC III^{XX} et ung.

Luilier

[Verso] 1481

Pièce justificative n° 109

ADN, B 2124

Deuxième compte de Louis Quarré, receveur général de toutes les finances de Marie de Bourgogne et de Maximilien de Habsbourg, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1481

F° 212 r°

[Paiement de Guillaume Monin, chirurgien de l'hôtel, pour avoir soigné François d'Autriche jusqu'à son décès et pour avoir procédé à son embaumement.

Décembre 1481 – janvier 1482]

A Guillaume Monin, varlet de chambre et chirurgien de mondit seigneur, la somme de vint quatre livres dudit pris, que icellui seigneur lui a de sa grace especial donnee pour une foiz, tant pour ses peine et labeurs que par le commandement et ordonnance d'icellui seigneur il a eues pour avoir visité feu monseigneur Franchois d'Austrice son filz en sa derreniere maladie, et aussi avoir ouvert le corps d'icellui feu, embamé et préparé ainsi qu'il appartenoit, comme pour et en recompense de XXVIII jours entiers que a ceste cause il a esté royé par les escroes de la despense ordinaire de son hostel, assavoir depuis le 8^e jour de decembre l'an IIII^{XX} ung darrenierement passé jusques au IIII^e jour de janvier après ensuivant. Pour ce icy par sa quittance contenant affirmacion, avec certifficacion du maistre de la chambre aux deniers d'icellui seigneur contenant que pendant le temps dessusdit ledit Guillaume Monin n'a aucunement esté compté par lesdiz escroes, cy rendu ladicte somme de

XXIIIII £

Pièce justificative n° 110

ADN, B 2127

Troisième compte de Louis Quarré, receveur général de toutes les finances de Marie de Bourgogne et de Maximilien de Habsbourg, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1482

F° 107 v°

[Paiement du messenger chargé de porter des lettres ducales au médecin de la ville de Courtrai lui demandant de venir d'urgence à Bruges pour soigner Marie de Bourgogne suite à sa chute de cheval.

Le 24 mars 1482]

Audit Gillequin Spillart, la somme de vint cinq solz dudit pris, pour, le XXIII^e jour dudit mois de mars et dudit lieu de Bruges, porter lettres closes de mondit seigneur au maistre medecin sermenté en la ville de Courtray, par lesquelles mondit seigneur le manda incontinent venir par devers lui pour remedier a la maladie que avoir lors madame la duchesse sa compaigne. Pour ce icy ladicte somme de

XXV s.

Pièce justificative n° 111

ADN, B 2127

Troisième compte de Louis Quarré, receveur général de toutes les finances de Marie de Bourgogne et de Maximilien de Habsbourg, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1482

F° 194 v°

[Paiement de Michel de Pontchastel, aide de l'épicerie ducale, pour ses services.

1482]

A Michelet du Pontchastiel, ayde de l'espicerie de mondit seigneur, la somme de seize livres dudit pris, que icellui seigneur lui a de sa grace donnee pour une foiz, en consideracion des bons services qu'il fait a icellui seigneur, tant a son terme ordonné que hors d'icellui, et autrement ; et affin qu'il eust de tant mieulx de quoy s'entretenir en sondit service. Pour ce icy par sa quittance cy rendue, ladicte somme de

XVI £

Pièce justificative n° 112

ADN, B 2127

Troisième compte de Louis Quarré, receveur général de toutes les finances de Marie de Bourgogne et de Maximilien de Habsbourg, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1482

F° 258 r°

[Don ducal de 200 £ à Pierre Michel pour sa loyauté envers Maximilien de Habsbourg, manifestée par l'abandon de ses biens en Bourgogne afin de lui rester attaché.

Lettres patentes ducales du 20 décembre 1482]

A Pierre Michiel, varlet de chambre et espicier de mondit seigneur, la somme de deux cens livres dudit pris, que icellui seigneur par ses lettres patentes donnees en sa ville de Bruxelles le XX^e jour de decembre oudit an IIII^{XX} deux lui a de sa grace donnee pour une fois, en consideracion des bons et agreables services qu'il lui a fais et fait journelement, mesmement pour aucunement le recompenser des grans pertes et dommaiges qu'il a euz es pays de Bourgoingne a l'occasion des guerres. Par lesquelles et pour tenir le parti de mondit seigneur lui a convenu habandonner et perdre tous et quelzconques ses biens et dont jamais il n'en a eu aucune recompense. Pour ce icy par lesdictes lectres patentes d'icellui seigneur veriffiees comme dessus, et sa quittance, cy rendue ladicte somme de

II^C £

Pièce justificative n° 113

ADN, B 2127

Troisième compte de Louis Quarré, receveur général de toutes les finances de Marie de Bourgogne et de Maximilien de Habsbourg, du 1^{er} janvier au 31 décembre 1482

F° 284 r° et v°

[Paiement de Pierre Michel pour les drogueries achetées pour l'épicerie ducal pendant l'année 1482.

1482]

[F° 284 r°] *A Pierre Michiel, varlet de chambre et espicier de mondit seigneur, la somme de cent dix neuf livres deux solz dudit pris, qui deue lui estoit pour pluseurs parties qu'il a achettees et livrees pour l'epicerie de mondit seigneur pour l'annee commenchant le premier jour de janvier l'an IIII^{XX} et ung, et finissant le derrenier jour de ce present mois de decembre ainsi qui s'ensuivent. Et premierement, oudit mois de janvier l'an IIII^{XX} et ung, pour deux cens livres de confectons, tant succades, citrons, lymons, poires, gingembre vert, que autres, a dix solz le livre, font C £ de XL gros. Item, trois librez de pouldre de vyolette musquee a soixante dix solz la libre, font X £ X s. Item, deux libres de dragie musquee a vint quatre solz la libre, font XLVIII s. Item, six serviettes, chacune d'une aulne et demie de long, a six solz l'aulne, font LIIII s. Item, une once de fin muz, XII £. Item, deux onces de reubeubarbe (sic) VIII £. Item, pour deux librez de sucre candi, XX s. Item, ou mois de fevrier ensuivant, pour deux libres de pluseurs pillures, IX £. Item, deux libres de [hotsaimer], XL s. Item, pour deux libres de triacle, XXXII s. Item, pour une libre de pillure sublingua, XXIIII s. Item, pour deux lots d'eaue rose, XXIIII s. Item, ou mois de mars ensuivant, pour vingt livres de sirop violat, XX £ Item, pour une libre de conserve violat, XXVII s. Item, pour une libre de violettes seiches, XII s. Pour ung lot d'eaue rose, XII s. Item, en may ensuivant, pour vint quatre livres de conserve de rose, XXIIII £. Pour six libres de miel [F° 284 v°] rosat, XXXVI s. Pour six libres de sirop rosat, VI £. Pour deux libres de dragee realle musquee, XLVIII s. Item, en juing ensuivant, pour vint quatre livres de cerises fait en sucres de trois guittes a dix solz le libre, font XII £. Item, pour cerises seiches, font LXX s. Item, pour trente livres de noix confites au sucre et aux espices a dix solz le libre, font XV £. Et pour deux lots d'eaue rose,*

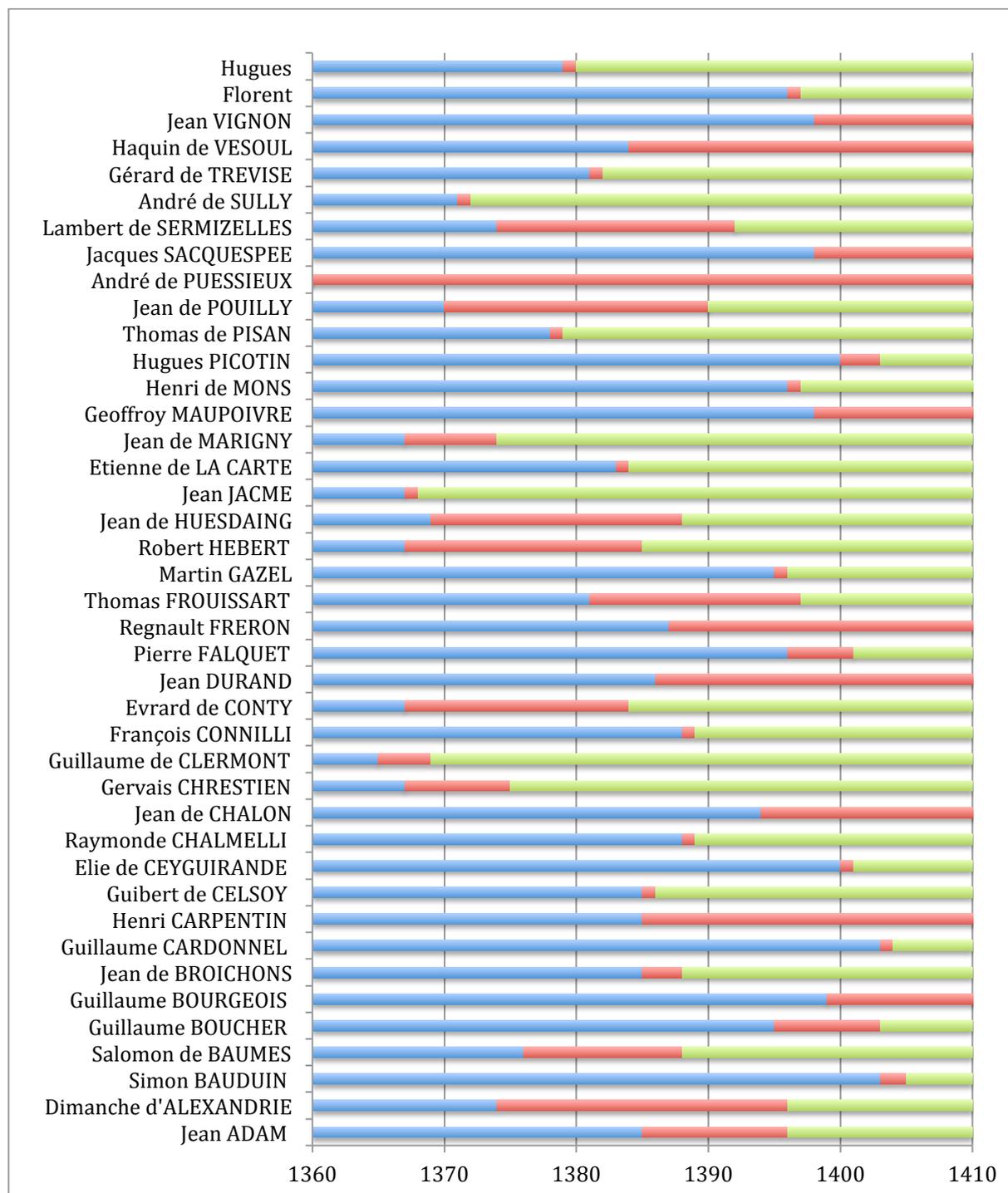
font XXIIII s. Item, en juillet aussi ensuivant, trente livres d'espices confitees, XV £. Item, en septembre, soixante librez de codimat fait au sucere a dix solz le libre, font XXX £. Item, six livres de mina, font LX s. Une libre de pillure sublingua, XXIIII s. Et ou mois d'octobre, soixante livres de succades et autres confections a dix solz la libre font XXX £. Reviennent ensemble toutes lesdictes parties a la somme de III^C XIX £ II s. dudit pris, surquoy fait a desduire qu'il receut en prest oudit mois de janvier l'an IIII^{XX} ung, II^C £ f^o II^C LXX, ainsi lui demouroit deu icy par sa quittance contenant affirmacion cy rendue icelle somme de

CXIX £ II s.

Graphiques, tableaux

PRATICIENS AYANT FRÉQUENTÉ LA COUR DE PHILIPPE LE HARDI (1363 – 1404)
: PÉRIODES D'ATTESTATION À LA COUR (EN ROUGE)

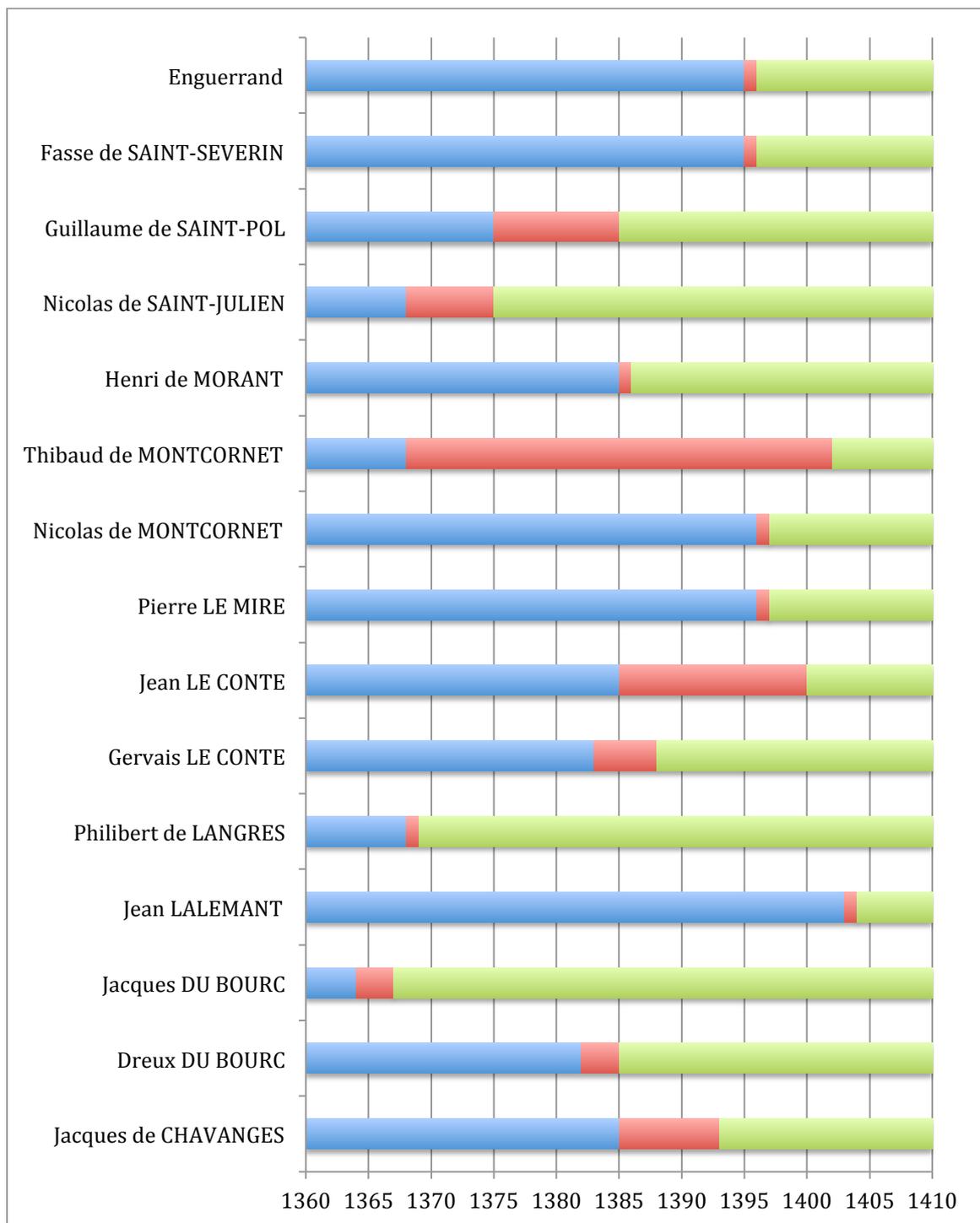
• **MEDECINS**



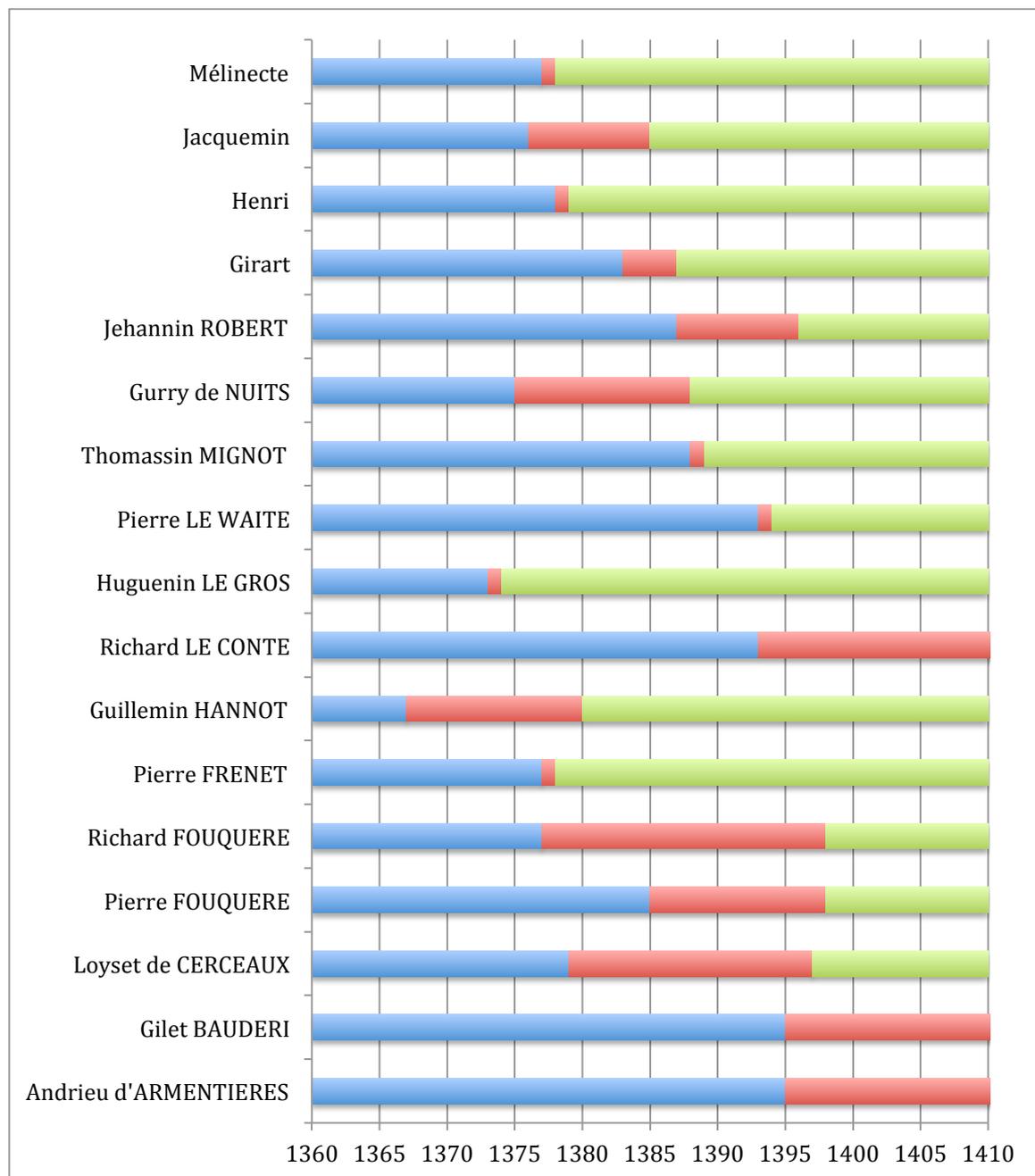
Remarque :

* Salomon de Baumes et Haquin de Vesoul sont des médecins juifs.

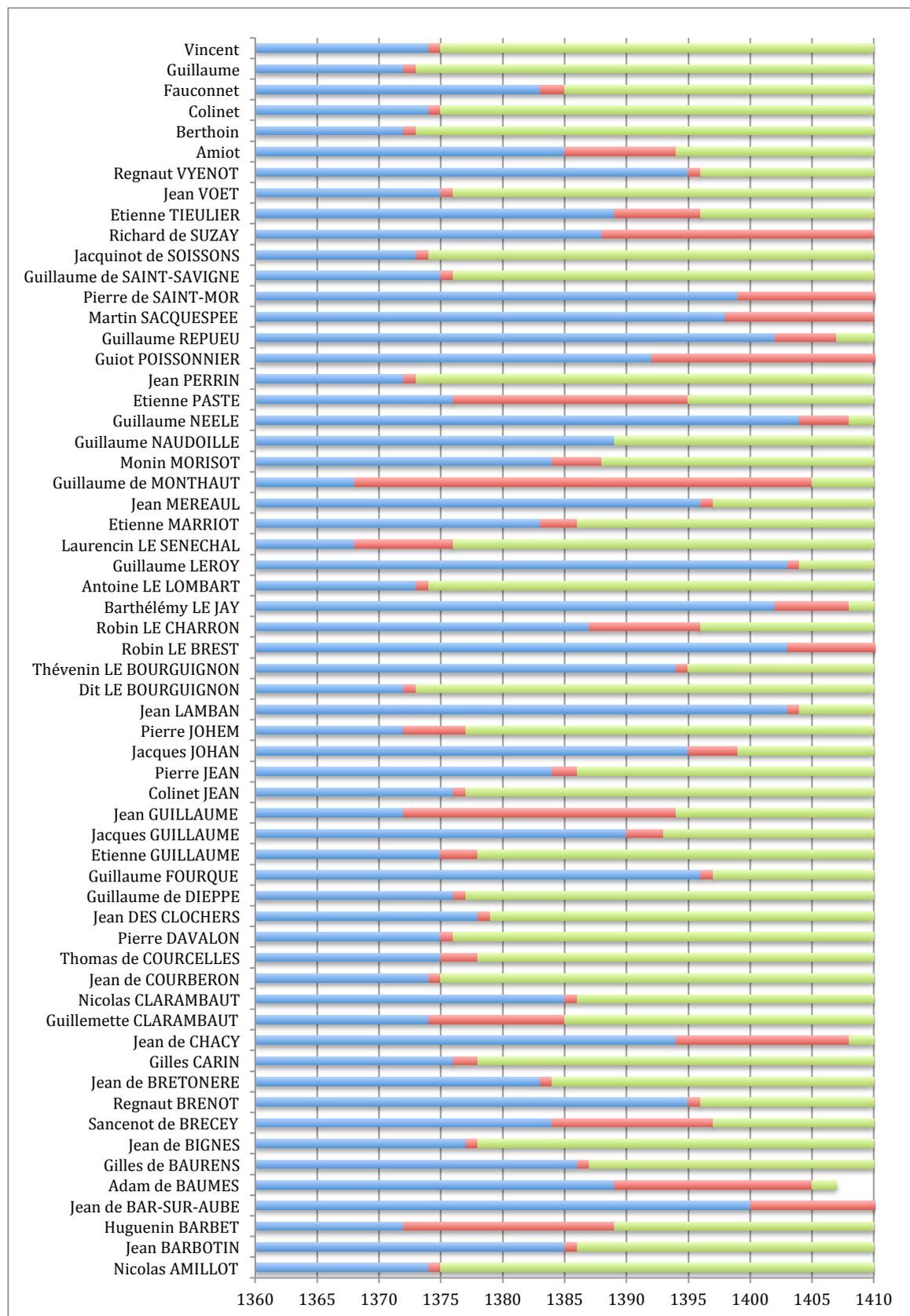
- **CHIRURGIENS**



- **BARBIERS**

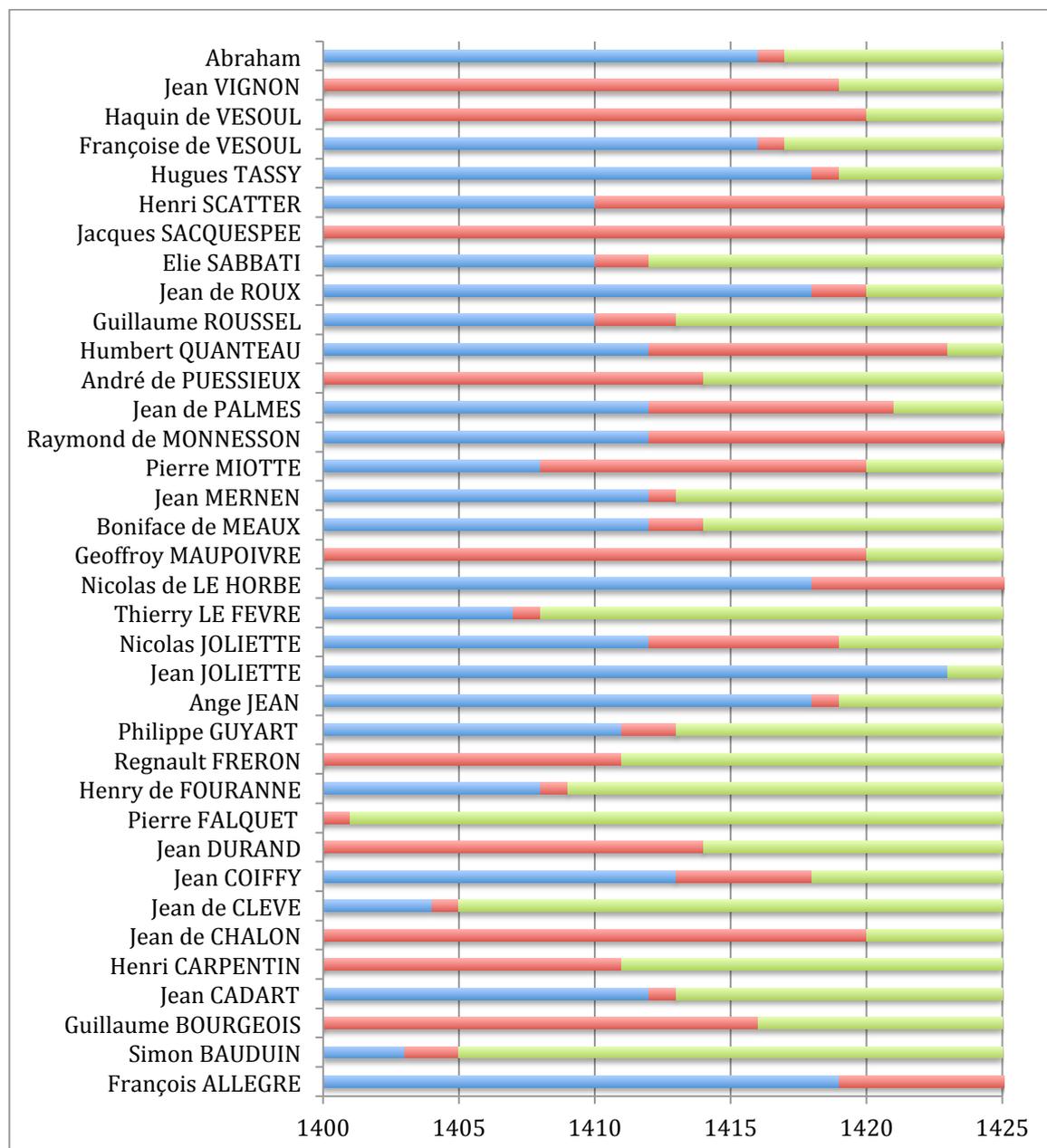


• **ÉPICIERS - APOTHICAIRES**



PRATICIENS AYANT FRÉQUENTÉ LA COUR DE JEAN SANS PEUR (1404 – 1419) :
PÉRIODES D'ATTESTATION À LA COUR (EN ROUGE)

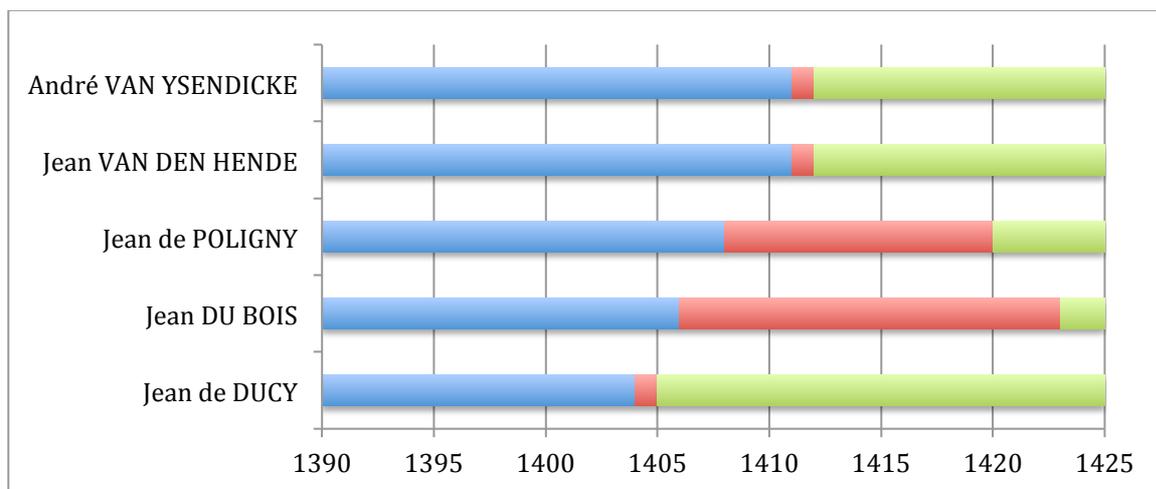
• **MEDECINS**



Remarques :

- * Elie Sabbati, Françoise et Haquin de Vesoul, Abraham, sont des médecins juifs.
- * La période d'exercice de Jean Coulon n'est pas connue, on sait juste qu'elle se situe avant 1419.
- * Raymond de Monnesson est désigné comme *médecin et chirurgien*.

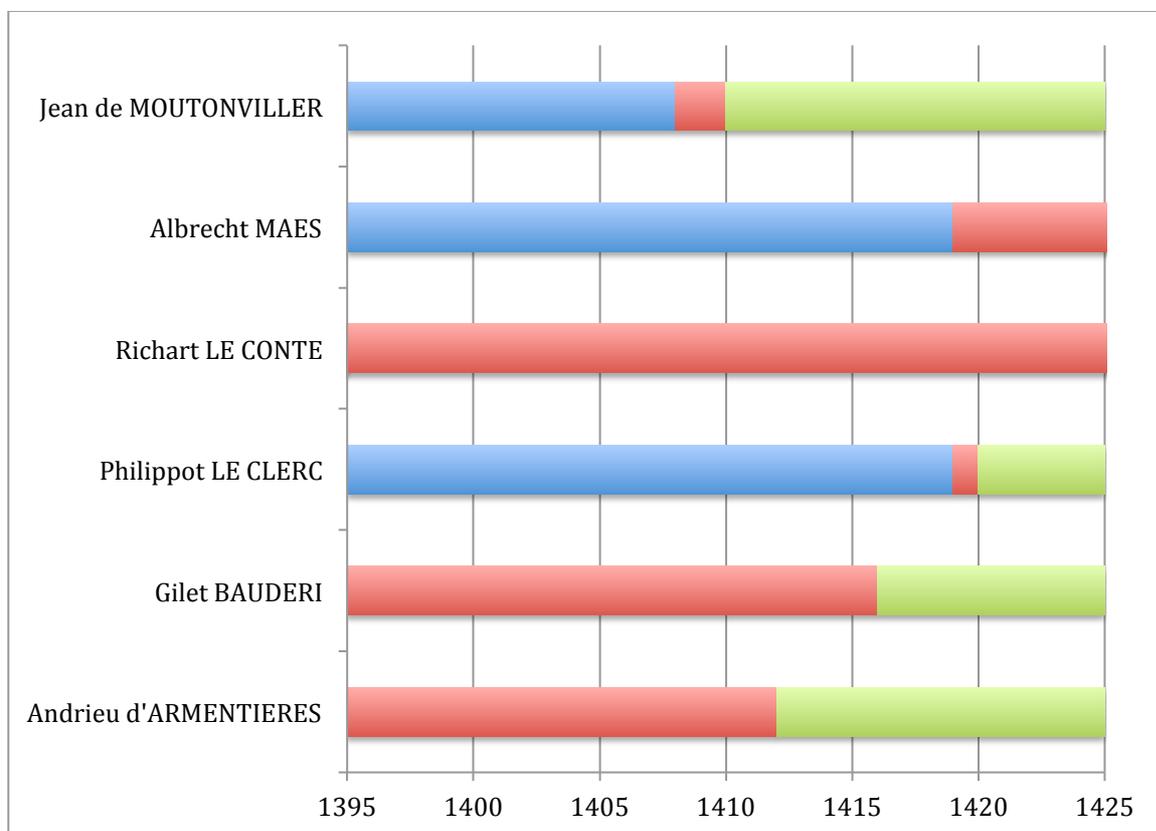
- **CHIRURGIENS**



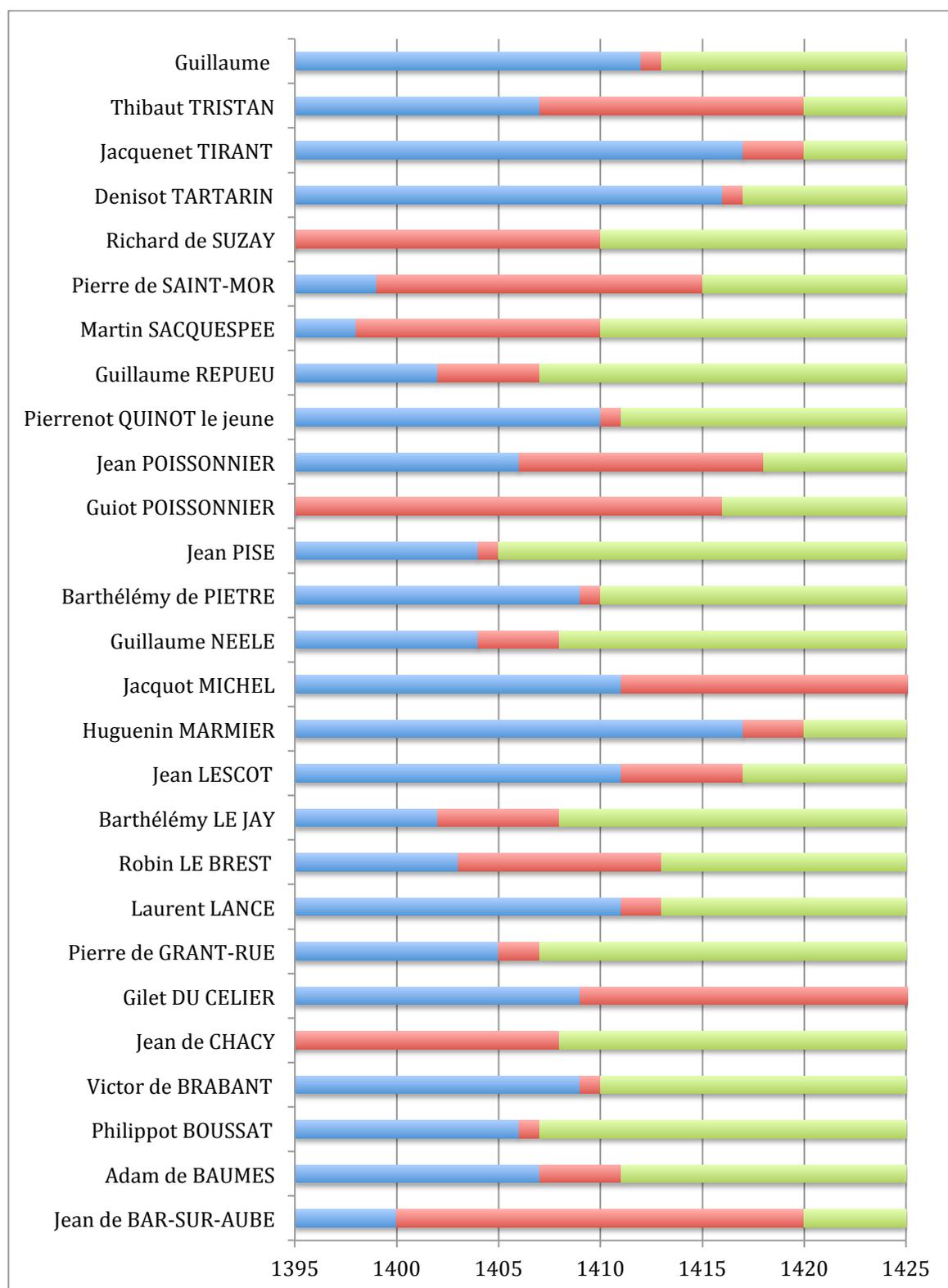
Remarque :

- * Jean de Ducy, boucher ayant éviscéré Philippe le Hardi, est inclus parmi les chirurgiens, cette opération étant normalement à la charge de ceux-ci.

- **BARBIERS**

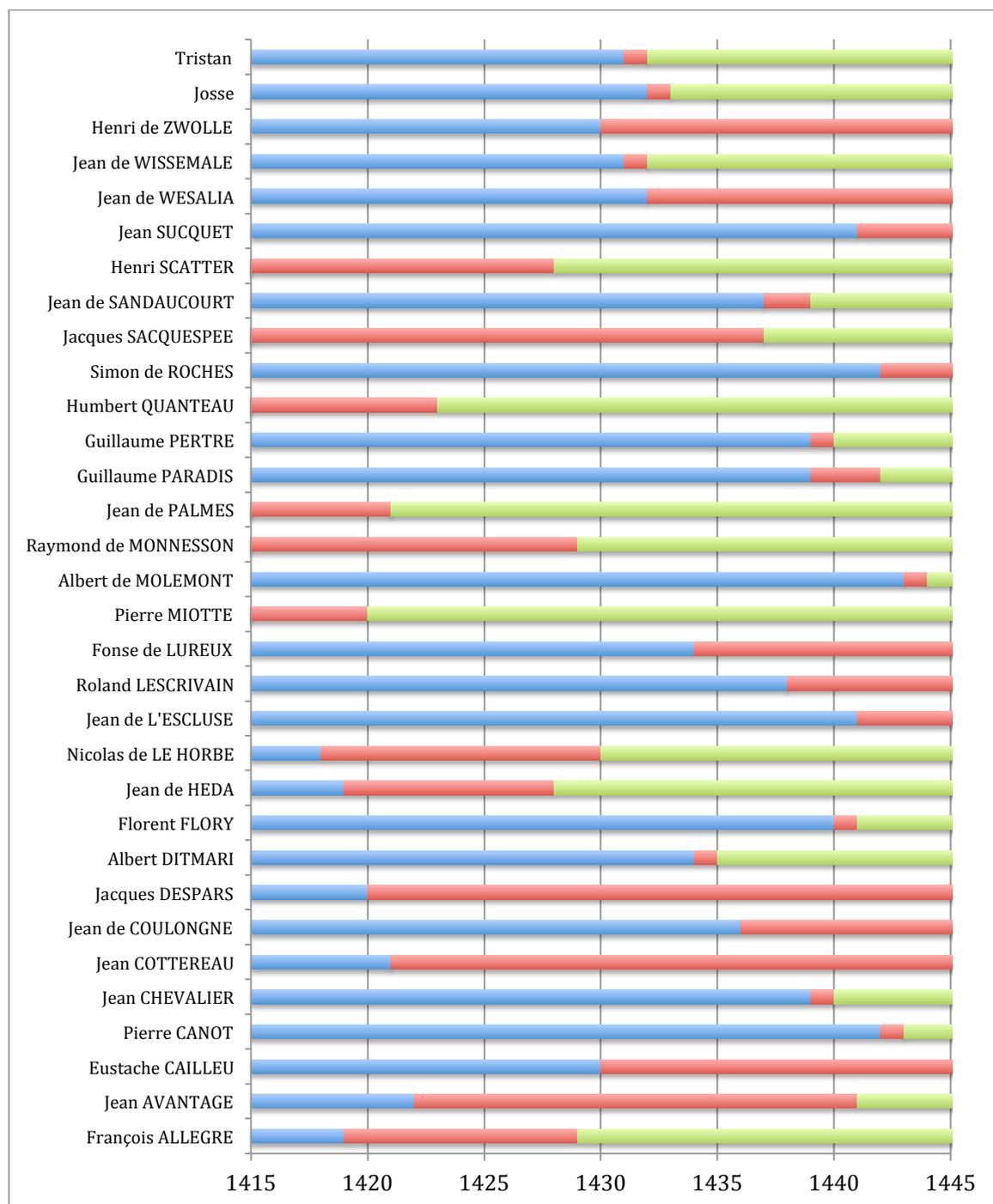


- **ÉPICIERS – APOTHICAIRES**



PRATICIENS AYANT FRÉQUENTÉ LA COUR DE PHILIPPE LE BON (1419 – 1467) :
PÉRIODES D'ATTESTATION À LA COUR (EN ROUGE)

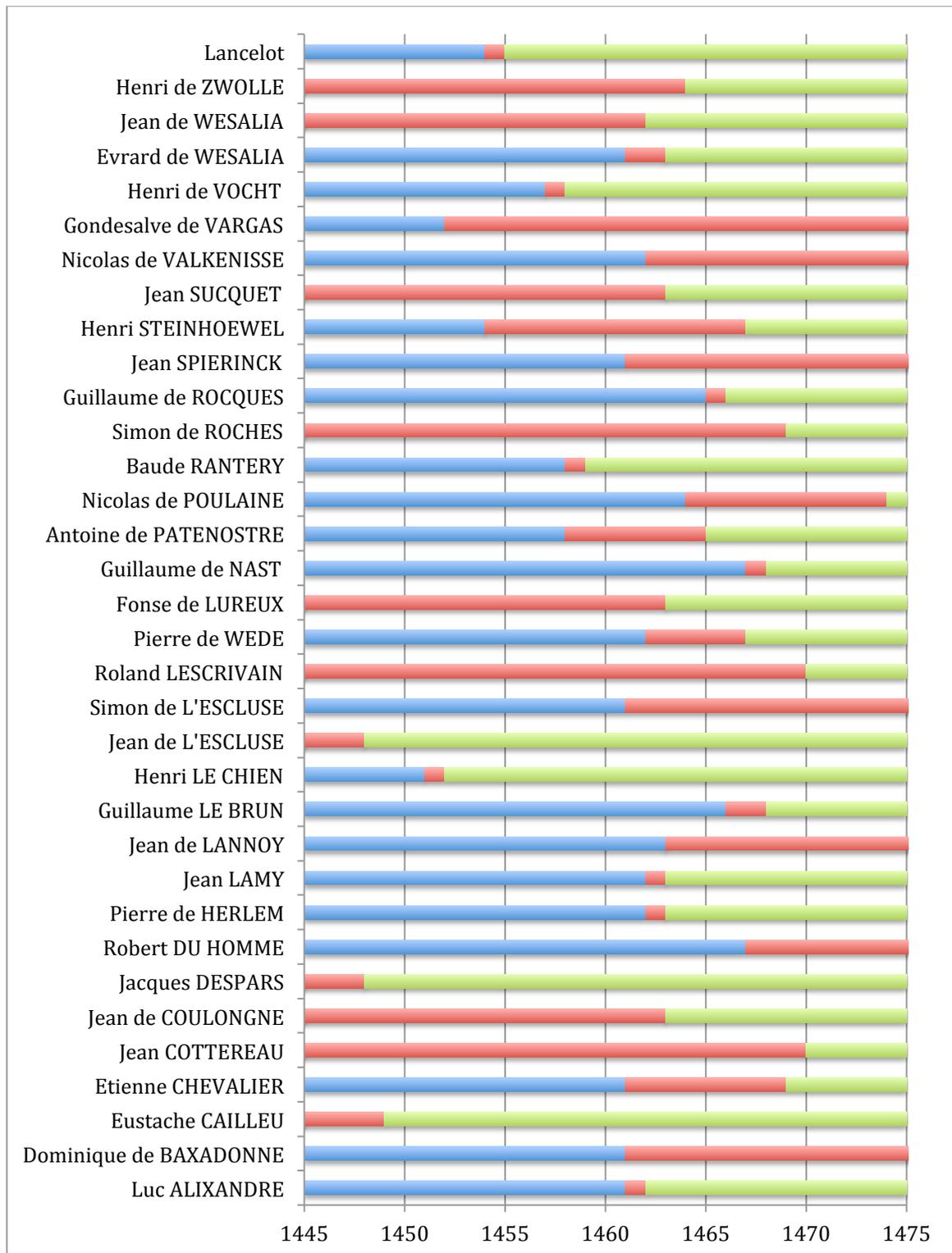
• **MEDECINS (1419 – 1445)**



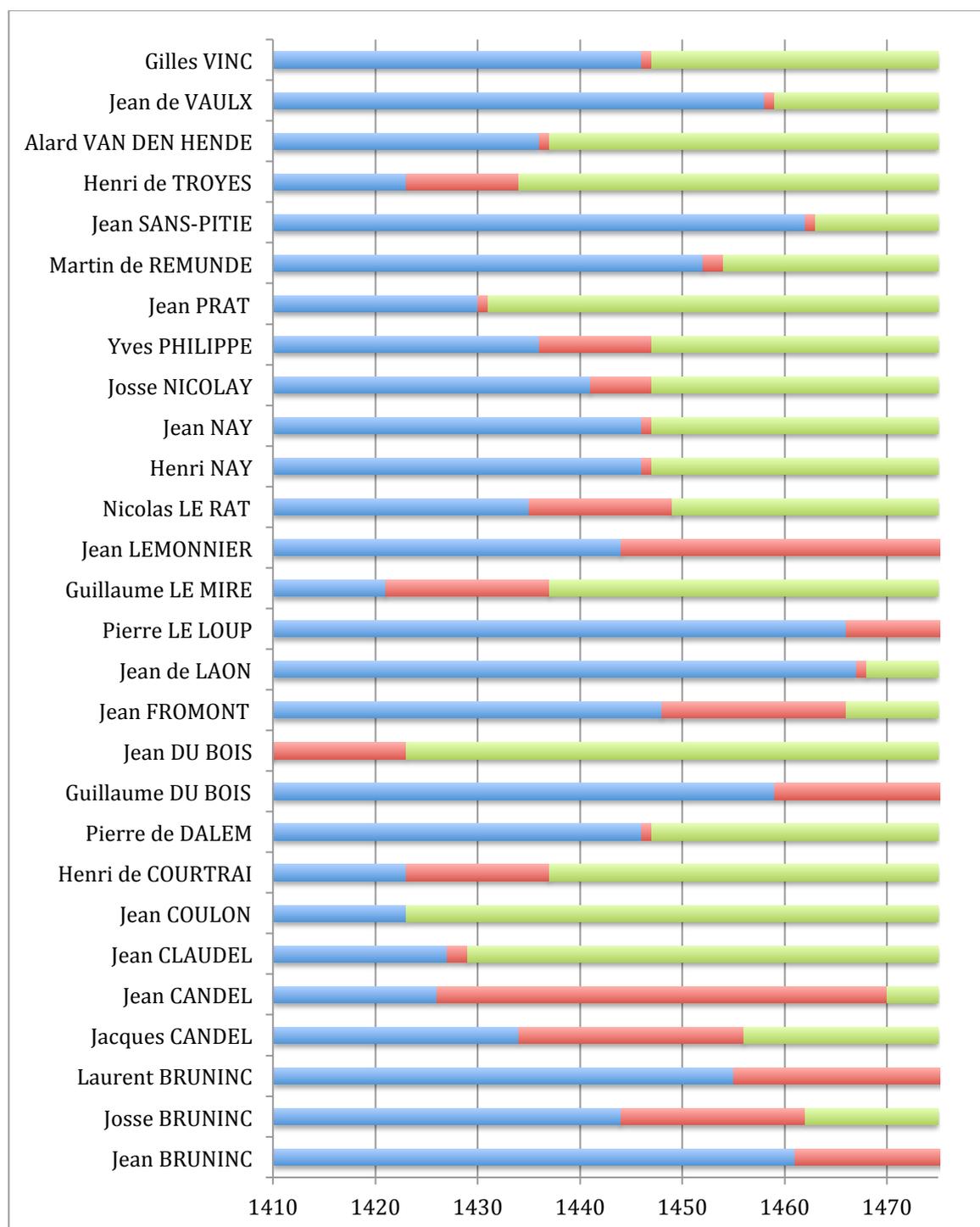
Remarques :

- * Raymond de Monnesson est désigné comme *médecin et chirurgien*.
- * Pierre Canot, le *maistre des Saffloz*, est vraisemblablement un empirique.

- **MEDECINS (1445 – 1467)**



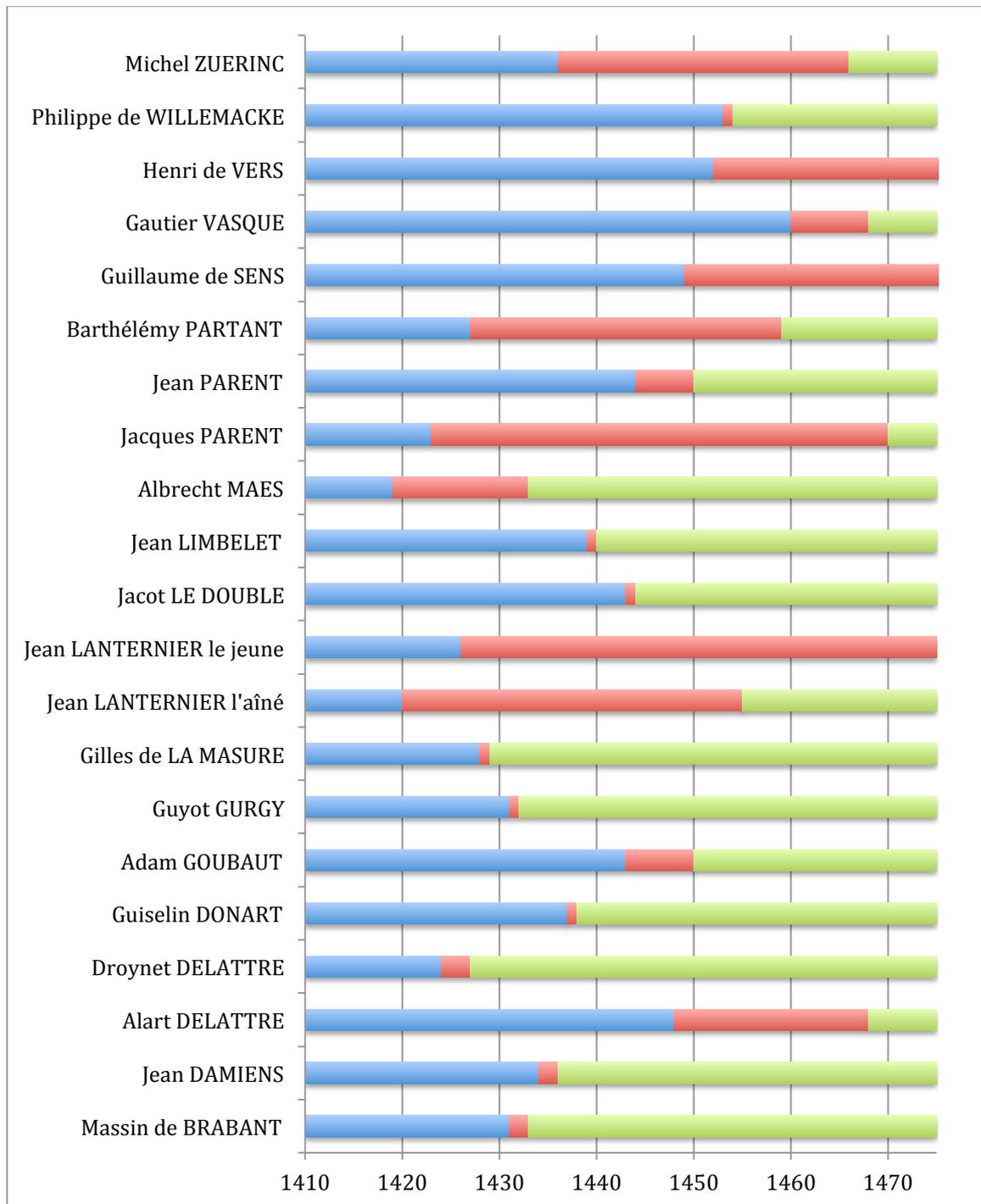
- **CHIRURGIENS**



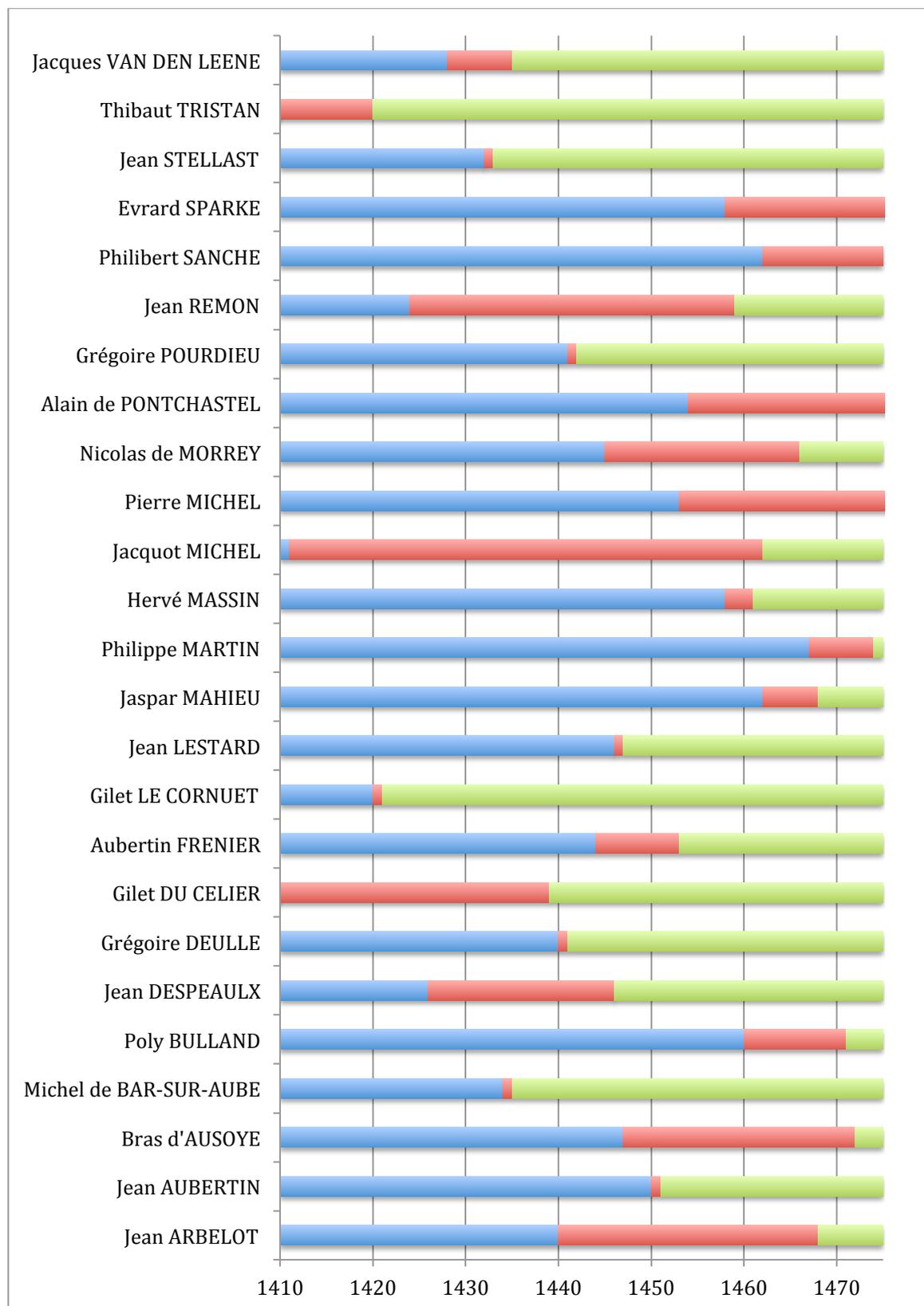
Remarques :

- * Martin de Remunde est désigné comme *chirurgien et barbier*.
- * La période d'exercice de Jean Coulon n'est pas connue, on sait juste qu'elle se situe avant 1423.

- **BARBIERS**

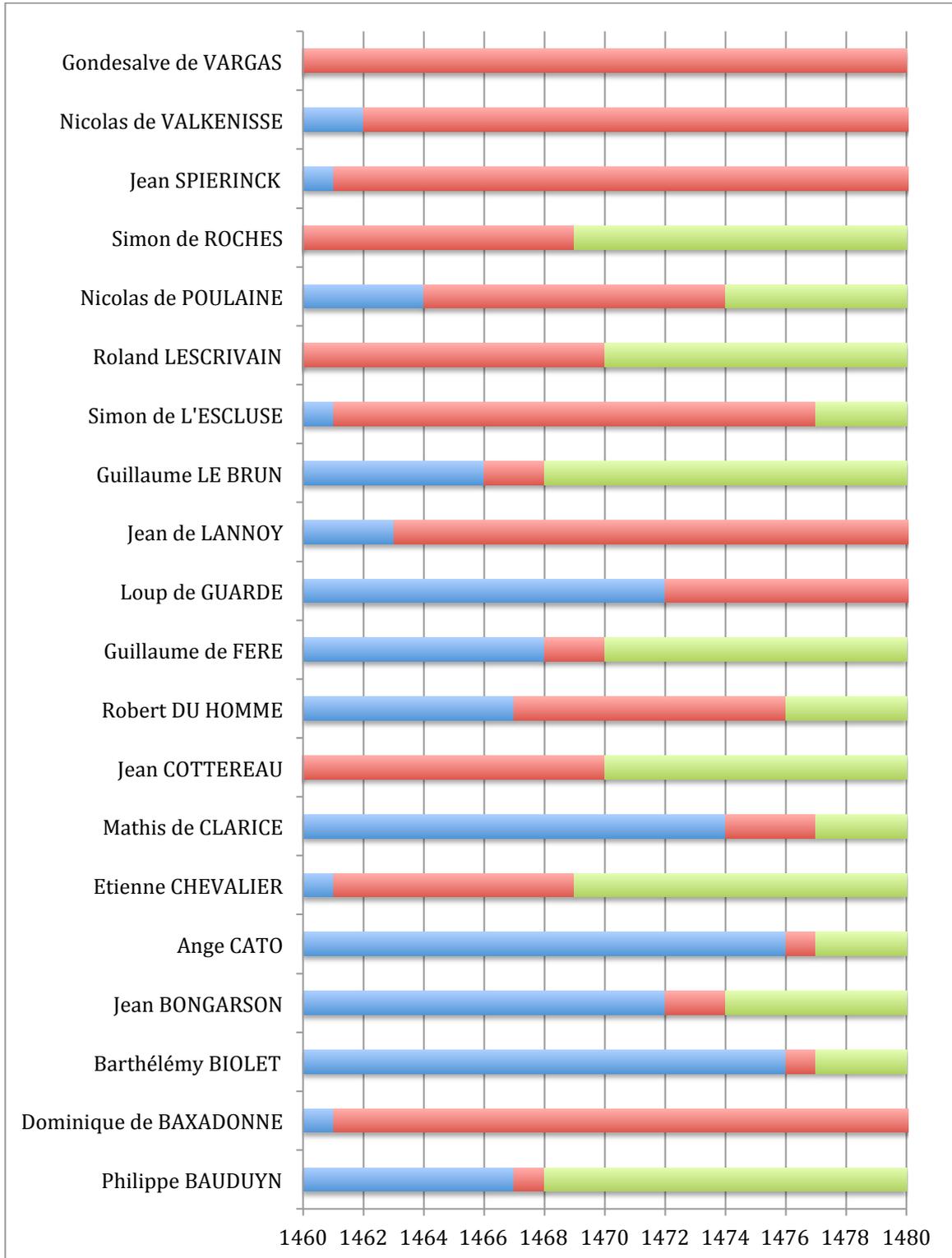


• **ÉPICIERS – APOTHICAIRES**

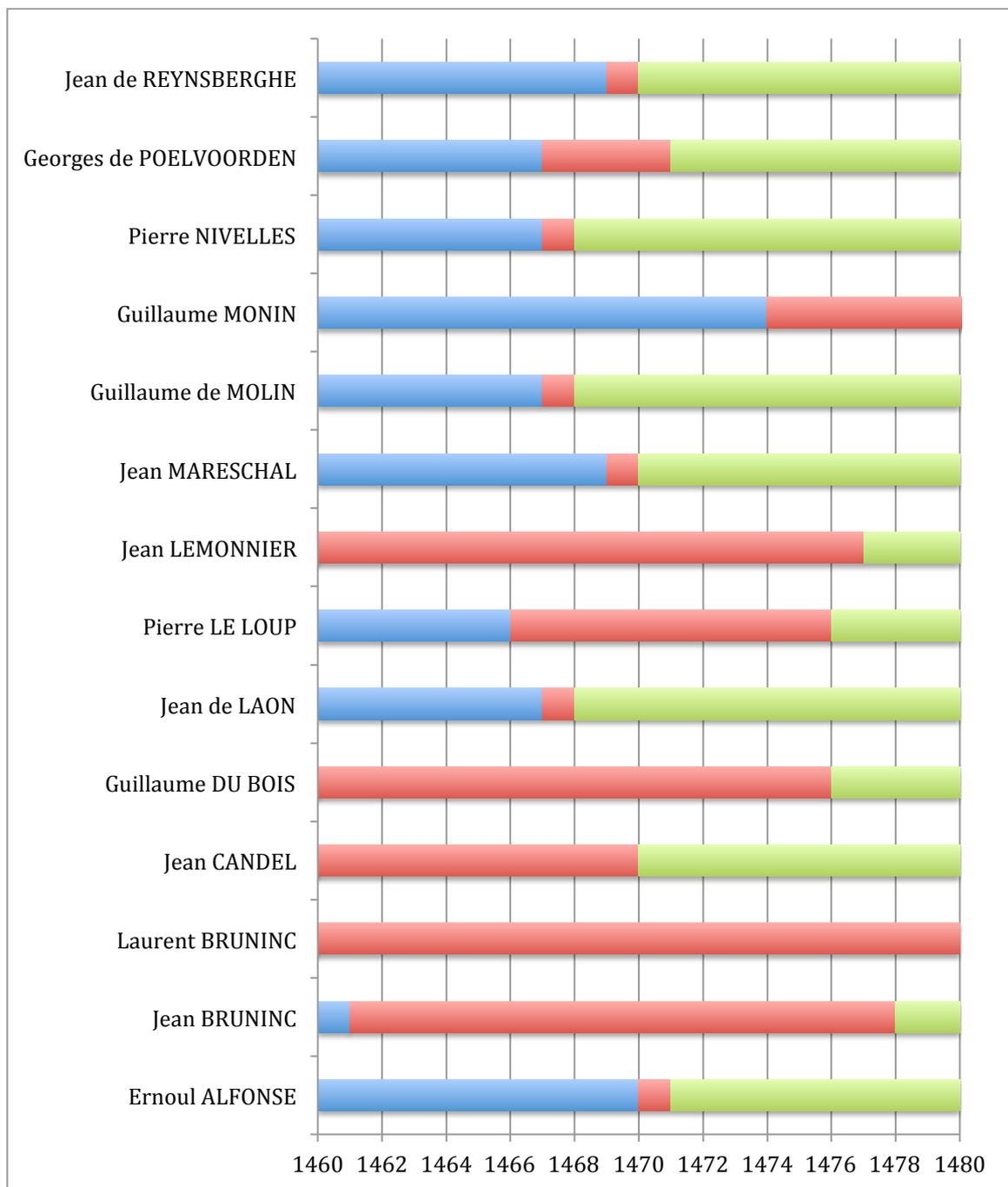


PRATICIENS AYANT FRÉQUENTÉ LA COUR DE CHARLES LE TÊMÉRAIRE (1467 – 1477) : PÉRIODES D’ATTESTATION À LA COUR (EN ROUGE)

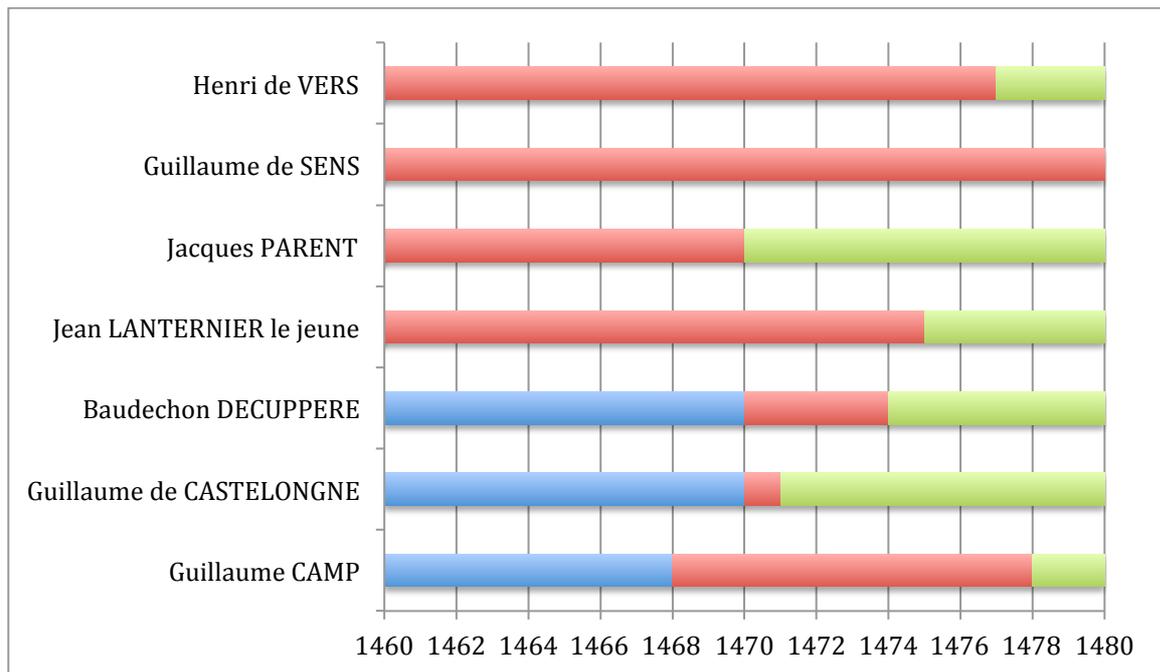
• **MEDECINS**



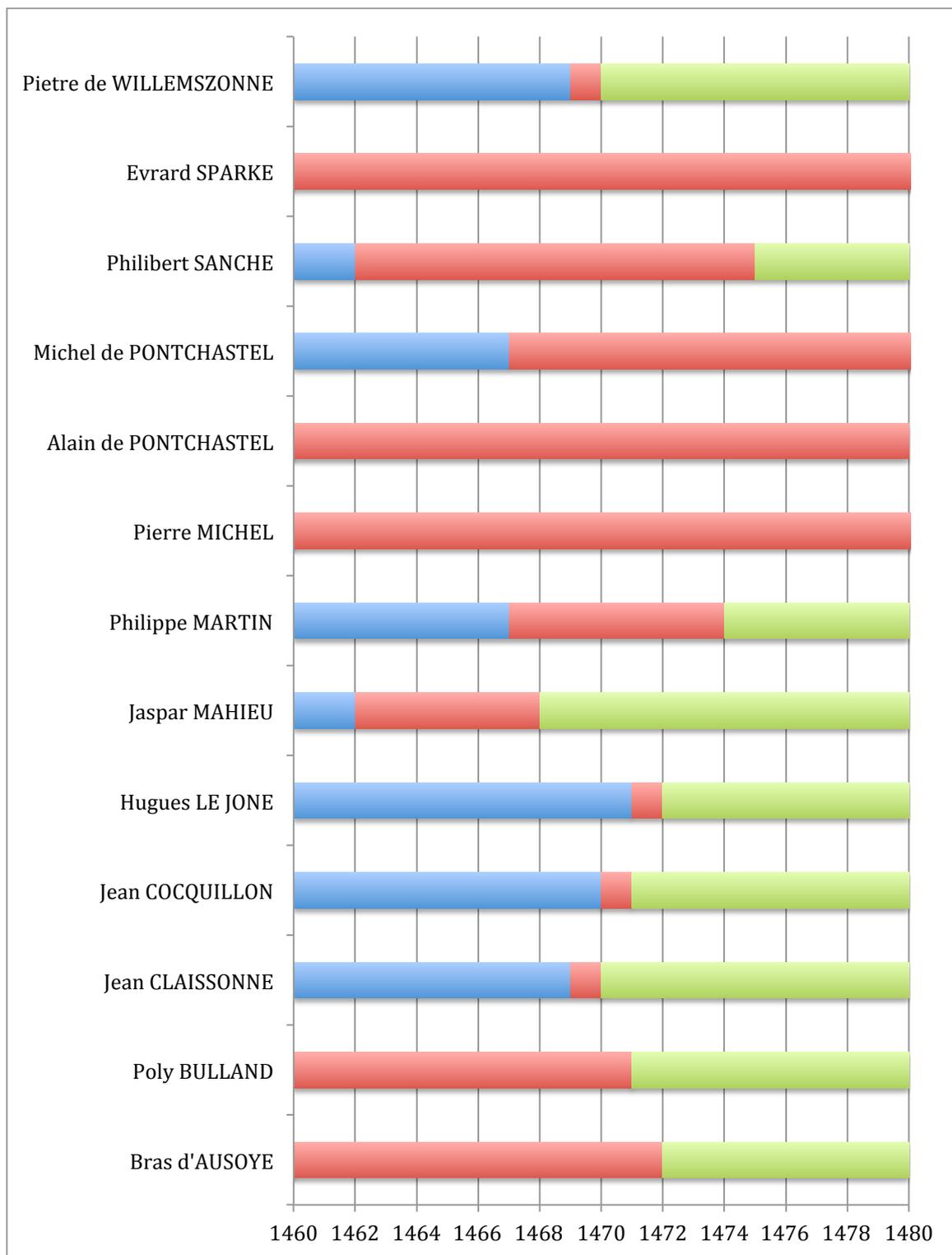
- **CHIRURGIENS**



- **BARBIERS**

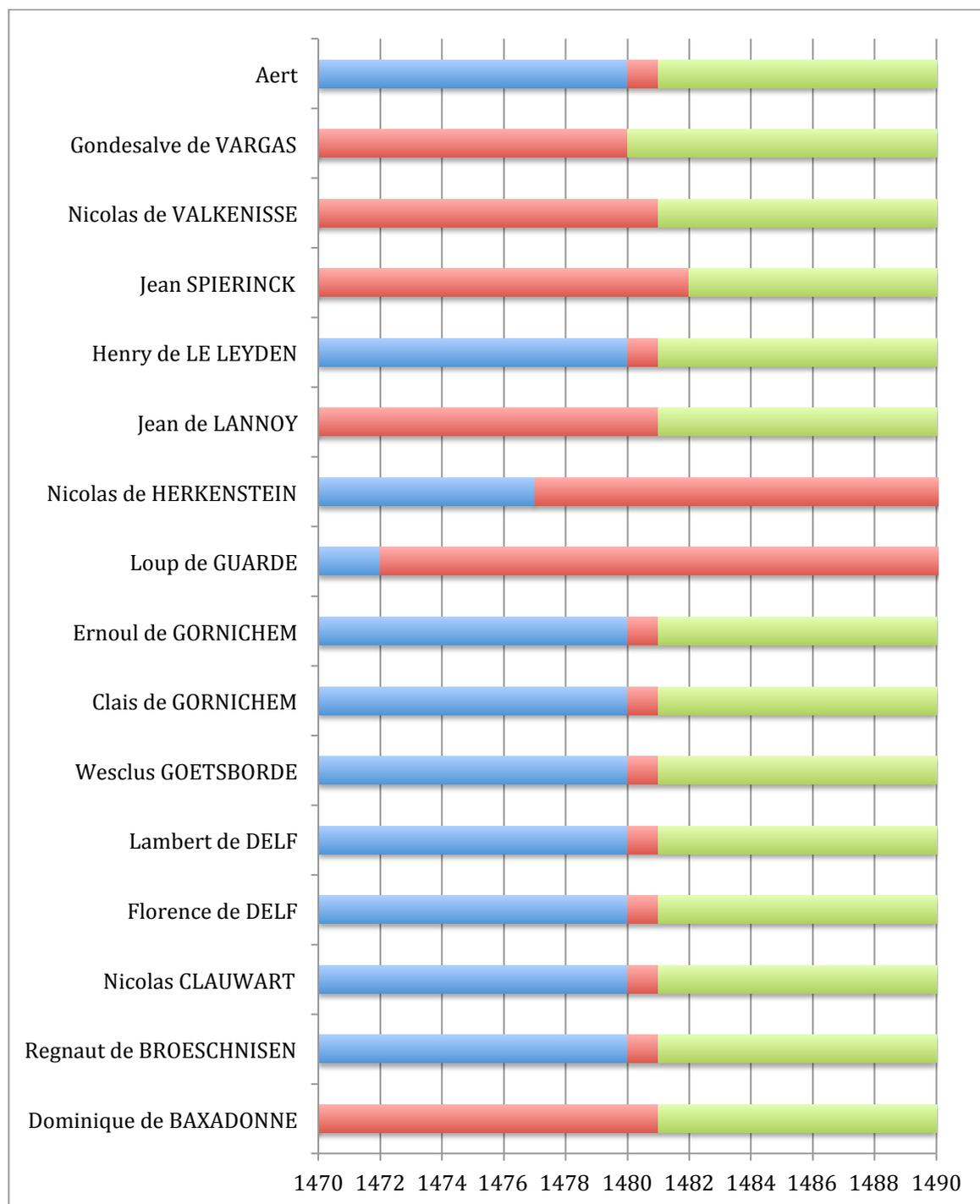


- **ÉPICIERS – APOTHICAIRES**

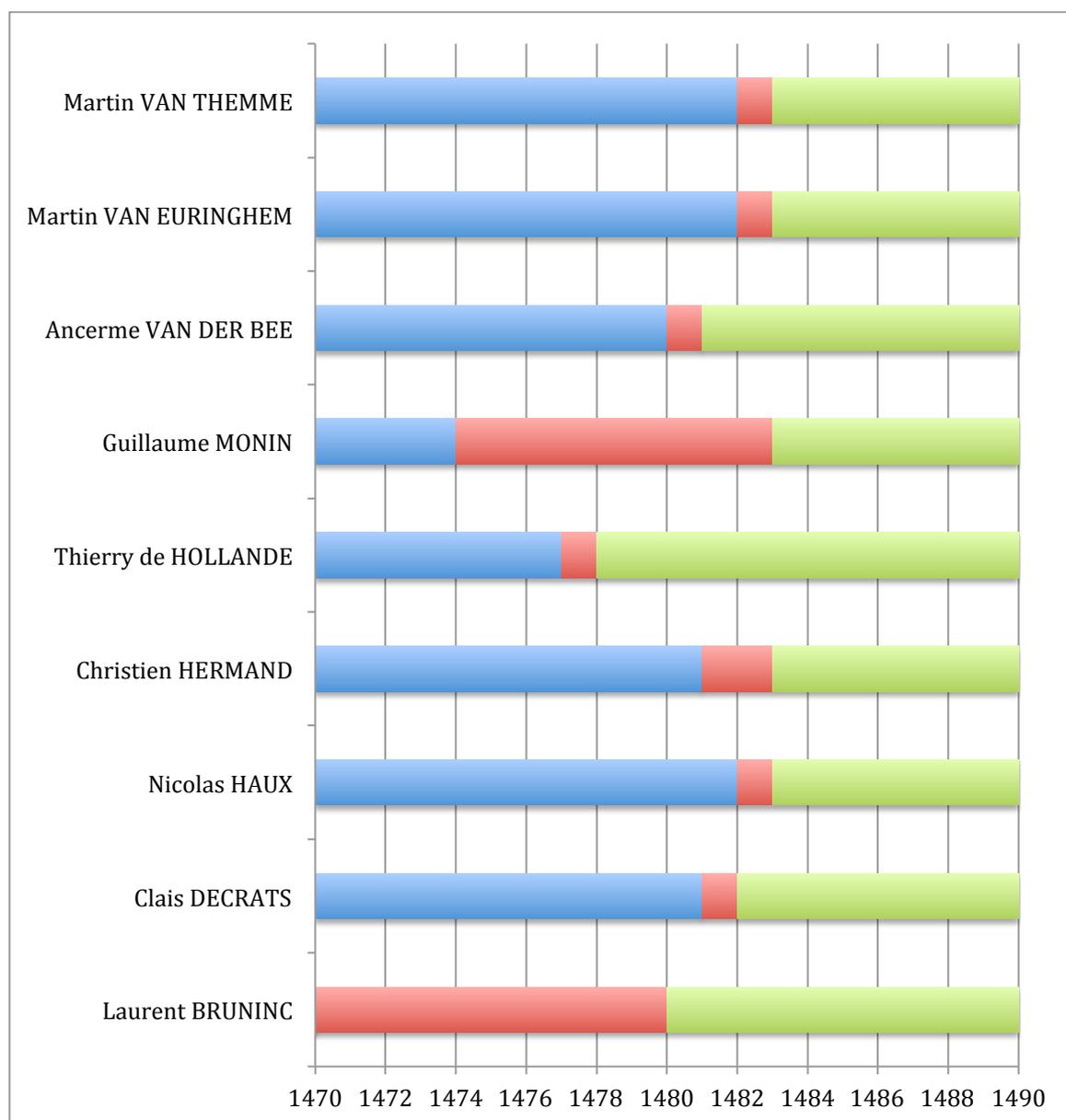


**PRATICIENS AYANT FRÉQUENTÉ LA COUR DE MARIE DE BOURGOGNE ET
MAXIMILIEN DE HABSBOURG (1477 – 1482) : PÉRIODES D’ATTESTATION (EN
ROUGE)**

• **MEDECINS**



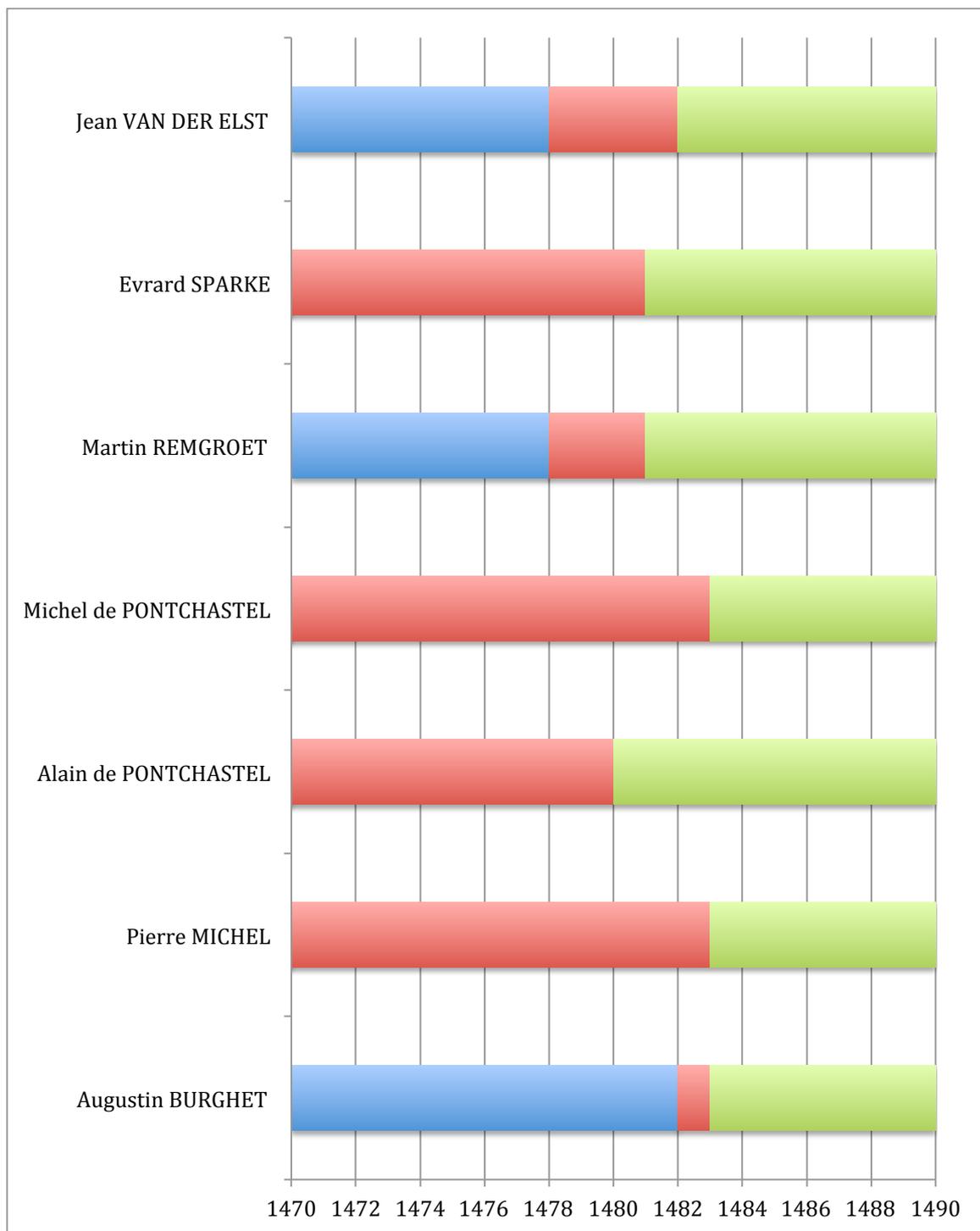
- **CHIRURGIENS**



- **BARBIERS**

Le seul barbier recensé pour cette période est Guillaume de Sens, en fonction à la cour de Bourgogne de 1449 à 1479.

- **ÉPICIERS – APOTHICAIRES**



LE PERSONNEL MÉDICAL DE L'HÔTEL

Indications pour la lecture des tableaux suivants :

- Les noms figurants **en gras** signalent un recrutement ayant eu lieu l'année considérée. La constitution d'un hôtel annexe apparaît aussi **en gras**, ainsi que tout remaniement de l'hôtel.
- Si les noms sont précédés du symbole ↓ : ils indiquent un départ de l'hôtel au cours de l'année considérée.
- L'utilisation de l'*italique* permet de repérer les individus faisant peut-être l'objet d'une titre honorifique, et n'appartenant donc pas forcément à l'hôtel.
- Les dates entre crochets [] signifient que le recrutement et le départ de l'hôtel de l'individu sont survenus la même année, ou que les sources consultées ne permettent d'attester de sa présence à l'hôtel que pour cette année-là.
- Le "/" entre deux personnes indiquent un service à tour.
- A chaque nouvelle page, les mentions "stable" suivi d'une période rappellent la durée pendant laquelle la situation n'évolue pas, pour la section considérée.

		HÔTEL DUCAL			HÔTELS ANNEXES		
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	Médecins	Chirurgiens	Barbiers Epiciers- apothicaires
1377	Robert HEBERT Jean de POUILLY ↓ Dimanche d'ALEXANDRIE	Stable 1375 – 1383 : Thibaut de MONTCORNET	Guillemin HANNOT Richard FOUQUÈRE Guillemin HANNOT Richard FOUQUÈRE Henri [1378] Richard FOUQUÈRE ↓ Guillemin HANNOT	Stable 1376 – 1388 : Guillaume de MONTHAUT <i>Jean GUILLAUME</i>	Duchesse + enfants : Dimanche d'ALEXANDRIE		
1378							
1379							
1380							
1381	Robert HEBERT Jean de POUILLY Thomas FROUSSART DE VOYENNE (retenu le 12 mai)				Duchesse + enfants : Dimanche d'ALEXANDRIE Duchesse : Gérard de Trévisé [1381]	Jean, comte de Nevers : Loyset de CERCEAUX	
1382							
1383					Duchesse + enfants : Dimanche d'ALEXANDRIE		

		HÔTEL DUCAL				HÔTELS ANNEXES			
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	
1384	Jean de POUILLY Thomas FROUISSART DE VOYENNE Lambert de SERMIZELLES Jean de HUESDAING ↓ Robert HEBERT (1384)	Thibaut de MONTCORNET Guillaume de SAINT-POL (retenu le 19 février) [1384]	Stable 1380 – 1384 Richard FOUQUÈRE	Stable 1376 – 1388 : Guillaume de MONTHAUT <i>Jean GUILLAUME</i>	Stable 1382 – 1394 : <u>Duchesse +</u> enfants : Dimanche d'ALEXANDRIE		Stable 1379 – 1386 : Jean, comte de <u>Nevers :</u> Loyset de CERCEAUX		
1385	Jean de POUILLY Thomas FROUISSART DE VOYENNE Lambert de SERMIZELLES Jean de HUESDAING Henri CARPENTIN Jean de BROICHONS	Thibaut de MONTCORNET Gervaise LE CONTE [1385]	Richard FOUQUÈRE Pierre FOUQUÈRE						

		HÔTEL DUCAL				HÔTELS ANNEXES			
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	
1386	Jean de POUILLY Thomas FROUISSART DE VOYENNE Lambert de SERMIZELLES Jean de HUESDAING Henri CARPENTIN Jean DURAND Henri de MONS [1386] <i>Jean de</i> <i>BROICHONS</i>	Thibaut de MONTCORNET Jean LE CONTE (retenu le 5 février)	Stable 1385 – 1392 : Richard FOUQUÈRE Pierre FOUQUÈRE	Stable 1376 – 1388 : Guillaume de MONTHAUT <i>Jean GUILLAUME</i>	Stable 1382 – 1394 : <u>Duchesse +</u> enfants : Dimanche d'ALEXANDRIE		Stable 1379 – 1386 : Jean, comte de <u>Nevers</u> : Loyset de CERCEAUX		
1387	Jean de POUILLY						Duchesse : Jehannin ROBERT Jean, comte de <u>Nevers</u> : Loyset de CERCEAUX	Duchesse : Robin LE CHARRON	
1388	Thomas FROUISSART DE VOYENNE Lambert de SERMIZELLES Jean de HUESDAING Henri CARPENTIN Jean DURAND ↓ Jean de BROICHONS (1387)								

HÔTEL DUCAL				HÔTELS ANNEXES				
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires
1389	Thomas FROUISSART DE VOYENNE Lambert de SERMIZELLES Jean de HUESDAING Henri CARPENTIN Jean DURAND ↓ Jean de POUILLY (1389)	Stable 1386 – 1391 : Thibaut de MONTCORNET Jean LE CONTE	Stable 1385 – 1392 : Richard FOUQUÈRE Pierre FOUQUÈRE	Guillaume de MONTHAUT Adam de BAUMES, aide de l'épicerie ducale Jean Guillaume	Stable 1382 – 1394 : <u>Duchesse +</u> enfants : Dimanche d'ALEXANDRIE		Stable 1387 – – 1394 : <u>Duchesse</u> : Jehannin ROBERT Jean, <u>comte de</u> <u>Nevers</u> : Loyset de CERCEAUX	Stable 1387 – 1394 : <u>Duchesse</u> : Robin LE CHARRON
1390				Guillaume de MONTHAUT Adam de BAUMES, aide de l'épicerie ducale <i>Jean GUILLAUME</i> Jacques GUILLAUME				
1391	Thomas FROUISSART DE VOYENNE Jean de HUESDAING Henri CARPENTIN Jean DURAND ↓ Lambert de SERMIZELLES	Thibaut de MONTCORNET Jean LE CONTE Jacques de CHAVANGES [1392]	Richard FOUQUÈRE Pierre FOUQUÈRE Richard LE CONTE Pierre LE WAITE [1393]	Guillaume de MONTHAUT Adam de BAUMES, aide de l'épicerie ducale <i>Jean GUILLAUME</i> ↓ Jacques GUILLAUME				
1392				Guillaume de MONTHAUT Adam de BAUMES, aide de l'épicerie ducale <i>Jean GUILLAUME</i> ↓ Jacques GUILLAUME				
1393				Guillaume de MONTHAUT Adam de BAUMES, aide de l'épicerie ducale ↓ Jean GUILLAUME				

HÔTEL DUCAL				HÔTELS ANNEXES		
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers-apothicaires		
1397	Henri CARPENTIN Jean DURAND Pierre FALQUET ↓ Jean de HUESDAING Guillaume BOUCHER [1397]	Stable 1393 – 1398 : Thibaut de MONTCORNET Jean LE CONTE	Richard LE CONTE Andrieu d'ARMENTIÈRES ↓ Richard FOUQUÈRE ↓ Pierre FOUQUÈRE	Stable 1394 – 1397 : Guillaume de MONTHAUT Jean de CHACY Adam de BAUMES, aide de l'épicerie ducale	<u>Enfants du duc et du comte de Nevers :</u> Jean de CHALON	
1398	Henri CARPENTIN Jean DURAND Pierre FALQUET Jean VIGNON			Guillaume de MONTHAUT Jean de CHACY Adam de BAUMES	<u>Enfants du duc et du comte de Nevers :</u> Jean de CHALON Jean, comte de Nevers : Geoffroy MAUPOIVRE	
1399				Guillaume de MONTHAUT Jean de CHACY Adam de BAUMES Pierre de SAINT-MOR		
1400	Henri CARPENTIN Jean DURAND Jean VIGNON ↓ Pierre FALQUET	Thibaut de MONTCORNET ↓ Jean LE CONTE (1399)				
1401	Henri CARPENTIN Jean DURAND Jean VIGNON	↓ Thibaut de MONTCORNET				

		HÔTEL DUCAL				HÔTELS ANNEXES			
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	
1404 (situation à la mort du duc, le 27 avril 1404)	Jean DURAND ↓ Henri CARPENTIN ↓ Jean VIGNON		Richart LE CONTE Andrieu d'ARMENTIÈRES	Jean de CHACY Pierre de SAINT- MOR ↓ Guillaume de MONTHAUT ↓ Adam de BAUMES	Duchesse : ↓ Henri CARPENTIN Enfants du duc : Jean de CHALON Jean, comte de <u>Nevers</u> : Geoffroy MAUPOIVRE Enfants du comte de Nevers : ↓ Simon BAUDUIN			Stable 1402 – 1404 : <u>Jean, comte</u> de <u>Nevers</u> : Barthélémy LE JAY	

JEAN SANS PEUR (1404 – 1419)

		HÔTEL DUCAL			HÔTELS ANNEXES			
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires
1404 – 1405	Jean DURAND Geoffroy MAUPOIVRE ³		Richard LE CONTE Andrieu d'ARMENTIÈRES	Jean de CHACY Pierre de SAINT- MOR Barthélémy LE JAY ⁴ Guiot POISSONNIER ⁵	<u>Enfants du</u> <u>duc :</u> Jean de CHALON			
1406		Jean DU BOIS		Jean de CHACY Pierre de SAINT- MOR Barthélémy LE JAY Guiot POISSONNIER Jean POISSONNIER				

³ Il appartenait déjà à l'hôtel de ce prince lorsqu'il était comte de Nevers (cf. tableau précédent).

⁴ *Idem.*

⁵ Il était clerc des offices de l'hôtel ducal sous Philippe le Hardi, de 1392 à 1404.

HÔTEL DUCAL				HÔTELS ANNEXES			
Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epicier-apothicaires	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epicier-apothicaires
1407 Jean DURAND Geoffroy MAUPOIVRE Thierry LE FEVRE [1407]	Stable 1406 – 1407 : Jean DU BOIS	Stable 1404 – 1410 : Richard LE CONTE Andrieu d'ARMENTIÈRES	Pierre de SAINT-MOR Guiot POISSONNIER Jean POISSONNIER Adam de BAUMES⁶ Guillaume NEELE [1407] ↓ Jean de CHACY ↓ Barthélémy LE JAY	Filles du duc : Jean de CHALON Philippe, comte de Charolais : Guillaume BOURGEOIS	Philippe, comte de Charolais : Gilet BAUDERI	Philippe, comte de Charolais : Gilet BAUDERI	Duchesse : Thibaut TRISTAN
1408 Jean DURAND Geoffroy MAUPOIVRE Pierre MIOTTE	Jean DU BOIS Jean de POLIGNY					Duchesse : Jean de MOUTONVILLER, dit Mouton Philippe, comte de Charolais : Gilet BAUDERI	Duchesse : Thibaut TRISTAN Philippe, comte de Charolais : Gilet DU CÉLIER
1409 Jean DURAND Geoffroy MAUPOIVRE Pierre MIOTTE Regnaut FRÉRON [1409]						Duchesse : ↓ Jean de MOUTONVILLER, dit Mouton Philippe, comte de Charolais : Gilet BAUDERI	
1410 Jean DURAND Geoffroy MAUPOIVRE Pierre MIOTTE Guillaume ROUSSEL			Pierre de SAINT-MOR Guiot POISSONNIER Jean POISSONNIER ↓ Adam de BAUMES				

⁶ Il avait déjà appartenu à l'hôtel de Philippe le Hardi, entre 1389 et 1404 (cf. tableau précédent).

		HÔTEL DUCAL				HÔTELS ANNEXES			
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers-apothicaires		Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers-apothicaires
1411	Jean DURAND Geoffroy MAUPOIVRE Pierre MIOTTE Guillaume ROUSSEL Henri SCATTER [1411] <i>Elle SABBATI</i> [1411]	Stable 1408 – 1419 : Jean LE CONTE Jean de POLIGNY	Richart LE CONTE ↓ Andrieu d'ARMENTIÈRES	Pierre de SAINT-MOR Guiot POISSONNIER Jean POISSONNIER Jacquot MICHEL, valet de l'épicerie ducale [1411]		Stable 1407 – 1414 : Filles du duc : Jean de CHALON <u>Philippe, comte de Charolais :</u> Guillaume BOURGEOIS		Stable 1409 – 1414 : <u>Philippe, comte de Charolais :</u> Gilet BAUDERI	Stable 1409 – 1419 : <u>Duchesse :</u> Thibaut TRISTAN <u>Philippe, comte de Charolais :</u> Gilet DU CÉLIER
1412	Jean DURAND Geoffroy MAUPOIVRE Pierre MIOTTE Humbert QUANTEAU ↓ Guillaume ROUSSEL Raymond de MONNESSON [1412]								

HÔTEL DUCAL				HÔTELS ANNEXES		
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires		
1413	Geoffroy MAUPOIVRE Pierre MIOTTE Humbert QUANTEAU ↓ Jean DURAND	Stable 1408 – 1419 : Jean LE CONTE Jean de POLIGNY	Stable 1411 – 1418 : Richard LE CONTE	Stable 1412 – 1413 : Pierre de SAINT-MOR Guiot POISSONNIER Jean POISSONNIER	Stable 1407 – 1414 : <u>Fillles du duc :</u> Jean de CHALON <u>Philippe, comte de</u> <u>Charolais :</u> Guillaume BOURGEOIS	Stable 1409 – 1414 : <u>Philippe, comte de</u> <u>Charolais :</u> Gilet BAUDERI
1414				Guiot POISSONNIER Jean POISSONNIER ↓ Pierre de SAINT-MOR		
1415				Jean POISSONNIER ↓ Guiot POISSONNIER	Duchesse : Jean de PALMES <u>Fillles du duc :</u> Jean de CHALON Philippe et Michelle de France, comte et comtesse de Charolais : Guillaume BOURGEOIS [1415]	<u>Philippe et Michelle de</u> <u>France, comte et</u> <u>comtesse de Charolais :</u> Gilet BAUDERI [1415]
						Epiciers- apothicaires Stable 1409 – 1419 : <u>Duchesse :</u> <u>Thibaut TRISTAN</u> <u>Philippe, comte</u> <u>de Charolais :</u> Gilet DU CÉLIER

		HÔTEL DUCAL				HÔTELS ANNEXES			
		Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers-apothicaires	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers-apothicaires
1419 (situation à la mort du duc, le 10 septembre 1419)		Humbert QUANTEAU Jacques SACQUESPÉE [1419] François ALLÈGRE [1419] ↓ Geoffroy MAUPOIVRE ↓ Pierre MIOTTE ↓ Jean de ROUX ↓ Haquin de VESOUL	Jean DU BOIS ↓ Jean de POLIGNY	Richard LE CONTE Albrecht MAES Philippot LE CLERC [1419]	↓ Huguenin MARMIER	Duchesse : Jean de PALMES Filles du duc : ↓ Jean de CHALON			Duchesse : ↓ Thibaut TRISTAN Philippe, comte de Charolais : Gilet DU CÉLIER

PHILIPPE LE BON (1419 – 1467)

HÔTEL DUCAL				HÔTELS ANNEXES				
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires
1419	Humbert QUANTEAU Jean de HEDA (retenu le 1/12)	Jean DU BOIS	Richard LE CONTE <i>Albrecht MAES</i>	Gilet DU CÉLIER Jacquot MICHEL ⁷	<u>Duchesse</u> <u>Marguerite de</u> <u>Bavière :</u> Jean de PALMES			
1420	Humbert QUANTEAU Jacques DESPARS ↓ Jean de HEDA		Richard LE CONTE Jean LANTERNIER, l'aîné <i>Albrecht MAES</i>		<u>Duchesse</u> <u>Marguerite de</u> <u>Bavière :</u> ↓ Jean de PALMES			
1421	Humbert QUANTEAU Jacques DESPARS Jean COTTEREAU							

⁷ Il avait appartenu à l'hôtel de Jean sans Peur, en tant que valet de l'épicerie ducale, en 1411 (cf. tableau précédent).

HÔTEL DUCAL				HÔTELS ANNEXES				
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires
1422	Jean COTTEREAU Jean AVANTAGE ↓ Humbert QUANTEAU ↓ Jacques DESPARS	↓ Jean Du Bois (m. avant le 16/11)	Stable 1420 – 1422 : Richart LE CONTE Jean LANTERNIER, l'ainé <i>Albrecht MAES</i>	Stable 1419 – 1425 : Gillet DU CÉLIER Jacquot MICHEL				
1423		Henry de TROYES	Richart LE CONTE Jean LANTERNIER, l'ainé Jacques PARENT <i>Albrecht MAES</i>					
1424								
1425								<u>Duchesse :</u> Jean RÉMON

HÔTEL DUCAL				HÔTELS ANNEXES				
Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	
1426	Médecins <u>ordinaires</u> : Jean COTTIEREAU Jean AVANTAGE (OH 14/12) Statut <u>inconnu</u> : Raymond de MONNESSON Henri SCATTER ⁸	Chirurgien <u>ordinaire</u> : Henri de TROYES (OH 14/12)	Barbiers <u>ordinaires</u> : A tour : Richart LE CONTE / Jean LANTERNIER, l'aîné (suppléant : Jean LANTERNIER, le jeune ⁹) (OH 14/12) Statut inconnu : Jacques PARENT Albrecht MAES	Epiciers- apothicaires <u>Epiciers- apothicaires</u> <u>ordinaires</u> : A tour : Gilet DU CÉLIER / Jacquot MICHEL Aide d'épicerie : Jean DESPEAUX (OH 14/12)		Chirurgiens	Barbiers Charles et Jean de <u>Nevers</u> : Droynet DELATTRE ¹⁰ [1426]	Epiciers- apothicaires Stable 1424 – 1429 : <u>Duchesse</u> : Jean RÉMON

⁸ Ils avaient fait partie de l'hôtel de Jean sans Peur (cf. tableau précédent).

⁹ Son office principal est « chauffe-cire de la chancellerie ducale », de 1426 à 1449.

¹⁰ Il était auparavant valet de chambre de leur mère, Bonne d'Artois, en 1424 – 1425.

		HÔTEL DUCAL			HÔTELS ANNEXES			
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires
1427	Médecins <u>ordinaires</u> : Jean COTTREAU Jean AVANTAGE Statut inconnu : <i>Raymond de MONNESSON</i> ↓ Henri SCATTER	Stable 1426 – 1431 : <u>Chirurgien</u> ordinaire : Henri de TROYES	Barbiers <u>ordinaires</u> : <u>A tour</u> : Richard LE CONTE / Jean LANTERNIER, l'ainé (suppléant : Jean LANTERNIER, le jeune), Statut inconnu : Jacques PARENT Barthélémy PARTANT <i>Albrecht MAES</i>	Stable 1426 – 1433 : <u>Epiciers- apothicaires</u> <u>ordinaires</u> : <u>A tour</u> : Gillet DU CÉLIER / Jacquot MICHEL <u>Aide</u> <u>d'épicerie</u> : Jean DESPEAUX				Stable 1424 – 1429 : <u>Duchesse</u> : Jean RÉMON
1428	Médecins <u>ordinaires</u> : Jean COTTREAU Jean AVANTAGE Statut inconnu : ↓ Raymond de MONNESSON							

		HÔTEL DUCAL			HÔTELS ANNEXES			
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires
1429	Médecins <u>ordinaires</u> : Jean COTTHEREAU Jean AVANTAGE Statut inconnu : Nicolas de LE HORBE [1429]	Stable 1426 – 1431 : <u>Chirurgien ordinaire</u> : Henri de TROYES	<u>Barbiers ordinaires</u> : Barthélémy PARTANT, barbier ordinaire (retenu le 27/08, suppléant : Richart LE CONTE) A tour : Richart LE CONTE / Jean LANTERNIER, l'aîné (suppléant : Jean LANTERNIER, le jeune) Statut inconnu : Jacques PARENT <i>Albrecht MAES</i>	Stable 1426 – 1433 : <u>Epiciers- apothicaires ordinaires</u> : <u>A tour</u> : Gillet DU CÉLIER / Jacquot MICHEL <u>Aide d'épicerie</u> : Jean DESPEAUX				
1430	Médecins <u>ordinaires</u> : Jean COTTHEREAU Jean AVANTAGE				<u>Duchesse + enfants</u> : Eustache CAILLEU			<u>Duchesse</u> : Jean RÉMON + 1 aide d'épicerie inconnu (OH 5/02)

HÔTELS ANNEXES				
	HÔTEL DUCAL			
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	
1431	<p>Stable 1430 – 1431 : <u>Médecins ordinaires :</u> Jean COTTEREAU Jean AVANTAGE</p>	<p>Stable 1426 – 1431 : <u>Chirurgien ordinaire :</u> Henri de TROYES</p>	<p>Barbiers ordinaires : Barthélemy PARTANT (suppléant : Richart LE CONTE) A tour : Richart LE CONTE / Jean LANTERNIER, l'aîné (suppléant : Jean LANTERNIER, le jeune) Statut inconnu : Jacques PARENT Albrecht MAES Massin de BRABANT</p>	<p>Stable 1426 – 1433 : <u>Epiciers-apothicaires ordinaires :</u> A tour : Gillet DU CÉLIER / Jacquot MICHEL Aide d'épicerie : Jean DESPEAUX</p>
	<p>Stable 1430 – 1434 : <u>Duchesse + enfants :</u> Eustache CAILLEU</p>		<p>Stable 1430 – 1437 : <u>Duchesse :</u> Jean RÉMON + 1 aide d'épicerie inconnu</p>	
			<p>Commun de l'hôtel ducal : Guyot GURGY [1431]</p>	

HÔTELS ANNEXES			
HÔTEL DUCAL		HÔTELS ANNEXES	
Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires
1432	<p>Médecins <u>ordinaires</u> :</p> <p>Jean COTTHEREAU Jean AVANTAGE</p> <p>Statut inconnu :</p> <p>Jean CANDEL</p> <p>Henri de ZWOLLE (retenu le 23/02)</p>	<p>Barbiers <u>ordinaires</u> :</p> <p>Barthélémy PARTANT (suppléant : Richard LE CONTE) A tour : Richard LE CONTE / Jean LANTERNIER, l'aîné (suppléant : Jean LANTERNIER, le jeune) Statut inconnu : Jacques PARENT ↓ Albrecht MAES ↓ Massin de BRABANT</p>	<p>Stable 1426 – 1433 : <u>Epiciers-</u> <u>apothicaires</u> <u>ordinaires</u> :</p> <p><u>A tour</u> :</p> <p>Gillet DU CÉLIER / Jacquot MICHEL <u>Aide</u> <u>d'épicerie</u> : Jean DESPEAUX</p>
Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires
<p>Stable 1430 – 1434 : <u>Duchesse +</u> <u>enfants</u> :</p> <p>Eustache CAILLEU</p>			<p>Stable 1430 – 1437 : <u>Duchesse</u> :</p> <p>Jean RÉMON + 1 aide d'épicerie inconnu</p>

HÔTELS ANNEXES			
HÔTEL DUCAL		HÔTELS ANNEXES	
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers
1433	Médecins <u>ordinaires</u> : Jean COTTHEREAU Jean AVANTAGE (OH 27/02) <u>Statut inconnu</u> : Henri de ZWOLLE	Chirurgiens <u>ordinaires</u> : Henri de TROYES Jean CANDEL (OH 27/02) ↓ Henri de TROYES (après le 27/02)	Barbiers <u>ordinaires</u> : Barthélémy PARTANT A tour : Richard LE CONTE / Jacques PARENT / Jean LANTERNIER, l'aîné (OH 27/02) Barbier <u>remplaçant</u> : Jean LANTERNIER, le jeune
1434	Médecins <u>ordinaires</u> : Jean COTTHEREAU Jean AVANTAGE <u>Statut inconnu</u> : Henri de ZWOLLE		
1435	Médecins <u>ordinaires</u> : Jean COTTHEREAU Jean AVANTAGE <u>Statut inconnu</u> : Henri de ZWOLLE <i>Albert DITMARI</i> [1434]		
1436			
1437			
	Médecins Stable 1430 – 1434 : <u>Duchesse + enfants</u> : Eustache CAILLEU <u>Duchesse + Charles, comte de Charolais</u> : <u>Médecin ordinaire</u> : Eustache CAILLEU <u>Statut inconnu</u> : Fonse de LUREUX <u>Duchesse + Charles, comte de Charolais</u> : <u>Médecin ordinaire</u> : Eustache CAILLEU <u>Statut inconnu</u> : Fonse de LUREUX	Chirurgiens	Barbiers
			Epiciers- apothicaires Stable 1430 – 1437 : <u>Duchesse</u> : Jean RÉMON + 1 aide d'épicerie inconnu
			Epiciers- apothicaires Epiciers- apothicaires <u>ordinaires</u> : A tour : Gilet DU CÉLIER / Jacquot Michel <u>AIDE d'épicerie et épicier remplaçant</u> : Jean DESPEAULX (OH 27/02)
			Barbiers <u>ordinaires</u> : Barthélémy PARTANT A tour : Richard LE CONTE / Jacques PARENT / Jean LANTERNIER, l'aîné (OH 27/02) Barbier <u>remplaçant</u> : Jean LANTERNIER, le jeune <u>Barbiers ordinaires</u> : Barthélémy PARTANT A tour : Richard LE CONTE / Jaques PARENT / Jean LANTERNIER, l'aîné Barbier <u>remplaçant</u> : Jean
			Epiciers- apothicaires Epiciers- apothicaires <u>ordinaires</u> : A tour : Gilet DU CÉLIER / Jacquot Michel <u>AIDE d'épicerie et épicier remplaçant</u> : Jean DESPEAULX (OH 27/02)

1438	<p>Médecins ordinaires : Jean COTTEREAU Roland LESCRIVAIN ↓ Jean AVANTAGE (OH 12/01) Statut inconnu : Henri de ZWOLLE</p>	<p>LANTERNIER, le jeune Statut inconnu : Michel ZUERINC</p>	<p>Barbiers ordinaires : Barthélémy PARTANT A tour : Jacques PARENT + Jean LANTERNIER, l'ainé / Richart LE CONTE + Michel ZUERINC (OH 12/01) Barbier remplaçant : Jean LANTERNIER, le jeune</p>	<p>Epicier- apothicaire ordinaire : Jacquot MICHEL ↓ Gilet Du CÉLIER Epicier remplaçant : Jean DESPEAUX¹¹</p>	<p><u>Jean, comte</u> <u>d'Etampes :</u> <u>Jean de</u> <u>SANDAUCOURT</u> <u>(retenu le</u> <u>5/09)</u></p> <p><u>Duchesse +</u> <u>Charles, comte</u> <u>de Charolais :</u> <u>Médecin</u> <u>ordinaire :</u> <u>Eustache</u> <u>CAILLEU</u> <u>Statut inconnu</u> <u>:</u> <u>Fonse de</u> <u>LUREUX</u></p> <p><u>Jean, comte</u> <u>d'Etampes :</u> ↓ <u>Jean de</u> <u>SANDAUCOURT</u> <u>(congédié le</u> <u>23/08)</u></p>	<p><u>Duchesse +</u> <u>Charles,</u> <u>comte de</u> <u>Charolais :</u> Jean RÉMON</p>
------	--	--	--	--	---	--

¹¹ S'il ne remplace pas l'un des épiciers ordinaires, il est compté comme valet de chambre.

HÔTELS ANNEXES				
	HÔTEL DUCAL			
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires
1439	Stable 1438 – 1441 : <u>Médecins ordinaires :</u> Jean COTTEREAU Roland LESCRIVAIN <u>Statut inconnu :</u> Henri de ZWOLLE	Stable 1437 – 1454 : <u>Chirurgiens ordinaires :</u> Jean CANDEL Jacques CANDEL	<u>Barbiers ordinaires :</u> Barthélemy PARTANT A tour : Jacques PARENT + Jean LANTERNIER, l'aîné / Richart LE CONTE + Michel ZUERINC <u>Barbier remplaçant :</u> Jean LANTERNIER, le jeune <u>Statut inconnu :</u> Jean LIMBELET [1439]	Stable 1438 – 1439 : <u>Epicier-apothicaire ordinaire :</u> Jacquot MICHEL <u>Epicier remplaçant :</u> Jean DESPEAULX <u>Epicier-apothicaire ordinaire :</u> Jacquot MICHEL Aide de l'épicerie et épicier remplaçant : Jean ARBELOT ↓ Jean DESPEAULX ¹²
1440				
1441				
1442				
1443	<u>Médecins ordinaires :</u> Jean COTTEREAU Roland LESCRIVAIN <u>Statut inconnu :</u> Henri de ZWOLLE Simon de ROCHES			
	<u>Médecins :</u> Duchesse + Charles, comte de Charolais : <u>Médecin ordinaire :</u> Eustache CAILLEU <u>Statut inconnu :</u> : Fonse de LUREUX Jean CHEVALIER [1439]			
				Commun de l'hôtel ducal : Adam GOUBAUT
				Epiciers- apothicaires Stable 1438 – 1446 : Duchesse + Charles, comte de Charolais : Jean RÉMON

¹² C'est sans doute à partir de 1440 qu'il n'est plus compté que comme valet de chambre : cela expliquerait le recrutement de Jean Arbelot, et le fait que Jean Despeaulx ne figure plus parmi les épiciers dans le projet d'ordonnance de 1445.

HÔTEL DUCAL				HÔTELS ANNEXES				
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires
1444	<p>Stable 1442 – 1444 : <u>Médecins</u> <u>ordinaires :</u> Jean COTTEREAU Roland LESCIVAIN <u>Statut inconnu :</u> Henri de ZWOLLE Simon de ROCHES</p>	<p>Stable 1437 – 1454 : <u>Chirurgiens</u> <u>ordinaires :</u> Jean CANDEL Jacques CANDEL</p>	<p>Barbiers <u>ordinaires :</u> Barthélémy PARTANT A tour : Jacques PARENT (suppléant : Jean PARENT, retenu le 7/06) + Jean LANTERNIER, l'aîné / Richart LE CONTE + Michel ZUERINC <u>Barbier</u> <u>remplaçant :</u> Jean LANTERNIER, le jeune</p>	<p>Stable 1440 – 1444 : <u>Epicier- apothicaire</u> <u>ordinaire :</u> Jacquot MICHEL Aide de <u>l'épicerie et</u> <u>épicier</u> <u>remplaçant :</u> Jean ARBELOT</p>	<p>Stable 1440 – 1447 : <u>Duchesse +</u> <u>Charles, comte</u> <u>de Charolais :</u> <u>Médecin</u> <u>ordinaire :</u> Eustache CAILLEU <u>Statut inconnu</u> : Fonse de LUREUX</p>		<p>Stable 1443 – 1448 : <u>Commun de</u> <u>l'hôtel ducal :</u> Adam GOUBAUT</p>	<p>Stable 1438 – 1446 : <u>Duchesse +</u> <u>Charles, comte</u> <u>de Charolais :</u> Jean RÉMON</p>

HÔTELS ANNEXES							
HÔTEL DUCAL		HÔTELS ANNEXES					
Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires				
1445	Médecins <u>ordinaires</u> : Jean COTTEREAU Roland LESCRIVAIN Médecin <u>remplaçant</u> : Simon de ROCHES (projet OH 18/08) <u>Statut inconnu</u> : Henri de ZWOLLE	Barbiers <u>ordinaires</u> : Barthélémy PARTANT A tour : Jacques PARENT + Jean LANTERNIER, l'aîné / Richart LE CONTE + Michel ZUERINC, Suppléant de Jacques PARENT et de Richart LE CONTE : Jean PARENT (projet OH 18/08) ↓ Richart LE CONTE (après le 18/08) <u>Barbier</u> <u>remplaçant</u> : Jean LANTERNIER, le jeune	Epicier- <u>apothicaire</u> <u>ordinaire</u> : Jacquot MICHEL Aide de <u>l'épicerie et</u> <u>épicer</u> <u>remplaçant</u> : Jean ARBELOT ¹³ Aide de <u>l'épicerie</u> <u>remplaçant</u> : Nicolas de MORREY (projet OH 18/08)	Médecins Stable 1440 – 1447 : <u>Duchesse +</u> <u>Charles, comte</u> <u>de Charolais</u> : <u>Médecin</u> <u>ordinaire</u> : Eustache CAILLEU <u>Statut inconnu</u> : Fonse de LUREUX	Chirurgiens	Barbiers Stable 1443 – 1448 : <u>Commun de</u> <u>l'hôtel ducal</u> : Adam GOUBAUT	Epiciers- apothicaires Stable 1438 – 1446 : <u>Duchesse +</u> <u>Charles, comte</u> <u>de Charolais</u> : Jean RÉMON
1446	Médecins <u>ordinaires</u> : Jean COTTEREAU A tour : Roland LESCRIVAIN / Simon de ROCHES (20/12) <u>Statut inconnu</u> : Henri de ZWOLLE						
1447							<u>Charles,</u> <u>comte de</u> <u>Charolais</u> : Josse BRUNINC
							<u>Duchesse</u> : Jean RÉMON Bras d'AUSOYE

¹³ Il est aussi valet de torches, et valet de chambre à partir du 12/11/1448 (cf. prosopographia curiae burgundicae).

HÔTEL DUCAL				HÔTELS ANNEXES				
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires
1448	Stable 1446 – 1448 : <u>Médecins ordinaires :</u> Jean COTTREAU <u>A tour :</u> Roland LESCRIVAIN / Simon de ROCHES <u>Statut inconnu :</u> Henri de ZWOLLE	Stable 1437 – 1454 : <u>Chirurgiens ordinaires :</u> Jean CANDEL Jacques CANDEL + Jean LANTERNIER, l'aîné / Jean PARENT + Michel ZUERINC <u>Barbiers remplaçants :</u> Jean LANTERNIER, le jeune Alart DELATTRE, (retenu le 11/02)	Stable 1445 – 1448 : <u>Epicier-apothicaire ordinaire :</u> Jacquot MICHEL <u>Aide de l'épicerie et épicier remplaçant :</u> Jean ARBELOT <u>Aide de l'épicerie remplaçant :</u> Nicolas de MORREY	Duchesse + Charles, comte de Charolais : Fonse de LUREUX (retenu le 22/11) ↓ Eustache CAILLEU	Stable 1447 – 1460 : Charles, comte de Charolais : Josse BRUNING	Stable 1443 – 1448 : Commun de l'hôtel ducal : Adam GOUBAUT	Stable 1447 – 1453 : Duchesse : Jean RÉMON Bras d'AUSOYE	

HÔTELS ANNEXES			
HÔTEL DUCAL		HÔTELS ANNEXES	
Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires
1449	<p>Médecins <u>ordinaires</u> : Jean COTTHEREAU Henri de ZWOLLE A tour : Roland LESCRIVAIN / Simon de ROCHES (OH 9/04)</p>	<p>Stable 1437 – 1454 : <u>Chirurgiens ordinaires</u> : Jean CANDEL Jacques CANDEL</p> <p>Barbiers <u>ordinaires</u> : Barthélemy PARTANT A tour : Jacques PARENT + Jean LANTERNIER, le jeune / Jean LANTERNIER, l'aîné + Michel ZUERINC (OH 9/04) ↓ Jean PARENT <u>Barbier</u> remplaçant : Alart DELATTRE Barbier extraordinaire : Guillaume de SENS (retenu le 7/05)</p>	<p>Epiciers- <u>apothicaires ordinaires</u> : Jacquot MICHEL <u>Epiciers- apothicaires</u> remplaçants : Jean ARBELOT (suppléant : Nicolas de MORREY) (OH 1449)</p>
	<p>Médecins Stable 1448 – 1455 : <u>Duchesse + Charles, comte de Charolais</u> : Fonse de LUREUX</p>	<p>Chirurgiens Stable 1447 – 1460 : <u>Charles, comte de Charolais</u> : Josse BRUNING</p>	<p>Barbiers Commun de l'hôtel ducal : ↓ Adam GOUBAUT</p>
			<p>Epiciers- <u>apothicaires</u> Stable 1447 – 1453 : <u>Duchesse</u> : Jean RÉMON Bras d'AUSOYE</p>

		HÔTEL DUCAL			HÔTELS ANNEXES				
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	
1450	Stable 1449 – 1451 : <u>Médecins</u> <u>ordinaires :</u> Jean COTTEREAU Henri de ZWOLLE <u>A tour :</u> Roland LESCRIVAIN / Simon de ROCHES	Stable 1437 – 1454 : <u>Chirurgiens</u> <u>ordinaires :</u> Jean CANDEL Jacques CANDEL	<u>Barbiers</u> <u>ordinaires :</u> Barthélémy PARTANT <u>A tour :</u> Jacques PARENT + Jean LANTERNIER, le jeune / Jean LANTERNIER, l'ainé + Michel ZUERINC Guillaume de SENS (retenu le 11/07)	Stable 1449 – 1451 : <u>Epiciers- apothicaires</u> <u>ordinaires :</u> Jacquot MICHEL <u>Epiciers- apothicaires</u> <u>remplaçants :</u> Jean ARBELOT (suppléant : Nicolas de MORREY)	Stable 1448 – 1455 : <u>Duchesse +</u> <u>Charles, comte</u> <u>de Charolais :</u> Fonse de LUREUX	Stable 1447 – 1460 : <u>Charles,</u> <u>comte de</u> <u>Charolais :</u> Josse BRUNING			
1452	<u>Médecins</u> <u>ordinaires :</u> Jean COTTEREAU Henri de ZWOLLE <u>A tour :</u> Roland LESCRIVAIN / Simon de ROCHES Médecin remplaçant : Gondsalve de VARGAS (retenu le 23/05)		Barbier extraordinaire : Alart DELATRE (retenu le 22/08)	<u>Epiciers- apothicaires</u> <u>ordinaires :</u> Jacquot MICHEL Jean ARBELOT (retenu le 2/12) <u>Epicier- apothicaire</u> <u>remplaçant :</u> Nicolas de MORREY (officialisé le 18/11/1455)			Charles, comte de Charolais : Henri de VERS		

		HÔTEL DUCAL				HÔTELS ANNEXES			
		Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires
1453		<p>Stable 1452 – 1455 : <u>Médecins ordinaires :</u> Jean COTTREAU Henri de ZWOLLE <u>A tour :</u> Roland LECRIVAIN / Simon de ROCHES <u>Médecin remplaçant :</u> Gondesalve de VARGAS</p>	<p>Stable 1437 – 1454 : <u>Chirurgiens ordinaires :</u> Jean CANDEL Jacques CANDEL</p>	<p>Barbiers <u>ordinaires :</u> Barthélemy PARTANT Guillaume de SENS <u>A tour :</u> Jacques PARENT + Jean LANTERNIER, le jeune / Jean LANTERNIER, l'aîné + Michel ZUERINC <u>Barbier extraordinaire :</u> Alart DELATTRE Statut inconnu : Philippe de WILLEMACKÉ [1453]</p>	<p>Epiciers-<u>apothicaires ordinaires :</u> Jacquot MICHEL Jean ARBELOT Au premier semestre : Pierre MICHEL (retenu le 13/01) <u>Epicier-apothicaire remplaçant :</u> Nicolas de MORREY (officialisé le 18/11/1455)</p>	<p>Stable 1448 – 1455 : <u>Duchesse + Charles, comte de Charolais :</u> FONSE de LUREUX</p>	<p>Stable 1447 – 1460 : <u>Charles, comte de Charolais :</u> Josse BRUNING</p>	<p>Stable 1452 – 1455 : <u>Charles, comte de Charolais :</u> Henri de VERS</p>	<p>Stable 1447 – 1453 : <u>Duchesse :</u> Jean RÉMON Bras d'AUSOYE</p>

		HÔTEL DUCAL			HÔTELS ANNEXES			
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires
1454	<p>Stable 1452 – 1455 : <u>Médecins</u> <u>ordinaires :</u> Jean COTTREAU Henri de ZWOLLE A tour : Roland LESCRIVAIN / Simon de ROCHES <u>Médecin</u> <u>remplaçant :</u> Gondesaive de VARGAS</p>	<p>Stable 1437 – 1454 : <u>Chirurgiens</u> <u>ordinaires :</u> Jean CANDEL Jacques CANDEL <u>Chirurgiens</u> <u>ordinaires :</u> Jean CANDEL Laurent BRUNINC (retenu le 10/05) ↓ Jacques CANDEL (m. avant le 10/05)</p>	<p>Barbiers <u>ordinaires :</u> Barthélémy PARTANT Guillaume de SENS A tour : Jacques PARENT + Jean LANTERNIER, le jeune / Michel ZUERINC ↓ Jean LANTERNIER, l'aîné Barbier <u>extraordinaire :</u> Alart DELATTRE</p>	<p>Stable 1453 – 1457 : <u>Epiciers- apothicaires</u> <u>ordinaires :</u> Jacquot MICHEL Jean ARBELOT <u>Au premier</u> <u>semestre :</u> Pierre MICHEL <u>Epicier- apothicaire</u> <u>remplaçant :</u> Nicolas de MORREY (officialisé le 18/11/1455)</p>	<p>Stable 1448 – 1455 : <u>Duchesse +</u> <u>Charles, comte</u> <u>de Charolais :</u> Fonse de LUREUX</p>	<p>Stable 1447 – 1460 : <u>Charles,</u> <u>comte de</u> <u>Charolais :</u> Josse BRUNINC</p>	<p>Stable 1452 – 1455 : <u>Charles,</u> <u>comte de</u> <u>Charolais :</u> Henri de VERS</p>	<p><u>Duchesse :</u> Jean RÉMON Bras d'AUSOYE Charles, comte de Charolais : Aide d'épicerie : Alain de PONTCHASTEL</p>
1455								

		HÔTEL DUCAL			HÔTELS ANNEXES			
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires
1456	Médecins <u>ordinaires</u> :	Stable 1455 – 1460 : <u>Chirurgiens</u> <u>ordinaires</u> :	Barbiers <u>ordinaires</u> :	Stable 1453 – 1457 : <u>Epiciers- apothicaires</u> <u>ordinaires</u> :	Duchesse :	Stable 1447 – 1460 :	Charles, comte de	Duchesse :
1457	Henri de ZWOLLE A tour :	<u>Chirurgiens</u> Jean CANDEL Laurent BRUNING	Barthélemy PARTANT Guillaume de SENS A tour :	<u>Epiciers- apothicaires</u> <u>ordinaires</u> :	Fonse de LUREUX	Charles, comte de	comte de	Jean RÉMON Bras d'AUSOYE
	Roland LESCRIVAIN / Simon de ROCHES ↓ Jean COTTEREAU Médecin <u>remplaçant</u> :	Jean CANDEL Laurent BRUNING	Jacques PARENT / Michel ZUERINC ↓ Jean LANTERNIER, le jeune Barbier <u>extraordinaire</u> :	Jacquot MICHEL Jean ARBELOT Au <u>premier</u> semestre :	Charles, comte de	Charles, comte de	Jean LANTERNIER, le jeune / Henri de VERS (OH 1456)	Charles, comte de Charolais :
	Gondesalve de VARGAS		Alart DELATTRE	MORREY	Charolais :	Josse BRUNING		<u>Epicier- apothicaire</u> <u>ordinaire</u> :
				Nicolas de MORREY	Jean COTTEREAU			Pierre MICHEL Aide d'épicerie : Alain de PONTCHASTEL

		HÔTEL DUCAL				HÔTELS ANNEXES			
		Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires
1458		Médecins <u>ordinaires</u> : Roland LESCRIVAIN Gondesalve de VARGAS A tour : Simon de ROCHES / Henri de ZWOLLE Médecin extraordinaire : Henri STEINHOEWEL (OH 31/12)	Stable 1455 – 1460 : <u>Chirurgiens</u> <u>ordinaires</u> : Jean CANDEL Laurent BRUNING	<u>Barbiers</u> <u>ordinaires</u> : Barthélémy PARTANT Guillaume de SENS A tour : Alart DELATTRE Jacques PARENT / Michel ZUERINC (OH 31/12)	<u>Epiciers- apothicaires</u> <u>ordinaires</u> : A tour : Jacquot MICHEL / Jean ARBELOT <u>Aide d'épicerie</u> et <u>épiciers</u> <u>remplaçant</u> : Nicolas de MORREY Aide d'épicerie <u>remplaçant</u> : Hervé MASSIN (OH 1458)	Stable 1456 – 1461 : <u>Duchesse</u> : Fonse de LUREUX <u>Charles, comte</u> <u>de Charolais</u> : Jean COTTEREAU	Stable 1447 – 1460 : <u>Charles,</u> <u>comte de</u> <u>Charolais</u> : Josse BRUNING	Jean LANTERNIER, le jeune / Henri de VERS	<u>Duchesse</u> : Bras d'AUSOYE ↓ Jean RÉMON <u>Charles, comte</u> <u>de Charolais</u> : <u>Épicier- apothicaire</u> <u>ordinaire</u> : Pierre MICHEL <u>Aide</u> <u>d'épicerie</u> : Alain de PONTCHASTEL <u>Isabelle de</u> <u>Bourbon,</u> <u>comtesse de</u> <u>Charolais, et</u> <u>Marie de</u> <u>Bourgogne</u> : <u>A tour</u> : Jean RÉMON / Bras d'AUSOYE (<u>suppléant</u> : Evrard SPARKE)
1459									

HÔTELS ANNEXES			
HÔTEL DUCAL		HÔTELS ANNEXES	
Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires
<p>1460</p> <p>Stable 1458 – 1460 : <u>Médecins ordinaires :</u> Roland LESCRIVAIN Gondesalve de VARGAS A <u>tour :</u> Simon de ROCHES / Henri de ZWOLLE <u>Médecin extraordinaire :</u> Henri STEINHOEWEL</p>	<p><u>Chirurgiens ordinaires :</u> Jean CANDEL Laurent BRUNINC Chirurgien extraordinaire : Guillaume DU Bois (retenu le 13/01)</p>	<p><u>Barbiers ordinaires :</u> Barthélémy PARTANT Guillaume de SENS Alart DELATTRE A <u>tour :</u> Jacques PARENT / Michel ZUERINC Barbier extraordinaire : Gautier VASQUE (retenu le 22/02)</p>	<p><u>Epiciers-apothicaires ordinaires :</u> A <u>tour :</u> Jacquot MICHEL / Jean ARBELOT Aide d'épicerie et épicier remplaçant : Nicolas de MORREY Aide d'épicerie remplaçant : Poly BULLAND (retenu le 2/02) ↓ Hervé MASSIN (m. avant le 2/02)</p>
Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires
<p>Stable 1456 – 1461 : <u>Duchesse :</u> Fonse de LUREUX Charles, comte de Charolais : Jean COTTEREAU</p>	<p>Stable 1447 – 1460 : Charles, comte de Charolais : Josse BRUNINC</p>	<p>Stable 1456 – 1467 : Charles, comte de Charolais : A <u>tour :</u> Jean LANTERNIER, le jeune / Henri de VERS</p>	<p>Stable 1458 – 1467 : <u>Duchesse :</u> Bras d'AUSOYE Charles, comte de Charolais : A <u>tour :</u> Charles, comte de Charolais : Jean LANTERNIER, le jeune / Henri de VERS <u>Epicier-apothicaire ordinaire :</u> Pierre MICHEL Aide d'épicerie : Alain de PONTCHASTEL Isabelle de Bourbon, comtesse de Charolais, et Marie de Bourgogne : A <u>tour :</u> Jean RÉMON / Bras d'AUSOYE (suppléant : Evrard SPARKE)</p>

HÔTELS ANNEXES				
HÔTEL DUCAL		HÔTELS ANNEXES		
Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	
1461	<p>Médecins ordinaires : Roland LESCRIVAIN Gondesalve de VARGAS A tour : Simon de ROCHES / Henri de ZWOLLE + Etienne CHEVALIER (retenu le 15/09) Médecin extraordinaire : Henri STEINHOEWEL</p>	<p>Stable 1460 – 1461 : Chirurgiens ordinaires : Jean CANDEL Laurent BRUNINC Chirurgien extraordinaire : Guillaume Du BOIS</p>	<p>Stable 1460 – 1464 : Barbiers ordinaires : Barthélémy PARTANT Guillaume de SENS Alart DELATTRE A tour : Jacques PARENT / Michel ZUERINC Barbier extraordinaire : Gautier VASQUE</p>	<p>Epiciers- apothicaires ordinaires : A tour : Nicolas de MORREY (retenu le 8/03) / Jean ARBELOT ↓ Jacquot MICHEL (retraite, à partir du 8/03) Aide d'épicerie et épicier remplaçant : Poly BULLAND</p>
Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	
	<p>Stable 1456 – 1461 : Duchesse : Fonse de LUREUX Charles, comte de Charolais : Jean COTTEREAU</p>	<p>Charles, comte de Charolais : Jean BRUNINC ↓ Josse BRUNINC</p>	<p>Stable 1456 – 1467 : Charles, comte de Charolais : A tour : Jean LANTERNIER, le jeune / Henri de VERS</p>	<p>Stable 1458 – 1467 : Duchesse : Bras d'AUSOYE Charles, comte de Charolais : Epicier- apothicaire ordinaire : Pierre MICHEL Aide d'épicerie : Alain de PONTCHASTEL Isabelle de Bourbon, comtesse de Charolais, et Marie de Bourgogne : A tour : Jean RÉMON / Bras d'AUSOYE (suppléant : Evrard SPARKE)</p>

HÔTELS ANNEXES				
	HÔTEL DUCAL			
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires
1462	<p>Médecins ordinaires : Roland LESCRIVAIN Gondesalve de VARGAS A tour : Simon de ROCHES + Simon de L'ESCLUSE (retenu le 7/02) / Etienne CHEVALIER + Jean SPIERINCK ↓ Henri de ZWOLLE Médecin extraordinaire : Henri STEINHOEWEL</p>	<p>Chirurgiens ordinaires : Jean CANDEL Laurent BRUNING Chirurgien extraordinaire : Guillaume DU BOIS Statut indéfini : Jean LEMONNIER</p>	<p>Stable 1460 – 1464 : Barbiers ordinaires : Barthélémy PARTANT Guillaume de SENS Alart DELATTRE A tour : Jacques PARENT / Michel ZUERINC Barbier extraordinaire : Gautier VASQUE</p>	<p>Epiciers- apothicaires ordinaires : A tour : Poly BULLAND (retenu le 25/05) / Jean ARBELOT ↓ Nicolas de MORREY (M. avant le 25/05) Aide d'épicerie et épicier remplaçant : Philibert SANCHE (retenu le 14/08)</p>
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires
	<p>Duchesse : ↓ FONSE DE LUREUX Charles, comte de Charolais : Jean COTTEREAU</p>	<p>Stable 1461 – 1467 : Charles, comte de Charolais : Jean BRUNING</p>	<p>Stable 1456 – 1467 : Charles, comte de Charolais : A tour : Jean LANTERNIER, le jeune / Henri de VERS</p>	<p>Stable 1458 – 1467 : Duchesse : Bras d'AUSOYE Charles, comte de Charolais : Jean LANTERNIER, le jeune / Henri de VERS Pierre MICHEL Aide d'épicerie : Alain de PONTCHASTEL Isabelle de Bourbon, comtesse de Charolais, et Marie de Bourgogne : A tour : Jean RÉMON / Bras d'AUSOYE (suppléant : Evrard SPARKE)</p>

		HÔTELS ANNEXES						
		HÔTEL DUCAL						
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires
1465	Stable 1463 – 1465 : <u>Médecins</u> <u>ordinaires :</u> Roland LESCIVAIN Gondesalve de VARGAS Simon de ROCHES <u>A tour :</u> Simon de L'ESCLUSE / Etienne CHEVALIER + Jean SPIERINCK <u>D'avril à septembre :</u> Pierre LE WEDE <u>Médecin</u> <u>extraordinaire :</u> Henri STEINHOEWEL	Chirurgiens <u>ordinaires :</u> Jean CANDEL Laurent BRUNING Guillaume Du Bois (retenu le 14/02) <u>Statut indéfini :</u> Jean LEMONNIER	Barbiers <u>ordinaires :</u> Guillaume de SENS Alart DELATTRE Gautier VASQUE (retenu le 5/01) <u>A tour :</u> Jacques PARENT / Michel ZUERINC ↓ Barthélémy PARTANT (après le 5/01)	Stable 1462 – 1467 : <u>Epiciers- apothicaires ordinaires :</u> <u>A tour :</u> Poly BULLAND / Jean ARBELOT Aide d'épicerie et épicier <u>remplaçant :</u> Philibert SANCHE	Stable 1463 – 1467 : <u>Charles, comte de Charolais :</u> Jean COTTEREAU <u>Isabelle de Bourbon, comtesse de Charolais, et Marie de Bourgogne :</u> Jean de LANNOY	Stable 1461 – 1467 : <u>Charles, comte de Charolais :</u> Jean BRUNING Jean LANTERNIER, le jeune / Henri de VERS	Stable 1458 – 1467 : <u>Duchesse :</u> Bras d'AUSOYE <u>Charles, comte de Charolais :</u> Jean LANTERNIER, le jeune / Henri de VERS <u>Pierre MICHEL Aide d'épicerie :</u> Alain de PONTCHASTEL <u>Isabelle de Bourbon, comtesse de Charolais, et Marie de Bourgogne :</u> <u>A tour :</u> Jean RÉMON / Bras d'AUSOYE (suppléant : Evrard SPARKE)	

		HÔTELS ANNEXES						
		HÔTEL DUCAL						
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires
1466	Médecins <u>ordinaires</u> : Roland LESCRIVAIN Gondsalve de VARGAS Simon de ROCHES Guillaume LE BRUN (retenu le 13/04) <u>A tour</u> : Simon de L'ESCLUSE / Etienne CHEVALIER + Jean SPIERINCK <u>D'avril à septembre</u> : ↓ Pierre LE WEDE <u>Médecin extraordinaire</u> : ↓ Henri STEINHOEWEL	Chirurgiens <u>ordinaires</u> : Jean CANDEL Laurent BRUNING Guillaume DU BOIS Chirurgien extraordinaire : Pierre LE LOUP <u>Statut indéfini</u> : Jean LEMONNIER	Barbiers <u>ordinaires</u> : Guillaume de SENS Alart DELATTRE Gautier VASQUE Jacques PARENT ↓ Michel ZUERINC	Stable 1462 – 1467 : <u>Epiciers- apothicaires ordinaires</u> : <u>A tour</u> : Poly BULLAND / Jean ARBELOT Aide d'épicerie et épicier <u>remplaçant</u> : Philibert SANCHE	Stable 1463 – 1467 : Charles, comte de Charolais : Jean COTTEREAU <u>Marie de Bourgogne</u> : Jean de LANNOY	Stable 1461 – 1467 : Charles, comte de Charolais : Jean BRUNING	Stable 1456 – 1467 : Charles, comte de Charolais : <u>A tour</u> : Jean LANTERNIER, le jeune / Henri de VERS	Stable 1458 – 1467 : <u>Duchesse</u> : Bras d'AUSOYE <u>Charles, comte de Charolais</u> : Jean LANTERNIER, le jeune / Henri de VERS <u>Epicier- apothicaire ordinaire</u> : Pierre MICHEL Aide d'épicerie : Alain de PONTCHASTEL <u>Isabelle de Bourbon,</u> <u>comtesse de Charolais, et Marie de Bourgogne</u> : <u>A tour</u> : Jean RÉMON / Bras d'AUSOYE (suppléant : Evrard SPARKE)

		HÔTEL DUCAL				HÔTELS ANNEXES			
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	
1467 (situation à la mort du duc, le 15 juin 1467)	Médecins <u>ordinaires</u> : Roland LESCRIVAIN Gondesalve de VARGAS Simon de ROCHES Guillaume LE BRUN <u>A tour</u> : Simon de L'ESCLUSE / Etienne CHEVALIER + Jean SPIERINCK Statut <u>inconnu</u> : Guillaume de NAST [1467]	Chirurgiens <u>ordinaires</u> : Jean CANDEL Laurent BRUNING Guillaume DU BOIS <u>Chirurgien</u> extraordinaire : Pierre LE LOUP <u>Statut inconnu</u> : Jean LEMONNIER	Barbiers <u>ordinaires</u> : Guillaume de SENS Jacques PARENT ↓ Gautier VASQUE ↓ Alart DELATRE	Epiciers- apothicaires <u>ordinaires</u> : Poly BULLAND ↓ Jean ARBELOT <u>Aide d'épicerie</u> et épicier remplaçant : Philibert SANCHE	Charles, comte de Charolais : Jean COTTEREAU <u>Marie de</u> <u>Bourgogne</u> : Jean de LANNNOY	Charles, comte de <u>Charolais</u> : Jean BRUNING	Charles, comte de <u>Charolais</u> : <u>A tour</u> : Jean LANTERNIER, le jeune / Henri de VERS	Duchesse : Bras d'AUSOYE <u>Charles, comte</u> <u>de Charolais</u> : <u>Epicier-</u> <u>apothicaire</u> <u>ordinaire</u> : Pierre MICHEL <u>Aide</u> <u>d'épicerie</u> : Alain de PONTCHASTEL <u>Marie de</u> <u>Bourgogne</u> : <u>A tour</u> : Jean RÉMON / Bras d'AUSOYE (suppléant : Evrard SPARKE)	

CHARLES LE TÊMÉRAIRE (1467 – 1477)

	HÔTEL DUCAL				HÔTELS ANNEXES			
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires
1467	Roland LESCRIVAIN Gondesalve de VARGAS Simon de ROCHES Simon de L'ESCLUSE Etienne CHEVALIER Jean SPIERINCK Jean COTTEREAU Robert Du HOMME ↓ Guillaume LE BRUN (après octobre)	Chirurgiens ordinaires : Jean CANDEL Laurent BRUNING Guillaume DU BOIS Jean BRUNING Chirurgien extraordinaire : Pierre LE LOUP Statut inconnu : Jean LEMONNIER	Barbiers ordinaires : Guillaume de SENS Jacques PARENT Jean LANTERNIER, le jeune Henri de VERS	Epiciers- apothicaires ordinaires : POLY BULLAND Pierre MICHEL PHILIPPE MARTIN¹⁴ Aides d'épicerie : Alain de PONTCHASTEL MICHEL DE PONTCHASTEL	Marie de Bourgogne : Jean de LANNON			Duchesse Isabelle de Portugal : Bras d'AUSOYE Marie de Bourgogne : Philibert SANCHE

¹⁴ Il était sous Philippe le Bon : valet de chambre du duc (26/01/1460 – 15/04/1465) puis sommelier de corps du duc (15/04/1465 – décès du duc le 15/06/1467).

		HÔTEL DUCAL			HÔTELS ANNEXES		
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	Médecins	Chirurgiens	Barbiers Epiciers- apothicaires
1468	Roland LESCRIVAIN Gondesalve de VARGAS Simon de L'ESCLUSE Jean SPIERINCK Jean COTTEREAU Robert DU HOMME Loup de GUARDE Guillaume de FERE ↓ Simon de ROCHES ↓ Etienne CHEVALIER	Stable 1467 – 1473 : <u>Chirurgiens</u> ordinaires : Jean CANDEL Laurent BRUNINC Guillaume DU BOIS Jean BRUNINC <u>Chirurgien</u> extraordinaire : Pierre LE LOUP <u>Statut inconnu :</u> Jean LEMONNIER	Barbiers <u>ordinaires :</u> Guillaume de SENS Jacques PARENT Henri de VERS GUILLAUME CAMP ↓ Jean LANTERNIER, le jeune ¹⁵	Stable 1467 – 1469 : <u>Epiciers- apothicaires</u> ordinaires : Poly BULLAND Pierre MICHEL PHILIPPE MARTIN <u>Aides</u> <u>d'épicerie :</u> Alain de PONTCHASTEL MICHEL DE PONTCHASTEL	<u>Duchesse</u> <u>Marguerite</u> <u>d'York +</u> <u>Marie de</u> <u>Bourgogne :</u> <u>Médecin</u> <u>ordinaire :</u> <u>Dominique de</u> <u>BAXADONNE</u> <u>Au second</u> <u>semestre :</u> <u>Jean de</u> <u>LANNOY</u>		<u>Duchesse</u> <u>Marguerite</u> <u>d'York +</u> <u>Marie de</u> <u>Bourgogne :</u> <u>A tour :</u> <u>Evrard SPARKE</u> <u>/ Philibert</u> <u>SANCHE</u>

¹⁵ Il est intégré à l'hôtel de Marguerite d'York, en tant que valet de garde-robe.

		HÔTEL DUCAL			HÔTELS ANNEXES			
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires
1469	Gondosalve de VARGAS Simon de L'ESCLUSE Jean SPIERINCK Robert DU HOMME Loup de GARDE ↓ Roland LESCRIVAIN ↓ Jean COTTEREAU ↓ Guillaume de FERE	Stable 1467 – 1473 : <u>Chirurgiens ordinaires :</u> Jean CANDEL Laurent BRUNINC Guillaume DU BOIS Jean BRUNINC <u>Chirurgien extraordinaire :</u> Pierre LE LOUP <u>Statut inconnu :</u> Jean LEMONNIER	Barbiers <u>ordinaires :</u> Guillaume de SENS Henri de VERS ↓ Jacques PARENT	Stable 1467 – 1469 : <u>Epiciers- apothicaires ordinaires :</u> Poly BULLAND Pierre MICHEL PHILIPPE MARTIN <u>Aides d'épicerie :</u> Alain de PONTCHASTEL MICHEL DE PONTCHASTEL	Stable 1468 – 1474 : <u>Duchesse Marguerite d'York + Marie de Bourgogne :</u> <u>Médecin ordinaire :</u> Dominique de BAXADONNE <u>Au second semestre :</u> Jean de LANNOY			Stable 1468 – 1470 : <u>Duchesse Marguerite d'York + Marie de Bourgogne :</u> <u>A tour :</u> Evrard SPARKE / Philibert SANCHE

HÔTEL DUCAL				HÔTELS ANNEXES				
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires
1470	Stable 1469 – 1471 : Gondesalve de VARGAS Simon de L'ESCLUSE Jean SPIERINCK Robert DU HOMME Loup de GARDE	Stable 1467 – 1473 : Chirurgiens ordinaires : Jean CANDEL Laurent BRUNING Guillaume DU BOIS Jean BRUNING Chirurgien extraordinaire : Pierre LE LOUP Statut inconnu : Jean LEMONNIER	Barbiers ordinaires : Guillaume de SENS Henri de VERS Baudechon DECUPPERE	Epiciers- apothicaires ordinaires : Pierre MICHEL PHILIPPE MARTIN ↓ Poly BULLAND Aides d'épicerie : Alain de PONTCHASTEL MICHEL DE PONTCHASTEL	Stable 1468 – 1474 : Duchesse Marguerite d'York + Marie de Bourgogne : A tour : Evrard SPARKE / Philibert SANCHE			Stable 1468 – 1470 : Duchesse Marguerite d'York + Marie de Bourgogne : A tour : Evrard SPARKE / Philibert SANCHE
1471								
1472	Gondesalve de VARGAS Simon de L'ESCLUSE Jean SPIERINCK Robert DU HOMME Loup de GARDE Jean BONGARSON				Duchesse Isabelle de Portugal : ↓ Bras d'Ausoye (au décès de la duchesse, le 17/12) Duchesse Marguerite d'York + Marie de Bourgogne : A tour : Evrard SPARKE / Philibert SANCHE			

HÔTEL DUCAL				HÔTELS ANNEXES				
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires
1473	Stable 1472 – 1473 : Gondesalve de VARGAS Simon de L'ESCLUSE Jean SPIERINCK Robert DU HOMME Loup de GARDE Jean BONGARSON	Stable 1467 – 1473 : Chirurgiens ordinaires : Jean CANDEL Laurent BRUNING Guillaume DU BOIS Jean BRUNING Chirurgien extraordinaire : Pierre LE LOUP Statut inconnu : Jean LEMONNIER	Barbiers ordinaires : Guillaume de SENS Henri de VERS ↓ Baudechon DECUPPERE	Epiciers- apothicaires ordinaires : Pierre MICHEL ↓ PHILIPPE MARTIN Aides d'épicerie : Alain de PONTCHASTEL MICHEL DE PONTCHASTEL	Stable 1468 – 1474 : Duchesse Marguerite d'York + Marie de Bourgogne : Médecin ordinaire : Dominique de BAXADONNE Au second semestre : Jean de LANNOY			Stable 1471 – 1473 : Duchesse Marguerite d'York + Marie de Bourgogne : A tour : Evrard SPARKE / Philibert SANCHE

HÔTELS ANNEXES				
	HÔTEL DUCAL			
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	
1474	<p>Gondesalve de VARGAS Simon de L'ESCLUSE Jean SPIERINCK Robert DU HOMME Loup de GUARDE ↓ Jean BONGARSON (APRÈS OH) MATHIS DE CLARICE</p>	<p>Chirurgiens ordinaires : Laurent BRUNING Guillaume DU BOIS Jean BRUNING Pierre LE LOUP (retenu le 17/07) Guillaume MONIN (retenu le 31/07) ↓ Jean CANDEL (m. avant le 17/07) Statut inconnu : Jean LEMONNIER</p>	<p>Stable 1473 – 1475 : Barbiers ordinaires : Guillaume de SENS Henri de VERS</p>	<p>Stable 1473 – 1477 : Epicier-apothicaire ordinaire : Pierre MICHEL Aides d'épicerie : Alain de PONTCHASTEL MICHEL DE PONTCHASTEL</p>
	<p>Stable 1468 – 1474 : Duchesse Marguerite d'York + Marie de Bourgogne : Evrard SPARKE ↓ Philibert SANCHE</p>			<p>Stable 1473 – 1477 : Epicier-apothicaire ordinaire : Pierre MICHEL Aides d'épicerie : Alain de PONTCHASTEL MICHEL DE PONTCHASTEL</p>

HÔTEL DUCAL				HÔTELS ANNEXES				
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires
1475	Gondesalve de VARGAS Simon de L'ESCLUSE Jean SPIERINCK Loup de GARDE Mathis de CLARICE ↓ Robert Du HOMME	Chirurgiens ordinaires : Laurent BRUNING Jean BRUNING GUILLAUME MONIN ↓ Guillaume Du Bois ↓ Pierre LE LOUP CHIRURGIEN DE LA GARDE : THIERRY DE HOLLANDE [1475] Statut inconnu : Jean LEMONNIER	Stable 1473 – 1475 : <u>Barbiers ordinaires :</u> Guillaume de SENS Henri de VERS	Stable 1473 – 1477 : <u>Epicier- apothicaire ordinaire :</u> Pierre MICHEL <u>Aides d'épicerie :</u> Alain de PONTCHASTEL MICHEL DE PONTCHASTEL	Duchesse Marguerite d'York + Marie de Bourgogne : Jean de LANNOY ↓ Dominique de BAXADONNE			Stable 1474 – 1477 : <u>Duchesse Marguerite d'York + Marie de Bourgogne :</u> Evrard SPARKE
1476	Gondesalve de VARGAS Jean SPIERINCK Loup de GARDE Mathis de CLARICE ↓ Simon de L'ESCLUSE	Chirurgiens ordinaires : Laurent BRUNING Jean BRUNING GUILLAUME MONIN Statut inconnu : ↓ Jean LEMONNIER	Barbiers ordinaires : Guillaume de SENS ↓ Henri de VERS ¹⁶					

¹⁶ Il est également depuis 1474 sommelier de chambre de l'hôtel ducal : peut-être ne se consacre-t-il plus qu'à cet office à partir de 1476 ?

		HÔTEL DUCAL			HÔTELS ANNEXES			
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires
1477 (situation à la mort du duc, le 5 janvier 1477)	Gondesalve de VARGAS Jean SPIERINCK Loup de GUARDE ↓ Mathis de CLARICE	Chirurgiens ordinaires : Laurent BRUNINC Jean BRUNINC GUILLAUME MONIN	Barbiers ordinaires : ↓ Guillaume de SENS ↓ GUILLAUME CAMP	Epicier- apothicaire ordinaire : Pierre MICHEL <u>Aides</u> d'épicerie : Alain de PONTCHASTEL MICHEL DE PONTCHASTEL	Duchesse Marguerite d'York + Marie de Bourgogne : Jean de LANNOY			Duchesse Marguerite d'York + Marie de Bourgogne : Evrard SPARKE

MARIE DE BOURGOGNE ET MAXIMILIEN DE HABSBOURG (1477 – 1482)

		HÔTEL DUCAL			HÔTELS ANNEXES				
		Médecins	Chirurgiens	Barbiers ¹⁷	Epiciers- apothicaires	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires
1477		Loup de GARDE	Laurent		Epicier- apothicaire				
1478		NICOLAS DE HERKENSTEIN Gondesalve de VARGAS Jean de LANNOY Jean SPIERINCK	BRUNING GUILLAUME MONIN ↓ Jean BRUNING		ordinaire : Pierre MICHEL Aides d'épicerie : Alain de PONTCHASTEL MICHEL DE PONTCHASTEL				

¹⁷ Guillaume de Sens, barbier de Charles le Téméraire, n'est pas inclus comme tel dans l'hôtel de Marie et Maximilien, mais il y détient tout de même un office de valet de chambre, attesté jusque 1479.

		HÔTEL DUCAL			HÔTELS ANNEXES			
	Médecins	Chirurgiens	Barbiers ¹⁸	Epiciers- apothicaires	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires
1479	Loup de GARDE Nicolas de HERKENSTEIN Jean de LANNOY Jean SPIERINCK ↓ Gondesalve de VARGAS	Guillaume MONIN ↓ Laurent BRUNINC		Epicier- apothicaire ordinaire : Pierre MICHEL Aides d'épicerie : MICHEL DE PONTCHASTEL ↓ Alain de PONTCHASTEL				
1480	Loup de GARDE Nicolas de HERKENSTEIN Jean SPIERINCK Nicolas de VALKENISSE [1480] ↓ Jean de LANNOY							
1481	Loup de GARDE Nicolas de HERKENSTEIN ↓ Jean SPIERINCK	Guillaume MONIN Christien HERMAND Clais DECRATS [1481]						

¹⁸ Guillaume de Sens, barbier de Charles le Téméraire, n'est pas inclus comme tel dans l'hôtel de Marie et Maximilien, mais il y détient tout de même un office de valet de chambre, attesté jusque 1479.

		HÔTEL DUCAL			HÔTELS ANNEXES				
		Médecins	Chirurgiens	Barbiers ¹⁹	Epiciers- apothicaires	Médecins	Chirurgiens	Barbiers	Epiciers- apothicaires
1482 (situation à la mort de Marie de Bourgogne, le 27 mars 1482)	Loup de GARDE Nicolas de HERKENSTEIN	Guillaume MONIN Christien HERMAND MARTIN VAN EURINGHEM		Epicier- apothicaire ordinaire : Pierre Michel Aide de l'épicerie : Michel de Pontchastel					

¹⁹ Guillaume de Sens, barbier de Charles le Téméraire, n'est pas inclus comme tel dans l'hôtel de Marie et Maximilien, mais il y détient tout de même un office de valet de chambre, attesté jusque 1479.

RÉPARTITION DES CHARGES ECCLÉSIASTIQUES TENUES PAR LES PRATICIENS DE L'HÔTEL EN FONCTION DU LIEU

Les titulaires d'une charge ecclésiastique étant des universitaires, ils sont tous médecins, exceptés les chirurgiens de Louvain : dans ce cas leur nom est indiqué en gras.

Lorsque le nom est indiqué en italique, cela signifie que le praticien a été candidat à la charge en question.

Comme pour la catalogue prosopographique, les dates entre parenthèses correspondent à une année pour laquelle l'individu est attesté, et qui n'est pas nécessairement l'année de sa nomination.

CHARGES ECCLÉSIASTIQUES

		Sous-diacre	Archevêque	Chanoine	Prévôt	Evêque	Indéfinie
LIEUX	Amiens			Jacques Sacquespée (1393)	Jacques Sacquespée (1393)	Jean Avantage (1437)	
	Anvers : Notre-Dame		Nicolas de Valkenisse (1459)	Nicolas de Valkenisse (1459 – 1473)			
	Arras	Jacques Sacquespée					
	Arras : Notre-Dame		Roland Lescrivain (1437 – 1455)	Roland Lescrivain (1437 – 1455)			
	Bayeux			Jacques Sacquespée (1393)			
	Besançon						<i>Mathis de Clarice</i>
	Béthune			Jean Durand (1393)	Jean Durand (1393)		
	Brie		Jacques Sacquespée				
	Bruges			Jean de Pouilly (1347)			
	Bruges : Notre-					Jean de	

CHARGES ECCLÉSIASTIQUES					
LIEUX	Sous-diacre	Archidiacre	Chanoine	Doyen	
Bruges : Saint-Donatien			<i>Jean de Pouilly (1361)</i> Jean de Huesdaing (1363) Guillaume Bourgeois (1398) Jean de Chalon Simon de L'Escluse (1461)	Roland Lescrivain (1442)	
	Bruges : Saint-Sauveur	Simon de L'Escluse			
Bruxelles			Jean Spierinck		
Bruxelles : Sainte-Gudule			Jacques Despars Laurent Bruninc (1491)		
Cambrai		Gondesalve de Vargas	Jean de Pouilly (1385) Jean Durand (1391) Jean Avantage Nicolas de Valkenisse (1447) Jean Spierinck ?		
	Cassel		Guillaume Bourgeois (1406)		
	Châlons-en-Champagne				
					Dimanche d'Alexandrie

LIEUX	CHARGES ECCLÉSIASTIQUES				
	Sous-diacre	Archidiacre	Chanoine	Chapelain	Prévôt
Chartres			<i>Jean Durand (1403)</i>		
Condroz		Simon de L'Escluse			
Courtrai			Jean de Huesdaing (1383)		
Cuvilliers				Jacques Despars	
Cysoing			Jacques Despars (v. 1445 – 1446)	Jacques Sacquespée (1441)	
Dijon : chapelle ducale			Thomas Frouissart de Voyenne Jean de Chalon (1396 – 1399)		
Dole : Notre-Dame de Saint-Denis				Henri Carpentin (1396)	
Furnes : Sainte-Walburge					Gondesalve de Vargas (1461 – 1465)
Gand : Sainte-Pharaïlde					Simon de L'Escluse
Huy			Nicolas de Valkenisse		
<i>La Morinie</i>	Jean Avantage (1418)				

CHARGES ECCLÉSIASTIQUES				
LIEUX	Diacre	Chanoine	Chapelain	Doyen
Langres				Dimanche d'Alexandrie
La Haye : chapelle de l'hôtel ducal		Ernoul de Gorinchem		
Laon	Jean de Pouilly	Jean de Pouilly (1373 – 1391) Thomas Frouissart de Voyenne (1377 – 1387) <i>Jacques Sacquespée</i>		
Laon : Sainte-Marguerite			Jean de Pouilly (1362)	
Le Mans		Jean Durand (1400)		
Les Andelys		Jacques Sacquespée (1393)		
Liège		Henri Scatter (1413) Simon de L'Escluse		
Liège : Saint-Lambert		Nicolas de Valkenisse (1451)		Henri Scatter (1443)
Lierre : Saint-Gommaire		Jean Spierinck		
Lille		Jacques Despars (1415 - 1420)		

		CHARGES ECCLÉSIASTIQUES		
		Archidiacre	Chanoine	Prévôt
LIEUX	Lille : Saint-Pierre		<i>Jean Durand (1403)</i>	Jean Avantage (1434) Eustache Cailleu (jusque 1450)
	Louvain : Saint-Pierre		Laurent Bruninc Jean Spierinck (1473)	Dominique de Baxadonne (1477)
	Malines		Jean Spierinck	
	Malines : Saint- Rombaud			Simon de L'Escluse
	Maastricht : Saint- servais		Laurent Bruninc	
	Meaux		Jean Vignon (1421)	
	Mons : Saint-Germain		Jean Cottereau (jusque 1459)	
	Mons : Sainte- Waudru		Albert Ditmari (1425) Simon de L'Escluse Dominique de Baxadonne (1473)	
	Nevers	Jean Vignon (v. 1399 – 1403)	Jean Vignon (1398 – 1403)	

		CHARGES ECCLÉSIASTIQUES		
		Archidiacre	Chanoine	
LIEUX	Noyon		<i>Thomas Frouissart de Voyenne (1379)</i>	
	Paris	Jean Vignon (v. 1399 – 1403)		
	Paris : Notre-Dame		Jean de Pouilly (1347)	
			Jean Vignon (1392)	
			Jacques Sacquespée (1393)	
			Jean Durand (1400)	
Paris : Sainte-Chapelle		Geoffroy Maupoivre		
		Jean		
Paris : Saint-Germain-l’Auxerrois		Avantage (1422)		
		Jacques Despars		
			Roland Lescrivain (1427 – 1443)	
			<i>Jean Vignon (1387)</i>	
			Jean Vignon (1398)	

CHARGES ECCLÉSIASTIQUES				
LIEUX	Chanoine	Chanoine trésorier	Chapelain	Doyen
Paris : Saint-Marcel				Henri Carpentin (1384)
Poitiers	Jean Durand (1400)			
Reims	Jean de Pouilly (1347)			
Rouen	Jean de Pouilly (1347) <i>Jean Durand (1387)</i> <i>Jean Vignon (1387)</i> Jacques Sacquespée (1393) Jean Durand (1400) Pierre Miotte (1409) ?			
Saint-Omer	Jean Candel (1454 ?)		Jacques Sacquespée (1441)	
Saint-Quentin	Jean de Pouilly (1347)	Jacques Sacquespée (1415)		
Soignies	Albert Ditmari (1434)			

CHARGES ECCLÉSIASTIQUES

LIEUX	Sous-diacre	Diacre	Chanoine	Chanoine trésorier	Doyen	Prévôt	Chorévêque
Soissons			Jacques Sacquespée (1393) Geoffroy Maupoivre				
Tournai			Jacques Sacquespée (1393) <i>Jean Durand</i> (1403) Henri Carpentin (avant 1408) Jean Cottereau (1459)	Jacques Despars (1419)			
Troyes : Etienne					Dimanche d'Alexandrie		
Troyes : Saint-Pierre- et-Saint-Paul					Dimanche d'Alexandrie		
Utrecht			Henri Scatter (1424 – 1427) Simon de L'Escluse		Henri Scatter (1431)	Simon de L'Escluse (1479)	Henri Scatter (1424 – 1427)
Indéfini	Jean Durand Geoffroy Maupoivre (1387)	Jean Durand (1403)					

Bibliographie

❖ OUVRAGES ET TRAVAUX

ABBOTT (F.), *Des comptes d'apothicaires : les épices dans la comptabilité de la maison de Savoie : XIV^{ème} et XV^{ème} siècles*, Lausanne, 2012, 210 p.

ADAM (R.), C. VAN HOOREBEECK, « *Registrum omnium librorum medicinalium... La bibliothèque de Nicolas Valckenisse (m. v. 1480), docteur en médecine de Louvain* », dans J. Vons (dir.), *Pratique et pensée médicales à la Renaissance. Actes du 51^{ème} colloque international d'études humanistes, Tours, 2 – 6 juillet 2007*, Paris, 2009, p. 25 – 47.

ALEXANDRE-BIDON (D.), *La mort au Moyen Age*, Paris, 1998, 333 p.

-, « L'enfant *in utero* vu par le Moyen Age », dans *Réalités en gynécologie-obstétrique*, n° 54, octobre 2000, p. 41 – 44.

-, « Les sages-femmes au Moyen Age », dans *Réalités en gynécologie-obstétrique*, n° 58, février 2001, p. 43 – 44.

ALEXANDRE-BIDON (D.), D. LETT, *Les enfants au Moyen Age, V^{ème} – XV^{ème} siècle*, Paris, 1997, 282 p.

ALI BACHA (R.), *Les blessures par armes à la fin du Moyen Age d'après les chroniqueurs des XIV^{ème} et XV^{ème} siècles*, Mémoire de Maîtrise inédit, ss. dir. B. Schnerb, Université Lille III, 2002, 150 p.

-, *L'homme blessé à la fin du Moyen Age*, Mémoire de DEA inédit, ss. dir. B. Schnerb, Université Lille III, 2004, 160 p.

-, « Les blessures de guerre à la fin du Moyen Age », dans *Paleobios*, vol. 15, 2007.

-, *Les blessures de guerre à la fin du Moyen Age*, Thèse inédite, ss. dir. B. Schnerb, Université Lille III, 2010, 726 p.

ALI BACHA (R.), L. BAVEYE, « Le mauvais côté de la croisade ? A propos d'un document établi par les chirurgiens de Philippe le Bon », dans *Revue du Nord*, 2009, t. 91, n° 380, p. 491 – 510.

ALLAINE (C. D'), *Histoire de la chirurgie*, Paris, 1984 (réed.), 125 p.

ALLIROT (A. – H.), « L'entourage et l'hôtel de Jeanne d'Evreux, reine de France (1324 – 1371) », dans *Annales de Bretagne et des pays de l'Ouest*, 2009, t. 116, n°1, p. 169 – 181.

ANNE (E.), « Les ducs de Bourgogne devant le Parlement de Paris (1364 – 1477) », dans W. Paravicini, B. Schnerb (dir.), *Paris, capitale des ducs de Bourgogne*, Stuttgart, 2007, p. 319 – 369.

APPELBOOM (T.), *L'art de guérir : images de la pensée médicale à travers le temps*, Bruxelles, 1997, 222 p.

ARON (E.), *La médecine en Touraine des origines à nos jours*, Chambray-lès-Tours, 1952, 191 p.

-, *Histoire de l'anesthésie*, Paris 1954.

-, *Louis XI et ses guérisseurs*, Chambray-lès-Tours, 1983, 197 p.

AURELL (M.), *La noblesse en Occident, V^{ème} – XV^{ème} siècle*, Paris, 1996, 194 p.

AUSÉCACHE (M.), « Des aliments et des médicaments : les plantes dans la médecine médiévale », dans *Rencontres sur la cuisine médiévale, Cahiers de recherches médiévales*, 2006, n° 13 spécial, p. 249 – 258.

-, « Manuscrits d'antidotaires médiévaux : quelques exemples du fonds latin de la Bibliothèque nationale de France », dans *Médiévales*, 2007, n° 52, p. 55 – 74.

AUTRAND (F.), « Le duc de Berry, un maître qui paie bien ? », dans *Les niveaux de vie au Moyen Age. Mesures, perceptions et représentations*, 1999, p. 31 – 47.

-, *Jean de Berry : l'art et le pouvoir*, Paris, 2000, 552 p.

-, « « Monseigneur veut que ses gens deviennent riches » : les parvenus à l'hôtel du duc de Berry », dans *Hiérarchies et services au Moyen Age*, 2001, p. 11 – 29.

BALARD (M.), « Les épices au Moyen Age », dans *Temas medievales*, 1995, n° 5, p. 91 – 100.

BALON (J.), « Un train sanitaire namurois durant le siège de Calais en 1347 », dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, n° 39, 1931, p. 269 – 299.

BANDE (A.), *Le coeur du roi : les Capétiens et les sépultures multiples, XIII^{ème} – XV^{ème} siècle*, Paris, 2009, 254 p.

BARANTE (DE), *Histoire des ducs de Bourgogne de la maison de Valois (1364 – 1477)*, Reiffenberg (éd.), Bruxelles, 1835 – 1836, 10 vol. ou Gachard (éd.), Bruxelles, 1838, 2 vol.

BARIÉTY (M.), *Histoire de la médecine*, Paris, 1963, 127 p.

BARROIS (J.), *Bibliothèque protypographique ou librairies des fils du roi Jean, Charles V, Jean de Berri, Philippe de Bourgogne et les siens*, Paris, 1830, 346 p.

BARROUX (G.), « La notion de clinique : différentes grilles de lecture d'une histoire de la médecine », dans *Corpus*, 2008, n° 54, p. 25 – 45.

BARTIER (J.), *Légistes et gens de finances au XV^{ème} siècle, les conseillers des ducs de Bourgogne Philippe le Bon et Charles le Téméraire*, Bruxelles, 1955, 451 p.

BAUDOT (A.), *Etude historique sur la pharmacie en Bourgogne avant 1803*, Paris, 1905 et 2002, 547 p.

BAVEYE (L.), *Personnel médical et art de la médecine à la cour des ducs de Bourgogne Valois (1363 – 1477)*, Mémoire de Master 1 inédit, ss. dir. B. Schnerb, Université de Lille III, 2006.

- , *Personnel médical et art de la médecine à la cour des ducs de Bourgogne Valois (1363 – 1482)*, Mémoire de Master 2 inédit, ss. dir. B. Schnerb, Université de Lille III, 2007, 3 vol.
- , « La mort de Philippe le Bon, duc de Bourgogne (15 juin 1467) d'après une lettre de son apothicaire Poly Bulland et les comptes des funérailles de ce prince », Paris, cour-de-france.fr, 2011, (<http://cour-de-france.fr/article2123.html>)
- BAYLE (J.), M. BEAULIEU, *Le costume en Bourgogne de Philippe le Hardi à la mort de Charles le Téméraire (1364 – 1477)*, Paris, 1956, 220 p.
- BEAUCOURNU-CHICOUENNE (M. C.), *Les maladies des rois de France au cours du bas Moyen Age. Les praticiens qui ont veillé sur leur santé*, Thèse inédite, Paris VII – Lariboisière, 2002.
- BEAUCHAMP (A.) (éd.), *Les entourages princiers à la fin du Moyen Age : une approche quantitative*, Madrid, 2013, 222 p.
- BEAUJOUAN (G.), *Médecine humaine et vétérinaire à la fin du Moyen Age*, Genève, 1966, 475 p.
- , « Incompréhension entre historiens des sciences et historiens (le cas du Moyen Age) », dans *L'histoire des sciences et des techniques doit-elle intéresser les historiens ?*, Colloque organisé par la Société française d'histoire des sciences et des techniques, Paris, 8 et 9 mai 1981, Paris, 1982.
- BEAUNE (C.), « Mourir noblement à la fin du Moyen Age », dans *Actes des congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public. 6^{ème} congrès*, Strasbourg, 1975, p. 125 – 144.
- BEAUNE (C.), E. LEQUAIN, « Marie de Berry et les livres », dans *Livres et lectures de femmes en Europe entre Moyen Age et Renaissance*, 2007, p. 49 – 65.

BELKA (J.), *Maladies et rituels de la mort des nobles de Bourgogne et des régions septentrionales au bas Moyen Age : à travers les chroniques de Baudouins d'Avesnes, Enguerran de Monstrelet et Jean Molinet*, Mémoire de maîtrise inédit, ss. dir. G. Sivéry, Université Lille 3, 1986.

BENEZET (J. P.), « Les Juifs et la pharmacie, au Moyen Age et à la Renaissance, dans les pays de l'Europe du Sud », dans *Korot. The Israel Journal of the History of Medicine and Science*, 1995, vol. 11, p. 90 – 104.

-, « Liaison dangereuse entre un médecin et un apothicaire au milieu du XV^{ème} siècle », dans *Revue d'histoire de la pharmacie*, vol. 46, 1998. 263 – 271.

-, « De la comptabilité d'un apothicaire à la vie sanitaire d'une communauté. Un exemple : Arles à la fin du Moyen Age », dans *Provence historique*, 1998, t. 48, fasc. 192, p. 125 – 152.

-, « Apothicaires et pharmaciens entre mobilité et sédentarité », dans *Revue d'histoire de la pharmacie*, 1998, a. 85, t. 46, n° 320, p. 397 – 406.

-, *Pharmacie et médicament en Méditerranée occidentale (XIII^{ème} – XV^{ème} siècles)*, Paris, 1999, 800 p.

-, « Inventaires d'apothicaires et histoire des sciences sanitaires », dans *Annales du Midi*, 2005, t. 117, n° 252, p. 547 – 558.

BERLAND (F.), « Du commerce à la cour. Les marchands parisiens et la cour de Bourgogne, 1363 – 1422 », dans *Hypothèses 2008. Travaux de l'école doctorale d'histoire de l'Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne*, 2009, p. 27 – 37.

-, *La cour de Bourgogne à Paris (1363 – 1422)*, Thèse inédite ss. dir. Bertrand Schnerb, Université Lille 3 – Charles de Gaulle, 2011, 612 p.

- BERNARD (M.), « Le collège de Notre-Dame-de-Bayeux, dit de Maître Gervais, centre intellectuel et lieu de vie à Paris (XIV^{ème} – XV^{ème} siècles) », dans *Ecole nationale des Chartes. Position des Thèses*, 2010, p. 17 – 24.
- BERTHAUD (H.), « Les médecins et chirurgiens des rois capétiens du XI^e au XIII^e siècle », dans *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*, n° 6, 1907, p. 39 – 89.
- BILLOT (C.), « Le collège et les chanoines de la Sainte-Chapelle de Paris (1248 – 1550), dans *L'Etat moderne et les élites, XIII^{ème} – XVIII^{ème} siècles. Apports et limites de la prosopographie*, 1996, p. 291 – 307.
- BLUMENKRANZ (B.) (dir.), *Histoire des Juifs en France*, Toulouse, 1972, 478 p.
- BOBIS (L.), « Des usages du chat dans la médecine de la fin de l'Antiquité et du Moyen Age », dans *Milieus naturels, espaces sociaux. Etudes offertes à Robert Delort*, 1997, p. 717 – 728.
- , *Une histoire du chat*, Paris, 2006 (rééd.), 339 p.
- BONNEVIOT (M.), « Les chanoines de la cathédrale Saint-Vincent à Chalon-sur-Saône », dans *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône*, 1999, t. 68, p. 47 – 54.
- BONVALOT (J.), « Le savoir médical d'un notable au XV^{ème} siècle, présenté par F. Cano-Alaixandri », dans *Revue de la Société Française d'Histoire des Hôpitaux*, 2000, n° 100, p. 29 – 33.
- BOUDET (J. P.), « Les astrologues européens et la genèse de l'Etat moderne (XII^{ème} – XVII^{ème} siècle) : une première approche », dans *L'Etat moderne et les élites, XIII^{ème} – XVIII^{ème} siècles. Apports et limites de la prosopographie*, 1996, p. 421 – 433.
- , « Un jugement astrologique en français sur l'année 1415 », dans *Guerre, pouvoir et noblesse au Moyen Age. Mélanges en l'honneur de Philippe Contamine*, 2000, p. 111 – 120.

-, « Les condamnations de la magie à Paris en 1398 », dans *Revue Mabillon*, 2001, t. 73, n. sér., t. 12, p. 121 – 157.

-, *Entre science et nigromance : astrologie, divination et magie dans l'Occident médiéval, XII^{ème} – XV^{ème} siècle*, Paris, 2006, 624 p.

-, « Charles V, Gervais Chrétien et les manuscrits scientifiques du collège de maître Gervais », dans *Médiévales*, 2007, n° 52, p. 15 – 38.

-, « Les horoscopes princiers dans l'Occident médiéval », dans *Micrologus*, 2008, n° 16, p. 373 – 392.

BOUDET (J. P.), T. CHARMASSON, « Une consultation astrologique princière en 1427 », dans *Comprendre et maîtriser la nature au Moyen Age. Mélange d'histoire des sciences offert à Guy Beaujouan*, Genève, 1994, p. 255 – 278.

BOUDET (J. P.), E. POULLE, « Les jugements astrologiques sur la naissance de Charles VII », dans *Saint-Denis et la royauté. Etudes offertes à Bernard Guénée*, 1999, p. 169 – 179.

BOULOUX (N.), « La géographie à la cour (Italie, XV^è siècle) », dans *Micrologus*, 2008, n° 16, p. 171 – 188.

BOVE (B.), *Dominer la ville : prévôt des marchands et échevins parisiens de 1260 à 1350*, Paris, 2004, 720 p.

BOYER (C.), *La prune en thérapeutique des temps anciens à nos jours*, Thèse de doctorat, Université Victor-Segalen Bordeaux III, 1998, Bordeaux, 153 p.

BRABANT (F.), « Etude sur les conseils des ducs de Bourgogne », dans *Bulletin de la commission royale d'histoire*, (4), V, 1878, p. 145 – 160.

BRIQUET (C. M.), *Les filigranes. Dictionnaire historique des marques de papier dès leur apparition vers 1482 jusqu'en 1600*, 4 vol., Paris, 1907.

BROCKLISS (L. W. B.), C. JONES, *The medical world of early modern France*, Oxford, 1997, XII-960 p., ill.

BROOMHALL (S.), *Women's medical work in early modern France*, New York, 2004, 336 p.

BROWN (E. A. R.), « Death and the human body in the later Middle Ages : the legislation of Boniface VIII on the division of the corpse », dans *Viator*, 1981, vol. 12, p. 221 – 270.

Bruges à Beaune. Marie, l'héritage de Bourgogne, édité par les Hospices civils de Beaune, Paris, 2000, 227 p.

BRUNEL (G.), « L'université de Paris au Moyen Age », dans *La Montagne Sainte-Genève et ses abords. Société historique et archéologique du V^{ème} arrondissement*, 2008, n° 311, p. 21 – 32.

BRUNN (W. VON), *Histoire de la chirurgie*, Paris, 1955, 160 p.

BULST (N.), « Les officiers royaux en France dans la deuxième moitié du XV^{ème} siècle. Bourgeois au service de l'Etat ? », dans *L'Etat moderne et les élites, XIII^{ème} – XVIII^{ème} siècles. Apports et limites de la prosopographie*, 1996, p. 111 – 121.

BURES (I. DE), « Charles VI : sa folie, ses médecins, ses traitements et le religieux de Saint-Denis », dans *Histoire des sciences médicales*, 2000, t. 34, n° 1, p. 29 – 38.

CABANÈS (A.), « Le médecin de Louis XI », dans *Le cabinet secret de l'histoire, 4^{ème} série*, Paris, 1905 – 1908.

-, *Chirurgiens et blessés à travers l'histoire : des origines à la Croix-Rouge*, Paris, 1918.

CAILLE (J.), « Recherches sur les « professions médicales » à Narbonne du XII^{ème} au XV^{ème} siècle (médecins, chirurgiens, barbiers, apothicaires) », dans *Acta historica et archeologica mediaevalia*, 2005, n° 26, p. 221 – 241.

CALLEBAT (L.) (dir.), *Histoire du médecin*, Paris, 1999, 319 p.

CANAT DE CHIZY (M.), « Marguerite de Bourgogne, duchesse de Bourgogne. Sa vie intime et l'état de sa maison », dans *Mémoires de l'Académie de Dijon*, 1858 – 1859, 2^{ème} série, t. VII, p. 65 – 332.

CANOVAS (G.), « Le *Tractatus medicus* de Jean de Tournemire : une oeuvre originale ? », dans *L'université de médecine de Montpellier et son rayonnement (XIII^{ème} – XV^{ème} siècles)*, 2004, p. 75 – 102.

CARON (M. T.), *et alii*, « La cour des ducs de Bourgogne (1369 – 1477), consommation et redistribution », dans *La cour comme institution économique*, 1998, p. 31 – 42.

-, *Les vœux du Faisan. Noblesse en fête et esprit de croisade : le manuscrit 11594 de la Bibliothèque Nationale de France*, Turnhout, 2003, 420 p.

CARTELLIERI (O.), *La cour des ducs de Bourgogne*, trad. Française de F. Caussy, Paris, 1946, 366 p.

CASTAN (P.), *Naissance médiévale de la dissection anatomique*, Montpellier, 1985, 209 p.

CASTELNUOVO (G.), « Les élites urbaines et le prince dans les états de Savoie à la fin du Moyen Age », dans *Les élites urbaines au Moyen Age, Actes du XXVII^{ème} congrès de la SHMES, Rome, mai 1996*, Paris, 1997, p. 257 – 268.

-, « Les étrangers du prince : cour, crédit et seigneurie en Savoie à la fin du Moyen Age », dans *Revue du Nord*, 2002, t. 84, nos 345 – 346, p. 429 – 452.

CASTIGLIONI (A.), *Histoire de la médecine*, Paris, 1931, 781 p.

CESBRON (P.), Y. KNIBIEHLER, *La naissance en Occident*, Paris, 2004, 360 p.

CHAMPION (P.), *Vie de Charles d'Orléans (1394 – 1465)*, Paris 1969 (2^{ème} édition), 717 p.

-, *Louis XI et ses physiciens*, Lyon, 1935, 62 p.

CHARBIT (P.), « Histoire des juifs en France et à Sens au Moyen Age », dans *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, 2004, n. sér., t. 4, p. 129 – 144.

CHARLIER (P.), « L'évolution des procédures d'embaumement aristocratique en France médiévale et moderne (Agnès Sorel, le duc de Berry, Louis XI, Charlotte de Savoie, Louis XIII, Louis XIV et Louis XVIII) », dans *Medicina Nei Secoli. Arte et Scienza*, 2006, vol. 18, n° 3, p. 777 – 797.

-, « Etude osteo-archéologique des restes d'Agnès Sorel (Loches, Indre-et-Loire), dans 2^{ème} colloque international de pathographie, Loches, Avril 2007, Paris, 2009, p. 419 – 525.

CHARLIER (P.), P. GEORGES, « Techniques de préparation du corps et d'embaumement à la fin du Moyen Age », dans A. Alduc-Le Bagousse (dir.), *Inhumations de prestige ou prestige de l'inhumation ? Expressions du pouvoir dans l'au-delà (IV^{ème} – XV^{ème} siècles)*, Actes de la table ronde du CRAHM, Caen, 2009, p. 405 – 437.

CHARLIER (P.), P. GEORGES, C. KRAMAR, « Gestuelle des embaumements internes aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles. Analyse de cas, reconstitution médico-légale et diagnostic ostéo-archéologique des soins de conservation corporelle », dans J. Vons (dir.), *Pratique et pensée médicales à la Renaissance. Actes du 51^{ème} colloque international d'études humanistes, Tours, 2 – 6 juillet 2007*, Paris, 2009, p. 303 – 331.

CHARMASSON (T.), « Roland L'Ecrivain, médecin des ducs de Bourgogne », dans *Actes du 101^{ème} congrès national des sociétés savantes, Lille, 1976*, Section Sciences, fascicule 3, p. 21 – 32.

CHAST (F.), « La thériaque à l'époque moderne. Chronique d'une fin annoncée du XV^{ème} au XIX^{ème} siècle », dans *Revue d'histoire de la pharmacie*, 2011, a. 97, t. 58, p. 493 – 510.

CHÂTELET (A.), « Les commandes artistiques parisiennes des deux premiers ducs de Bourgogne de la maison Valois », dans W. Paravicini, B. Schnerb, *Paris, capitale des ducs de Bourgogne*, Paris, 2007, p. 165 – 181.

- CHATENET (M.), « Quelques aspects des funérailles nobiliaires au XVI^{ème} siècle », dans J. Balsamo, *Les funérailles à la Renaissance*, 2002, p. 37 – 54.
- CHEREAU (A.), « Les médecins de Louis XI, 1461 – 1483 », dans *Union médicale*, t. 11, 1861, p. 449 – 457, 497 – 504, 544 – 554, 560 – 568, t. 15, 1862, p. 337 – 346, 529 – 536, t. 16, 1862, p. 144 – 153, t. 25, 1865, p. 193 – 200, 209 – 214.
- , « Jean de Guistry, médecin de Charles V », dans *Union médicale*, t. 13, 1862, p. 225 – 234.
- , « De la maladie de Charles VI, roi de France, et des médecins qui ont soigné ce prince », dans *Union médicale*, t. 13, 1862, p. 321 – 327, 369 – 374, 416 – 422, 465 – 471.
- , « Les médecins de la cour d'Isabelle de Bavière, reine de France, 1398 – 1435 », dans *Union médicale*, t. 14, 1862, p. 113 – 119.
- , « Les médecins de Charles V, roi de France », dans *Union médicale*, t. 16, 1862, p. 433 – 440, t. 17, 1863, p. 49 – 53, 129 – 134, 192 – 203.
- , « Les médecins de Charles VII, roi de France », dans *Union médicale*, t. 19, 1863, p. 337 – 344, 417 – 427.
- , « La bibliothèque d'un médecin au commencement du XV^{ème} siècle », dans *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, 1864, p. 3 – 22.
- CHEVALIER (B.), « Le pouvoir par la savoir : le renouvellement des élites urbaines en France au début de l'âge moderne (1350 – 1550) », dans *Construction, reproduction et représentation des patriciats urbains de l'Antiquité au XX^{ème} siècle*, 1999, p. 73 – 81.
- CLAUZEL (D.), « Une ville face à la lèpre : Lille à la fin du Moyen Age », dans *Etudes offertes à Gérard Sivéry. Revue du Nord*, 1997, t. 79, n° 322, p. 921 – 938.
- COAT (P.), « Des barbiers aux médecins des armées », dans *Les Cahiers de l'Iroise*, 2003, n° 197, p. 88 – 92.

COCHARD (T.), *L'assistance aux blessés pendant le siège d'Orléans*, Orléans, 1910, 29 p.

COLLARD (F.), « Ouvrir pour découvrir. Réflexions sur les expertises de cadavres empoisonnés à l'époque médiévale », dans F. Collard, E. Samama, (éd.), *Le corps à l'épreuve : poisons, remèdes et chirurgie. Aspects des pratiques médicales dans l'Antiquité et au Moyen Age*, Langres, 2002, p. 177 – 190.

-, « Les risques du métier ou quand l'apothicairerie devient débit de poisons (France, XIII^{ème} – XVI^{ème} siècle), dans F. Collard, E. Samama (dir.), *Pharmacopole et apothicaires. Les pharmaciens de l'Antiquité au Grand Siècle*, 2006, p. 135 – 150.

-, « Le poison et le sang dans la culture médiévale », dans *Médiévales*, 2011, n° 60, p. 129 – 156.

CONTAMINE (P.), *La guerre au Moyen Age*, Paris, 1986, 516 p.

-, *Guerre et société en France, en Angleterre et en Bourgogne aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles*, Villeneuve d'Ascq, 1991, 360 p.

-, *De Jeanne d'Arc aux guerres d'Italie : figures, images et problèmes du XV^{ème} siècle*, Orléans, 1994.

-, *La noblesse au royaume de France, de Philippe le Bel à Louis XI : essai de synthèse*, Paris, 1997, 368 p.

-, « L'armée de Charles le Téméraire : expression d'un État en devenir ou instrument d'un conquérant ? », dans M. Vaïsse (dir.), *Aux armes citoyens : conscription et armée de métier des Grecs à nos jours*, 1998, p. 61 – 77.

-, *Guerre, état et société à la fin du Moyen Age. Etudes sur les armées des rois de France, 1337 – 1494*, Paris, 2004 (rééd.), 2 vol.

COORNAERT (E.), *Les corporations en France avant 1789*, Paris, 1941, 306 p.

- COULET (N.), « La mort et les obsèques aixoises du roi René : une prolifération narrative tardive », dans R. Bertrand, A. Carol, J. N. Pelen (éd.), *Les narrations de la mort*, 2005, p. 89 – 100.
- COULON (H.), *Contribution à l'histoire de la médecine en France du XIV^{ème} au XVIII^{ème} siècle, la communauté des chirurgiens-barbiers de Cambrai (1366 – 1795)*, Paris, 1908, 281 p.
- COULON-ARPIN (M.), *La maternité et les sages-femmes de la Préhistoire au XX^{ème} siècle, tome 2, Les sages-femmes en France*, Paris, 1982, 192 p.
- COURTEMANCHE (D.), *Œuvrer pour la postérité. Les testaments parisiens des gens du roi au début du XV^{ème} siècle*, Paris, 1997, 248 p.
- COURTENAY (W. J.), « Cures of body and soul : medical doctors as theologians », dans P. Biller, J. Ziegler, *Religion and medicine in the Middle Ages*, 2001, p. 69 – 75.
- COURY (B.), *Médecins, chirurgiens et barbiers à Paris à la fin du Moyen Age (3^{ème} tiers du XIII^è siècle – fin XV^è siècle)*, Mémoire de maîtrise, Paris V, 1980.
- COURY (C.), *L'enseignement de la médecine en France : des origines à nos jours*, Paris, 1968, 200 p.
- CRISCIANI (C.), « Alchemy and medicine in the Middle Ages », dans *Bulletin de philosophie médiévale*, 1996, n° 38, p. 9 – 21.
- DALARUN (J.) (dir.), *Le Moyen Age en lumières : manuscrits enluminés des bibliothèques de France*, Paris, 2002.
- DARRICAU-LUGAT (C.), « Regards sur la profession médicale en France médiévale (XII^è – XV^è siècles) », dans *Cahiers de recherches médiévales*, 1999, n° 6, p. 123 – 148.
- DAUCHY (S.), *Roi, fou et bien aimé : la folie de Charles VI*, Thèse inédite, 1994, Paris VII Bichat.

- DAUVILLIERS (J.), « Origine et histoire des costumes universitaires français », dans *Annales de la Faculté de droit de Toulouse*, n° 6, 1958, p. 3 – 41.
- DAVID (H.), *Philippe le Hardi, duc de Bourgogne et co-régent de France de 1392 à 1404 : le train somptuaire d'un grand « Valois »*, Dijon, 1949, 189 p.
- DECOSTER (C.), « Service du roi et privilèges : le statut des officiers royaux dans la législation de Charles VI », dans *Revue historique de droit français et étranger*, 2005, a. 83, n° 4, p. 587 – 609.
- DE GIORGIS (X.), *Charles VI le fol (1368 – 1422) : un schizophrène sur le trône de France*, Thèse inédite, 1988, Clermond-Ferrand.
- DE BORCHGRAVE (C.), « Diplomates et diplomatie sous le duc de Bourgogne Jean Sans Peur », dans J. M. Cauchies (éd.), *A la cour de Bourgogne : le duc, son entourage, son train, Turnhout*, 1998, p. 67 – 83.
- DE JONGE (K.), « Estuves et baingneries dans les résidences flamandes des ducs de Bourgogne », dans *Bulletin monumental*, 2001, vol. 159, n° 1, p. 63 – 76.
- DELALEU (C.), *Regard historique sur la chirurgie de guerre du Moyen Age à la Renaissance*, Thèse inédite, Université de Lyon, 2004.
- DELAUNAY (P.), *La médecine et l'Eglise : contribution à l'histoire de l'exercice médical par les clercs*, Paris, 1948, 139 p.
- DEL FRANCO (G. M.), *Charles VI le Bien Aimé ou la folie sur le trône de France*, Thèse inédite, 1996, Paris V Necker.
- DE MEYER (I. J.), *Analectes médicales : recueil de faits qui ont rapport à l'art de guérir et qui se sont passés dans le ressort de la ville et du franc de Bruges*, Bruges, 1851, 2 vol.

- DENIS (V.), *Université catholique de Louvain (1425 – 1958)*, Louvain, 1958, 249 p.
- DEPIERRE (G.), B. FISELLIER-SAUGET, « Ouverture volontaire de la boîte crânienne à la fin du Moyen Age et aux temps modernes », dans *Actes des 4^{èmes} journées anthropologiques de Valbonne*, Paris, 1988, p. 109 – 122.
- DERVILLE (A.), « Les élites urbaines en Flandre et en Artois », dans *Les élites urbaines au Moyen Age, Actes du XXVII^{ème} congrès de la SHMES, Rome, mai 1996*, Paris, 1997, p. 119 – 135.
- DÉSIRÉ DIT GOSSET (G.), « Les origines géographiques et sociales des chanoines de Coutances aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles », dans S. Le Magnen, P. Manneville (éd.), *Chapitres et cathédrales en Normandie*, 1997, p. 195 – 213.
- , « Le chapitre cathédral de Coutances aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles », dans *Ecole nationale des Chartes. Position des Thèses*, 1995, p. 75 – 82.
- DESPORTES (P.), « Les chanoines de la cathédrale de Reims », dans *Revue d'histoire de l'Eglise de France*, 1999, t. 85, n° 215, p. 247 – 274.
- DES SALLES (D.), *Mémoires pour servir à l'histoire de France et de Bourgogne*, Paris 2 vol., 1729.
- DESTEMBERG (A.), « Le paraître universitaire médiéval, une question d'honneur (XIII^{ème} – XV^{ème} siècles), dans I. Paresys (éd.), *Paraître et apparences en Europe occidentale du Moyen Age à nos jours*, 2008, p. 133 – 150.
- , « Un système rituel ? Rites d'intégration et passages de grades dans le système universitaire médiéval (XIII^{ème} – XV^{ème} siècles), dans *Cahiers de recherches médiévales*, 2009, n° 18, p. 113 – 131.
- DEVAUX (J.), « Le Saint Voyage de Turquie : croisade et propagande à la cour de Philippe le Bon (1463-1464) », dans C. Thiry (éd.), « *A l'heure encore de mon écrire* ». *Aspects de la*

- littérature de Bourgogne sous Philippe le Bon et Charles le Téméraire*, Louvain-la-Neuve, 1997 (numéro hors série des *Lettres romanes*), p. 53-70.
- DE WINTER (P.), *La bibliothèque de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne (1364 – 1404) : étude sur les manuscrits à peinture d'une collection princière à l'époque du « style gothique international »*, Paris, 1985, 462 p.
- DIERKENS (A.), « Les funérailles royales carolingiennes », dans A. Dierkens, J. Marx (éd.), *La sacralisation du pouvoir. Images et mises en scène*, 2003, p. 45 – 58.
- DILLEMANN (G.), « La pharmacopée au Moyen Age », dans *Revue d'histoire de la pharmacie*, 1968, n° 199, vol. 56, p. 163 – 170 et 1969, n° 200, vol. 57, p. 235 – 244.
- DOUSSET (J. C.), *Histoire des médicaments des origines à nos jours*, Paris, 1985, 405 p.
- DUBOIS (C. G.), « Médecine et astrologie à la Renaissance », dans M. Viallon (éd.), *Médecins et médecine au XVI^{ème} siècle*, 2002, p. 185 – 197.
- DUBOIS (H.), *Charles le Téméraire*, Paris, 2004, 543 p.
- DUPOUY (E.), *Le Moyen Age médical. Les médecins au Moyen Age. Les grandes épidémies. Démonomanie, sorcellerie, spiritisme. La médecine dans la littérature du Moyen Age : historiens, poètes, auteurs dramatiques*, Paris, 1888, 367 p.
- DUPUY (A.), « Les écoles et les médecins de Bretagne au XV^{ème} siècle », dans *Bulletin de la Société Académique de Brest*, 2^{ème} série, n° 5, 1877 – 1878, p. 329 – 353.
- DUSSART (R.), *Le corps médical et son rapport à l'écrit et à l'image au Moyen Age*, Mémoire de maîtrise, Université Lille 3, 2002, 2 volumes.
- DUTOUR (O.), Y. ARDAGNA, « Les maladies de nos ancêtres », dans *Pour la science*, dossier n° 50, janvier – mars 2006, p. 7 – 13.

- DUTOUR (T.), « La supériorité sociale à Dijon à la fin du Moyen Age (XIII^{ème} – début XV^{ème} siècles) », dans *Les élites urbaines au Moyen Age, Actes du XXVII^{ème} congrès de la SHMES, Rome, mai 1996 1997*, p. 305 – 318.
- , *Une société de l'honneur : les notables et leur monde à Dijon à la fin du Moyen Age*, Paris, 1998, 548 p.
- ERLANDE-BRANDENBURG (A.), *Le roi est mort. Etude sur les funérailles, les sépultures et les tombeaux des rois de France jusqu'à la fin du XIII^{ème} siècle*, Paris, Genève, 1975, 214 p.
- FABRIS (C.), *Etudier et vivre à Paris au Moyen Age. Le collège de Laon (XIV^{ème} – XV^{ème} siècles)*, Paris, 2005, 508 p.
- FAIDHERBE (A. J.), *Les médecins et les chirurgiens en Flandre avant 1789*, Lille, 1892, 347 p.
- FARELO (M.), « Les Portugais à l'université de Paris au Moyen Age et l'acheminement de leurs ressources », dans *Memini. Travaux et documents. Société des études médiévales du Québec*, 2001, n° 5, p. 101 – 129.
- FAVIER (J.), *Louis XI*, Paris, 2001, 1019 p.
- FERROUL (Y.), « The doctor and death in the Middle Ages and the Renaissance », dans *Death and dying in the Middle Ages*, 1999, p. 31 – 50.
- FINOT (J.), « Projet d'expédition contre les Turcs préparé par les conseillers du duc de Bourgogne Philippe le Bon », dans *Mémoires de la Société des sciences de Lille*, n° XXI, 1895, p. 161 – 206.
- FLAHAUT (J.), « L'exercice de la pharmacie par les veuves d'apothicaires du XV^{ème} au XVIII^{ème} siècle », dans *Revue d'histoire de la pharmacie*, 2002, a. 90, t. 50, n° 335, p. 367 – 378.
- FLAMBARD-HÉRICHER (A. M.), Y. MAREC (éd.), *Médecine et société de l'Antiquité à nos jours*, 2005, 160 p.

FOSSOYEUX (M.), « Les soins aux blessés de guerre en France (XV^{ème} – XVI^{ème} siècles) », dans *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*, n° 35, 1941, p. 18 – 30.

FOUCAULT (D.), « L'alchimie et l'astrologie dans la médecine médiévale », dans *Bulletin du centre d'études d'histoire de la médecine*, n° 41, 2002, p. 7 – 22.

FOURQUET (E.), *Les hommes célèbres et les personnalités marquantes de Franche-Comté, du IV^{ème} siècle à nos jours*, Marseille, 1993 (rééd.), 589 p.

FRANKLIN (A.), *Les corporations ouvrières de Paris du XII^{ème} au XVIII^{ème} siècle : histoire, statuts, armoiries, d'après des documents originaux ou inédits*, Paris, 1884.

-, *Les médicaments*, Paris, 1891, 270 p.

-, *Les médecins*, Paris, 1892, 304 p.

-, *Les chirurgiens*, Paris, 1893, 301 p.

-, *Variétés chirurgicales*, Paris, 1894, 301 p.

-, *L'enfant, la naissance, le baptême*, Paris, 1895, 317 p.

GANE (R.), *Le chapitre de Notre-Dame de Paris au XIV^{ème} siècle : étude sociale d'un groupe canonial*, Saint-Etienne, 1999, 432 p.

GARRIGUES (L.), « Les professions médicales à Paris au début du XV^{ème} siècle. Praticiens en procès au Parlement », dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1999, t. 156, livraison 2, p. 317 – 367.

GAUDE-FERRAGU (M.), « Le corps glorifié : les funérailles des ducs de Bourbon à la fin du Moyen Age », dans *Le duché de Bourbon des origines au Connétable. Actes du colloque des 5 et 6 octobre 2000, organisé par le musée Anne-de-Beaujeu de Moulins, Saint-Pourçain-sur-Sioule*, 2001, p. 75 – 84.

- , « La mort du prince : les funérailles de Pierre de Beaujeu, duc de Bourbon (1503), dans *Les funérailles à la Renaissance*, 2002, p. 55 – 76.
- , « Le cœur « couronné » : tombeaux et funérailles de cœur en France à la fin du Moyen Age », dans *Micrologus*, n° 13, 2004, p. 241 – 265.
- , *D'or et de cendres : la mort et les funérailles des princes dans le royaume de France au bas Moyen Age*, Villeneuve d'Ascq, 2005, 395 p.
- , « Les femmes et la mort : sépultures et funérailles des reines et des princesses au Bas Moyen Age », dans A. Alduc-Le Bagousse (dir.), *Inhumations de prestige ou prestige de l'inhumation ? Expressions du pouvoir dans l'au-delà (IV^{ème} – XV^{ème} siècles)*, Actes de la table ronde du CRAHM, Caen, 2009, p. 383 – 404.
- GAUDE-FERRAGU (M.), B. LAURIOUX, J. PAVIOT (dir.), *La cour du prince. Cour de France, cours d'Europe, XII^{ème} – XV^{ème} siècle*, Paris, 2011, 658 p.
- GÉLIS (J.), *La sage-femme ou le médecin : une nouvelle conception de la vie*, Paris, 1988, 560 p.
- GÉLIS (J.), M. LAGET, M. F. MOREL, *Entrer dans la vie : naissances et enfances dans la France traditionnelle*, Paris, 1978, 246 p.
- GEORGES (P.), « Mourir, c'est pourrir un peu... Techniques et intentions de la lutte contre la corruption des cadavres à la fin du Moyen Age », dans *Micrologus*, 1999, n° 7, p. 359 – 382.
- , *Pratiques et concepts techniques l'embaumement par éviscération en France du IX^{ème} au XIX^{ème} siècle : archéologie d'une pratique, histoire d'un sens. Définition du sujet, état des sources et des documents et perspectives de recherche*, Thèse d'archéologie ss. dir. M. Aurell et C. Treffort, Poitiers, 2002.

- , « Momies et embaumements en France au Moyen Age », dans P. Charlier, L. Lo Gerfo, *Le miroir du temps : les momies de Randazzo (Sicile, 17^{ème} – 19^{ème} siècles). Catalogue de l'exposition*, Paris, 2011, p. 107 – 122.
- GIESEY (R. E.), *Le roi ne meurt jamais. Les obsèques dans la France de la Renaissance*, Paris, 1987, 350 p.
- GIRARDOT (A.), « Les premiers serviteurs de René d'Anjou en Barrois », dans *Mémoire des princes angevins*, 2005, p. 49 – 77.
- , « René d'Anjou sous tutelle : sa Maison (1420 – 1424), dans *Lotharingia*, 2009, t. 15, p. 97 – 119.
- GIRAUDET (C.), « Le milieu médical à Decize à la fin du Moyen Age », dans *Annales de Bourgogne*, 2000, t. 72, fasc. 2, 2000, p. 237 – 264.
- GIRRE (L.), *Traditions et propriétés des plantes médicinales. Histoire de la pharmacopée*, Paris, 1997, 271 p.
- GONZALES (J.), *Initiation à l'histoire de la médecine et des idées médicales : comprendre pour mieux savoir*, 2^{ème} édition revue et corrigée, Paris, 2005, 190 p.
- GONZALEZ (E.), « L'officier, sa femme et le duc. Place et rôle de la femme au sein d'un hôtel princier », dans F. Autrand, C. Gauvard (éd.), *Saint-Denis et la royauté. Etudes offertes à Bernard Guénée*, 1999, p. 157 – 168.
- , « L'heure de la retraite a sonné : les serviteurs de l'hôtel du duc d'Orléans en fin de carrière (fin XIV^{ème} – fin XV^{ème} siècle), dans *Les serviteurs de l'Etat au Moyen Age, Actes du XXIX^{ème} congrès de la SHMES, Pau, mai 1998*, Paris, 1999, p. 257 – 268.
- , *Un prince en son hôtel. Les serviteurs des ducs d'Orléans au XV^{ème} siècle*, Paris, 2004, 393 p. + un CD-Rom.

GOROCHOV (N.), « Les étudiants champenois du XIII^{ème} au XV^{ème} siècle », dans P. Demouy, C. Vulliez (éd.), *Compter les Champenois*, 1997, p. 117 – 128.

-, « La nation picarde de l'Université de Paris à la fin du Moyen Age », dans *Picardie, terre de frontière*, 1998, p. 41 – 52.

-, « Entre la cour et l'école : les étudiants au service de l'Etat en France à la fin du Moyen Age (XIV^{ème} – XV^{ème} siècles) », dans *Les serviteurs de l'Etat au Moyen Age, Actes du XXIX^{ème} congrès de la SHMES, Pau, mai 1998*, Paris, 1999, p. 249 – 256.

-, « Le recours aux intercesseurs : l'exemple des universitaires parisiens en quête de bénéfices ecclésiastiques (vers 1340 – vers 1420) », dans H. Millet, *Suppliques et requêtes : le gouvernement par la grâce en Occident (XII^{ème} – XV^{ème} siècle)*, 2003, p. 151 – 164.

-, *L'université de Paris et ses collèges au Moyen Age. Eléments d'histoire institutionnelle, intellectuelle, religieuse et sociale (XIII^{ème} – XV^{ème} siècles)*, Dossier d'habilitation à diriger des recherches, Université Paris IV – Sorbonne, 2010, Paris 2010.

GOROCHOV (N.), J. VERGER, « Les élections dans le monde universitaire (XIII^{ème} – XV^{ème} siècles) », dans C. Péneau (dir.), *Elections et pouvoirs politiques du VII^{ème} au XVII^{ème} siècle*, 2008, p. 121 – 142.

GRANDEAU (Y.), « La mort et les obsèques de Charles VI », dans *Bulletin philologique et historique du comité des travaux historiques et scientifiques*, 1970, p. 133 – 186.

GREEN (M. H.), *Making women's medicine masculine : the rise of male authority in pre-modern gynecology*, Oxford, Oxford University Press, 2008, 409 p.

GREILSAMMER (M.), *L'envers du tableau : mariage et maternité en Flandre médiévale*, Paris, 1990, 368 p.

GRMEK (M. D.), « Préliminaires d'une étude historique des maladies », dans *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, année 1969, vol. 24, n° 6, p. 1473 – 1483.

- , *Histoire de la pensée médicale en Occident, tome I, Antiquité et Moyen Age*, Paris, 1995, 382 p.
- GRMEK (M. D.), P. HUARD, *Mille ans de chirurgie en Occident, V^{ème} – XV^{ème} siècles*, Paris, 1966, 182 p.
- GUÉNÉE (B.), *La folie de Charles VI, roi Bien-Aimé*, Paris, 2004, 317 p.
- GUÉNÉE (S.), *Les universités françaises des origines à la Révolution : notices historiques sur les universités, studia et académies protestantes*, Paris, 1982, 143 p.
- GUILLEMAIN (B.), *La cour pontificale d'Avignon (1309 – 1376) : étude d'une société*, Paris, 1962, 807 p.
- HALLEUX (R.), C. OPSOMER, « L'insaisissable médecine populaire », dans P. Nobel, F. La Brasca, A. Perifano (dir.), *La transmission des savoirs au Moye Age et à la Renaissance*, 2005, t. 1, p. 331 – 348.
- HAMESSE (J.) (dir.), *Manuels, programmes de cours et techniques d'enseignement dans les universités médiévales, Actes du Colloque international de Louvain-la-Neuve, 9-11 septembre 1993*, Louvain-la-Neuve, 1994, 447 p.
- , *La vie culturelle, intellectuelle et scientifique à la cour des papes d'Avignon*, Turnhout, 2006, 413 p.
- HAMY (E. T.), « Nos premiers chirurgiens d'armée. Note pour servir à l'histoire des origines de la chirurgie militaire en France », dans *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*, 1903, t. 2, n° 2 et 3, p. 267 – 270.
- HAUTCOEUR (E.), *Histoire de Notre-Dame de la Treille*, Lille, 1913, 416 p.
- HAYEZ (A. M.), « Les demandes de bénéfices présentées à Urbain V : une approche géographico-politique », dans H. Millet, *Suppliques et requêtes : le gouvernement par la grâce en Occident (XII^{ème} – XV^{ème} siècle)*, 2003, p. 121 – 150.

HEISELBECK (C.), « L'apport médiéval de la médecine juive », dans G. Serratrice (dir.), *Vingt-six siècles de médecine à Marseille*, 1996, p. 61 – 63.

HOERNI (B.), *L'examen clinique d'Hippocrate à nos jours*, Paris, 2000, 238 p.

-, « L'éthique médicale. Principales évolutions au fil des siècles », dans *Centenaire de la Société française d'histoire de la médecine, 1902 – 2002, Histoire des sciences médicales*, 2003, t. 37, n° 3, p. 331 – 338.

HOLTMANN (A.), « Jewish moneylending as reflected in medieval account books : the exemple of Vesoul », dans C. Cluse (éd.), *The jews of Europe in the Middle Ages (tenth to fifteenth century)*, 2004, p. 305 – 315.

HUREL-GENIN (N.), « Les funérailles d'Anne de Bretagne », dans *Bulletin de la Société des Historiens du Pays de Retz*, 2000, n° 20, p. 11 – 21.

HUBERT (A.), *Le clergé parisien à la fin du Moyen Age : la communauté canoniale de Saint-Germain-l'Auxerrois (1382 – 1510)*, Thèse de Doctorat d'Histoire, Université Paris IV-Sorbonne, 2001, Paris, 2001.

IMBAULT-HUARD (M. J.), « Histoire de la médecine et historiographie moderne », dans *L'histoire des sciences et des techniques doit-elle intéresser les historiens ?*, Colloque organisé par la Société française d'histoire des sciences et des techniques, Paris, 8 et 9 mai 1981, Paris 1982.

-, *La médecine au Moyen Age à travers les manuscrits de la Bibliothèque Nationale*, Paris, 1983, 191 p.

IZQUIERDO (A. M.), M. COLLIGNON, « Les sages-femmes de l'Antiquité au XVIII^{ème} siècle », dans *Généalogie lorraine. Bulletin du cercle de généalogie lorraine*, 2008, n° 150, p. 20 – 23.

- JACQUART (D.), « Un médecin parisien du XV^{ème} siècle : Jacques Despars (1380 – 1458) », dans *Position des thèses, Ecole Nationale des Chartes*, Paris, 1971, p. 107 – 113.
- , « Un physicien des ducs de Bourgogne : Haquin de Vesoul », dans *Archives Juives*, n° 8, 1971 – 1972, p. 30.
- , « L'épidémie du siège d'Arras (1414) », dans *Proceedings of the XIVth International Congress of the History of Science, Tokyo – Kyoto, 1974*, Tokyo, 1975, t. 2, p. 57 – 60
- , « La pratique médicale dans la région du Nord au XV^{ème} siècle », dans *Actes du 101^{ème} Congrès national des sociétés savantes*, Lille, 1976, Section Sciences, fascicule 3, p. 7 – 19.
- , « Le regard d'un médecin sur son temps : Jacques Despars (1380 ? – 1458) », dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, n° 138, 1980, p. 35 – 86.
- , *Le milieu médical en France du XII^{ème} au XV^{ème} siècle*, Genève, 1981, 487 p.
- , « Le savoir médical des femmes au Moyen Age », dans *Proceedings of the 16th International Congress of the History of Science*, Bucarest, 1981, p. 268 – 273.
- , « Les œuvres médicales du Moyen Age comme sources de l'Histoire », dans *L'histoire des sciences et des techniques doit-elle intéresser les historiens ?*, Colloque organisé par la Société française d'histoire des sciences et des techniques, Paris, 8 et 9 mai 1981, Paris, 1982, p. 147 – 158.
- , « L'enseignement de la médecine : quelques termes fondamentaux », dans O. Weijers (éd.), *Méthodes et instruments du travail intellectuel au Moyen Age*, Turnhout, 1990, p. 104 – 120.
- , « Médecine et astrologie à Paris dans la première moitié du XIV^{ème} siècle », dans G. Federici Vescovini et F. Barocelli (éd.), *Filosofia, scienza e astrologia nel Trecento europeo*, Padoue, 1992, p. 121 – 134.
- , « La morphologie du corps féminin selon les médecins de la fin du Moyen Age », dans *Micrologus*, n° 1, 1993, p. 81 – 98.

- , « L'influence des astres sur le corps humain chez Pietro d'Abano, dans B. Ribémont (éd.), *Le corps et ses énigmes au Moyen Age*, Caen, 1993, p. 261 – 322 et dans M. D. Grmek (dir.), *Histoire de la pensée médicale en Occident, tome I, Antiquité et Moyen Age*, Paris, 1995, p. 175 - 210.

- , *La science médicale occidentale entre deux renaissances (XII^{ème} – XV^{ème} siècles)*, Aldershot, 1997, XX-314 p.

- , *La médecine médiévale dans le cadre parisien (XIV^{ème} – XV^{ème} siècle)*, Paris, 1998, 587 p.

- , « Le temps médical au Moyen Age ou l'introuvable précision », dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1999, t. 157, livraison 1, p. 157 – 170.

- , « Médecine et lexicographie au XV^{ème} siècle », dans W. Bracke, H. Dewnens (éd.), *Medical Latin from the Late Middle Ages to the Eighteenth Century*, Bruxelles, 2000, p. 137 – 150.

- , « La musique dans les écrits médicaux parisiens de la fin du Moyen Age », dans *Musica e Storia*, n° 8, 2000, p. 237 – 256.

- , « Hippocrate astrologue au Moyen Age », dans *Revue de Philosophie Ancienne*, n° 19, 2001, p. 77 – 86.

- , « Les douceurs du médecin Jean Le Lièvre (m. 1418), dans « *Docente natura* », *Mélanges de médecine ancienne et médiévale offerts à Guy Sabbah*. Mémoires. Centre Jean Palerme, Saint-Etienne, 2001, n° 24, p. 177 – 191.

- , « La maladie dans le médecine médiévale », dans *La revue du praticien*, vol. 51, 2001, p. 2003 – 2007.

- , « Moses, Galen and Jacques Despars : religious orthodoxy as a path to unorthodox medical views », dans *Religion and medicine in the Middle Ages*, 2001, p. 35 – 45.

- , « Médecine et morale chez Evrard de Conty (m. 1405), dans *Micrologus*, n° 10, 2002, p. 365 – 378.

- , « Médecine universitaire et créativité intellectuelle au Moyen Age », dans P. Radelet-de-Grave, B. Van Tiggelen (éd.), « *Sedes Scientiae* », *l'émergence de la recherche à l'université*, Turnhout, 2003, p. 17 – 32.

- , « Le difficile pronostic de mort (XIV^{ème} – XV^{ème} siècles) », dans *Médiévales*, n° 46, 2004, p. 11 – 22.

- , « Le soleil, la Lune et les états du corps humain », dans *Micrologus*, n° 12, 2004, p. 239 – 256.

- , « Médecine et consonance musicale à la fin du Moyen Age », dans *Les cahiers du musée de la musique*, n° 6, *Les représentations de la musique au Moyen Age*, Paris, 2005, p. 67 – 73.

- , « La nourriture et le corps au Moyen Age », dans *Rencontres sur la cuisine médiévale, Cahiers de Recherches Médiévales*, 2006, n° 13 spécial, p. 259 – 266.

- , « La perception par les contemporains de la peste de 1348 », dans *Cahiers de la Villa « Kérylos »*, n° 17, *L'Homme face aux calamités naturelles dans l'Antiquité et au Moyen Age*, Paris, 2006, p. 237 – 247.

- , « Du genre des « *secrets* » dans la médecine médiévale », dans *Micrologus*, n° 14, 2006, p. 345 – 357.

- , « Influence de la médecine et de l'astrologie arabes », dans M. Arkoun (dir.), *Histoire de l'islam et des musulmans en France, du Moyen Age à nos jours*, Paris, p. 288 – 303.

- , « Médecine et pharmacie à Paris au XIII^{ème} siècle », dans *Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Comptes-Rendus*, 2006, fasc. 2, p. 999 – 1029.

- , « Naissance d'une pédiatrie en milieu de cour », dans *Micrologus*, n° 16, 2008, p. 271 – 294.

JACQUART (D.), F. MICHEAU, *La médecine arabe et l'Occident médiéval*, Paris, 1990 et 1996, 271 p.

JACQUART (D.), M. NICOUD, « Les régimes de santé au XIII^{ème} siècle », dans P. Guichard, D. Alexandre-Bidon (éd.), *Comprendre le XIII^{ème} siècle, Etudes offertes à Marie-Thérèse Lorcin*, Lyon, 1995, p. 201 – 214.

-, « L'office du médecin entre intercession et médiation », dans *L'intercession du Moyen Age à l'époque moderne : autour d'une pratique sociale*, 2004, p. 195 – 214.

JACQUART (D.), C. THOMASSET, *Sexualité et savoir médical au Moyen Age*, Paris, 1985, 269 p.

JACQUES-MARIN (S.), *L'esprit des médecines anciennes*, Le Coudray-Macouard, 2005, 270 p.

JEANNOT (D.), « Les bibliothèques de princesses en France au temps de Charles VI : l'exemple de Marguerite de Bavière », dans *Livres et lectures de femmes en Europe entre Moyen Age et Renaissance*, 2007, p. 191 – 210.

JONES (P. M.), *Medieval Medical Miniatures*, Londres, 1984, 144 p.

JULIEN (P.), « Médecine et pharmacie dans les comptes du roi René d'Anjou », dans *Revue d'histoire de la pharmacie*, n° 214, 1972, p. 201 – 207.

KAISER-GUYOT (M. T.), « Louis XI, un cas d'alcoolisme mondain au XV^{ème} siècle », dans *Le Moyen Age*, 2000, t. 106, n°1, p. 101 – 135.

KANTOROWICZ (E.), *Les deux corps du roi*, Paris, 1989, 638 p.

KINTZINGER (M.), « « Phisicien de Monseigneur de Bourgoingne » : Leibärzte und Heilkunst am spätmittelalterlichen Fürstenhof », dans *Francia*, 2000, t. 27, n°1, p. 89 – 117.

-, « A profession but not a career ? Schoolmasters and the artes in late medieval Europe », dans W. Courtenay, J. Miethke (éd.), *Universities and schooling in medieval society*, 2000, p. 167 – 181.

-, « Servir deux princes : les *familiares* étrangers au XV^{ème} siècle », dans *Revue du Nord*, 2002, t. 84, nos 345 – 346, p. 453 – 476.

KNIBIEHLER (Y.), C. MARAND-FOUQUET, *Les femmes et les médecins : analyse historique*, Paris, 1983, 333 p.

KOHN (R. S.), *Les juifs de la France du Nord dans la seconde moitié du XIV^{ème} siècle*, Louvain – Paris, 1988, 358 p.

-, « Les juifs en France du Nord dans la seconde moitié du XIV^{ème} siècle : un état de la question », dans G. Dahan (dir.), *L'expulsion des juifs de France, 1394*, 2004, p. 13 – 29.

KOOPMANS (J.), « Les femmes, l'amour et la médecine : de la farce à la polémique humaniste », dans O. A. Duhl, *Amour, sexualité et médecine aux XV^{ème} et XVI^{ème} siècles*, 2009, p. 77 – 88.

LABARRE (C.), « Le personnel diplomatique à la fin du Moyen Age. A propos des relations entre France et Savoie dans la deuxième moitié du XV^{ème} siècle », dans *Revue d'histoire diplomatique*, 2001, a. 115, n° 2, p. 97 – 116.

LABRUDE (P.), « L'accident et la mort du roi Stanislas à Lunéville en février 1766 : le traitement médicamenteux de ses brûlures et les produits fournis pour son embaumement », dans *Revue d'histoire de la pharmacie*, 2007, a. 94, t. 55, n° 355, p. 375 – 389.

LACAZE (Y.), « Politique « méditerranéenne » et projets de croisade chez Philippe le Bon : de la chute de Byzance à la victoire chrétienne de Belgrade (mai 1453- Juillet 1456) », dans *Annales de Bourgogne*, t. XLI (1969), p.5-42 et p.81-132

LACERDA (D.), *Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne (1397 – 1471)*, Paris, 2008, 171 p.

- LA CORBIERE (M. DE), « La dernière expédition du chevalier Amédée de Viry : un convoi funèbre en 1412 », dans *Revue savoisienne*, 2008, a. 148, p. 211 – 238.
- LACOUR (R.), « Le plus ancien texte concernant la corporation des barbiers-chirurgiens », dans *Cahiers lyonnais d'histoire de la médecine*, n° 9, 1965, p. 10 – 16.
- LA FONS-MELIOCQ (M. DE), « Aromates employés pour l'embaumement des souverains au XV^{ème} siècle » dans *Bulletin de la Société botanique de France*, 1857, t. 4, p. 792 – 795.
- LAHARIE (M.), *La folie au Moyen Age*, Paris 1991.
- LALLOUETTE (A. L.), « Regards des médecins médiévaux sur la naissance », dans *Histoire des sciences médicales*, 2009, t. 43, n° 1, p. 53 – 61.
- LALOU (E.), « Les suppliques des gens de l'hôtel de Philippe VI de Valois d'après le dossier de Louis Carolus-Barré », dans H. Millet (éd.), *Suppliques et requêtes : le gouvernement par la grâce en Occident (XII^e – XV^e siècle)*, 2003, p. 105 – 120.
- LAMEERE (E.), *Le grand conseil des ducs de Bourgogne de la Maison de Valois*, Brussels, 1900.
- LANNAUD (D.), *Les évêques des diocèses bourguignons à la fin du Moyen Age (1415 - 1515)*, Thèse de doctorat d'histoire, Université de Bourgogne, 2007, Dijon, 2007.
- LAURENT (S.), *Naître au Moyen Age. De la conception à la naissance : la grossesse et l'accouchement (XII^{ème} – XV^{ème} siècles)*, Paris, 1989, 255 p.
- , « L'accouchement dans l'iconographie médiévale d'après les miniatures de la Bibliothèque Nationale », dans F. O. Touati (éd.), *Maladies, médecines et sociétés : approches historiques pour le présent*, vol. 1, Paris, 1993, p. 144 – 152.
- LAURIOUX (B.), « De l'usage des épices dans l'alimentation médiévale », dans *Médiévales*, n° 5, novembre 1983, p. 15 – 31.

-, « La cuisine des médecins à la fin du Moyen Age », dans F. O. Touati (éd.), *Maladies, médecines et sociétés : approches historiques pour le présent*, vol. 2, Paris, 1993, p. 136 – 148

-, *Manger au Moyen Age. Pratiques et discours alimentaires en Europe aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles*, Paris, 2002, 299 p.

-, « Cuisine et médecine au Moyen Age : alliées ou ennemies ? », dans *Rencontres sur la cuisine médiévale, Cahiers de recherches médiévales*, 2006, n° 13 spécial, p. 223 – 238.

G. LE BRUSQUE, « Une campagne qui fit long feu : le *saint voyage* de Philippe le Bon sous la plume des chroniqueurs bourguignons (1463-1464) », *Littérature et culture historique à la cour de Bourgogne. Actes des rencontres internationales – Dunkerque, octobre 2005*), dans J. Devaux et A. Marchandise (éd.), *Le Moyen Age*, t. 112, fasc. 3-4, Bruxelles, 2006, p. 529-543.

LECA (A. P.), *Histoire illustrée de la rhumatologie. Goutte, rhumatismes et rhumatisants*, Paris, 1984, 517 p.

LECLAIR (E.), *Histoire de la pharmacie à Lille de 1301 à l'an XI (1803)*, Lille, 1900, 396 p.

-, *Documents sur les apothicaires et les épiciers lillois avant 1586*, Lille, 1901, 28 p.

-, *Un chapitre de l'histoire de la chirurgie à Lille : les accouchements*, Lille, 1910, 100 p.

LEFEBVRE (P. J.) (dir.), *Histoire de la médecine aux armées, vol. 1 : De l'Antiquité à la Révolution*, Paris, 1982 – 1987.

LE FUR (D.), « Les funérailles d'Anne de Bretagne », dans *303*, 2003, n° 77, p. 18 – 29.

LE GLAY (A. G. J.), « Mort de Philippe-le-Bon, duc de Bourgogne », dans *Revue du Nord*, 1837, 2^{ème} série, t. 1, p. 106 – 112.

LE GOFF (J.), « Métiers licites et métiers illicites dans l'Occident médiéval », dans *Pour un autre Moyen Age*, Paris, 1977, p. 91 – 107.

LEGUIL (M.), « Les officiers ducaux semurois à la fin du Moyen Age entre service du duc de Bourgogne et quête de la réussite socio-économique », dans *Bulletin de la Société des sciences historiques et naturelles de Semur-en-Auxois et des fouilles d'Alésia*, 2002 – 2003, t. 111, p. 56 – 72.

LEHOUX (F.), « Mort et funérailles du duc de Berry (juin 1416) », dans *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, n° 114, 1956, p. 76 – 96.

LEMAIRE (J. F.), « Peut-on faire confiance aux historiens de la médecine ? » dans J. Tulard (dir.), *Peut-on faire confiance aux historiens ?*, 2006, p. 237 – 243.

LEMAIRE (L.), « La mort de Philippe le Bon, duc de Bourgogne (15 juin 1467) », dans *Revue du Nord*, 1910, vol. 1, p. 321 – 326.

LEROY (F.), *Histoire de naître : de l'enfantement primitif à l'accouchement médicalisé*, Bruxelles, 2002, 456 p.

L'ESTRANGE (E.), « Images de maternité dans deux livres d'heures appartenant aux duchesses de Bretagne », dans A. M. Legaré (éd.), *Livres et lectures de femmes en Europe entre Moyen Age et Renaissance*, 2007, p. 35 – 47.

LEWIS (P. S.), « Etre au conseil au XV^{ème} siècle », dans J. Paviot, J. Verger (éd.), *Guerre, pouvoir et noblesse au Moyen Age. Mélanges en l'honneur de Philippe Contamine*, 2000, p. 461 – 469.

LINDEMANN (M.), *Medicine and society in early Modern Europe*, Cambridge, 1999, 249 p.

LORCIN (M.T.), *Pour l'aise du corps : comforts et plaisirs, médications et rites*, Paris, 2008, 174 p.

- LUNEL (A.), *La maison médicale du roi, XVI^{ème} – XVIII^{ème} siècle. Le pouvoir royal et les professions de santé*, Seyssel, 2008, 443 p.
- LYONS (A. S.), R. J. PETRUCCELLI, *Histoire illustrée de la médecine*, Paris, 1979, 616 p.
- MAC KINNEY (L.), *Medical Illustrations in Medieval Manuscripts*, Berkeley, 1965, 262 p.
- MAC VAUGH (M.), « Surgery in the fourteenth-century medical faculty of Montpellier », dans D. Le Blévec (dir.), *L'université de médecine de Montpellier et son rayonnement (XIII^{ème} – XV^{ème} siècles)*, 2004, p. 39 – 50.
- MADIGNIER (J.), *Le chapitre cathédral d'Autun du XI^{ème} à la fin du XIV^{ème} siècle, avec répertoire prosopographique des évêques, dignitaires et chanoines autunois*, Thèse de Doctorat d'Histoire, Université de Bourgogne, 2007 – Auxerre, 2007, 2 vol. de 435 et 178 p.
- MAILLARD-LUYPAERT (M.), « Des clercs au service de la curie romaine : l'exemple du diocèse de Cambrai pendant le grand schisme d'Occident (1318 – 1417), dans J. M. Cauchies (dir.), *Hommes d'Eglise et pouvoirs à l'époque bourguignonne (XIV^{ème} – XVI^{ème} siècles)*, 1998, p. 31 – 55.
- MANE (P.), « Les fruits dans les traités culinaires français (XIII^{ème} – XV^{ème} siècle), dans *La fructiculture : culture des fruits et lieux de culture de l'Antiquité, du Moyen Age et de l'époque moderne. Archéologie du Midi médiéval : Aquitaine, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes*, t. 23 – 24, p. 129 – 144.
- MARINESCO (C.), « Philippe le Bon, duc de Bourgogne, et la croisade. Première partie (1419-1453) », dans *Actes du VI^e congrès international d'études byzantines – Paris, juillet-août 1948*, I, Paris, 1950, p. 147-168 ; « Deuxième partie (1453-1467) », dans *Bulletin des études portugaises et de l'Institut français au Portugal*, n. s., XIII (1949), p. 3-28
- MASSONI (A.), *La collégiale Saint-Germain l'Auxerrois de Paris, 1380 – 1510*, Limoges, 2009, 685 p.

MATARASSO (P.), « Le jour de Sainte-Agnès et les couches d'Anne de Bretagne », dans *Actes du congrès de Crozon-Morgat, 5 – 7 septembre 1996, Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1997, t. 75, p. 243 – 252.

MATTÉONI (O.), *Servir le prince. Les officiers des ducs de Bourbon à la fin du Moyen Age (1356 – 1523)*, Paris, 1998, 507 p.

-, « Office, pouvoir ducal et société politique dans la principauté bourbonnaise à la fin du Moyen Age », dans Musée Anne-de-Beaujeu (éd.), *Le duché de Bourbon des origines au Connétable*, 2001, p. 35 – 46.

-, « Entre fidélité et compétence : les conseillers du duc Louis II de Bourbon (1356 – 1410) », dans R. Stein (éd.), *Powerbrokers in the late Middle Ages : the Burgundian Low Countries in a European context*, 2001, p. 177 – 198.

-, « « *Plaise au roi* » : les requêtes des officiers en France à la fin du Moyen Age », dans H. Millet (dir.), *Suppliques et requêtes : le gouvernement par la grâce en Occident (XII^e – XV^e siècle)*, 2003, p. 281 – 296.

-, « Service du prince, fonction châtelaine et élites nobiliaires dans la principauté bourbonnaise à la fin du Moyen Age », dans G. Castelnovo, O. Mattéoni (dir.) « *De part et d'autre des Alpes* ». *Les châtelains des princes à la fin du Moyen Age*, 2006, p. 250 et suiv.

MARINI (G.), *Degli architri pontifici*, 1784, Rome, 2 vol.

MATZ (J. M.), « Chapitres et chanoines séculiers d'Angers à la fin du Moyen Age (milieu XIV^eme – début XV^eme siècle) », dans *Archives d'Anjou. Mélanges d'histoire et d'archéologie angevines*, 1999, n° 3, p. 33 – 53.

-, « Les chanoines d'Angers au temps du roi René (1434 – 1480) : serviteurs de l'Etat ducal et de l'Etat royal », dans *Les serviteurs de l'Etat au Moyen Age, XXIX^eme congrès de la SHMES, Pau, mai 1998*, Paris, 1999, p. 105 – 116.

- MAURAIGE (A. DE), « Le « facheux accident » d'Antoine Monseigneur. Un traitement princier de la rage à la cour du premier grand duc de Bourgogne », dans *Annales de Bourgogne*, 2000, t. 72, fasc. 1, p. 105 – 136.
- MENDAK-NOBLE (D.), « Histoire des sages-femmes au cours des siècles en France », dans *Aube Généalogie. Bulletin du Centre généalogique de l'Aube*, 2009, n° 50, p. 24 – 29.
- , « Les sages-femmes » dans *Lavedan et pays toy*, 2009, n° 40, p. 25 – 28.
- MESQUI (J.), *et alii*, « L'étuve dans les châteaux et palais du Moyen Age en France », dans *Bulletin monumental*, 2001, t. 159, n° 1, p. 7 – 62.
- MEUNIER (E.), « Les Sénonais au service du roi », dans *Bulletin de la Société archéologique de Sens*, 2000, n. sér., t. 2, p. 39 – 46.
- MICHEL (F. X.), *Les Ecossais en France et les Français en Ecosse, tome 1, Du Moyen Age au règne d'Henri II*, Paris 1862.
- MITCHELL (P.), *Medicine in the crusades : warfare, wounds and the medieval surgeons*, Cambridge and New York, 2007, 293 p.
- MORNET (E.), J. VERGER, « Heurs et malheurs de l'étudiant étranger », dans *L'étranger au Moyen Age, XXX^{ème} congrès de la SHMES, Göttingen, juin 1999*, Paris, 2000, p. 217 – 232.
- MÖSSMER (A.), « Les recommandations pour sevrer les nourrissons, données par les symboles astrologiques dans les calendriers populaires des XV^{ème} et XVI^{ème} siècles », dans *Actes du XXXII^{ème} congrès international d'histoire de la médecine, Anvers, 3 – 7 septembre 1990*, Bruxelles, 1991, p. 189 – 196.
- MOULINIER (L.), « Les médecins en Poitou à la fin du Moyen Age (XIII^{ème} – XV^{ème} siècles) », dans *Bulletin de la Société des antiquaires de l'Ouest et des Musées de Poitiers*, 2001, sér. 5, t. 15, trim. 3 et 4, p. 211 – 235.

- , « Esthétique et soins du corps dans les traités médicaux à la fin du Moyen Age », *Médiévales*, 46, printemps 2004, p. 55-71.
- , « Médecins et apothicaires dans l'Italie médiévale : quelques aspects de leurs relations », dans *Pharmacopoles et apothicaires. Les « pharmaciens » de l'Antiquité au Grand Siècle*, études réunies par F. Collard et E. Samama, Paris, 2006, p. 119-134.
- , « Un flacon en point de mire : la science des urines, un enjeu culturel dans la société médiévale (XIII^{ème} – XV^{ème} siècles) », dans *Annales. Histoire, science sociale*, 2010, a. 65, n° 1, p. 11 – 37.
- , « Soins du corps à la Cour de France au tournant du XIV^e siècle », dans *Cultures de cour, Cultures du corps. XIV^{ème}-XVIII^{ème} siècles*, éd. Mathieu Da Vinha, Catherine Lanoé, Bruno Laurioux, Paris, Presses de la Sorbonne, 2011, p. 31-50.
- , *L'Uroscopie au Moyen Âge. « Lire dans un verre la nature de l'homme »*, Paris, 2012, 256 p.
- MOUNIER-KUHN (A.), *Chirurgie de guerre, le cas du Moyen Age*, Paris, 2006, 304 p.
- MULLER (R.), « La naissance de l'université », dans *Pour la science*, dossier n° 37, octobre – janvier 2003, p. 38 – 43.
- MÜLLER (H.), *Kreuzzugspläne und Kreuzzugspolitikerzogs Philipp des Guten von Burgund*, Göttingen, 1993, 188 p.
- , « Etre consiliaire à l'époque conciliaire. Les Anjou et la cour royale face au concile de Bâle (1431 – 1449) », dans F. Autrand, C. Gauvard (éd.), *Saint-Denis et la royauté. Etudes offertes à Bernard Guénée*, 1999, p. 757 – 770.
- NATHAN (F.), « Les médecins juifs au Moyen Age », dans *Echo des carrières. Bulletin de l'association culturelle des Juifs du Pape*, 1997, n° 13, p. 16 – 17.

- NEVEUX (F.), « Les chanoines de Bayeux et de Lisieux (XIII^{ème} – XV^{ème} siècles) », dans S. Le Magnen, P. Manneville (éd.), *Chapitres et cathédrales en Normandie*, 1997, p. 179 – 193.
- NICAISE (E.), *Les écoles de médecine et la fondation des universités au Moyen Age*, Paris, 1891, 11 p.
- NICAISE (V.), « Chirurgiens et barbiers aux XIII^e et XIV^e siècles », dans *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*, t. 1, 1902, p. 442 – 462.
- NICOUD (M.), « Diététique et saisons », dans C. Thomasset, J. Ducos, *Le temps qu'il fait au Moyen Age : les phénomènes atmosphériques dans la littérature, la pensée scientifique et religieuse*, 1998, p. 59 – 68.
- , *Aux origines d'une médecine préventive : les traités de diététique en Italie et en France (XIII^{ème} – XV^{ème} siècles)*, Thèse EPHE, Paris, 1999.
- , « Expérience de la maladie et échanges épistolaires : les derniers moments de Bianca Maria Visconti (mai – octobre 1458) », dans *Mélanges de l'Ecole française de Rome, Moyen Age*, t. 112/1, 2000, p. 311 – 458.
- , « Hygiène, pathologies et médicalisation du « petit peuple » : discours et pratiques médicales à la fin du Moyen Age », dans P. Bognioni, R. Delort, C. Gauvard (éd.), *Le petit peuple dans l'Occident médiéval. Terminologies, perceptions, réalités*, 2002, p. 659 – 672.
- , « La médecine à Milan à la fin du Moyen Age : les composantes d'un « milieu » professionnel », dans F. Collard, E. Samama (éd.), *Les marges de la médecine de l'Antiquité au XV^{ème} siècle*, Langres, 2004, p. 101- 131.
- , « Les médecins à la cour de Francesco Sforza ou comment gouverner le prince (deuxième moitié du XV^{ème} siècle) », dans O. Redon, L. Sallmann, S. Steinberg, *Le désir et le goût, une autre histoire (XIII^{ème} – XVIII^{ème} siècles)*, Saint-Denis, 2005, p. 201 – 217.
- , « Savoirs et pratiques diététiques au Moyen Age », dans *Rencontres sur la cuisine médiévale, Cahiers de recherches médiévales*, 2006, n° 13 spécial, p. 238 – 247.

- , *Les régimes de santé au Moyen Age : naissance et diffusion d'une écriture médicale, XIII^{ème} – XV^{ème} siècles*, Rome, 2007, 2 vol. de 1112 p., ill.
- , « Le médecin, le patient et « l'échec thérapeutique » à la fin du Moyen Age : réflexions sur un problème déontologique et pratique », dans F. Bock, G. Bühler-Thierry, S. Alexandre, *L'échec en politique : objet d'histoire*, 2008, p. 93 – 109.
- , *Le prince et les médecins. Pensée et pratiques médicales à Milan (1402 – 1476)*, Rome, 2014, 804 p.
- NORMAND (C.), *Quelle place pour les femmes dans la pratique médicale du Moyen Age ?*, thèse, Limoges, 2001.
- NUTTON (V.), *et alii, Histoire de la lutte contre la maladie : la tradition médicale occidentale de l'Antiquité à la fin du Siècle des Lumières*, Paris, 1999, 525 p.
- O'BOYLE (C.), *The art of medicine : medical teaching at the University of Paris, 1250 – 1400*, Leiden, Boston, Cologne, 1998, XV-330 p.
- PANSIER (P.), « Un manuel d'accouchement au XV^{ème} siècle », dans *Janus*, 1909, vol. 14, p. 217 – 220.
- PAQUET (J.), *Salaires et prébendes des professeurs de l'université de Louvain au XV^{ème} siècle*, Léopoldville, 1958, 36 p.
- PARAVICINI (W.), « Structure et fonctionnement de la cour de Bourgogne au XV^{ème} siècle », dans J. M. Cauchies (éd.), *A la cour de Bourgogne : le duc, son entourage, son train*, Turnhout, 1998, p 1 – 8.
- , « La cour, une patrie ? L'exemption du droit d'aubaine accordée par les ducs de Bourgogne aux officiers de leur hôtel », dans *Revue du Nord*, 2002, t. 84, nos 345 – 346, p. 247 – 294.

- PARAVICINI (W.), B. SCHNERB, « Les « investissements » religieux des ducs de Bourgogne à Paris », dans W. Paravicini, B. Schnerb (dir.), *Paris, capitale des ducs de Bourgogne*, Ostfildern, 2007, p. 185 – 218.
- PARAVICINI BAGLIANI (A.), « Démembrement et intégrité du corps au XIII^{ème} siècle », dans *Terrain*, n° 18, 1992, p. 26 – 32.
- , « Le corps du pape et le corps du roi », dans F. Autrand, C. Gauvard, *Saint-Denis et la royauté. Etudes offertes à Bernard Guénée*, 1999, p. 771 – 782.
- PARK (K.), *Secrets de femmes : le genre, la génération et les origines de la dissection humaine*, Dijon, 2009, 361 p.
- PAVIOT (J.), *La politique navale des ducs de Bourgogne, 1384-1482*, Lille, 1995, 387 p.
- , *Les ducs de Bourgogne, la croisade et l'Orient, fin XIV^{ème} – XV^{ème} siècles*, Paris, 2003, 394 p.
- PECKER (A.) (dir.), *La médecine à Paris du XIII^{ème} au XX^{ème} siècle*, Paris, 1984, 528 p.
- PECKER (A.), H. ROULLAND, *L'accouchement au cours des siècles*, Paris, 1958, 187 p.
- PEREZ (S.), *La mort des rois : documents sur les derniers jours des souverains français et espagnols, de Charles Quint à Louis XV. Textes réunis, traduits et présentés par Stanis Perez ; précédé de Le roi meurt un jour, de Stanis Perez*, Grenoble, 2006, 269 p.
- , *La santé de Louis XIV : une biohistoire du Roi-Soleil*, Paris, 2010, 686 p.
- , « L'embaumement dans le rituel français de la mort des rois », dans P. Charlier, L. Lo Gerfo, *Le miroir du temps : les momies de Randazzo (Sicile, 17^{ème} – 19^{ème} siècles). Catalogue de l'exposition*, Paris, 2011, p. 133 – 138.
- PERIFANO (A.), *L'alchimie à la cour de Côme I^{er} de Medicis : savoirs, culture et politique*, Paris, 1997, 248 p.

- PÉROUSE (G. A.), « « Docteurs » et « médecins » : situation de la médecine au XVI^{ème} siècle », dans M. Viallon, *Médecins et médecine au XVI^{ème} siècle*, 2002, p. 9 – 22.
- PERROT (R.), « Le traitement des blessures au Moyen Age. Traitement général des plaies », dans *Paleobios*, vol. 1, n° 1, 1983, p. 37 – 51.
- , « Le traitement des blessures au Moyen Age. Les blessures par flèches », dans *Paleobios*, vol. 1, n° 3, 1983, p. 137 – 153.
- , « Le traitement des blessures au Moyen Age. La traumatologie crânienne », dans *Paleobios*, vol. 2, n° 2 et 3, p. 99 – 109.
- , « Injuries and their treatment during the Middle Ages by the *Materia Medicalis* », dans *VIth European Meeting of the Paleopathology Association*, Madrid, 1986.
- , *La matière médicale employée par les chirurgiens médiévaux dans le traitement des blessures* : <http://raoul.perrot.pagesperso-orange.fr/page%20d%27accueil.htm>
- PERSEVAL-PONS (M. P.), « Marie de Clèves, duchesse d'Orléans et l'hôtel au féminin (1440 – 1487), dans *Bulletin de la Société archéologique et historique de l'Orléanais*, 2010, n. sér., t. 19, n° 162, p. 25 – 68.
- PETIT (E.), *Histoire des ducs de Bourgogne de la race capétienne*, Paris, 1885 – 1905, 9 vol.
- PFIRSCH (T.), « Artisans et pluriactivité : l'exemple de Dijon à la fin du Moyen Age », dans *Histoire urbaine*, 2002, n° 6, p. 5 – 22.
- PHARES (S. DE), *Recueil des plus célèbres astrologues*, J. P. Boudet (éd.), Paris, 1997 – 1999, 2 vol., 604 et 494 p.
- PLANCHER (U.), Z. MERLE, *Histoire générale et particulière de Bourgogne*, Dijon, 1739 – 1781, 2^{ème} édition, Paris, 1974, 4 vol.

- PLOUVIER (L.), « L'introduction du sucre en pharmacie », dans *Revue d'histoire de la pharmacie*, 1999, a. 86, t. 47, n° 322, p. 199 – 216.
- POLET (C.), R. ORBAN, *Les dents et les ossements humains. Que mangeait-on au Moyen Age ?*, Turnhout, 2001, 173 p.
- POLLINI (N.), *La mort du prince*, Lausanne, 1994, 286 p.
- POUCHELLE (M. C.), « La prise en charge de la mort : médecine, médecins et chirurgiens devant les problèmes liés à la mort à la fin du Moyen Age (XIII^{ème} – XV^{ème} siècles) », dans *Archives européennes de sociologie*, n° 17, 1976, p. 249 – 278.
- , « Le corps et les outils aux XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles », dans *Traverses*, 1979, n° 14, p. 93 – 104.
- , *Corps et chirurgie à l'apogée du Moyen Age*, Paris, 1983, 309 p.
- POULET (J.), J. C. SOURNIA, M. MARTINY, *Histoire de la médecine, de la pharmacie, de l'art dentaire et de l'art vétérinaire*, Paris, 8 vol., 1977 – 1980.
- PRÉAUD (M.), *Les astrologues à la fin du Moyen Age*, Paris, 1984, 247 p.
- PROSPERI (L.), « Les fraises d'Eve. Le désir alimentaire féminin d'après le discours médical français au début de l'époque moderne », dans A. Charif, F. Duhart, Y. Le Pape, *Anthropologie historique du corps. Seize regards*, 2006, p. 253 – 267.
- PROST (P.), *Notes et documents pour servir à l'histoire de la médecine en Franche-Comté, Poligny*, 1884, 159 p.
- RACINE (P.), « L'université de Paris au Moyen Age » dans *Nuova Rivista Storica*, 2000, a. 84, fasc. 3, p. 541 – 562.
- RAPP (F.), « Universités et principautés : les états bourguignons », dans J. M. Cauchies (éd.), *A la cour de Bourgogne : le duc, son entourage, son train*, Turnhout, 1998, p. 51 – 65.

- RAUZIER (J.), « Les approvisionnements de la cour de Philippe le Hardi, duc de Bourgogne (1371 – 1374), dans *Annales de Bourgogne*, 1998, t. 70, n° 277, p. 5 – 29.
- REDDING (W.), « Les métiers de la guérison : médecins, chirurgiens, barbiers et charlatans », dans *Pour la science*, dossier n° 37, octobre – janvier 2003, p. 64 – 67.
- REGNIER (C.), « « Mondification » contre « suppuration louable » : la grande querelle du Moyen Age », dans *Journal des plaies et des cicatrises*, mars 2005, n° 47, p. 19 – 23.
- REUTTER (L.), « De la momie ou d'un médicament démodé », dans *Bulletin de la société française d'histoire de la médecine*, 1912, n° 11, p. 439 – 445.
- RICHARD (J.), « Aux origines de l'école de médecine de Dijon (XIV^{ème} – XV^{ème} siècles) », dans *Annales de Bourgogne*, n° 19, 1947, p. 260 – 262.
- , « Le contrôle juridique de la profession médicale à Dijon au XV^{ème} siècle », dans *Mémoires de la société pour l'histoire du droit et des institutions des pays bourguignons, comtois et romands*, n° 12, 1948 – 1949, p. 281 – 284.
- RIEU (M.), « La santé par le sport : une longue histoire médicale », dans *La revue pour l'histoire du CNRS*, 2010, n° 26, p. 30 – 35.
- RIGAUDIÈRE (A.), « Destitution d'officiers et reconstitution de carrières au milieu du XIV^{ème} siècle », dans C. Bontems (éd.), *Nonagesimo anno. Mélanges en hommage à Jean Gaudemet*, 1999, p. 837 – 873.
- RIHA (O.), « Humeurs et symboles : les concepts de la médecine médiévale », dans *Pour la science*, dossier n° 37, octobre – janvier 2003, p. 58 – 63.
- RIPPMANN (D.), « Les tables d'échec de la santé : médecine préventive, images du corps et alimentation », dans D. Rippmann, B. Neumeister-Taroni (dir.), *Les mangeurs de l'an 1000. Archéologie et alimentation*, 2000, p. 114 – 129.

- , « Un aliment sain dans un corps sain : santé et systèmes culinaires au Moyen Age », dans F. Audoin-Rouzeau, F. Sabban (dir.), *Un aliment sain dans un corps sain. Perspectives historiques*, 2007, p. 39 – 64.
- ROBERT (G.), « Le premier médecin du roi », dans *Histoire des sciences médicales*, 1998, t. 32, n° 4, p. 377 – 378.
- ROLLET (C.), M. F. MOREL, *Des bébés et des hommes : traditions et modernité des soins aux tout-petits*, Paris, 2000, 384 p.
- RONGIÈRES (M.), « Chirurgiens de guerre, chirurgiens de paix au Moyen Age », dans *Bulletin du Centre d'Etude d'histoire de la Médecine*, 2002, n° 40, p. 7 – 20.
- ROUX (S.), « L'espace universitaire parisien au Moyen Age », dans F. Attal et alii (éd.), *Les universités en Europe du XIII^{ème} siècle à nos jours. Espaces, modèles et fonctions. Actes du colloque international d'Orléans, 16 et 17 octobre 2003*, Paris, 2005, p. 239 – 246.
- SANTAMARIA (J. B.), « Un maître prévaricateur à la Chambre des comptes de Lille sous Philippe le Bon : Roland du Bois », dans *Revue du Nord*, n° 380, avril – juin 2009, p. 421 – 448.
- SCHNERB (B.), *Aspects de l'organisation militaire dans les principautés bourguignonnes (v. 1315 – v. 1420)*, Thèse, Paris IV, 1988.
- (éd.), « Les étrangers à la cour de Bourgogne : statut, identité, fonctions. Numéro spécial présenté par Bertrand Schnerb », *Revue du Nord*, 2002, t. 84, nos 345 – 346, p. 225 – 476.
- , *L'Etat bourguignon*, Paris, 2005 (réed.), 474 p.
- , *Jean Sans Peur, le prince meurtrier*, Paris, 2005, 824 p.
- SÉGAL (A.), « Réflexions sur les *spongia somnifera* : leur évolution du IX^{ème} au XV^{ème} siècle », dans *Actes du XXXII^{ème} congrès international d'histoire de la médecine, Anvers, 3 – 7 septembre 1990*, Bruxelles, 1991, p. 1255 – 1261.

SEGERS (E. G.), « Charles VI le fou soigné par la vitaminothérapie », dans *Revue d'Histoire de la Pharmacie*, 44^e année, n° 149, 1956, p. 320 – 322.

SERDON (V.), *Armes du diable. Arcs et arbalètes au Moyen Age*, Rennes, 2005, 335 p.

SHATZMILLER (J.), *Jews, Medicine and Medieval Society*, Berkeley, 1994, 241 p.

-, « Soigner le corps souffrant : pratiques médicales au tournant du XV^{ème} siècle », dans C. Duhamel-Amado, G. Lobrichon (dir.), *Georges Duby : l'écriture de l'histoire*, 1996, p. 285 – 292.

-, *Shylock revu et corrigé. Les juifs, les chrétiens et le prêt d'argent dans la société médiévale*, Traduit de l'anglais. Paris, 2000, 328 p.

SIMON (I.), « Les médecins juifs des origines jusqu'à la fin du XVIII^{ème} siècle », dans *Revue d'histoire de la médecine hébraïque*, n° 23, 1970, p. 111 – 119.

SOMMÉ (M.), « Le cérémonial de la naissance et de la mort de l'enfant princier à la cour de Bourgogne au XV^{ème} siècle », dans J. M. Cauchies (éd.), *A la cour de Bourgogne : le duc, son entourage, son train*, Turnhout, 1998, p 33 – 48.

-, *Isabelle de Portugal, duchesse de Bourgogne : une femme au pouvoir au XV^{ème} siècle*, Villeneuve d'Ascq, 1998, 575 p.

-, « Que représente un gage journalier de 3 sous pour l'officier d'un hôtel ducal à la cour de Bourgogne au XV^{ème} siècle ? », dans J. P. Sosson (éd.), *Les niveaux de vie au Moyen Age. Mesures, perceptions, représentations*, 1999, p. 297 – 315.

SORET (G.), « Matrones, mères-sages, bonnes mères, sages-femmes », dans *Nos ancêtres et nous*, 2000, n° 85, p. 8 – 13.

SOUTY (M. L.), *Les médecins des rois de France, de Charlemagne à Louis XIV*, Thèse inédite, 2002, Rennes.

SPITZBARTH (A. B.), *Ambassades et ambassadeurs de Philippe le Bon, troisième duc Valois de Bourgogne (1419 – 1467)*, Turnhout, 2013, 664 p.

TABBAGH (V.), « Pouvoir épiscopal et pouvoir ducal dans les Etats des ducs Valois de Bourgogne », dans J. M. Cauchies (éd.), *Hommes d’Eglise et pouvoirs à l’époque bourguignonne (XIV^{ème} – XVI^{ème} siècles)*, 1998, p. 15 – 29.

TEYSSOU (R.), *La médecine à la Renaissance (XIV^{ème} – XIX^{ème} siècles)*, Paris, 2002, 657 p.

THEUROT (J.), « L’université de Dole au service de Bourgogne : l’université, les gens de savoir et le prince (1423 – début XVI^{ème} siècle) », dans J. M. Cauchies (éd.), *Hommes d’Eglise et pouvoirs à l’époque bourguignonne (XIV^{ème} – XVI^{ème} siècles)*, 1998, p. 263 – 301.

-, « De l’école à l’université : dans l’espace bourguignon et romand (XII^{ème} – fin XV^{ème} siècle) », dans *Mémoires de la Société pour l’histoire du droit et des institutions des anciens pays bourguignons, comtois et romands*, 2000, n° 57, p. 75 – 111.

-, « Les populations juives dans le comté de Bourgogne du début du XIII^{ème} au début du XV^{ème} siècle », dans *Mémoires de la Société d’émulation du Doubs*, 2008, n. sér., n° 50, p. 27 – 59.

THIBAUT (M.), *Isabeau de Bavière, reine de France : la jeunesse (1370 – 1405)*, Paris, 1903, 448 p.

THIEBAUD (B.), *Henri de Mondeville : vie et œuvre du chirurgien de Philippe le Bel*, Thèse de médecine, Lyon, 2006.

THIÉBAUD (J. M.), *Médecins et chirurgiens en Franche-Comté, du Moyen Age au Premier Empire*, Lyon, 1992, 427 p.

THILLAUD (P. L.), « La paléopathologie au service de l’archéologue et de l’historien », dans *L’histoire des sciences et des techniques doit-elle intéresser les historiens ?*, Colloque

organisé par la Société française d'histoire des sciences et des techniques, Paris, 8 et 9 mai 1981, Paris 1982.

THOMASSET (C.), « Conseils médicaux pour le voyage en mer au Moyen Age », dans C. Buchet (dir.), *L'homme, la santé, la mer*, 1997, p. 69 – 87.

THOUROUDE (N.), « Jean sans Peur, Paris et les chevaux (1399 – 1419), dans W. Paravicini, B. Schnerb (dir.), *Paris, capitale des ducs de Bourgogne*, Stuttgart, 2007, p. 137 – 163.

TRÉPARDOUX (F.), « Les momies comme médicaments », dans P. Charlier, L. Lo Gerfo, *Le miroir du temps : les momies de Randazzo (Sicile, 17^{ème} – 19^{ème} siècle)*, Catalogue de l'exposition, Paris, 2011, 281 p.

VALDERAS (J. M.), « La pharmacopée médiévale : les simples et les composés », dans *Pour la science*, dossier n° 37, octobre – janvier 2003, p. 68 – 71.

VALE (M. G. A.), *The princely courts : medieval courts and culture in North West Europe, 1270 – 1380*, Oxford, 2001, XVII – 422 p.

VAN DEN ABEELE (B.), « Encyclopédies en milieu de cour », dans *Micrologus*, 2008, n° 16, p. 31 – 55.

VAN PETEGHEM (P.), « Le rôle des bénéfices à la collation princière. L'Eglise Belgique au service des Bourguignons et des Habsbourg ? », dans J. M. Cauchies (éd.), *Hommes d'Eglise et pouvoirs à l'époque bourguignonne (XIV^{ème} – XVI^{ème} siècles)*, 1998, p. 229 – 246.

VAN PROEYEN (M.), « L'hérédité et les savants au Moyen Age (XIII^{ème} – XIV^{ème} siècles) », dans *Cahiers d'histoire publiés par les Universités de Clermont, Lyon, Grenoble*, 1995, t. 40, n° 1, p. 3 – 24.

VAUGHAN (R.), *Philip the Bold : the formation of the Burgundian state*, New-York, 1962, 278 p.

-, *John the Fearless : the growth of Burgundian power*, London, 1966, 320 p.

-, *Philip the Good : the apogee of Burgundy*, London, 1970, 456 p.

-, *Charles the Bold : the last Valois duke of Burgundy*, London, 1973, 491 p.

VERGER (J.), *Les universités françaises au Moyen Age*, Leyde, New York, Cologne, 1995, 255 p.

-, « Le rôle des universités françaises du Moyen Age et de l’Ancien Régime : utilité sociale et formation professionnelle », dans Ecole supérieure universitaire de gestion (Toulouse) (éd.), *Enseignements et recherches en gestion : évolution et perspectives*, 1996, p. 47 – 56.

-, *Les gens de savoir dans l’Europe de la fin du Moyen Age*, Paris, 1997, 329 p.

-, « Les professeurs de l’université d’Avignon (1430 – 1478) », dans *Etudes vauclusiennes*, 1997, n° 57, p. 69 – 76.

-, « Les universités européennes à la fin du XV^{ème} siècle », dans M. Bideaux, M. M. Fragonard (éd.), *Les échanges entre les universités européennes à la Renaissance*, 2000, p. 245 – 259.

-, « *Regnum et studium* : l’université comme auxiliaire du pouvoir au Moyen Age », dans C. Carozzi, H. Tavioni-Carozzi (dir.), *Le pouvoir au Moyen Age : idéologies, pratiques et représentations*, 2005, p. 297 – 311.

VÉRONÈSE (J.), « Jean sans Peur et la « *fole secte* » des devins : enjeux et circonstances de la rédaction du traité *Contre les devineurs* (1411) de Laurent Pignon », dans *Médiévales*, 2001, n° 40, p. 113 – 132.

VIARD (J.), « L’hôtel de Philippe VI de Valois » dans *Bibliothèque de l’Ecole des Chartes*, 1894, n° 1, p. 465 – 487 et n° 2, p. 598 – 626.

- VIDAL (T.), « Comment vivait un chanoine au XV^{ème} siècle ? Etude de l'inventaire après décès de Jacques Branlart, chanoine de Notre-Dame de Paris (1438), dans *Memini. Travaux et documents. Société des études médiévales du Québec*, 2004, n° 8, p. 59 – 85.
- VIEL (C.), « Thibault Lespleigney, apothicaire tourangeau (1496 – 1550) », dans J. Vons (dir.), *Pratique et pensée médicales à la Renaissance. Actes du 51^{ème} colloque international d'études humanistes, Tours, 2 – 6 juillet 2007*, Paris, 2009, p. 161 – 171.
- VIGARELLO (G.), *Histoire des pratiques de santé*, Paris, 1999, 390 p.
- , *Les métamorphoses du gras : histoire de l'obésité du Moyen Age au XX^{ème} siècle*, Paris, 2010, 362 p. ill.
- VILLEY (R.), *et alii, Histoire du diagnostic médical*, Paris, 1979, 219 p.
- VONS (J.), « Des procédures et de l'usage des embaumements chez Jacques Guillemeau (1550 – 1613) et Steven Blankaart (1660 – 1704) », dans P. Charlier (éd.), *2^{ème} colloque international de pathographie, Loches, avril 2007*, Paris 2009, p. 293 – 303.
- VONS (J.), S. VELUT (éd.), *Pouvoir médical et fait du prince au début des temps modernes, Actes du colloque de Tours, 17 et 18 juin 2010*, Paris, 2011, 215 p.
- VULLIEZ (C.), « Un rotulus original de la nation picarde de l'université de Paris au temps du pape Jean XXIII », dans H. Millet (éd.), *Suppliques et requêtes. Le gouvernement par la grâce en Occident (XII^{ème} – XV^{ème} siècles)*, Paris, 2003, p. 165 – 173.
- , « *Tu es magister in eternum* : la représentation magistrale au Moyen Age à travers quelques pierres tombales de « maîtres-enseignants » parisiens des XIV^{ème} et XV^{ème} siècles », dans F. Gugelot, B. Maes (éd.), *Passion de la découverte, culture de l'échange. Mélanges offerts à Nicole Moine et Claire Prévotat*, 2006, p. 187 – 206.
- VULLIEZ (J.), « Les maîtres orléanais (*doctores*) au service de l'Université, de l'Eglise et des pouvoirs séculiers au temps de Charles VI », dans F. Autrand, C. Gauvard (éd.), *Saint-Denis et la royauté. Etudes offertes à Bernard Guénée*, 1999, p. 77 – 90.

- , « Les maîtres orléanais et leur place dans la société (milieu XIII^{ème} – début XVI^{ème} siècle) », dans F. Attal, J. Guarrigues, T. Kouamé (éd.), *Les universités en Europe du XIII^{ème} siècle à nos jours. Espaces, modèles et fonctions*, 2005, p. 19 – 37.
- WAROLIN (C.), « La pharmacopée opiacée en France des origines au XIX^{ème} siècle », dans *Revue d'histoire de la pharmacie*, 2010, a. 97, t. 58, n° 365, p. 81 – 90.
- WICKERSHEIMER (E.), « La rage et son traitement à Dieppe par les bains de mer du XVII^{ème} au XIX^{ème} siècle », dans *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*, 1907, n° 6, p. 189 – 202.
- , « Les secrets et les conseils de maître Guillaume Boucher et ses confrères », dans *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*, 1909, n° 8, p. 199 – 305.
- , « Rage et bains de mer, nouveaux documents », dans *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*, 1909, n° 8, p. 336 – 340.
- , « Nicolaus Prepositi (Nicole Prévost), médecin tourangeau de la fin du XV^{ème} siècle », dans *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*, 1911, n° 10, p. 388 – 397.
- , « Le régime de santé de Guido Parato, physicien du duc de Milan (1459) », dans *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*, 1913, n° 12, p. 82 – 95.
- , « L'évolution de la profession médicale au cours du Moyen Age », dans *Le scalpel*, 1924.
- , « Le régime contre l'épidémie de Johannes Castellani », dans *Bulletin de la Société française d'histoire de la médecine*, 1925, n° 19, p. 108 – 110.
- , « un jugement astrologique de la paix d'Arras et le médecin Thomas Broun », *XII^{ème} congrès de l'association bourguignonne des sociétés savantes*, p. 202 – 204, Dijon, 1937.
- WITKOWSKI (G. J.), *Les accouchements à la cour*, Paris, 1890, 415 p.

❖ INSTRUMENTS DE TRAVAIL

COURY (B.), « Contribution à l'histoire sociale des praticiens parisiens à la fin du Moyen Age : aspects méthodologiques », dans *Sources, travaux historiques*, t. 5, 1986, p. 13 – 28.

DELACOUX (A.), *Biographie des sages-femmes célèbres anciennes, modernes et contemporaines*, Paris, 1834, 168 p.

FRANKLIN (A.), *Dictionnaire historique des arts, métiers et professions exercées dans Paris depuis le XIII^{ème} siècle*, Marseille, 1987 (réimpr.), 2 vol.

GODEFROY (F.), *Dictionnaire de l'ancienne langue française et de tous ses dialectes*, Paris, 1880 – 1902, 10 vol.

-, *Lexique de l'ancien français*, J. Bonnard et A. Salmon (éd.), Paris, 2003, 630 p.

GOUREVITCH (D.), *Histoire de la médecine : leçons méthodologiques*, Paris, 1995, 192 p.

LAFONT (O.), *Dictionnaire d'histoire de la pharmacie : des origines à la fin du XIX^{ème} siècle*, Paris, 2003, 435 p.

ORNATO (M.), *Répertoire prosopographique de personnages apparentés à la couronne de France aux XIV^{ème} et XV^{ème} siècles*, Paris, 2001, 240 p.

TALBOT (C. H.), E. A. HAMMOND, *The medical practitioners in medieval England, a biographical register*, London, 1965

WICKERSHEIMER (E.), *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Age*, 2 vol., Genève, 1979 (réed.).

-, *Dictionnaire biographique des médecins en France au Moyen Age*, Supplément, par. D. Jacquart, Genève, 1979.

